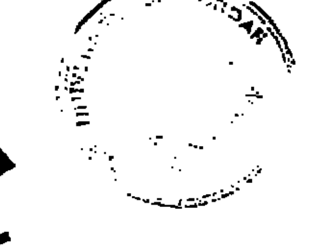
Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16333 – 7,50 F — SAMEDI 2 AOÛT 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



Les athlètes à Athènes

■ Participation record aux championnats du monde qui s'ouvrent samedi

■ La pollution peut perturber les épreuves

■ Pour la première fois, les vainqueurs recevront officiellement une prime

■ Les Américains espèrent retrouver leur suprématie sur 100 m

Lire pages 14 et 15

■ Le « procès » de Pol Pot

L'ancien dirigeant khmer rouge a été condamné pour *« trahison »* à *« la prison à vie »* par ses propres lieutenants. Aucun étranger ne l'avait vu depuis dix-neuf ans. p. 3

■ Un gouvernement pluriel

Lionel Jospin souhaite que chaque ministre puisse s'exprimer, qu'il soit socialiste, communiste, Vert ou membre du Mouvement des citoyens. p. 5

■ Dauphine, la faculté menacée

La sélection à l'entrée pratiquée depuis quinze ans à Paris-IX ne s'appuie sur aucun fondement juridique et pourrait être remise en cause. p. 7

■ Razzia sur les objets d'art

Le pillage auquel est soumis le patrimoine culturel de l'empire du Milieu a fait de Hongkong le plus grand marché mondial de l'art chinois. p. 9

■ La presse en progression

La presse reste le premier support publicitaire et voit son chiffre d'affaires progresser (+1 % en 1996) pour la troisième année consécutive. p. 16

■ Blueberry

Les Indiens attaquent. Mais le lieutenant ne peut se résoudre à riposter.
17ᵉ épisode de notre BD p. 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147-802-7,50 F



Israël veut un « changement complet » de la politique menée par l'OLP

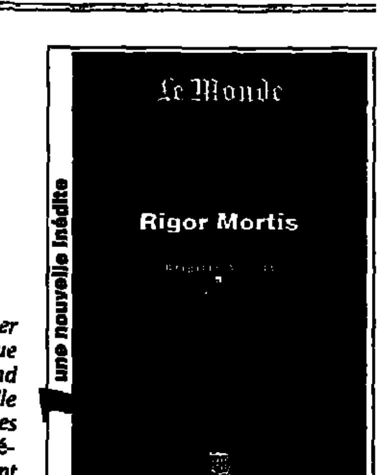
Benyamin Nétanyahou exige de Yasser Arafat qu'il éradique le terrorisme

***ISRAÉLIENS** et responsables de l'Autorité palestinienne se sont renvoyés, jeudi 31 juillet, la responsabilité de l'attentat qui, la veille, a fait quinze morts et plus de cent cinquante blessés sur un des marchés les plus populaires de Jérusalem. Les premiers accusent l'OLP de ne pas en faire assez dans la lutte contre le terrorisme ; les seconds affirment que la politique du gouvernement de Benyamin Nétanyahou favorise la montée des extrémistes palestiniens.*

Le premier ministre a mis Yasser Arafat en demeure d'éradiquer le terrorisme et a juré qu'il n'y aurait pas de reprise des conversations israélo-palestiniennes tant qu'Israël ne jugerait pas l'action de l'OLP satisfaisante dans ce domaine. *« On ne peut faire avancer le processus diplomatique alors que l'Autorité palestinienne ne prend pas les mesures minimales qu'elle s'est engagée à prendre contre les foyers du terrorisme »*, a dit M. Nétanyahou. *« Il faut un changement complet de politique de la part des Palestiniens, une campagne vigoureuse, systématique et immédiate pour éliminer le terrorisme »*, a-t-il lancé, jeudi soir, à la télévision.

Le premier ministre n'a cité aucune date pour une éventuelle reprise des conversations de paix, qui étaient prévues ce vendredi et ont été reportées après l'attentat. Les négociations sont interrompues depuis que le gouvernement israélien a entrepris, en mars, de construire un nouveau quartier juif dans la Jérusalem arabe. Vendredi, les Etats-Unis restaient sur *une position attentiste, démentant* un voyage dans la région de leur secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, qui ne s'est pas encore rendue au Proche-Orient.

Lire page 2



Les Dames du noir

APRÈS Ruth Rendell (*Le Monde du 12 juillet*), *Fred Vargas* (*Le Monde* du 19 juillet) et Frances Fyfield (*Le Monde* du 26 juillet), c'est la Française Brigitte Aubert qui prend cette semaine la place de la Dame du noir. Cannoise, née en 1956, elle est l'auteur de cinq romans dont *Requiem caraïbe*, *Ténèbres sur Jacksonville* et *La Mort des bois*. Terreur, polar à grand spectacle, huis clos... Brigitte Aubert ne recule devant aucun genre, dans le but avoué de divertir ses lecteurs.

Des souris et des juges, ou l'instruction assistée par ordinateur

AU DÉBUT, les avocats n'en revenaient pas. Lors des interrogatoires, le juge Eva Joly sortait d'un tiroir une petite boîte, en extrayait un petit disque compact et l'introduisait dans *son ordinateur. S'affichait alors sur l'écran*, comme par enchantement, le sommaire du tentaculaire dossier Elf. La magistrate le feuilletait en cliquant du doigt comme on cligne de l'oeil, retrouvant à la minute le passage choisi d'une audition précédente, la pièce saisie lors d'une perquisition, la lettre d'un témoin. *« Il y avait un côté surnaturel à ces manipulations*, raconte un avocat. *Il est probable que cela contribuait à impressionner ses interlocuteurs... »*

Inventé par un magistrat de la sous-direction des affaires économiques et financières à la chancellerie, Emmanuel Barbe, ce logiciel *providentiel a certes d'autres avantages*. Baptisé IAO, comme « Instruction assistée par ordinateur », il permet de stocker sur un seul CD-rom un dossier de plusieurs dizaines de milliers de pages, reproduites par scanner, et d'en retrouver le moindre détail en quelques secondes, grâce à un système de recherche par *mots. Associé à une base de données, il automatise* aussi l'annotation systématique du dossier par le juge. Doté d'un tel équipement, le juge peut sortir de son cabinet dossier en poche. Le gain de temps est lui aussi considérable : l'his*toire dit que M. Barbe avait conçu son logiciel* alors qu'il était encore juge d'instruction à Lille, chargé du dossier de l'ancien substitut parisien Jean-Pierre Marchi, accusé de recel d'abus de biens sociaux. *« Il a bouclé son instruction en un an, là où il en aurait d'ordinaire fallu deux »*, assure l'un de ses collègues.

Au début de 1996, IAO a été confié, à titre expérimental, à trois magistrats : Eva Joly, Jean-Pierre Zanoto, chargé du dossier de l'ARC, et le président de la commission d'instruction de la Cour de justice de la République, Guy Joly, qui mène l'enquête sur l'affaire du sang contaminé. La demande du juge Jean-Paul Valat, *qui instruit l'affaire des* écoutes de la cellule de l'Elysée, a récemment été satisfaite.

Et Laurence Vichnievsky, adjointe à Mme Joly sur le dossier Elf, a elle aussi reçu l'équipement. Des démonstrations ont été effectuées dans plusieurs cours d'appel ainsi qu'à l'Ecole *nationale de la magistrature*. Depuis la fin de l'année dernière, le projet semblait pourtant en panne. Il se murmurait que la démonstration faite à l'ancien garde des sceaux, Jacques Toubon, n'avait pas suscité l'enthousiasme : M. Barbe *s'était appuyé sur l'exemple d'un an*cien ministre mis en examen devant la Cour de justice, Michel Gillibert... *« Le logiciel passait peut-être pour une machine à flinguer les ministres »*, suggère l'un des utilisateurs.

L'arrivée de Mme Guigou place Vendôme pourrait avoir sorti l'IAO de l'impasse. Jeudi *31 juillet*, le directeur des affaires criminelles, Marc Moinard, a indiqué au *Monde* que le cabinet du ministre venait *« d'avaliser la demande d'extension de l'IAO sur 21 sites, ce qui représente 51 magistrats »* en province et dans la région parisienne, choisis eu égard à la complexité de leurs dossiers. A Paris, *« l'équipement actuel permet l'extension à 6 ou 7 juges supplémentaires »*, indique-t-il. La dépense – 8 à 10 millions de francs – sera inscrite au *« schéma directeur »* du budget 1998. Les souris entreront alors par la grande porte dans les cabinets des juges.

Hervé Gattegno

Des régions privées d'aides

L'ADHÉSION à l'Union européenne, *entre 2002 et* 2006, de cinq pays d'Europe centrale – la Pologne, la Hongrie, la République tchèque, la Slovénie et l'Estonie – va entraîner une nouvelle répartition des aides financières que Bruxelles destine aux ré*gions en retard ou en déclin. La* part de la France diminuera d'environ 20 % et deux régions, la Corse et le Nord - Pas-de-Calais, devront progressivement se passer des crédits distribués au titre des fonds structurels. Entre 1994 et 1999, l'en*semble des régions françaises* et les DOM auront bénéficié d'environ 40 milliards de francs d'aides.

L'Irlande et certaines régions de Belgique, d'Espagne et d'Italie verront également leur part réduite.

Lire page 8

Les couacs de la chanson française

RIEN ne va plus dans le showbiz français. *En plein été festiva*lier, les professionnels grognent. La chanson française n'est plus ce qu'elle était. Fer de lance d'une culture au même titre que le cinéma, cet art populaire a, en vingt ans, perdu la bataille de la renommée mondiale au profit des variétés anglo-saxonnes (rock compris). Et ce ne sont pas de malheureux quotas – 40 % de chanson francophone imposés sur les radios – *qui ont amélioré quoi* que ce soit en matière de création.

Les quotas, tant bataillés, ont servi à renforcer les positions de quelques stars. Kaas, Farmer, Cabrel, Vartan et Hallyday sont les seuls à sourire, et leurs producteurs avec, car ils ont maintenu la stabilité du marché du spectacle vivant, que les Français boudent de plus en plus – la baisse de fréquentation des Francofolies de La Rochelle à la mi-juillet en est un symptôme –, tout comme ils achètent moins de CD, et moins de livres.

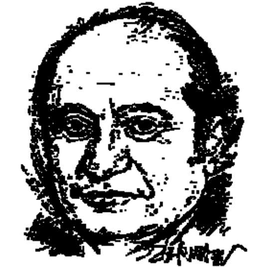
Censé inverser le mouvement, le gros des budgets publicitaires des multinationales du disque a été affecté à la promotion des tubes et des *compilations* à la télévision. L'été, les directeurs du marketing imaginent des copro*ductions souvent médiocres et* rentables, enfantées par le mariage des vendeurs de flocons d'avoine, de boisson gazeuse ou de pâtes italiennes, avec des chanteurs dits « exotiques ». De la série de l'été on retiendra la rythmique efficace et le très joli « dos » de Ricky Martin, M. *« Uno, dos, tres, Maria »*. Ce secteur purement commercial n'intéresse ni le contribuable ni le citoyen. Il *concerne le consommateur de* masse, tout comme *Batman et Robin*, le film à succès de Joël Schumacher, ou *L'Alchimiste*, le livre indétrônable de Paulo Coelho. Une nouvelle définition des tâches s'impose donc.

Un nouveau ministre de la culture, Catherine Trautmann, est arrivé en juin. C'est l'occasion, pour une profession multiforme, de demander à l'État de prendre ses responsabilités dans le secteur des musiques populaires, comme il l'a fait pour le cinéma, les arts plastiques, la danse ou encore pour le théâtre.

Véronique Mortaigne

Lire la suite page 10 et nos informations page 20

Armistice dans le nickel



YVES RAMBAUD

LA RECONDUCTION d'Yves *Rambaud à la présidence d'Era*met, jeudi 31 juillet, marque la fin du conflit entre l'Etat, actionnaire majoritaire, et les actionnaires minoritaires, sur la gestion du groupe minier en Nouvelle-Calédonie. Le gouvernement *réexamine toute la question* du développement économique de l'île.

Lire page 11

PROCHE-ORIENT Les mesures adoptées par Israël, jeudi 31 juillet, après le double attentat-suicide commis la veille sur le marché juif de Jérusalem et les déclarations du premier ministre, Benyamin Nétanyahou, affirmant que les négociations israélo-palestiniennes ne reprendraient pas de sitôt ont creusé plus encore le fossé entre l'Etat hébreu et l'Autorité palestinienne. ● YASSER ARAFAT, dans des missives adressées notamment aux autorités américaines, russes et européennes, a estimé que l'attitude d'Israël équivalait à une *« déclaration de guerre contre les Palestiniens »*. ● LA PRESSE des pays arabes, tout en regrettant la mort de civils innocents, estime que l'attentat de Jérusalem est une conséquence naturelle du blocage du processus de paix et dénonce la politique de M. Nétanyahou qui, selon eux, pousse les Palestiniens au désespoir et à la violence aveugle.

Israël exige de l'OLP qu'elle vienne à bout du terrorisme

Le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, assure que les conversations de paix avec l'Autorité palestinienne ne pourront pas reprendre aussi longtemps que cette dernière ne lui aura pas donné satisfaction sur les questions de sécurité

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Au lendemain de l'attentat qui ensanglanta le marché central de Jérusalem, le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, n'a cessé, jeudi 31 juillet, de durcir le ton à l'encontre des Palestiniens et a indiqué qu'il n'était pas disposé à reprendre la moindre discussion avec eux.

Après cinq mois d'interruption – due à la construction de l'implantation juive de Har Homa dans la Jérusalem arabe –, des conversations israélo-palestiniennes devaient reprendre ce vendredi. Elles devaient porter sur l'adoption de *« mesures de confiance »* destinées à permettre une relance des négociations de fond.

Le premier ministre a semblé d'autant plus dur qu'il s'était vanté deux jours avant le massacre du marché de Mahané Yéhouda – quinze morts et plus de cent cinquante blessés – d'avoir mis les Israéliens à l'abri du terrorisme. Il a paru d'autant plus radical dans ses critiques à l'égard de l'Autorité palestinienne et de Yasser Arafat que, chef de la droite nationaliste, il s'est toujours présenté comme l'homme qui allait donner aux Israéliens deux choses qu'ils n'ont toujours pas : la paix et la sécurité. C'est essentiellement sur ce thème de la sécurité que M. Nétanyahou s'était opposé à la politique de ses prédécesseurs travaillistes, Itzhak Rabin et Shimon Pérès.

PRÉVENIR LA VIOLENCE

Toute la journée de jeudi, le premier ministre a multiplié les interventions pour lancer un message à l'adresse de l'OLP, des Etats-Unis et de l'Union européenne (UE) : il n'y aura pas de reprise des pourparlers de paix tant que M. Arafat ne donne pas satisfaction à Israël en matière de lutte contre le terrorisme. A la télévision israélienne, il a déclaré : *« On ne peut pas faire avancer le processus diplomatique alors que l'Autorité palestinienne* (en charge de la bande de Gaza et des villes de Cisjordanie) *ne prend pas les mesures minimales qu'elle s'est engagée à prendre contre les foyers du terrorisme »*. A la chaîne américaine CNN, il a expliqué : *« Pour faire avancer la paix, il doit y avoir un changement complet de politique de la part des Palestiniens, une campagne vigoureuse, systématique et immédiate pour éliminer le terrorisme »*. Alors qu'il y quelques jours encore, le ministre des affaires étrangères, David Lévy, donnait un *satisfecit* à M. Arafat pour la politique antiterroriste de l'Autorité, M. Nétanyahou assurait, toujours jeudi, à l'agence Reuter : Yasser Arafat *« n'a rien fait du tout »* pour prévenir la violence des extrémistes palestiniens.

Laborieusement décidée, après de multiples interventions de l'Union européenne et des Etats-Unis, la reprise des conversations de vendredi devait étudier des mesures pratiques : ouverture d'un corridor entre la bande de Gaza et la Cisjordanie (pour assurer un minimum de continuité entre les territoires sous contrôle palestinien), création d'un port et d'un aéroport à Gaza etc. Dans l'état actuel de la situation, il n'en est plus question, a dit M. Nétanyahou, qui a fait valoir : *« Tout accord que nous conclurions ne ferait qu'augmenter la capacité des terroristes à agir »*.

Lundi soir encore, le ton du premier ministre et chef du Likoud était bien différent. Lors d'une intervention à la télévision – dont la teneur a été abondamment rappelée jeudi en Israël –, M. Nétanyahou observait : *« Je suis très fier. Je m'étais fixé pour but de réduire le niveau du terrorisme, de faire cesser cette chose horrible qui régnait ici* (du temps des travaillistes). *C'est très difficile, cela a exigé une remise à plat, mais nous avons réussi »*. Ce à quoi l'un des participants à l'émission, un des éditorialistes du quotidien *Haaretz*, lui avait répliqué : *« Le terrorisme n'a pas cessé à cause de ce que vous avez fait mais parce que les chefs du terrorisme, Djihad islamique et autres, ont décidé que vous, l'Etat d'Israël, vous faites leur travail, qui est de mettre un terme au processus de paix ! »*.

LES MESURES DE SÉCURITÉ

Dès mercredi après-midi, les autorités israéliennes ont pris plusieurs mesures de sécurité : fermeture des territoires, bouclage de la frontière avec l'Egypte et la Jordanie, brouillage des émissions de la radio de l'Autorité, arrestations de suspects. Elles ont aussi menacé de renvoyer l'armée dans les zones sous le contrôle de l'Autorité palestinienne. Simultanément, M. Nétanyahou mettait en garde contre toute tentative de vengeance individuelle, affirmant que le gouvernement était seul *« en charge de la lutte contre le terrorisme palestinien »*.

Si les milieux officiels se refusaient encore, faute de preuve, à établir un lien entre l'attentat de mercredi et la réouverture vendredi de conversations avec l'OLP, la presse, elle, a franchi le pas. Pour les commentateurs, il ne fait pas de doute que les commanditaires de l'attentat ont voulu à la fois torpiller la mission de médiation que devait entreprendre, cette même semaine, le coordonnateur américain pour le Proche-Orient, Dennis Ross, et la réouverture de discussions sur les *« mesures de confiance »*.

Les analyses génétiques des deux Palestiniens qui se sont fait sauter mercredi avec leurs bombes (deux charges de 10 kilos de TNT, bourrées de clous et de vis) sur le marché le plus populaire de Jérusalem-ouest n'étaient pas encore achevées vendredi. Les policiers pensaient avoir identifié les deux hommes, les dénommés Saad Sadeq al-Tili et Majed al-Qaisiya, âgés d'une vingtaine d'années, originaires de Dahariya, près de Hébron, en Cisjordanie.

Citant des policiers, l'AFP les décrivait comme ayant été des militants du Hamas (Mouvement de la résistance islamique), passés à la clandestinité il y a un an. Vendredi matin, la police israélienne démentait et assurait que les deux hommes étaient hors de cause.

L'attentat avait été revendiqué dès mercredi, dans un communiqué, par la branche militaire du Hamas, le groupe Ezzedine El Kassam (du nom d'un chef palestinien des années 40). Selon les enquêteurs israéliens, les commanditaires pourraient être deux responsables du Hamas : Mohamed Def, héritier de *« l'ingénieur »* Yéhia Ayache (tué par Israël à Gaza le 5 janvier 1996), et Mohieddine Charif, qui passe pour être l'un des responsables des attentats perpétrés en Israël en 1996. Les charges utilisées à Mahané Yéhouda proviendraient d'un laboratoire clandestin récemment découvert par la police palestinienne à Beit Sahour, en Cisjordanie (près de Bethléem).

Nombre de responsables de l'Autorité palestinienne ont assuré jeudi que M. Nétanyahou leur faisait un mauvais procès. Conseiller de Yasser Arafat, Ahmed Tibi, accusait le premier ministre israélien *« de vouloir affaiblir la direction palestinienne aux yeux du peuple palestinien »*.

A Washington, le président Bill Clinton s'est dit satisfait de la condamnation de l'attentat par Yasser Aarafat mais a appelé, lui aussi, l'OLP *« à prendre des mesures concrètes pour la sécurité »*, assurant qu'il en allait de la sauvegarde du processus de paix au Proche-Orient. – *(Interim.)*

C'EST BIBI !
IL AIMERAIT VOUS PARLER !
POURQUOI ? IL A UNE IDÉE ?
PANCHO

Critiques contre la présidence de l'Union européenne

Le ministère israélien des affaires étrangères s'est déclaré *« amer »*, jeudi 31 juillet, suite à la réaction de la présidence de l'Union européenne (UE) au double attentat-suicide commis la veille sur le marché juif de Jérusalem. *« Ce texte est choquant et nous remplit d'amertume, car il (...) exonère l'Autorité palestinienne de M. Yasser Arafat de toute responsabilité »*, a déclaré Freddy Eytan, porte-parole du ministre, pour qui la présidence de l'UE *« a fait preuve d'insensibilité au sujet des victimes innocentes et a préféré s'apitoyer sur le processus de paix »*.

La présidence de l'UE avait appelé *« le gouvernement et le peuple israéliens à ne pas céder aux provocations de ceux qui veulent torpiller la paix »*. Elle avait condamné *« avec fermeté le lâche attentat »* et présenté *« au gouvernement et au peuple israéliens ses plus vives condoléances »* en *« s'inclinant devant la mémoire des victimes et la douleur des familles– »*. – *(AFP.)*

Trois arrestations à New York

Trois hommes *« d'origine proche-orientale »*, dont l'un s'était félicité du double attentat-suicide commis à Jérusalem, ont été arrêtés jeudi 31 juillet dans une maison où ont été découvertes cinq bombes, dans le quartier de Brooklyn, à New York. Lors d'une conférence de presse, le maire de New York, Rudolph Giuliani, a précisé qu'il y avait des éléments *« indiquant que l'une des personnes arrêtées avait approuvé ce qui s'était passé la veille en Israël »*. M. Giuliani n'a pas donné de précisions sur la nature des engins découverts, se bornant à dire qu'ils contenaient *« des substances qui font que l'on peut les qualifier de bombes »*. Les policiers avaient été informés la veille que des explosifs se trouvaient dans la maison dont les occupants préparaient des attentats, a indiqué la chaîne de télévision locale *New York One*. L'identité des trois personnes interpellées et leur nationalité n'ont pas été révélées. – *(AFP.)*

« A chaque fois, ils nous durcissent un peu plus le cœur »

JÉRUSALEM
de notre envoyé spécial

Rue Yafo, les courses battent leur plein, jeudi 31 juillet. Le shabbat se précise et une marée continue déborde d'une ruelle étroite envahie d'étals. A l'entrée du marché Mahané Yéhouda, les parfums et les couleurs se mélangent. Les odeurs et la vitalité du petit peuple de Jérusalem qui s'y retrouve donnent à la rue des allures de souk arabe. On y avance avec peine, au rythme des achats et des marchandages.

Quelques mètres encore et la vie, soudain, s'efface. Les boutiques affichent leur porte close et les étals sont vides, quand ils ne sont pas recouverts par des gravats ou par les tôles qui abritaient la veille encore l'allée unique du marché. Quelques mètres de plus. Le flux s'arrête et le silence s'installe. Sur deux présentoirs brûlent les bougies du malheur. La foule se recueille un instant devant l'endroit où a explosé la première bombe, mercredi 30 juillet, puis s'arrache à regret à ses méditations. Plus loin, vers la rue Agrippas et après une vingtaine de mètres de rideaux de fer baissés, le marché va reprendre lentement ses droits et son quotidien.

LA PEINE COHABITE AVEC LA HAINE

A Mahané Yéhouda, jeudi, la peine cohabite avec la haine. A côté des bougies, des mains anonymes ont jeté des cartons griffonnés à la hâte. *« Arafat, tu vas payer pour ça. » « Treize enfants d'Israël sont morts, mais nous n'avons pas peur. » « Treize sont morts, mais Dieu les vengera. »* Dans l'encoignure d'une petite rue, un commerçant grille nerveusement cigarette sur cigarette, en fixant une échoppe aveugle. Il raconte mécaniquement la mort de son ami David et ses auditeurs multiplient les imprécations contre le gouvernement, les Arabes et l'Amérique.

Réputé haut en couleur et fort en gueule, le marché est connu pour être le lieu de rencontre du club de football du Bétar Jérusalem. Mercredi soir, l'équipe devait disputer une rencontre d'un tournoi qualificatif pour une coupe d'Europe de football. Après mille hésitations, les joueurs ont décidé de disputer le match. Dans les tribunes, leurs supporters n'ont cessé de crier : *« Mort aux Arabes »*.

« La clientèle est très populaire, proche du Likoud et des orthodoxes. Ici, les produits sont bon marché. On y vend au moins la moitié des fruits et des légumes de Jérusalem », explique Eytan, qui habite à deux pas. *« Jérusalem est une ville-frontière, on paye pour ça, on nous fait payer le fait que l'on y reste »*, explique Ori, avant d'ajouter que ce n'est pas *« la première fois »*.

Ce n'est effectivement pas la première fois que le marché est frappé par les bombes. Avec ses trente-cinq morts en vingt-neuf ans recensés par la presse, Mahané Yéhouda détient une sorte de sinistre record. 1968, 1977, 1978, 1985, 1990, 1997. La répétition de l'horreur pousse certains commerçants à bout. Venu pour les réconforter, le ministre de la défense, Itzhak Mordechaï, en fait l'expérience devant la devanture d'un boucher hors de lui, le hachoir à la main, qui l'exhorte à *« tuer des Arabes »*. *« Ce que fait le gouvernement est minable. Si on me donnait une voiture piégée, j'irais me faire sauter contre celle du premier ministre »*, gronde ce miraculé de mercredi.

« Cela ne peut pas durer, on va vers une guerre mondiale », assure Haïm, venu de la banlieue de Tel Aviv pour mesurer l'étendue des dégâts. *« Nous, nous voulons parler et à chaque fois ils nous mettent des bombes, contre des personnes âgées, des enfants. Comment voulez-vous qu'on s'entende ? A chaque fois, ils nous durcissent un peu plus le cœur »*, renchérit Hanna.

Perché sur un escabeau, un employé de Daniel tente de réparer les dommages occasionnés par l'explosion. Devant l'étalage vidé de ses olives et de ses poissons, son patron assure que *« tout va bien »* et qu'il ne quittera jamais sa place, même si une figure du marché, Simcha Parmed, impotent et usé par les ans, est mort à 3 mètres de lui dans le double attentat. Le tricycle à moteur du vieil homme a été abandonné sur place, à présent recouvert de bougies.

Très loin du marché, à Jérusalem-Est, Nasser et Hicham assurent que les bombes ne peuvent en rien les réjouir. *« Les victimes sont des personnes âgées, des enfants, et non des soldats »*, explique Hicham. *« Et puis, regardez ce que cela nous fait »*, dit-il, en montrant du doigt les échoppes fermées faute de vendeurs et d'acheteurs, bloqués dans les territoires, et les taxis collectifs privés de clientèle. Un ami avoue son pessimisme. *« Nétanyahou est nul et Arafat ne vaut guère mieux. Ce n'est pas encore la guerre, mais ce n'est certainement plus la paix ! »*

Gilles Paris

M. Arafat dénonce une « déclaration de guerre contre les Palestiniens »

YASSER ARAFAT, le chef de l'Autorité palestinienne, a dénoncé, jeudi 31 juillet, les mesures de rétorsion imposées par Israël aux territoires palestiniens après l'attentat de Jérusalem, car elles vont, selon lui, *« mettre un point final au processus de paix »*. M. Arafat a demandé aux Etats-Unis, à la Russie et à des pays européens et asiatiques d'appeler Israël à renoncer à ces mesures, qui incluent notamment un blocus des territoires palestiniens, a déclaré Nabil Abou Roudeina, un porte-parole du président de l'Autorité palestinienne.

« Cette série d'actions israéliennes est dangereuse car elle est susceptible de mettre un point final au processus de paix. Ces actions sont équivalentes à une déclaration de guerre contre les Palestiniens », souligne M. Arafat dans des missives envoyées à ces pays. *« Israël est responsable d'avoir alimenté l'extrémisme des deux côtés en gelant le processus de paix et en violant continuellement les accords en vigueur »*, a ajouté le porte-parole.

« Nous sommes contre les attentats et nous les condamnons fermement, mais la politique irresponsable de Nétanyahou et de son gouvernement en est responsable », a renchéri Mohamed Dahlan, chef de l'Agence palestinienne de sécurité préventive à Gaza. *« La politique de Nétanyahou a conduit les Palestiniens au désespoir et à la frustration en confisquant leurs terres, en construisant des colonies et en refusant d'appliquer les accords de paix »*, a-t-il ajouté.

« La réponse des Israéliens est toujours la même : utiliser des opérations comme celle qui s'est produite hier comme une excuse à des actes qui vont affecter davantage le processus de paix », a estimé le ministre palestinien de la coopération internationale, Nabil Chaath.

Sans commenter directement le double attentat-suicide de Jérusalem, le président syrien, Hafez El Assad, a dénoncé *« l'extrémisme et le fanatisme »* du gouvernement israélien, l'accusant d'avoir fait *« échouer toute tentative de relancer le processus de paix »*. Dans un message adressé à l'armée syrienne à l'occasion du 52e anniversaire de sa création, le président syrien a affirmé que le gouvernement de Benyamin Nétanyahou avait répondu à *« tous les appels à la paix de la Syrie par davantage d'extrémisme et de fanatisme »*.

Le Qatar a *« regretté l'attentat contre des civils, qui est le résultat du blocage du processus de paix et de la poursuite de la politique israélienne de colonisation à Jérusalem et dans les territoires arabes occupés »*. Doha *« pense que la paix est la meilleure voie pour assurer la sécurité et la stabilité de la région et souligne la nécessité de poursuivre les efforts pour reprendre les négociations de paix »*, a déclaré un responsable du ministère des affaires étrangères. Le Qatar et le sultanat d'Oman sont les seuls pays du Golfe à avoir des liens commerciaux avec Israël.

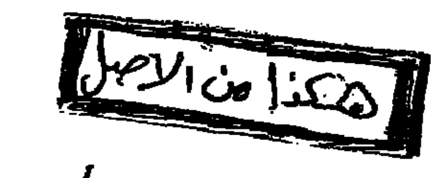
La presse des pays arabes du Golfe estime elle aussi que l'attentat de Jérusalem est une conséquence naturelle du blocage du processus de paix par Israël et met en garde contre de nouveaux actes de violence.

Le ministre égyptien des affaires étrangères, Amr Moussa, a souligné jeudi l'importance de sauver le processus de paix, lors d'un appel téléphonique au premier ministre israélien. Selon des officiels du ministère, M. Moussa a aussi insisté auprès de son homologue israélien, David Lévy, et de responsables palestiniens sur *« l'importance de sauver le processus de paix dans le but d'apporter la paix et la sécurité à tous les peuples de la région »*. Pour lui, M. Arafat ne peut être tenu pour responsable de l'attentat. *« Le président Arafat et son peuple ont un intérêt évident à parvenir à une solution juste »*, a déclaré M. Moussa, cité par les officiels. – *(AFP, Reuter.)*



Le Parlement palestinien réclame un changement de gouvernement

Le Conseil législatif palestinien a appelé, jeudi 31 juillet, le président Yasser Arafat à *« procéder à un remaniement de son gouvernement et à le remplacer par un conseil de technocrates et d'experts »*, a déclaré M. Rawhi Fattouh, secrétaire général du Parlement. Cet appel sans précédent a clos deux jours de débats sur le rapport d'une commission parlementaire, qui a dénoncé l'ampleur de la corruption dans la quasi-totalité des ministères palestiniens. Trois ministres ont été nommément accusés : Nabil Chaath, ministre du plan et de la coopération internationale, Jamil Tarifi, ministre des affaires civiles, et Ali Kawasmé, ministre des transports. – *(AFP.)*



Le « procès » de Pol Pot participe de la nouvelle stratégie adoptée par les Khmers rouges

Le journaliste américain qui y a assisté relate le déroulement de ce « jugement »

Pour la première fois depuis dix-neuf ans, un journaliste étranger a vu l'ancien dirigeant khmer rouge, qui vient d'être condamné à *« la prison à vie »* par ses propres lieutenants. Ce procès, organisé le 23 juillet dans le nord du Cambodge par un mouvement en pleine déliquescence, confirme la volonté de la nouvelle direction khmère rouge de marquer une rupture nette avec la sinistre histoire du « polpotisme ».

BANGKOK
de notre correspondant

Le masque est tombé et le pouvoir s'est évanoui. Dix-neuf ans après sa dernière rencontre avec un étranger, Pol Pot a été filmé pendant deux heures, le 23 juillet, par un journaliste américain invité à assister au « procès » du vieux tyran à Anlong Veng, dans l'extrême nord du Cambodge. Sous une crinière blanche, un vieillard de soixante-douze ans, diminué physiquement par le paludisme et le diabète, assis sur un tabouret, tête penchée, sous les slogans d'un public préparé et qui clame, à l'unisson : *« Ecrasons Pol Pot et sa clique ! »* et *« Vive la nouvelle stratégie ! »*. L'homme ne dit rien et, une fois condamné à la prison (ou à la résidence surveillée) à vie, se dirige lentement, à l'aide d'une canne de bambou et soutenu par deux soldats khmers rouges, vers la voiture qui disparaît dans la forêt.

Dans la *Far Eastern Economic Review* du 31 juillet, Nate Thayer a relaté ce procès organisé par une nouvelle génération de Khmers rouges. Accusé d'avoir assassiné, le 9 juin, Son Sen, l'un de ses anciens compagnons, et quatorze membres de sa famille, Pol Pot *« semblait souvent au bord des larmes alors qu'était lâché le vitriol »*, rapporte-t-il. *« La chute de Pol Pot,* juge Nate Thayer, *souligne le point de vue selon lequel, pour l'essentiel, le mouvement khmer rouge qui a géré le Cambodge dans les années 70 n'existe plus. »*

Im Nguon, la cinquantaine, nouveau chef d'état-major à Anlong Veng, est désormais l'animateur d'un Comité permanent de neuf membres dont seul le président appartient à la vieille garde des Khmers rouges : Khieu Samphan, qui est également président du Parti de la solidarité nationale, une formation créée dans le but de s'allier avec tous les opposants à Hun Sen, second premier ministre, homme fort du Cambodge et considéré par ses adversaires comme la *« marionnette »* des Vietnamiens.

Le général Im Nguon affirme que Pol Pot n'a pas voulu de cette stratégie « frontiste », pourtant pas entièrement nouvelle, et qu'après l'assassinat de Son Sen, il a fallu le poursuivre, le *« capturer »*, lui faire admettre ses torts et le condamner. *« Notre ultime objectif est que la communauté internationale comprenne que nous ne sommes plus des Khmers rouges et des polpotistes »*, a déclaré à l'assistance Ta Neou, « gouverneur » du bastion d'Anlong Veng, où vivraient soixante mille personnes. Le message est donc clair : pour prouver qu'ils ont changé, les Khmers rouges ont mis leur ancien patron sur la touche au cours d'un « procès populaire » dans une tradition maoïste qui s'accompagne d'humiliations publiques et, pour une fois, d'une retransmission à l'étranger.

FRONT « ANTIVIETNAMIEN »

Toutefois, Pol Pot a été condamné pour une *« trahison »* et des crimes récents et non comme le principal responsable du million de morts à l'époque où les Khmers rouges ont gouverné le Cambodge, de 1975 à 1978. Ta Mok, le « vieux » militaire unijambiste, s'est taillé une réputation de *« boucher »* en raison de la brutalité avec laquelle il a mené les purges à la même époque. Il semble être aujourd'hui le vrai « patron ». *« Je suis en charge des forces armées mais je continue de consulter tout le temps Ta Mok »*, a même ajouté Im Nguon, ce qui laisse penser que Ta Mok a choisi, comme Pol Pot, de diriger le mouvement sans se montrer. Im Nguon a affirmé que l'ordre donné, en octobre 1996, d'assassiner le chef militaire a scellé le destin de Pol Pot.

Nate Thayer confirme également qu'un accord passé, le 4 juillet, entre les Khmers rouges et un émissaire du prince Ranariddh, a précipité l'attaque, le lendemain, par les forces de Hun Sen contre les conseillers militaires du prince à Phnom Penh. Cet accord visait à la création d'un front « anti-vietnamien » entre le Funcinpec, parti de l'ancien premier premier ministre, d'autres mouvements moins importants et des Khmers rouges ultranationalistes ayant abandonné le communisme. Le coup de force de Hun Sen, aussitôt informé par ses propres services de renseignement, et l'effondrement consécutif de l'aile militaire du Funcinpec ont rendu caduque, au moins provisoirement, une alliance qui ressemble fort à celle réalisée au début des années 80 contre l'intervention militaire vietnamienne au Cambodge et avec l'appui notamment des Thaïlandais et des Chinois.

Cette fois-ci, cependant, ni les Thaïlandais ni les Chinois ne sont au rendez-vous. Les premiers ne veulent surtout pas voir se former une zone « tampon » sur leur frontière avec le Cambodge. Les seconds ont pris le parti de Hun Sen et vont reconnaître le gouvernement qu'il doit former avec Ung Huot, successeur désigné du prince Ranariddh. Nate Thayer n'a pas pu s'adresser à Pol Pot, personne n'acceptant, écrit-il, d'assurer l'interprétariat. Les réflexions du vieux tyran, admirateur de la Révolution culturelle chinoise, n'auraient pourtant pas manqué d'intérêt. Mais son procès-mise en scène a probablement été la dernière de ses rares apparitions.

Jean-Claude Pomonti

Plus de cinquante exécutions sommaires

Des enquêteurs de l'ONU ont affirmé, jeudi 31 juillet à Phnom Penh, que plus de cinquante personnes avaient été victimes d'exécutions sommaires depuis les combats des 5 et 6 juillet entre l'armée du second premier ministre, Hun Sen, et les troupes royalistes du prince Ranariddh. Le corps d'un homme étranglé, qui aurait été garde du corps du prince, a été découvert jeudi à proximité de la capitale. Les autorités n'ont reconnu jusqu'ici que l'assassinat après arrestation de Ho Sok, un conseiller militaire de Ranariddh. Hun Sen a toutefois déclaré, jeudi : *« Le gouvernement* [cambodgien] *accueillera volontiers toutes les agences internationales en charge des droits de l'homme et encouragera leurs enquêtes. »* Hun Sen devait rencontrer, samedi à Phnom Penh, une mission de médiation de l'Asean (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) formée par les ministres des affaires étrangères de Thaïlande, d'Indonésie et des Philippines.

La France fermera progressivement ses bases en Centrafrique

BANGUI
correspondance

Les deux bases militaires françaises au Centrafrique vont être progressivement fermées. Le ministre français de la défense, Alain Richard, l'a officiellement annoncé, jeudi 31 juillet, au terme d'une tournée en Afrique centrale qui l'a conduit à Librebille, N'Djamena et Bangui pour exposer aux autorités gabonaises, tchadiennes et centrafricaines les conséquences du redéploiement des troupes françaises sur le continent.

« L'intention du gouvernement est de démanteler les bases françaises en République centrafricaine », a déclaré M. Richard. Si la décision de fermeture est prise, le calendrier du retrait des mille quatre cents soldats stationnés dans le pays n'est pas encore arrêté. Selon Alain Richard, *« il n'y a pas urgence »*, et sur proposition du président centrafricain, Ange-Félix Patassé, un groupe bilatéral d'experts militaires sera chargé de *« mettre en forme les modalités du retrait »*. Une manière de donner des apparences de concertation à une décision prise par Paris. Du côté centrafricain, on commente sobrement le départ annoncé du contingent français. *« Il s'agit d'une décision souveraine de la France »*, a indiqué le président Patassé, qui a toutefois précisé qu'il souhaitait *« que le délai fixé pour les modalités de ce réaménagement technique soit prolongé »*.

La base de Bouar, dans l'ouest du pays, fermera ses portes la première. Elle accueillait jusqu'en 1996 l'essentiel des effectifs militaires français en Centrafrique, mais depuis janvier, le gros des troupes est regroupé à Bangui en raison des violents affrontements qui ont éclaté dans la capitale lors de la dernière mutinerie en date au sein de l'armée centrafricaine. Depuis six mois, la base de Bouar n'abrite plus que trois cents soldats et son démantèlement devrait intervenir rapidement.

PREMIER VOLET DU REDÉPLOIEMENT

A Bangui, où sont désormais basés plus de mille soldats français, le retrait s'effectuera de manière progressive. L'armée française y procure assistance technique, soutien logistique et équipements à la Misab (Mission interafricaine de suivi des accords de Bangui), dont la France a suscité la création. Cette force interafricaine, composée de six contingents (Gabon, Tchad, Sénégal, Togo, Mali et Burkina-Faso), est déployée dans la capitale depuis le mois de février. Elle constitue le prototype d'une force africaine d'interposition que Paris appelle de ses voeux. Le soutien à la Misab devrait mobiliser une partie des troupes françaises pendant plusieurs mois encore. A terme, seul un petit contingent français d'une centaine d'hommes restera à Bangui sur l'aéroport Mboko.

« En tirant les leçons de nos expériences récentes, nous savons que nous pouvons réintroduire nos troupes dans un pays en l'espace de quelques heures, mais pour réussir une telle opération, il faut disposer sur place d'une base aérienne », a expliqué Alain Richard, qui souhaite que *« la France conserve la disponibilité de cette base où elle a fait de lourds investissements »*.

Cette fermeture des bases françaises en Centrafrique n'est que l'un des volets du redéploiement français sur le continent. Lors de sa tournée en Afrique centrale, le ministre de la défense a également annoncé le maintien du contingent français basé au Gabon et du dispositif de *« l'opération Epervier »* au Tchad (*Le Monde* du 1er août). Mais d'autres réductions d'effectifs interviendront *« à coup sûr »* ailleurs sur le continent. Pour l'heure, Alain Richard affirme que *« les chiffres ne sont pas arrêtés »*, mais assure que la France conservera *« une capacité d'intervention »* et qu'elle honorera ses accords de défense en Afrique *« aussi bien avec le nouveau dispositif qu'avec l'ancien »*.

Philippe Couve (RFI)

Les Etats-Unis autorisent leurs ressortissants à se rendre au Liban

L'ANNONCE, par le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, mercredi 30 juillet, de la levée de l'interdiction pour les Américains de se rendre au Liban, a comblé d'aise les autorités libanaises. *« Il s'agit d'un vote de confiance des Etats-Unis à l'égard du Liban »*, a déclaré le premier ministre, Rafic Hariri. *« Indubitablement, la sécurité au Liban est meilleure, et nous allons continuer à coopérer avec les Etats-Unis »*, a-t-il ajouté.

Mme Albright avait déclaré quelques heures auparavant qu'elle avait demandé et obtenu de M. Hariri des mesures pour *« améliorer la coopération »* entre les deux pays dans le domaine de la sécurité, en particulier, la ratification par le Liban de la convention sur la collaboration en cas de prise d'otages. Elle a rappelé que ces restrictions datant de 1987, réexaminées périodiquement, venaient à expiration le 31 juillet.

« Nous avons décidé de les laisser expirer », a-t-elle ajouté. Elle a fait valoir *« la réduction des menaces »* pour la sécurité au Liban depuis plusieurs années, en particulier au cours des six derniers mois. M. Hariri a accepté de dépêcher à Washington un émissaire chargé d'examiner avec les autorités américaines les moyens, en particulier juridiques, d'améliorer la collaboration.

LES RÉSERVES DE Mme ALBRIGHT

C'est après le détournement sur Beyrouth d'un appareil de la TWA en 1985 et une série d'enlèvements d'Américains que l'administration américaine avait, en 1987, interdit à ses ressortissants d'aller au Liban. Cette interdiction était renouvelée tous les six mois mais, à partir de 1995, elle a autorisé les Américains à se rendre au Liban avec une permission écrite du département d'Etat.

Mme Albright a néanmoins déconseillé fortement à ses compatriotes de se rendre au pays du Cèdre, même s'ils en ont désormais la possibilité légale. *« Je continue de penser que le Liban est un endroit dangereux »*, a-t-elle dit, précisant qu'elle se réservait le droit de remettre les restrictions en vigueur si *« le danger augmente »*. Elle a refusé de dire si elle avait reçu des assurances de la part de la Syrie, qui maintient des troupes au Liban, ou de l'Iran, que les Etats-Unis accusent de soutenir le groupe armé anti-israélien Hezbollah.

Le chef de la diplomatie libanaise, Farès Boueiz, a salué la décision américaine en relevant cependant qu'elle était *« tardive »*. Il a souhaité que les vols de la compagnie libanaise Middle East Airlines (MEA) vers les Etats-Unis reprennent prochainement et que le consulat américain à Beyrouth délivre à nouveau des visas aux Libanais.

La décision de Washington devrait avoir des répercussions économiques rapides et ramener des investisseurs américains, estiment les autorités libanaises. Pour le ministre de l'économie, Yassine Jaber, la mesure va permettre d'augmenter les exportations des Etats-Unis, déjà deuxième partenaire commercial du Liban. Jusqu'à présent, la majorité des contrats de reconstruction au Liban – un marché estimé à 18 milliards de dollars – sont enlevés par des sociétés européennes. – *(AFP.)*

■ **Cinq membres de l'Armée rouge japonaise** ont été condamnés, jeudi 31 juillet, par la justice libanaise à trois ans de prison chacun, pour entrée et résidence illégales au Liban. La Cour criminelle de Beyrouth a ordonné l'expulsion des cinq Japonais une fois qu'ils auront purgé leur peine qui court depuis leur arrestation le 15 février. Le verdict a été prononcé en leur absence. Leur avocat, Béchara Saad, a annoncé qu'il ferait appel du jugement dans les quinze jours. Les autorités japonaises avaient réclamé l'extradition des cinq *« terroristes »* pour les juger. Aucun traité d'extradition n'existe entre Beyrouth et Tokyo. – *(AFP.)*

Le Labour britannique perd une élection législative partielle

LONDRES. La première législative partielle depuis l'élection de Tony Blair, le 1er mai, a vu la victoire du candidat conservateur John Randall qui, dans le fief tory d'Uxbridge dans la banlieue de Londres, l'a emporté face à son adversaire travailliste avec 51 % des suffrages.

Pour les deux principaux partis, ce test était crucial : pour les tories, il s'agissait de prouver qu'avec un nouveau chef, William Hague, ils pouvaient se mobiliser après la déroute de John Major. Le Labour espérait, au contraire, la confirmation sur le terrain d'une popularité qui, à l'échelle nationale, ne cesse de s'amplifier. Le premier ministre conserve une solide majorité de 179 sièges aux Communes. Mais il s'agit d'un avertissement pour les stratèges du Labour qui avait « parachuté » un candidat inconnu. – *(Corresp.)*

Normalisation des relations entre l'Afrique du Sud et le Nigeria

JOHANNESBURG. Le président sud-africain, Nelson Mandela, a solennellement proclamé, jeudi 31 juillet, la fin de la guerre des mots avec le Nigéria, après deux ans de relations difficiles entre Pretoria et Abuja. A l'issue d'un entretien avec deux émissaires du président nigérian, M. Mandela a déclaré que les deux pays avaient des rapports *« très solides »*, et a ajouté que ses relations personnelles avec le général Sani Abacha, *« son frère »*, étaient *« cordiales et harmonieuses »*. *« Nous œuvrons ensemble à la résolution des problèmes du continent »*, a-t-il dit. Ce ton contraste totalement avec celui qu'il avait adopté lors du sommet du Commonwealth en 1995, lorsqu'il appelait en vain à un embargo international contre le Nigéria. Les relations entre M. Mandela et M. Abacha se sont normalisées à l'occasion des consultations sur l'ex-Zaïre. – *(AFP.)*

42 000 amendements au projet de réforme de la Constitution italienne

ROME. Le projet de réforme de la Constitution italienne, qui sera examiné par le Parlement à partir du 10 septembre, compte 42 000 amendements, a-t-on appris jeudi 31 juillet de source parlementaire. Le texte, résultat de cinq mois de discussions serrées et de compromis parfois laborieux entre L'Olivier (majorité, centre gauche) et le Pôle des Libertés (opposition, centre droit), prévoit notamment l'élection du président au suffrage universel pour six ans et d'instaurer en Italie un régime semi-présidentiel en partie inspirée de la constitution française.

Selon le calendrier prévu, le Parlement aura un mois à partir du 10 septembre pour examiner le texte puis, durant l'hiver 1998, la nouvelle Constitution sera soumise à un référendum. Parmi les 42 000 amendements, 30 000 portent la signature de la députée communiste Mara Malavenda et 3 500 du mouvement sécessionniste de la Ligue du Nord. – *(AFP.)*

AFRIQUE

BURUNDI : le gouvernement burundais conteste la personnalité désignée par l'ONU pour enquêter sur les violations des droits de l'homme, accusant Paulo Sergio Pinheiro d'avoir rédigé des rapports tronqués et partiaux. Le Burundi imite ainsi le Congo démocratique de M. Kabila, qui a refusé la mission de Roberto Garreton, rapporteur spécial sur les massacres de réfugiés rwandais. – *(Reuter.)*

■ **OUGANDA : huit personnes** ont été tuées et plus de quarante ont été blessées, dont huit grièvement, dans l'explosion de deux grenades, mercredi 30 juillet, dans un quartier périphérique de Kampala. Cette double attaque n'a pas été revendiquée. – *(AFP.)*

■ **BURUNDI : six condamnés à mort** ont été exécutés à Bujumbura pour des crimes liés à la guerre et aux massacres commis depuis la tentative de coup d'Etat d'octobre 1993. Parmi les détenus exécutés figurait l'ancien directeur du lycée de Kimbimba, condamné pour avoir fait brûler vifs plusieurs dizaines d'élèves tutsis. – *(AFP.)*

■ **NIGERIA : le Nigeria** est le pays perçu comme le plus corrompu au monde, suivi par la Bolivie, la Colombie et la Russie, selon le classement 1997, publié le jeudi 31 juillet, de l'organisation Transparency International (TI) regroupant une petite équipe d'experts qui établissent depuis 1995 un classement des pays en fonction du degré de corruption perçu par les hommes d'affaires et les experts en politique. Les pays du tiers monde arrivent en tête de liste, de même que la Russie. Le Danemark détient la palme du pays le moins corrompu. La France est vingtième, devant le Japon et le Costa-Rica. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le Sénat** a confirmé, jeudi 31 juillet, la nomination du banquier d'affaires new-yorkais, Felix Rohatyn, au poste d'ambassadeur des États-Unis à Paris. M. Rohatyn, soixante-huit ans, nommé par le président Bill Clinton, succède ainsi à Pamela Harriman, décédée le 5 février. – *(AFP.)*

■ **Le président** Bill Clinton a nommé, jeudi 31 juillet, le général d'aviation, Michael Ryan, à la tête de l'armée de l'air des Etats-Unis, en remplacement du général Ronald Fogleman, parti en retraite anticipée. Le général Fogleman était contre la décision, annoncée jeudi par M. Cohen de bloquer la promotion du général de l'armée de l'air Terryl Schwalier, sanctionné pour ne pas avoir pris des mesures propres à éviter l'attentat de Dahran en juin 1996, où 19 soldats américains avaient été tués. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **BIÉLORUSSIE : le président** biélorusse Alexandre Loukachenko a annulé une visite prévue, vendredi 1er août, dans la région russe de Kaliningrad, en raison des critiques de la Russie sur l'arrestation en Biélorussie de deux journalistes de la télévision russe, a indiqué, vendredi 1er août, la présidence bélarusse. Cette annulation vient envenimer la crise entre Moscou et Minsk qui a éclaté dimanche avec l'arrestation des deux journalistes de la télévision ORT à Minsk – *(AFP.)*

Ralentissement en douceur de l'économie américaine

WASHINGTON. Le produit intérieur brut américain (PIB) a progressé de 2,2 % en rythme annuel au deuxième trimestre, a annoncé le Département du commerce, jeudi 31 juillet. Ce résultat marque une nette inflexion par rapport à la croissance exceptionnellement vive de l'économie américaine du premier trimestre : +4,9 % en rythme annuel entre janvier et mars.

Ce ralentissement de la croissance s'explique par un fléchissement de la consommation. Il s'est accompagné, au deuxième trimestre d'une nouvelle modération de l'inflation (1,4 % en rythme annuel contre 2,4 % au premier trimestre, soit la hausse la plus faible depuis 1963). Jugés rassurants sur les marchés financiers, qui redoutent une surchauffe de l'économie américaine, et donc un regain d'inflation, les résultats du PIB ont cependant été accompagnés, jeudi, par la publication de l'indice de l'Association des directeurs d'achat de Chicago, selon qui l'activité dans le secteur manufacturier avait faibli, en juin, provoquant des tensions sur les prix. – *(AFP.)*

Le Serbe Milan Kovacevic comparaît devant les juges de La Haye

LA HAYE
de notre correspondant

« Je ne suis pas coupable et je remercie Dieu de me permettre de le prouver. » Que pouvait bien penser Milan Kovacevic en répondant aux questions du juge Ninian Stephen, devant lequel il a choisi de plaider non-coupable aux accusations de *« complicité de génocide »* ? Il y a trois semaines encore, cet anesthésiste de profession, directeur de l'hôpital de Prijedor, était un notable dans sa région ethniquement purifiée depuis 1992-1993. Mercredi 30 juillet, vingt jours exactement après son arrestation par les troupes d'élite britanniques dans son fief de Bosnie, cet homme qui avait fait fonction de maire dans ces années troubles, se retrouvait à la barre des accusé du Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie.

La première audience avait été retardée. Hospitalisé, Milan Kovacevic souffrait, selon son avocat, d'arythmie cardiaque et avait eu, récemment, deux attaques cardiaques. Devant la cour, cet homme de cinquante-six ans donnait plutôt l'impression d'un père tranquille un peu bourru, d'un paysan arraché à ses moissons : cheveux gris, moustache poivre et sel, l'œil sage derrière des épaisses lunettes, les mains aux doigts courts tenant un stylo pour anoter l'acte d'inculpation.

La lecture publique de ce document dessine un autre profil du personnage, qui ignorait avant son arrestation que son nom figurait sur la liste d'inculpations secrètes dressée par le TPI. Selon l'acte, confirmé le 13 mars, Kovacevic, dit *« Nico »*, était président du Comité exécutif de la municipalité de Prijedor en 1992 et 1993, années de la purification ethnique de la région par les forces bosno-serbes. Kovacevic était également membre de la cellule de crise de Prijedor. Selon l'accusation, *« Milan Kovacevic appartenait à la structure détenant le pouvoir dans la région, était* de jure *le second responsable hiérarchique »* et *« responsable des visites par la presse des camps de prisonniers »*. La région comptait trois camps : Omarska, Keraterm et Trnopolje, connus pour avoir abrité des civils musulmans et croates victimes de tortures, de viols et de tueries. *« Des centaines de détenus, dont les identités sont connues ou inconnues, n'ont pas survécu »* à leur passage à Omarska et à Keraterm, affirme l'acte d'accusation. Reconnu coupable de nombreuses exactions dans ces mêmes camps, le Serbe Dusko Tadic vient d'être condamné à vingt années de réclusion par le TPI.

Les pouvoirs hiérarchiques de *« Nico »* constituent le fondement des actes qui lui sont reprochés, ainsi qu'à son ancien coïnculpé, Simo Drljaca, chef de la police de Prijedor, abattu par les forces de la SFOR alors qu'il résistait à son arrestation. Pour avoir été l'un des dirigeants de la région de Prijedor, vidée par la force de ses habitants musulmans et croates, pour avoir cautionné les atrocités commises dans les camps de prisonniers, pour ces actes, mais aussi *« pour ses omissions »* – ne pas avoir empêché les exactions –, Milan Kovacevic est le premier détenu du TPI accusé de *« complicité de génocide »*.

Alain Franco

La Finlande remplira tous les critères de Maastricht pour participer à l'UEM

Le déficit budgétaire devrait être ramené à 1,4 % du PIB en 1997

Après avoir connu une crise économique sans précédent, qui s'est traduite notamment par une chute de 12 % du revenu national entre 1991 et 1993, la Finlande a remonté peu à peu la pente. La politique d'austérité menée par le gouvernement de coalition dirigé par le social-démocrate Paavo Lipponen a porté ses fruits. Seule ombre au tableau : le chômage, qui touche 15,5 % de la population active.

HELSINKI
de notre envoyé spécial



La nouvelle a provoqué un léger embarras à Helsinki. Lundi 28 juillet, les Finlandais ont appris, par l'intermédiaire du quotidien britannique *Financial Times*, que leur pays avait enregistré en 1996 un déficit budgétaire plus important qu'annoncé officiellement au printemps. A cause d'une *« erreur »* dans les statistiques, ce déficit avait été chiffré à 2,6 % du produit intérieur brut, alors qu'il atteindrait en réalité 3,1 %. Un demi-point de différence, c'est beaucoup, surtout lorsque cette méprise fait perdre à la Finlande son rang de pays ayant respecté, dès 1996, le critère de Maastricht sur le déficit public (3 % du PIB), primordial en vue de la qualification pour l'Union économique et monétaire (UEM).

Une fois l'effet de surprise passé, les responsables finlandais se sont toutefois vite ressaisis. Le ministre de l'économie, Sauli Niinistö, a affirmé haut et fort que le gouvernement n'avait de toute façon pas l'intention de réviser ses estimations pour l'année en cours. Après avoir revu sa copie à la lumière des derniers événements, le ministère des finances a réitéré ses précédentes prévisions : le déficit budgétaire sera ramené à 1,4 % du PIB en 1997. *« C'est une prévision assortie d'une marge d'erreur, mais nous sommes certains, même dans le pire des cas, de rester en-deçà de la barre des 3 % »*, a assuré le sous-secrétaire d'Etat Raimo Sailas. En écho, le commissaire européen en charge des questions monétaires, le Français Yves Thibault de Silguy, s'est dit persuadé que les efforts finlandais seront couronnés de succès.

Si cet incident s'est révélé embarrassant pour le gouvernement et l'Office central des statistiques, à l'origine du cafouillage, il n'apparaît pas de nature à remettre en cause la capacité de la Finlande à faire partie des premiers Etats membres de l'UEM dès janvier 1999. Sauf découverte, peu probable, de nouvelles erreurs concernant les autres critères de Maastricht, le pays nordique satisfait à ces derniers, que ce soit pour la dette publique (58,8 % en 1996), l'inflation (une des plus faibles d'Europe : 0,9 % en 1996), les taux d'intérêt ou la stabilité monétaire. Tout plaide, en fait, en faveur d'une qualification d'Helsinki lorsque les dirigeants européens détermineront, au printemps 1998, la liste des premiers participants à la monnaie unique.

VASTE PLAN D'AUSTÉRITÉ

Cette performance est le fruit d'un vaste plan d'austérité mis en place par le gouvernement de centre droit d'Esko Aho (1991-1995) et approfondi par l'équipe dirigeante actuelle, dirigée par le social-démocrate Paavo Lipponen. Et pourtant la Finlande partait de très loin. Il y a six ans, elle fut frappée de plein fouet par une profonde récession. Surchauffe de l'économie à la fin des années 80, écroulement de l'URSS voisine, son principal partenaire commercial d'alors, suivis d'une grave crise bancaire et de la dévaluation de 12,3 % du markka puis de son flottement : tout concourut alors à faire de l'économie finlandaise l'une des plus sinistrées du monde occidental. A titre d'exemples, la croissance chuta de 12 % et les investissements de 57 % entre 1991 et 1993. Le chômage grimpa jusqu'à près de 20 % de la population active (avant de redescendre à environ 15,5 % aujourd'hui).

Pour s'en sortir, la classe politique dans son ensemble, avec l'assentiment de la population, s'accorda sur la nécessité impérative d'assainir la situation, au prix d'importants sacrifices. UEM ou pas, il fallait en passer par là. Ce n'est qu'il y a deux ans, alors que le pays adhérait à l'Union européenne, que la croissance retrouva son niveau de 1990. Après un taux de 3,2 % en 1996, le gouvernement a tablé sur 4,6 % cette année et 4 % l'an prochain. Les banques finirent par sortir du rouge en 1996, après une restructuration drastique : les trois principaux établissements contrôlent désormais 90 % du marché intérieur. *« La crise a eu cela de positif que nous avons dû effectuer des réformes auxquelles d'autres pays n'ont pas encore été confrontées »*, estime le directeur général de la Fédération des banques, Matti Sipila. *« L'Union monétaire*, dit-il, *serait sans doute plus impopulaire ici si nous n'avions pas déjà réalisé ces mesures. »*

Car l'UEM n'est pas à proprement parler populaire chez les Finlandais, en dépit des efforts du premier ministre, qui s'est fait l'avocat infatigable du projet. D'après différents sondages, une légère majorité de l'opinion y est même défavorable. *« Il n'existe pas de fort courant opposé à la monnaie unique*, rétorque le ministre des affaires européennes, Ole Norrback, *mais beaucoup de gens demeurent indécis. »* Difficile pour eux de prévoir avec exactitude les implications et les conséquences de l'entrée en scène de l'euro.

CONCURRENCE SUÉDOISE

Le fait que la Suède voisine ait rejoint la Grande-Bretagne et le Danemark dans le camp des abstentionnistes de l'UEM « première vague » a également jeté un certain trouble. La crainte existe de voir les entreprises suédoises tailler des croupières à leurs traditionnelles rivales finlandaises grâce à une monnaie moins forte. M. Lipponen doit par ailleurs composer, au sein de son gouvernement de coalition droite-gauche, avec des alliés divisés sur l'UEM (l'Alliance de gauche) ou plus franchement opposés (les Verts). Mais ce que redoute plus que tout le premier ministre, c'est une Union monétaire faible, qu'il aurait plus de mal à « vendre » à ses troupes et à l'opinion publique.

Le chef du groupe parlementaire social-démocrate, Erkki Tuomioja, peu favorable à l'euro, a souligné récemment l'inanité de l'adhésion à une UEM instable, alors que la Finlande est *« parvenue, au prix d'une politique sans concession, à retrouver stabilité et crédibilité »*. Reste qu'à l'heure actuelle, le chef du gouvernement semble tout à fait en mesure de faire voter par le Parlement, au printemps 1998, la participation du pays à la monnaie unique.

Benoît Peltier

Les confidences du « tireur » de Saint-Jacques de Compostelle

SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE (Espagne)
de notre envoyée spéciale

Pas de panique ! Armando aime trop son métier pour lui dire adieu si facilement. Seulement Armando a déjà soixante-cinq ans, l'âge de la retraite, et un jour viendra où le *« tiravoleiro mayor »* de la cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle va se retirer. Et ce jour là, vraiment, ce sera la panique. *« Tiravoleiro Mayor »* ? C'est le « tireur en chef », un rôle essentiel dans les grandes cérémonies religieuses qui, depuis le Moyen Age, ont rythmé l'irrépressible élan de millions de pèlerins, parvenus au terme du « Chemin de Saint-Jacques » pour vénérer les reliques du saint.

La tradition remonte au moins au XIVe siècle. Vers la fin de la messe, huit hommes, revêtus d'une mante rouge sombre qui évoque les pèlerines du *« camino »*, les *« tiravoleiros »*, munis de cordes, actionnent en cadence un gigantesque encensoir qui s'envole vers la voûte, vomissant des nuages d'encens. L'idée était, à l'époque, de donner un tour solennel à la messe mais aussi d'assainir l'atmosphère de la sueur de milliers de pèlerins, priant quasiment nuit et jour dans la cathédrale.

L'effet est garanti. Il y a encore des gens saisis de terreur en voyant passer ce bolide de 54 kilos, le *« botafumeiro »* (« celui qui jette de la fumée ») qui atteint 70 kilomètres à l'heure et « grimpe » jusqu'à 50 mètres de haut. Telle cette dame imposante qui est tombée à la renverse sur son banc en criant *« Dios mios ! »*. Il en est d'autres aussi qui applaudissent comme à guignol. Surtout depuis que, mêlé à la foule toujours fervente du pèlerinage, se sont immiscées des cohortes de touristes qui transforment hélas les grand-messes de Saint-Jacques en foires d'empoigne. Agrippés à la moindre colonne, ils attendent le passage du *« botafumeiro »* pour faire « la » photo des vacances.

« ULTIMA ! »

Le travail des *« tiravoleiros »* demande donc du doigté. Un seul écart, un seul déséquilibre et c'est la catastrophe, l'encensoir peut défoncer le vitrail, estourbir une douzaine de personnes ou tout simplement libérer ses cendres brûlantes sur la foule. Surtout en fin de course, lorsque, mû par son seul poids, il échappe à tout contrôle. C'est là qu'Armando, qui a déjà donné la première impulsion et ordonné la dernière, intervient d'un cri autoritaire : *« Ultima ! »*. C'est presque une mise à mort. Par un saut rapide de côté, le même depuis quarante-neuf ans, ce petit homme saisit au corps à corps la bête écumante et la maîtrise en tordant ses deux chaînettes de sécurité, comme autant de cornes menaçantes. Et voilà !

Seulement, Armando vieillit. L'œil malicieux est toujours aussi vif, le réflexe prompt et la main sûre, mais demain ? Armando n'a trouvé personne à former pour le remplacer. Dans un coin du cloître, près de son engin pacifié qu'il nourrit amoureusement de braises de bois de chêne, il confie les aléas du métier : ni dimanches ni fêtes, deux jours de vacances au mieux. Surtout depuis que les groupes de touristes qui font dire une messe peuvent « commander » le *« botafumeiro »*, pour 30 000 pesetas (1 200 francs). Ajoutez à cela un recyclage constant (*« On s'entraîne la nuit quand la cathédrale est vide »*) et une conscience professionnelle qui lui interdit d'être malade. Et sa femme, Mercedes, que dit-elle ? *« J'étais apprenti-tireur à dix-huit ans et marié à vingt-cinq. La pauvrette s'est fait une raison. »* On aurait pu « ouvrir » le poste à un non-Galicien ou, plus audacieux, à une femme : *« Vous n'y pensez pas, ce serait double spectacle ! »*, dit-il en riant, lui qui désapprouve déjà cette kermesse touristique qui dénature tout.

Les pèlerins appuient leur main sur la colonne de Jéssé (cette sorte « d'arbre généalogique » du Christ), pour réaffirmer leur foi, avant de se frapper trois fois la tête au dos de la colonne sur la statue de Maître Mateo, génial architecte de la cathédrale, pour s'approprier son intelligence. Mais certains touristes mélangent tout et se frottent consciencieusement le front sur la tête de monstre humain au pied de la colonne !

Alors, une dynastie de « tireurs » ? Même pas. L'un de ses fils, Armando junior, étudie la finance ; l'autre, Julio, « tire » bien dans l'équipe depuis cinq ans mais ne veut pas devenir « chef » : trop d'esclavage. Alors, Armando continue. Et lui qui n'est jamais sorti de Galice aimerait bien voyager, sans être rivé à cet encensoir, fût-il historique, puisqu'il date de 1851. Certains disent qu'il en existait un, auparavant, du XVe siècle, mais que Napoléon, qui a bon dos en Espagne, l'a emporté. Heureusement, il y a aussi les beaux souvenirs. Lorsque le roi lui déclare : *« Armando, chaque fois que je te vois faire, ça me plaît davantage »*. Ou bien le pape, qui s'est dit *« enchanté »*. Et puis les milliers de photos avec les admirateurs anonymes. Le seul qui ne l'a pas félicité, c'était le « généralissime » Franco : *« Celui là*, dit Armando, *il se mettait sous un dais pour regarder. Je voyais bien que ça lui plaisait, mais il était de ceux qui agissaient, il ne causait pas... »*

Marie-Claude Decamps

Les journalistes sont victimes de violences croissantes au Mexique

MEXICO
de notre correspondant régional

La Colombie, le Guatemala et le Mexique ont été l'objet d'un procès symbolique, jeudi 31 juillet à Guatemala City, au cours de la première journée de la réunion de la Société interaméricaine de presse (SIP), qui s'est penchée sur les dossiers de six journalistes assassinés entre 1980 et 1993 – deux par pays –, sans que les autorités respectives aient pris les mesures nécessaires pour en punir les auteurs. Un « comité des sages », formé d'une quarantaine de personnalités, dont la Guatémaltèque Rigoberta Menchu, l'ancien chef de l'Etat colombien Belisario Betancourt et l'ex-présidente nicaraguayenne Violeta Chamorro ont entendu une série de témoignages qui leur permettront de se prononcer sur ces meurtres impunis et d'exiger l'ouverture de nouvelles enquêtes.

En choisissant de se réunir au Guatemala, qui a mis fin, en décembre, à une interminable guerre civile et à une sanglante répression contre la presse, les organisateurs et les associations invitées, dont Reporters sans frontières (RSF), confirment que ce pays est sur la bonne voie en matière de respect des droits de l'homme depuis le rétablissement progressif de la démocratie à partir de 1985. Deux des six cas de journalistes assassinés soumis au « comité des sages » sont certes guatémaltèques – Irma Flaquer, disparue depuis 1980, et Jorge Carpio, abattu en 1993 –, mais, à la différence de la Colombie et du Mexique, la situation tend plutôt vers l'amélioration.

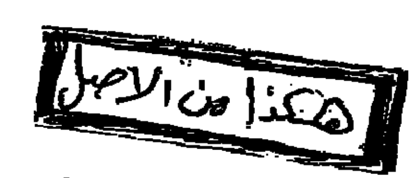
TROP CURIEUX

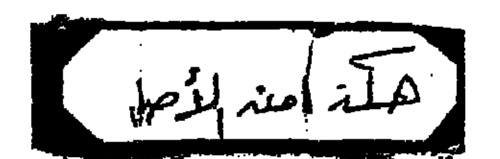
Le cas du Mexique est, en revanche, beaucoup plus préoccupant. La SIP, qui rassemble les directeurs de journaux du continent américain, a retenu les dossiers d'Hector Felix Miranda et de Victor Oropeza, deux journalistes mexicains assassinés en 1988 et 1993. Depuis, la liste s'est allongée et, au cours des deux derniers mois, trois autres noms s'y sont ajoutés : le 22 mai, le directeur de l'hebdomadaire *Siete Dias*, dans l'Etat du Guerrero, Jesus Bueno ; le 2 juin, Leonicio Pintor, également dans le Guerrero ; et, le 15 juillet, le directeur de *La Prensa*, Benjamin Flores, était assassiné dans la rue à San Luis Rio Colorado, dans l'Etat de Sonora, frontalier avec les Etats-Unis.

« Nous sommes plus particulièrement préoccupés par la montée de la violence au Mexique, nous a déclaré le président de Reporters sans frontières, Robert Ménard. *Il semble que les crimes les plus récents soient attribuables aux cartels de la drogue, qui éliminent les journalistes trop curieux, comme en Colombie. Les « narcos » mexicains sont devenus plus puissants que les Colombiens. »* Le représentant de RSF, qui assiste aux travaux de la SIP à Guatemala, estime que la violence est peut-être aussi liée à l'affaiblissement de la formation au pouvoir depuis 1929, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI). *« Ne pouvant plus gérer ses relations avec la presse par la corruption, le PRI a désormais recours à la violence*, ajoute-t-il. *On note cependant que l'impunité a tendance à baisser, et les résultats des élections du 6 juillet, favorables à l'opposition, devraient contribuer à améliorer la situation. »*

Quoi qu'il en soit, seul le président mexicain, Ernesto Zedillo, a décliné l'invitation de la SIP à assister à la réunion du Guatemala. Alvaro Arzu, pour le Guatemala, et Ernesto Samper, pour la Colombie, participent aux travaux. Plusieurs témoignages bouleversants ont été apportés, comme celui de Luis Gabriel Cano, sur l'assassinat de son frère Guillermo, un journaliste colombien, en 1986, ou celui de Violeta Chamorro sur l'assassinat de son mari, en 1978 – qui allait précipiter la chute de la dictature des Somoza –, ou encore celui de la soeur d'Irma Flaquer, la journaliste guatémaltèque dont le corps n'a jamais été retrouvé.

Bertrand de la Grange





Les journalistes sont victimes de violences croissantes au Mexique

PLURIEL Comme la majorité parlementaire, le gouvernement est composé de représentants de tous les partis de gauche. Lors des réunions de ministres, Lionel Jospin souhaite que chacun s'exprime librement. Cela lui permet de « gouverner au centre », y compris entre ses « *amis* » socialistes et ses alliés du Parti communiste, des Verts ou du Mouvement des citoyens. ● LES COMMUNISTES n'ont pas fait entendre leur voix après le sommet d'Amsterdam, contrairement à Jean-Pierre Chevènement. Anicet Le Pors, qui était un des quatres représentants du PCF dans le gouvernement d'union de la gauche de Pierre Mauroy, le regrette. ● MICHEL CRÉPEAU, qui préside le groupe de l'Assemblée nationale réunissant radicaux-socialistes, Verts et chevènementistes, est critiqué par les élus de ces deux dernières formations. Ils lui reprochent son manque de fermeté face aux socialistes.

Lionel Jospin favorise le débat entre ses ministres

Comme il le faisait à la tête du PS, le chef du gouvernement laisse toutes les opinions s'exprimer, avant d'arbitrer. Les alliés des socialistes conservent ainsi une liberté dont Jean-Pierre Chevènement profite largement

CE 18 JUIN, comme tous les mercredis, les ministres tiennent conseil sous la présidence du chef de l'Etat. Hubert Védrine et Dominique Strauss-Kahn rendent compte du sommet européen d'Amsterdam. Ils ont à peine terminé que, devant Jacques Chirac, Jean-Pierre Chevènement prend la parole pour rappeler son hostilité au pacte de stabilité et demander au secrétaire général du gouvernement de consigner son intervention dans le compte-rendu du conseil, « *pour les historiens* ». Pendant que le ministre de l'intérieur parle, le ministre de l'économie fait passer un petit mot à Lionel Jospin : « *Je suppose que tu ne veux pas que j'intervienne ?* » « *Si* », répond, par la même voie, le premier ministre. Le discours de la méthode jospinienne vaut pour l'Elysée comme pour la Rue de Solférino : surtout, laisser s'installer le débat et s'exprimer les oppositions.

Le conseil des ministres, chaque mercredi, n'est pas le lieu naturel de l'expression de ces différences. Mais les réunions de ministres, le jeudi, les déjeuners, dont Lionel Jospin a décidé de modifier le plan de table, pour favoriser les échanges, donnent les premiers indices de la manière dont le premier ministre entend mener son gouvernement « pluriel ». Favoriser le travail interministériel, encourager les relations de ministre à ministre, économiser les arbitrages de Matignon : il faut souder les familles de la gauche non socialiste engagées dans la coalition.

Le choix des ministres témoigne de cette volonté. Parti communiste, Parti radical-socialiste (PRS), Verts, Mouvement des citoyens (MDC) : Lionel Jospin a tenu à ce que chacune de ces formations s'engage au plus haut niveau. Dominique Voynet, réticente, a dû céder à ses injonctions. Dans un petit parti au fonctionnement présidentiel, Jean-Pierre Chevènement, que Lionel Jospin estime, s'est imposé d'évidence. Il aurait aussi souhaité que Robert Hue participe au gouvernement, mais le secrétaire national du PCF – qui assure qu'il ne le souhaitait pas « *dans l'immédiat* », sans l'exclure « *pour la suite* » – est mis en examen dans l'affaire du financement du PCF. Son parti est toutefois représenté par deux secrétaires nationaux – Marie-George Buffet et Jean-Claude Gayssot –, alors que trois autres de leurs prédécesseurs de 1981 n'étaient pas même au bureau politique.

« *Nous sommes des chefs de bande au milieu des ministres : même si la bande de l'un ou de l'autre n'est pas très grosse, nous sommes favorisés* », explique un de ces ministres « pluriels ». « *Je crois que Lionel Jospin a compris qu'il ne s'achetait pas le silence de nos partis par la participation* », commente un autre. Sur les dossiers environnementaux ou autoroutiers, par exemple, les Verts restent très « *raides* », selon l'expression de Philippe Boursier, l'un des quatre porte-parole du mouvement. Dominique Voynet en a fait elle-même les frais : le 14 juillet, dans une lettre ouverte, Didier Anger, un Vert « *historique* », partisan de l'alliance électorale avec le PS, a écrit, avec les militants de la Manche, que « *le ministère de l'environnement ment*[ait] *monumentalement* » lorsque la ministre avait assuré qu'aucune radioactivité n'était décelable à 50 mètres de l'usine de la Hague...

A Calais, lors de l'université d'été des Verts, fin août, Dominique Voynet est bien décidée à souligner l'importance du passage aux trente-cinq heures. Les arbitrages budgétaires et, surtout, le rendez-vous européen de mars 1998, où l'on connaîtra les pays qui pourront accéder à l'euro, pourraient aussi être l'occasion, pour la gauche antimaastrichtienne, de « *marquer sa différence* ». Pour le moment, Jean-Claude Gayssot n'a pas craint d'approuver le respect du critère des 3 % de déficit budgétaire : « *Ce que vient de dire Lionel me convient, c'est comme ça que nous voyons les choses* », a-t-il expliqué à l'occasion d'une des rencontres ministérielles. Mais le premier ministre entend chaque jeudi ou presque Jean-Pierre Chevènement fustiger, en détachant les syllabes, « *Maastricht* », « *Tietmeyer* » ou la « *Bundesbank* ».

Recherche en paternité

Mais d'où vient donc l'expression de « majorité plurielle » ? Pas de la gauche socialiste, qui rêvait d'une coalition de ce type, mais parlait de « *gouvernement rose-rouge-vert* » et exigeait un « *contrat de gouvernement* ». Pas du PS, reconnaît aussi Jean-Christophe Cambadélis, l'un des promoteurs des assises de la transformation sociale. « *C'est nous* », dit Robert Hue, qui se souvient d'avoir employé le mot lors des premiers « forums » du PCF, en janvier 1996, en partant en guerre contre l'« *hégémonisme* » du PS et pour imposer une « *union nouvelle à gauche* ». La paternité, en réalité, est double. C'est en effet l'opposition à Antoine Waechter, dite « verte plurielle », qui en 1992, à Saint-Brieuc a la première utilisé le mot, rappelle Yves Cochet. Avant de le reprendre pour qualifier cette coalition gouvernementale qu'ils appelaient de leurs vœux...

SUSCITER LE DÉBAT

« *Ce n'est plus la guerre du Golfe : tout le monde se tient par la barbichette* », juge un proche du ministre de l'intérieur. « *Nous formons à peine un réseau, comme le sont les femmes au conseil des ministres* », estime Dominique Voynet. Les ministres communistes eux-mêmes ne se réunissent plus entre eux la veille du conseil, comme en 1981. Et si Dominique Voynet, Jean-Michel Baylet et Robert Hue ont accepté au mois de juin l'invitation à dîner de Jean-Pierre Chevènement, place Beauvau, c'était, assurent les participants, simplement pour « *régler les problèmes du groupe RCV* [Radical Citoyen Vert] ».

Le premier ministre veille au grain. Arrêt de Superphénix, création de 20 000 emplois à la SNCF, aide aux associations de Vitrolles : les ministres « pluriels » ne sont pas à plaindre. Quand, pour le rapport sur l'immigration, Martine Aubry proposait Michel Wieviorka, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, qui invitait récemment le PS à ne pas « *adoper des attitudes qui rappellent le temps du programme commun* » (*le Monde* du 13 mai 1997), le premier ministre a préféré la nomination de Patrick Weil, un ancien membre du Ceres, apprécié de Jean-Pierre Chevènement. Lors de leurs réunions, le premier ministre ne dédaigne pas non plus d'opposer à certains des ministres socialistes, que les militants communistes, verts ou citoyens qualifient volontiers de « *droitiers* » – Dominique Strauss-Kahn, Martine Aubry –, les réflexions de ses ministres « pluriels » : ce fut le cas lors de la préparation de la présentation des résultats de l'audit.

« *Plus Lionel Jospin fait parler des gens qui ont des avis contrastés, plus il pourra jouer la synthèse* », commente le député Vert Yves Cochet. « *Lionel Jospin gère son gouvernement pluriel exactement comme il a géré les courants au PS* », renchérit Jean-Christophe Cambadélis, le secrétaire national aux relations extérieures et aux fédérations, qui salue cette habileté. Et de lâcher : « *C'est un peu comme s'il réunissait toutes les semaines un grand parti de gauche qui aurait des courants.* » Fédération des gauches ? L'homme des rapports avec les alliés du PS en rêve...

Ar. Ch.

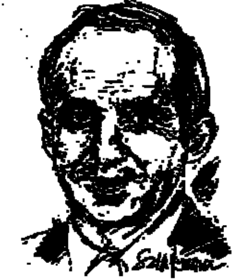
Anicet Le Pors, ancien ministre du gouvernement Mauroy

« Il n'y a pas de contre-pouvoir communiste »

« Ministre de la fonction publique et des réformes administratives entre 1981 et 1984, vous étiez un des quatre représentants du PCF dans le gouvernement d'union de la gauche de Pierre Mauroy. En quoi l'actuelle participation des ministres communistes diffère-t-elle de celle de cette époque ?

– La première différence, c'est que la pression des Etats-Unis et de l'Union soviétique était à l'époque très forte. N'oublions pas qu'il s'agissait des années Thatcher et Reagan, que les partis communistes étaient au pouvoir dans le bloc de l'Est : le choix intervenait à contre-courant. Aujourd'hui, la pression internationale a changé de nature : mondialisation et réalisation de l'euro.

» La tension entre le PS et le PCF était également très vive, à cause de l'échec de l'actualisation du programme commun. Communistes et socialistes se retrouvent en revanche aujourd'hui dans un pragmatisme de gauche qui réduit les conflits – mais aussi, en contrepartie, la vigueur du débat politique. En outre, si les positions électorales du PCF étaient alors beaucoup plus fortes, le parti venait de connaître un échec retentissant : de 20,7 %, aux élections législatives de 1978, il passe à 15,5 % à la présidentielle. En juin 1997, les communistes ne représentent plus que 10 % du corps électoral, mais ils ont réussi à consolider leurs positions.


ANICET LE PORS

– Pensez-vous que le Parti communiste, que vous avez quitté, soit en meilleure position pour faire entendre sa voix ?

– Non, malgré les apparences. Je me souviens, par exemple, de la réunion des ministres de Rambouillet, où nous avions débattu du champ et de la nature des nationalisations. Devaient-elles être « *financières* », ou « *franches* » ? C'est la position du PC qui l'avait emporté. En juin 1997, au sommet d'Amsterdam, il n'y pas eu de contre-pouvoir communiste.

» Le PCF parle de « *rencontres citoyennes* » et d'« *espaces citoyens* », mais quel est leur contenu ? S'en remettre à la citoyenneté sans travailler cette notion, c'est une démission pour un parti qui se veut révolutionnaire, et l'irénisme qui enveloppe la démarche de Robert Hue ne doit pas masquer cette réalité. Les communistes sont au gouvernement, mais ils pèsent peu sur le débat d'idées. Déjà amoindri dans ses fameuses fonctions « *tribunitienne* » et « *consulaire* », le PCF n'a plus de fonction théoricienne. Qui réfléchit aujourd'hui au Parti communiste sur la propriété sociale, l'intégration, la laïcité, les droits individuels et les libertés publiques, les stratégies industrielles et financières, les institutions ?

– Après le 29e Congrès, en janvier, M. Hue a réitéré sa volonté de constituer une « *force communiste* » plus large que le parti. Vous avez proposé vos services. Apparemment, Robert Hue n'a pas donné suite...

– Le Parti communiste n'a pas la force de telles audaces. Il n'est pas revenu sur son passé de manière conséquente, et n'a donc pu exorciser son échec. La réhabilitation de Maurice Kriegel-Valrimont est un acte positif, mais il s'agit d'un passé lointain. Robert Hue fait l'autocritique du PCF en frappant sur la poitrine de Maurice Thorez.

– Vous avez joué le rôle d'intermédiaire dans la constitution des cabinets de ministres communistes. La présence en leur sein de non-communistes est-elle l'indice que ce parti a été vidé de ses forces intellectuelles ?

– Je crois que Robert Hue ne souhaitait pas de cabinets monocolores. Mais c'est vrai que le vivier est beaucoup moins large qu'auparavant. »

Propos recueillis par Ariane Chemin

Sondage Sofres : M. Chirac en hausse, M. Jospin en baisse

LA COTE de confiance de Jacques Chirac gagne un point par rapport au mois dernier tandis que celle de Lionel Jospin est en baisse de quatre points, mais reste largement positive selon le baromètre *SOFRES/Figaro Magazine* à paraître samedi 2 août dans l'hebdomadaire. Selon ce sondage, 62 % des Français font « *confiance à Lionel Jospin pour résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement* ». 35 % (+ 4) au contraire ne font pas confiance au premier ministre et 3 % ne se prononcent pas. 47 % des personnes interrogées accordent leur confiance au président de la République, mais 51 % la lui refusent. Depuis la dissolution de l'Assemblée nationale, le chef de l'Etat a récupéré neuf points de confiance. Ce sondage a été réalisé, du 23 au 25 juillet, auprès d'un échantillon national de mille personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus, selon la méthode des quotas.

DÉPÊCHES

■ **SÉCU : les dépenses des médecins libéraux** au cours du premier semestre ont été « *sous-estimées de quelques centaines de millions de francs* », en raison d'un « *problème informatique* », a indiqué, jeudi 31 juillet, la Caisse nationale d'assurance maladie, qui entend publier « *dans les prochains jours* » des données « *rectifiées* ». La marge « *confortable* » dont semblaient disposer les médecins libéraux pour respecter leur objectif de dépenses se trouve « *réduite de façon significative* », a-t-elle reconnu.

■ **SYNDICATS : la CFTC a estimé, jeudi 31 juillet, que la hausse de 0,6 %** du chômage, en juin, « *rappelle l'urgence de prendre des mesures pour l'emploi* ». Pour FO, cette aggravation « *confirme la nécessité de modifier la politique économique* ». La confédération considère que le projet de budget 1998 et la conférence nationale sur l'emploi seront « *déterminants* ».

A l'Assemblée, Chevènementistes et Verts souhaitent une plus grande autonomie

« **PLURIEL** » au sein d'une majorité plurielle, le nouveau groupe Radical, Citoyen et Vert (RCV), créé à l'Assemblée nationale en ce début de législature, fait l'expérience de la diversité. Pour le meilleur et pour le pire. Au lendemain du second tour des élections législatives, début juin, tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Les électeurs ayant eu le bon goût de donner la victoire à la gauche sans offrir de majorité absolue au Parti socialiste, l'heure des « composantes » avait sonné. Chacune d'entre elles faisait ses comptes, qui n'étaient pas si mauvais. Entamées avant le second tour, les négociations en vue de la constitution d'un groupe autonome à l'Assemblée nationale aboutissaient rapidement à la naissance du RCV.

Chacun des trois partenaires, auxquels se sont joints trois élus du Parti communiste réunionnais et deux députés divers gauche, a pris soin de ménager sa propre identité. Ainsi le RCV, dans sa déclaration politique, souligne qu'il regroupe des « *députés agissant sous leur responsabilité personnelle et n'acceptant d'autres directives que celle de leur conscience* », même s'il précise que ceux-ci « *se situent clairement dans le camp de la gauche ou des écologistes de progrès et se rassemblent autour des valeurs de la République.* » Les avantages dus à l'existence d'un groupe – moyens matériels, temps de parole – étant acquis, restait le plus difficile : la mise en musique. Le pilotage de cette fragile embarcation nécessite en effet un certain doigté. Désigné président au sein du PRS – majoritaire dans le groupe –, Michel Crépeau est loin, aujourd'hui, de faire l'unanimité.

MÉFIANCES

Les premières anicroches ont eu lieu début juin, lors de la répartition des postes au Palais-Bourbon. Le PRS ayant la présidence du groupe RCV, les Verts ont obtenu une des six vice-présidences de l'Assemblée, confiée à Yves Cochet (Val-d'Oise). Grand perdant de l'affaire, le MDC a vu lui échapper la présidence de la commission des lois. Cet échec a renforcé la méfiance des chevènementistes à l'égard de Michel Crépeau, soupçonné d'être trop lié au groupe socialiste pour pouvoir réellement peser lors des négociations et des débats au sein de la majorité. Rassurante pour le PS, qui avait vu d'un mauvais oeil la constitution du RCV, l'action du maire de La Rochelle allait dès lors être observée à la loupe par les membres de son groupe.

L'affaire s'est envenimée lorsque le RCV a décidé, en rétorsion à l'échec de son candidat à la commission des lois, de présenter un candidat au perchoir contre Laurent Fabius. Candidat naturel, M. Crépeau a rapidement décliné l'invitation, en faisant valoir que son passé d'ancien ministre de M. Fabius lui interdisait d'affronter de la sorte le député de Seine-Maritime, « *c'est une question de moralité* » expliquait-il, obligeant ses amis à promouvoir dans la précipitation la candidature du député Vert du Nord Guy Hascoët. « *Lorsqu'on est allé voir Fabius, Crépeau s'excusait presque de lui annoncer cela. Hascoët et moi, on était verts...* », raconte Georges Sarre (MDC, Paris).

Quelques jours plus tard, l'organisation du débat de politique générale a suscité de nouveaux tiraillements. Le RCV souhaitait que le temps de parole du groupe, en réponse au premier ministre, soit divisé en trois – un tiers pour chaque composante. La conférence des présidents ayant refusé qu'il en soit ainsi, Verts et MDC ont dû se résoudre à écouter sagement, depuis leur banc, les envolées lyriques de M. Crépeau, lancées du haut de la tribune dans un style très personnel.

Au PS, on compte les points en faisant mine de regretter les difficultés dans lesquelles est plongé « *l'ami* » Crépeau. Au gouvernement, on se plaît à souligner que le RCV n'a décidément « *pas de vocation politique* ». Pour l'heure, le calcul est juste. Mais à moyen terme, le réveil pourrait être plus douloureux pour le principal parti de la majorité. Si le MDC et les Verts se contentent, aujourd'hui, de réclamer auprès de Jean-Michel Baylet, président du PRS, la désignation d'un autre président radical-socialiste pour le RCV, ces deux formations pourraient envisager, si aucune décision n'était prise à la rentrée, de prendre le large, voire – avec quelques renforts supplémentaires – de créer leur propre groupe.

UNE AFFAIRE DE TEMPÉRAMENTS

En attendant, Michel Crépeau qui se défend de toute allégeance envers le PS s'indigne : « *On me reproche d'être trop proche du PS alors que Jean-Pierre Chevènement est au gouvernement* ». Selon lui, ces « tiraillements » sont surtout affaire de tempéraments et désigne le MDC comme le fauteur de trouble. « *Les Verts sont finalement comme les radicaux-socialistes, plutot individualistes. C'est plus difficile avec le MDC* ». « *Ils sont plus organisés*, ajoute t-il, *et maintenant ils veulent bouffer du socialiste tous les matins* ». Le président du groupe RVC, en tout cas, se dit prêt, pour calmer les choses, à laisser sa place d'orateur principal lorsque le débat parlementaire le commandera.

Jean-Baptiste de Montvalon

Le Monde INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux



LA RÉGION BRETAGNE - RECRUTE

pour sa Direction du Développement Economique et de la Recherche

CHEF DU SERVICE DE LA PECHE ET DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES LIÉES À LA MER

CADRE DE CATÉGORIE A

Sous l'autorité directe du directeur du développement économique et de la recherche, vous êtes intégré dans une direction composée de cinq services orientés vers les PME-PMI, la recherche, le développement, l'agriculture et les activités marines et assurez les missions suivantes :

• gestion et animation des interventions économiques de la collectivité pour le secteur de la pêche, des activités marines et plus généralement des activités économiques liées à la mer,

• relation avec les organisations professionnelles et syndicales du monde maritime en vue de la négociation, de la préparation et de la mise en oeuvre des politiques et actions régionales relatives aux activités du secteur maritime,

• liaison interne, sous la responsabilité du directeur, avec les autres directions et services de la Région ayant à traiter de questions et de dossiers intéressant l'activité maritime,

• organisation de la relation avec l'Etat et les autres collectivités publiques dans le cadre des actions contractuelles et conjointes, entrant dans le champ de compétence du service, et décidées par l'exécutif régional en application des orientations et programmes définis par la Région.

Ce poste à responsabilité réclamant une autonomie alliée à un sens aigu du respect de l'organisation, conviendrait à :

• un fonctionnaire d'Etat appartenant aux corps des administrations des affaires maritimes,

• un ingénieur ou économiste ayant une expérience affirmée du secteur d'activité dans plusieurs de ses composantes, connaissant le monde des collectivités publiques et conscient des impératifs propres aux collectivités locales.

Vous connaissez impérativement le milieu professionnel et la gestion publique du secteur des pêches maritimes et faites preuve de disponibilité, de rigueur d'analyse et de conduite de projet, ainsi que d'un bon sens des relations.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite accompagnée d'un CV détaillé, avant le 20 août 1997, à Monsieur le Président du Conseil Régional, Direction des Ressources Humaines et de l'Administration Générale, 283, avenue du Général Patton, BP 3166, 35031 Rennes cedex.

UN(E) BIOLOGISTE



Au sein d'une structure de 30 personnes dont les activités couvrent tous les domaines de la santé animale et de l'hygiène alimentaire, intégré(e) à l'équipe de direction, vous serez chargé(e):

• d'assurer l'encadrement scientifique et technique d'une équipe de techniciens,

• d'aider à la mise en oeuvre de la politique qualité,

• de participer au développement de thèmes de recherche.

Vous êtes de préférence titulaire du doctorat de vétérinaire et de qualifications complémentaires dans les disciplines suivantes : microbiologie, parasitologie, immunologie, microbiologie alimentaire, épidémiologie, etc, ou à défaut de diplômes et titres scientifiques équivalents (pharmacien biologiste, ingénieur microbiologiste,...).

Poste à pourvoir rapidement.

Rémunération selon dispositions statutaires.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite + CV + copie des titres et diplômes, à M. le Président du Conseil Général, Direction des Ressources Humaines et de la Communication, Hôtel du Département, Mail de la Préfecture, BP 4104, 49041 Angers cedex 01.

Renseignements au laboratoire vétérinaire départemental : 02 41 81 48 76.

Conseil Général de Maine et Loire

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE VAUCLUSE RECRUTE

pour la direction de la vie sociale



MISSIONS :

- assurer le suivi des situations des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance :
  - prises de décision
  - avis technique, administratif et juridique
  - représentation départementale externe
  - travail avec les équipes territoriales
- encadrer l'équipe administrative du service de l'aide sociale à l'enfance
- participer à l'élaboration et au suivi des dossiers départementaux tels que :
  - l'adoption
  - les travailleuses familiales
  - l'AEMO (action éducative en milieu ouvert)
  - les allocations mensuelles

Ce profil de poste est susceptible d'évolution.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT :

- recrutement par voie statutaire exclusivement (mutation-détachement) ; peuvent postuler les fonctionnaires de catégorie A : attaché
- inspecteur DASS

COMPÉTENCES REQUISES :

- connaissances juridiques des dispositifs d'ASE
- connaissances comptables et informatiques
- approche de la problématique sociale des enfants confiés à l'ASE

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et du dernier arrêté relatif à la situation administrative, devront être adressées avant le 20 septembre 1997, au plus tard à :

Monsieur le Président du Conseil général de Vaucluse

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
84909 AVIGNON – CEDEX 9
TÉL. : 04-90-16-13-53 – 04-90-16-13-57

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'YONNE

Avis de concours sur titres avec épreuve ouvert pour le recrutement d'un

VÉTÉRINAIRE TERRITORIAL DE 2e CLASSE

à l'Institut Départemental de l'Environnement et d'Analyses

Le Conseil Général de l'Yonne organise un concours sur titres avec épreuve de vétérinaire de 2e classe relevant du cadre d'emplois des vétérinaires territoriaux.

Ce concours est ouvert aux candidats des deux sexes titulaires du diplôme d'Etat de Docteur vétérinaire.

Date et lieu du concours : le **24 octobre 1997 à AUXERRE** (Entretien avec le jury)

Nombre de poste : **1**

Date limite d'inscriptions : Les dossiers d'inscriptions devront être déposés ou adressés (le cachet de la poste faisant foi) **au plus tard le 23 septembre 1997** à M. le Président du Conseil Général de l'Yonne, Direction Générale des Affaires Départementales, Service du Personnel, 14, rue Michelet, 89089 AUXERRE CEDEX (téléphone : 03-86-72-87-98), où tous renseignements complémentaires pourront être obtenus.

Les dossiers sont à retirer à cette même adresse.

UNIVERSITE CHARLES DE GAULLE LILLE III

recrute :

UN CHARGE DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE

***PROFIL* : Le candidat devra :**

- assurer l'interface entre la recherche menée à l'Université et le monde institutionnel,
- assurer la valorisation de la recherche,
- réaliser le montage et suivi de projets,

***CONNAISSANCES SOUHAITÉES* :**

- connaissances des «politiques régionales» en matière de recherche,
- capacité à réaliser une réflexion épistémologique sur les Sciences Humaines et sur ses rapports avec les problèmes sociétaux.

DIPLOME : Doctorat en Sciences Humaines.

CONTRAT : CDD 1 an - Possibilité concours Fonction Publique.

REMUNERATION : 9 500 F net par mois environ.

POSTE A POURVOIR : mi-septembre.

Envoyer CV + Lettre manuscrite de motivation à :

Isabelle MARIE-ROSE
DRH - LILLE III
BP 149 - 59653 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

avant le 8 août 1997



Le Conseil Général de la Martinique recrute par voie statutaire (mutation, détachement, inscription sur liste d'aptitude) ou, à défaut, par voie contractuelle

UN DIRECTEUR POUR SON CENTRE CULTUREL

Le Centre Culturel de la Martinique, en cours de finition, est situé dans le centre historique de la ville de Fort-de-France.
Il comprend :
– une grande salle de spectacle de 1 100 places, modulable à 800 ou 600 places en fonction des besoins
Le plateau est équipé d'une véritable cage de scène permettant d'accueillir et de créer tous les spectacles de scénographie classique. Les espaces annexes sont à l'échelle de la salle
– une salle de spectacle de 300 places,
– des ateliers de théâtre, danse, arts plastique,
– des bureaux.

MISSIONS

Le directeur (directeur de la régie autonome du centre culturel) sera responsable de la gestion et de l'animation du centre.

Il assurera, en outre, une mission de développement culturel local en multipliant les partenariats avec les différents acteurs publics, parapublics et privés de la culture, de l'économie et du développement.

PROFIL REQUIS

Les candidats devront posséder le grade de directeur territorial ou un grade équivalent de la fonction publique d'Etat. Les candidats issus du secteur privé devront avoir le statut de cadre dirigeant.

Ils devront, en outre, justifier d'une formation supérieure en gestion d'entreprises culturelles et d'une expérience réussie dans ce domaine.

Dotés d'une très bonne culture générale, les candidats auront un sens reconnu des relations humaines et du travail en équipe, des aptitudes à la communication et à la négociation ainsi qu'une bonne connaissance du milieu local.

Les dossiers de candidature composés d'une lettre manuscrite de motivation, d'un curriculum vitae, des copies des titres et diplômes et d'une photo d'identité devront être adressés

**au plus tard le 30 août 1997 à : Monsieur le Président du Conseil Général
Direction des Ressources Humaines – CADM
Boulevard Chevalier Sainte-Marthe 97200 FORT-DE-FRANCE**

Le Département du JURA



organise

UN CONCOURS SUR TITRES

POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SAGE-FEMME TITULAIRE DU DIPLÔME D'ETAT (RÉSIDENCE ADMINISTRATIVE MOREZ)

- date du concours : 3 novembre 1997
- clôture des inscriptions : 2 octobre 1997
- renseignements et retrait du dossier d'inscription :

**Conseil Général du Jura, Bureau des ressources Humaines
17, rue Rouget de Lisle, 39039 LONS-le-SAUNIER CEDEX
Tél : 03 84 87 34 23**

COMMUNE DE COMPANS

SEINE-ET-MARNE 700 habitants
zones d'activités importantes - recrute

COLLABORATEUR DU CABINET DU MAIRE (h/f)

MISSIONS :

– Administration générale.
– Gestion du personnel.
– Suivi des budgets : compétences juridiques.
– Préparation, mise en œuvre et suivi des décisions municipales.

PROFIL :

– Expérience de la fonction publique territoriale.
– Capacité d'organisation et d'animation.
Assumer des responsabilités.
– Disponibilités.

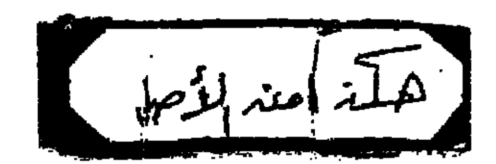
Adresser lettre de motivation manuscrite + C.V. + photo, à :

Monsieur le Maire – Mairie - 77290 COMPANS

Le Monde des Initiatives Locales*

un rendez-vous hebdomadaire à ne pas manquer pour vos opportunités de carrière.

* *Le vendredi daté samedi.*



ÉDUCATION **La spécificité de Paris-Dauphine, l'une des seules universités à pouvoir rivaliser avec les grandes écoles de commerce, est-elle menacée ? Par deux fois, des magistrats ont considéré que la tolérance dont bénéficie cette faculté – en particulier en ce qui concerne la sélection à son entrée – ne devait pas l'exonérer des règles applicables à tous les établissements. ● TRÈS ATTACHÉ au service public universitaire, le président de Paris-IX, Elie Cohen, estime que l'originalité de son université contribue à la démocratisation de l'enseignement. ● LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF de Paris avait, le 25 juin, estimé que la sélection à l'entrée de certains cycles universitaires ne reposait sur aucun fondement juridique. ● EMBARRASSÉ par une situation qui existe depuis quinze ans, le ministère de l'éducation n'a pas, pour l'instant, fait savoir comment il compte sortir de cette situation.**

L'originalité de l'université Dauphine est remise en cause par la justice

Deux décisions pourraient contraindre Paris-IX, l'une des seules facultés françaises capables de rivaliser avec les grandes écoles de commerce, à perdre sa spécificité. Au cœur du débat : la politique de sélection, qui ne repose sur aucune base juridique

LE MODÈLE « Dauphine », du nom de l'université de sciences économiques et de gestion Paris-IX, est-il menacé par une guérilla juridique permanente ? En six mois, le tribunal administratif de Paris a rendu, parmi d'autres recours, deux décisions qui risquent de remettre en cause l'originalité de cet établissement de 7 300 étudiants, dont les diplômés rivalisent, sur le marché du travail, avec ceux des grandes écoles de commerce. Les magistrats ont considéré que la tolérance dont bénéficie cette université, au titre de l'autonomie, ne devait pas l'exonérer des règles applicables à tous les établissements.

A quelques jours de la fin 1996, son budget avait été annulé à la suite d'une action intentée par un ancien étudiant (*Le Monde* du 8 décembre 1996). Ce dernier, membre de l'UNI (syndicat proche du RPR), contestait la nature et le montant des droits de scolarité spécifiques (polycopiés, informatique...). Récemment, le tribunal, saisi par Jean-Richard Sulzer, ancien directeur de l'UFR de deuxième cycle, a contesté les modalités d'entrée dans les maîtrises de sciences de gestion (MSG) (*lire ci-contre*).

Enfin, alors que les inscriptions de première année viennent d'être closes, Dauphine reste à la merci d'éventuels recours de candidats recalés après l'examen de leur dossier. Même si pour Elie Cohen, président de l'université, il ne s'agit que d'« *une orientation dissuasive* », cette sélection déguisée mais admise (2 400 demandes pour 600 places) demeure une entorse à la loi Savary de 1984, qui ne retient pour seul critère que la limite des capacités d'accueil.

DÉSTABILISATION

« *On voudrait déstabiliser Dauphine qu'on ne s'y prendrait pas autrement* » : selon Daniel Vitry, vice-chancelier des universités de Paris, la multiplication de ces procédures risque fort de ternir l'image de cette université souvent citée en exemple. D'autant que ce harcèlement judiciaire a toutes les apparences d'un épisode de la « guerre des mandarins » dont l'histoire de Dauphine est jalonnée.

Entre le corps de professeurs plutôt conservateurs et des enseignants de la génération post-1968, les conflits ont souvent été rudes. Au centre des polémiques, le statut de cet établissement, qui a conservé son caractère expérimental sans bénéficier des avantages ni des moyens des grandes écoles auxquelles il est souvent assimilé. Alors que le débat a quitté l'enceinte universitaire pour se déplacer dans les prétoires, Elie Cohen considère que cette question n'est plus d'actualité. Selon lui, « *si être proche d'une grande école signifie des cursus professionnalisés, le ciblage sur l'emploi et un mode de gestion fondé sur la responsabilité, alors oui, nous sommes proches d'une grande école* ».

Entré à Dauphine en 1969, ce professeur de gestion affiche un attachement quasi viscéral au service public universitaire. « *Notre effectif de 7 300 étudiants est beaucoup plus important que celui de n'importe quelle école. C'est une contribution à la démocratisation de l'enseignement*, précise-t-il. *L'articulation recherche-formation, un de nos axes principaux, a obtenu des résultats probants. Et la logique de la gratuité, comme le caractère national des diplômes, s'inscrit dans la tradition française.* »

Pour beaucoup de ses étudiants, Dauphine reste toutefois une université « à part ». Les conditions d'étude, par petits groupes plutôt qu'en amphithéâtre, y sont plus confortables qu'ailleurs. Plus nombreux, les enseignants ont la réputation d'être aussi plus facilement disponibles.

Avant toutes les autres, Dauphine a développé les contacts avec les entreprises et favorisé les filières professionnelles. La vie associative y est diversifiée. Même si leur principe et leur montant sont contestés, les redevances supplémentaires acquittées par une forte majorité d'étudiants – elles représentent près de 10 % du budget – ont permis de financer des services supérieurs à la moyenne.

IMAGE « ÉLITISTE »

Le véritable sentiment d'appartenance, à Dauphine, s'exprime en réalité au travers de la sélection. Bien que pratiquée dans des conditions tenues secrètes, elle contribue à renforcer l'image « élitiste » d'un établissement en tête du palmarès du premier cycle et qui conduit ses étudiants au succès jusqu'au troisième cycle. Dès l'origine, les modalités de recrutement en première année, pourtant rejetées en 1990 par le Conseil d'Etat, ont été très discutées. En 1986, une étude réalisée par un groupe de travail sur l'image et la sélection à Dauphine avait déjà remarqué la surreprésentation des familles de cadres supérieurs et de professions libérales parmi les étudiants. Ce constat n'était pas uniquement lié à la position géographique de l'université, située à la lisière du bois de Boulogne, dans le 16e arrondissement de Paris.

Depuis, la réalité ne semble guère avoir évolué. « *Dauphine est composée d'un milieu trop homogène. Elle gagnerait à s'ouvrir vers d'autres publics. Il y a une autre vie à l'extérieur du triangle Neuilly-Auteuil-Passy* », note Anne-Laure Giblin, responsable de l'UNEF-ID, favorable à une remise à plat des conditions d'entrée dans toutes les filières de formation.

D'autres, en revanche, préconisent sa « légalisation » par l'abandon du statut universitaire en faveur d'une transformation en grand établissement autonome, de type institut d'études politiques ou école d'ingénieurs. « *Cela aurait le mérite de mettre fin à l'hypocrisie actuelle* », note M. Sulzer, proche sur ce point des positions de l'UNI.

DÉBAT NON PRIORITAIRE

Même relancé par des décisions de justice, ce débat ne figure pas parmi les priorités de l'équipe présidentielle. A la veille de la fermeture estivale, elle s'attachait à boucler le prochain contrat quadriennal négocié avec l'Etat pour financer des projets de renforcement de la position internationale, des investissements dans les nouvelles technologies éducatives et des restructurations immobilières. Une manière de prouver qu'une université doit aussi innover pour garder une longueur d'avance.

Michel Delberghe

Inscriptions : les STAPS toujours très demandées

A l'issue de la première vague d'inscriptions en juillet, les universités semblent avoir absorbé sans trop de difficultés une partie des 3 000 bacheliers supplémentaires par rapport à 1996. La diminution des effectifs semble même se confirmer. En région parisienne, un peu plus de 30 000 futurs étudiants se sont inscrits sur les 43 000 bacheliers. Mais 2 140 d'entre eux (3 000 l'an dernier) restent en attente après avoir déposé une fiche rectorale.

La filière des activités physiques et sportives (STAPS) reste toujours très demandée. La pression des années précédentes semble toutefois s'être atténuée, selon les universités. En Ile-de-France, 3 360 candidats ont postulé pour près de 1 500 places attribuées par tirage au sort. A Bordeaux, des entretiens « *d'orientation* » ont précédé les inscriptions. Le ministère de l'éducation a annoncé des moyens supplémentaires pour la rentrée après un recensement des demandes.

Des formations sélectives sans fondement juridique

TELLE QU'ELLE EST PRATIQUÉE, sur dossier, par entretien ou après un examen, la sélection à l'entrée dans les maîtrises des sciences de gestion (MSG) de deuxième cycle universitaire ne repose sur aucun fondement juridique. Par extention, ce constat s'applique aux maîtrises de sciences et techniques (MST), mais aussi aux Instituts de formation des maîtres (IUFM), voire aux instituts universitaires professionnalisés (IUP) qui recrutent à bac + 1. Cette aberration a été relevée par le tribunal administratif de Paris, dans un jugement rendu public le 25 juin.

A l'origine de cette décision, le recours intenté par Jean-Richard Sulzer, ancien directeur de l'UFR de deuxième cycle de l'université Dauphine, ne portait que sur la constitution du jury d'admission et de délivrance des diplômes en MSG dont il avait été écarté. Dans leurs attendus, les magistrats ont relevé que ces modalités d'admission auraient dû être définies par un décret d'accompagnement prévu dans la loi Savary de 1984 qui n'a jamais été pris ni publié. En son absence, la sélection est entachée d'illégalité. Et tout candidat recalé est donc en droit d'obtenir une inscription d'office.

DOSSIER SENSIBLE

Ignorée depuis près de quinze ans, cette découverte a plongé le ministère de l'éducation dans un profond embarras. Au cabinet de Claude Allègre, on se refuse officiellement à commenter une décision de justice, tout en soulignant l'urgence d'autres priorités. Techniquement pourtant, un simple texte suffirait pour corriger cette carence. Toutefois, son examen devra être soumis au Conseil national de l'enseignement et de la recherche (Cneser), qui ne se réunira pas avant le mois de septembre.

Politiquement, le dossier est plus sensible. Il serait malvenu pour Claude Allègre de démarrer ses fonctions par un texte instaurant une certaine forme de sélection des étudiants, même si elle paraît admise, en deuxième cycle, dans des filières professionnalisantes de MSG et de MST, aux capacités d'accueil limitées. En revanche, les critères et les modalités sont plus complexes à déterminer pour l'entrée dans les IUFM.

L'avenir de la promotion 96 de Dauphine, mise en cause, ne semble pas compromis. Il faudra toutefois en passer par une régularisation législative devant le Parlement à l'automne. Les députés devront aussi se prononcer sur un cas similaire. Dans un jugement rendu le 2 avril, le tribunal administratif de Paris avait annulé, à la demande de plusieurs enseignants et étudiants, le processus de validation du programme pédagogique, et par là même des diplômes délivrés en 1996 par l'Ecole d'architecture de Paris-La Seine. A ce jour, aucune régularisation n'est intervenue.

M. D.

Les étudiants britanniques devront s'endetter pour payer leurs études

LONDRES
de notre correspondant

A court d'argent pour financer les universités, le nouveau gouvernement travailliste britannique a décidé, mercredi 23 juillet, de mettre fin au principe de gratuité des études en vigueur depuis deux décennies. Le jour même, un rapport officiel sur la réforme de l'enseignement supérieur était rendu public par une commission présidée par Sir Ron Dearing, une personnalité respectée dans le monde de l'éducation, qui estimait les besoins urgents à près de 1 milliard de livres (1 livre = environ 10 francs) d'ici l'an 2000.

Comme dans beaucoup d'autres pays, l'université britannique est en crise. L'augmentation du nombre d'étudiants dans le supérieur – passé en un quart de siècle de 20 % à 33 % de la population scolarisable – n'a pas été suivie par celle des ressources : l'Etat dépense 40 % de moins par étudiant aujourd'hui qu'il y a vingt ans. Le niveau s'en ressent d'autant plus que la qualité des élèves quittant le secondaire est en baisse sensible. Le problème est encore aggravé par le fait que le pourcentage d'étudiants en Angleterre et au Pays de Galles (la situation est différente en Ecosse) est l'un des plus faibles du monde développé (en France, 90 % des bacheliers s'inscrivent dans l'enseignement supérieur). La durée moyenne des études – trois ans, là aussi la plus courte – implique aussi la nécessité d'un enseignement de meilleure qualité, puisque concentré dans un laps de temps plus court.

Reprenant le programme électoral du Labour inspiré par le modèle australien, qui proposait de remplacer les bourses par des prêts, le ministre britannique de l'éducation, David Blunkett, a annoncé que les étudiants devront désormais participer directement à leurs frais de scolarité, jusqu'à présent pris en charge par les autorités locales d'éducation (LEA). Pour ne pas défavoriser les plus modestes, largement sous-représentés selon le rapport Dearing, au contraire des minorités ethniques, les familles gagnant moins de 16 000 livres par an en seront dispensées. Entre 16 000 et 34 000 livres, leur quote-part sera calculée sur une base proportionnelle. Au-delà, elles paieront 1 000 livres par an.

Cette participation prendra la forme d'un prêt remboursable une fois que les diplômés percevront un revenu annuel supérieur à 10 000 livres. Ce paiement s'étalera sur une vingtaine d'années au rythme de quelques dizaines de livres par mois. Le rapport Dearing préconisait une contribution identique pour tous de 1 000 livres et un remboursement plus rapide. Il souhaitait aussi le maintien des bourses destinées à financer les dépenses quotidiennes (logement, nourriture, transports, etc.), complétées par un système de prêts indispensable dans un pays où nombre d'étudiants s'inscrivent dans des universités éloignées de leur domicile.

Sir Ron Dearing n'a pas été entendu et les bourses seront remplacées par un prêt unique. M. Blunkett a en revanche promis que les parents ne seraient pas mis à nouveau à contribution. Il a assuré qu'il s'opposerait à ce que les universités – en particulier les plus prestigieuses – imposent des frais supplémentaires. Il semble désormais difficile de revenir sur les coupes prévues par le précédent gouvernement conservateur, qui avait sabré dans les dépenses du supérieur et établi un *numerus clausus* des nouveaux étudiants.

« UNE RÉFORME JUSTE ET BONNE »

« *Nous ne pouvons retarder ces réformes pendant encore une génération* », a déclaré M. Blunkett. « *Un demi-million d'étudiants à temps partiel et deux millions dans le secteur post-scolaire paient déjà des frais de scolarité et ne reçoivent pas ou peu de soutien financier*, a-t-il ajouté. *Les étudiants doivent participer au coût comme aux bénéfices de l'enseignement supérieur.* » Cette réforme, a conclu le ministre, est « *juste, bonne pour les étudiants, les parents, les universités, le business et la Grande-Bretagne.* »

Bien accueilli par les recteurs, ce projet a été critiqué par l'Union des étudiants (NUS), qui a dénoncé le « *cauchemar* » qu'il représente pour les familles modestes, et par plusieurs députés travaillistes. Dennis Canavan a ainsi fustigé une « *trahison de la classe ouvrière* ». M. Blunkett lui a répliqué qu'il comprenait bien les besoins de cette dernière, car il en est « *originaire* ».

Ces critiques ne semblent pas dépourvues de fondement. Supprimer les bourses pèsera, on s'en doute, plus sur les étudiants d'origine modeste. Leur endettement à la fin de leur scolarité était, avant la réforme, estimé à environ 5 000 livres. Il devrait doubler. Même si, comme le remarque l'ex-ministre tory George Walden, l'université rapporte aux diplômés un revenu largement supérieur tout au long de leur carrière, la décision du Labour devrait avoir, du moins au départ, un impact psychologique, pour ne pas dire financier, sur les classes les moins favorisées. Il faudra attendre la publication, à l'automne, d'un Livre blanc détaillant les propositions de M. Blunkett pour savoir si le gouvernement prendra en compte ces préoccupations. Dans le cas contraire, cette réforme ne fera qu'accroître les disparités sociales dans un pays où elles sont déjà béantes.

Patrice de Beer

Un diplôme à crédit

Actuellement, les étudiants britanniques ne paient pas directement leurs études dans les universités publiques. Ils touchent une bourse, dont le montant varie en fonction des ressources familiales, passant de 2 160 livres (une livre = environ 10 francs) par an pour un étudiant pauvre à Londres, à 877 livres pour un étudiant aisé en province. Ils reçoivent en outre un prêt de 1 685 à 2 085 livres, contribution à leurs dépenses quotidiennes. L'apport des parents, en contrepartie de cette aide, varie de 878 livres à 1 755 livres, selon leurs revenus. Les frais de scolarité sont payés directement aux universités par les autorités locales (LEA).

Le nouveau système prévoit que les étudiants paieront une quote-part de leurs frais de scolarité pouvant aller jusqu'à 1 000 livres par an. Ils toucheront par ailleurs des prêts annuels allant de 3 685 à 4 245 livres, soit un endettement minimum de 11 055 à 12 735 livres pour trois années d'études. Les étudiants étrangers – sauf ceux originaires de l'Union européenne – paient le plein tarif, ce qui permet aux universités britanniques d'engranger 2 milliards de livres par an en devises.

DÉPÊCHES

■ **MONTAGNE : trois randonneurs ont trouvé la mort**, jeudi 31 juillet, lors de chutes en moyenne montagne, en Savoie et en Haute-Savoie. Un Marseillais de soixante-douze ans est tombé d'un sentier, un Parisien de trente-sept ans a fait une chute de 150 mètres dans une pente très raide, tandis qu'un troisième décrochait d'une barre rocheuse dans le massif du Grand-Bornand. Depuis une semaine, quatorze alpinistes se sont tués sur le versant français des Alpes.

■ **PÉDOPHILIE : l'ancien maire de Sièges (Yonne)**, Georges Couvidat, soixante-six ans, a été condamné, jeudi 31 juillet, à cinq ans de prison dont six mois avec sursis, pour agressions sexuelles sur des fillettes de son village, par le tribunal correctionnel de Sens. Le parquet avait requis sept années de prison dont un an avec sursis à l'encontre de ce lieutenant-colonel à la retraite, qui était placé en détention provisoire depuis juin 1996 et qui avait démissionné de la mairie début 1997.

■ **VITROLLES : l'association Sida info service (SIS) a indiqué**, dans un communiqué publié jeudi 31 juillet, qu'elle refusait pour des raisons « *d'ordre éthique* » la subvention municipale de 1 000 francs que lui avait accordée la mairie de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) avant l'élection de Catherine Mégret (FN). L'association a rappelé qu'elle « *a été et reste partenaire de la série de films intitulée* L'amour est à réinventer », dont la projection avait provoqué le licenciement de Régine Juin, directrice du cinéma Les Lumières.

■ **ILE-DE-FRANCE : les tarifs des carnets de tickets de métro, du coupon mensuel de Carte orange** et des tickets de bus ou de RER en région parisienne ont augmenté, vendredi 1er août, de 3,9 % en moyenne. Le prix du ticket de métro à l'unité reste inchangé à 8 francs, mais celui du carnet de dix tickets passe à 48 francs (+ 4,35 %). Le coupon de Carte orange zones 1 et 2, qui correspond à Paris intra-muros, augmente de 4,9 % (255 francs), et celui des zones 1 à 3 de 4,8 % (350 francs).

■ **ROUTES : la secrétaire d'Etat au tourisme, Michelle Demessine, a lancé un appel à la prudence**, jeudi 31 juillet, à la veille du traditionnel week-end de chassé-croisé entre « juillettistes » et « aoûtiens » sur les routes et les autoroutes. Les transporteurs routiers de Franche-Comté, qui avaient décidé de bloquer l'autoroute A 36, ont suspendu leur mot d'ordre jeudi, en raison des départs et des retours de vacances les 2 et 3 août.

■ **DÉLINQUANCE : le préfet de la région Centre, Jacques Barel, a annoncé**, jeudi 31 juillet, la création en septembre d'un groupe de travail sur la délinquance des jeunes, « *problème de fond que ne peuvent résoudre les arrêtés municipaux d'interdiction de circulation des jeunes la nuit* ». Ce « *laboratoire de réflexion et de propositions* » sera notamment composé d'élus locaux, de magistrats, de représentants des services de l'Etat et de responsables d'associations familiales.

■ **SECTES : plus de 30 000 témoins de Jéhovah de la région parisienne** sont attendus, vendredi 1er août, jusqu'au dimanche 3 août, au Parc des expositions de Villepinte (Seine-Saint-Denis) pour leur assemblée régionale annuelle. Au programme des ces trois journées, une succession de discours bibliques et de prières animés par une trentaine de « *ministres du culte* », et le baptême par immersion, samedi, de trois cents nouveaux « *témoins* ».

DÉVELOPPEMENT La Commission européenne propose de modifier, pour les sept années 2000 à 2006, la répartition des aides aux régions défavorisées dépendant des fonds structurels. ● SI LE MONTANT global reste à peu près inchangé, il faudra en effet faire une place aux nouveaux venus de l'Europe centrale. L'application stricte des critères d'attribution devrait entraîner la disparition de la Corse et du Nord - Pas-de-Calais de la liste des bénéficiaires. ● LES RÉGIONS de l'arc sud-européen, réunies dans une Entente interrégionale et transfrontalière, entendent pour leur part rattraper leur retard en matière de développement d'équipements de transports et promouvoir ainsi une alternative au « tout-autoroutier ». ● CE SOUCI rencontre celui du gouvernement, comme en témoigne l'abandon du projet d'autoroute A 58, dans les Alpes-Maritimes.

L'aide européenne aux régions françaises devrait baisser de 20 %

La modification de la répartition des fonds structurels au profit des futurs pays adhérents à l'Union va entraîner une baisse progressive des crédits affectés aux zones les plus défavorisées. La Corse et le Nord - Pas-de-Calais pourraient ainsi cesser d'en bénéficier

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

L'effort de solidarité accompli par l'Union européenne (UE) au profit de ses régions en retard ou en déclin, qui, actuellement, profite essentiellement à l'Espagne, à l'Irlande, à la Grèce et au Portugal – les « pays de la cohésion » –, devrait rester à peu près inchangé au cours de la période 2000-2006 selon les propositions contenues dans l'Agenda 2000 de la Commission européenne. Au total, l'aide des fonds structurels européens s'élève à 200 milliards d'écus (un écu = 6,50 francs environ) pour les six années allant de 1994 à 1999 et devrait atteindre 275 milliards d'écus au cours des sept années couvertes par l'Agenda 2000.

Mais la répartition de l'effort sera sensiblement modifiée. Il faudra en effet faire une place aux nouveaux venus, c'est-à-dire aux cinq pays d'Europe centrale (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovénie, Estonie) qui adhéreront à l'UE entre 2002 et 2006 et dont la richesse nationale est très inférieure à l'actuelle moyenne communautaire. Les propositions de la Commission prévoient à leur intention une enveloppe de l'ordre de 45 milliards d'écus, soit près de 20 % du total, si l'on tient compte des crédits qui leur seraient affectés au titre du développement rural par le truchement du fonds agricole.

Aujourd'hui, les deux tiers des fonds structurels vont aux régions en retard, dites de l'« objectif 1 », celles dont le PIB est inférieur à 75 % de la moyenne communautaire. La Commission propose d'appliquer désormais de façon stricte ce critère des 75 %, ce qui conduirait à faire sortir de la liste plusieurs régions : l'Irlande tout entière, dont l'enrichissement au cours des dernières années a été spectaculaire – son revenu par tête est désormais supérieur à 90 % du revenu moyen communautaire –, le Hainaut belge et la partie du Valenciennois qui lui est rattachée, peut-être une ou deux régions italiennes, dont la Sardaigne, la région de Valence en Espagne (soit neuf millions d'habitants) ainsi que celle de Lisbonne au Portugal.

La France ne sera pas épargnée. Au cours de la période 1994-1999, elle a reçu des fonds structurels européens 2,189 milliards d'écus au titre de l'« objectif 1 ». Les principaux bénéficiaires sont les départements d'outre-mer, avec en tête la Réunion (660 millions d'écus), suivie par la Guadeloupe (345), la Martinique (330) et la Guyane (165). Viennent ensuite le Nord - Pas-de-Calais (440) et la Corse (250).

Pour la période allant de 2000 à 2006, la Commission propose de rayer de la liste des bénéficiaires la Corse et le Nord - Pas-de-Calais, le revenu par tête dans ces départements dépassant sensiblement le seuil de 75 % du PIB moyen communautaire, qui est le plafond fixé pour être éligible à l'« objectif 1 ». Cependant, cette sortie sera échelonnée sur six ans.

De 1994 à 1999, les crédits communautaires affectés aux régions françaises auront atteint environ 3,8 milliards d'écus au titre de l'« objectif 2 » (régions industrielles en déclin) et 938 millions d'écus au titre de l'« objectif 5b » (développement rural). La Commission propose la création d'un nouvel « objectif 2 », réservé aux régions à restructurer et prévoyant des interventions intégrées dans les zones industrielles, rurales et urbaines. Ce nouvel objectif couvrirait environ 16 à 17 % de la population communautaire.

Les critères à partir desquels seront établies les listes de régions bénéficiaires n'ont pas encore été définis avec précision, si bien qu'il est difficile d'évaluer l'importance des concours que la France pourra espérer dans ce nouveau cadre. D'autant plus que de nouvelles aides au développement rural seront consenties au titre du fonds européen agricole, qui devraient bénéficier à l'ensemble des régions françaises.

Selon un haut fonctionnaire très proche du dossier, la France, qui, entre 1994 et 1999 aura bénéficié, au titre des fonds structurels, d'aides atteignant 6,2 milliards d'écus, devrait voir sa part diminuer d'environ 20 % au cours de la période 2000-2006. Les « pays de la cohésion » (hors l'Irlande), l'Espagne, la Grèce et le Portugal, recevraient de l'an 2000 à 2006 des aides d'un montant à peu près équivalent à celui dont ils auront bénéficié au cours des six années précédentes, les effets du rétrécissement de la carte de l'« objectif 1 » devant être compensés par la progression attendue du PIB communautaire.

> Une telle amputation n'est pas insupportable, la France restant la grande gagnante de la politique agricole commune

Cette pérennité de traitement, revendiquée comme un droit par l'Espagne, sera acquis si le « fonds de cohésion » est maintenu, ainsi que le propose la Commission. Celui-ci, différent des autres fonds structurels, serait doté de 20 milliards d'écus pour la période 2000-2006. Il a été créé afin d'alléger, au profit des pays du Sud, l'effort nécessaire pour accéder à l'Union économique et monétaire (UEM). Mais il n'est pas du tout évident que les autres Etats membres acceptent que l'Espagne, dont le PIB atteint désormais 90 % du PIB moyen communautaire, continue à en profiter.

Les pays les plus prospères de l'Union perdront donc quelques plumes dans l'affaire. C'est vrai notamment de la France, dont la Corse et le Nord - Pas-de-Calais seront radiés de la liste des zones de l'« objectif 1 ». Si l'Hexagone continuera à bénéficier de transferts financiers au titre des objectifs 2 et 3, au bout du compte il subira une réduction totale qui, assure-t-on du côté de la Commission, ne devrait pas dépasser 20 %. Mais, ajoute-t-on à Bruxelles, une telle amputation n'est pas insupportable dans la mesure où la France restera la grande gagnante d'une politique agricole commune qui, à elle seule, accaparera encore 45 % du budget européen.

Philippe Lemaître

1,81 milliard de francs pour la Haute-Normandie, la Franche-Comté et Midi-Pyrénées

La Commission européenne a accordé, jeudi 31 juillet, une aide de 275,4 millions d'écus (1,81 milliard de francs) pour soutenir les opérations de reconversion économique et de restructuration industrielle dans trois régions, la Haute-Normandie, la Franche-Comté et Midi-Pyrénées. Les programmes auxquels la Commission vient de donner son feu vert pour la période 1997-1999 visent essentiellement à améliorer la situation de l'emploi dans des zones en déclin industriel où le taux de chômage est nettement supérieur à la moyenne française. L'aide octroyée par Bruxelles s'ajoute à des financements nationaux publics et privés.

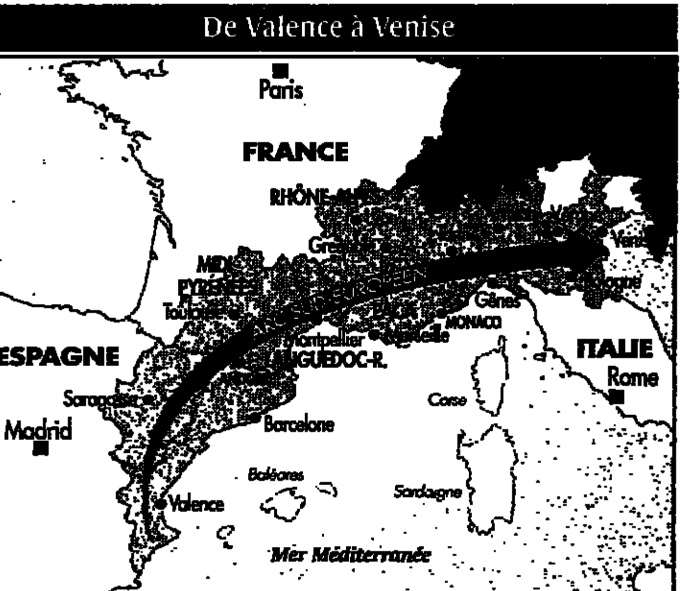
L'arc sud-européen s'organise pour ne pas être marginalisé

L'Entente interrégionale et transfrontalière souhaite élaborer un schéma de réseaux de transports lui permettant de rattraper son retard

GROUPE de pression, action de lobbying concertée, prise de conscience d'un déséquilibre marqué entre le nord et le sud de l'Europe ? Toujours est-il que les présidents d'une vingtaine de régions de France, d'Italie, d'Espagne et d'Europe centrale ne cachent pas qu'ils ont l'intention de peser sur l'Union européenne – *via*, notammment, le programme Interreg II-C – mais aussi sur leurs Etats respectifs, afin de les *« alerter sur le retard pris par* [leurs] *régions en matière d'équipements ferroviaires, notamment en comparaison des autres projets d'équipement prioritaires de l'Union européenne ». « Les projets de l'Europe du Nord sont exécutés à 15 % et ceux du Sud à moins de 1 % »*, a lancé, le 23 juillet dernier à Lyon, Charles Millon, président (UDF) de la région Rhônes-Alpes, au cours de la troisième rencontre de l'Entente interrégionale et transfrontalière de l'arc sud-européen, instance créée en 1995 à l'initiative des régions Rhône-Alpes et Piémont.

Pourquoi ce groupe de pression, qui regroupe les régions placées sur l'axe composant la péninsule ibérique, côté méditerranéen, le sud-est de la France, la plaine du Pô, jusqu'à l'Europe centre-orientale, et qui affirme vouloir parler d'une seule voix ? Selon les acteurs de ces territoires, le risque de marginalisation est réel. Il l'est devenu d'autant plus que *« la nouvelle réalité économique et politique des pays de l'Est tend d'ores et déjà à modifer la structure de l'espace européen »*. Un argument repris de manière quasi obsessionnelle lors de la rencontre de Lyon. D'où le but de cette entente, *« expression d'une identité géographique, culturelle, d'une dynamique économique et d'une communauté d'intérêt »*.

Première décision, premier signe d'existence : élaborer en commun un schéma interrégional de réseaux de transports permettant la réalisation des liaisons ferroviaires Barcelone-Perpignan, Marseille-Lyon-Turin-Venise-Trieste, Milan-Vérone-Munich. Il s'agit d'un *« ensemble cohérent de projets »* ferroviaires, à vocation mixte voyageurs et marchandises, destiné à articuler ces régions entre elles et à les relier efficacement au nord-ouest de l'Europe.



Les acteurs, qui œuvrent depuis trois ans à ce grand dossier de logistique et d'aménagement du territoire, ont de bons arguments à faire valoir. Ils découlent en tout cas d'une logique économico-géographique, à défaut d'une faisabilité financière qui, elle, reste à prouver. D'abord, disent-ils, *« parce qu'on constate que la démographie tire vers le Sud »*. Ensuite parce que, comme l'affirme Jean Hourcade, expert européen à la DG 7 de la Commission de Bruxelles (transports), *« la mobilité des biens* [fret] *connaît sur l'axe sud-européen une croissance de plus de 8,4 % depuis 1985 alors qu'elle n'est que de 2,1 % pour le reste des pays de l'UE »*.

Une croissance, à l'en croire, appelée à se poursuivre sous la pression de l'Espagne, et surtout de la puissante communauté autonome de Catalogne : à l'heure actuelle, 2 400 camions en transit se pressent chaque jour au point-frontière du Perthus. Les échanges transalpins connaîtraient, quant à eux, une croissance de l'ordre de 3 % par an. Leur doublement est attendu d'ici vingt-cinq ans. Or 6 000 camions transitent déjà quotidiennement par la vallée de la Maurienne. Alpes et Pyrénées détiennent le record d'Europe du fret routier (*Le Monde* du 12 juillet). Conclusion de M. Hourcade : *« Les transports terrestres ne sont plus adaptés et l'on va à la catastrophe. Il faut donc développer des infrastructures alternatives qui permettent d'assurer la continuité du trafic. »*

UN GAGE DE RENTABILITÉ

Cette affirmation va dans le droit fil de ce que souhaite le gouvernement français, à savoir l'étude d'une solution alternative au « tout autoroutier » dans *« une approche globale de l'arc alpin » (lire ci-dessous)*, et de ce qu'affirme l'Entente des régions de l'arc sud : *« La domination de la route soulève de plus en plus d'inquiétudes et un vaste consensus existe sur l'intérêt d'un rééquilibrage en faveur des autres modes. L'orientation de ces dernières années vers le « tout-route » fait apparaître un sentiment de risques inacceptables. »* Et de souligner les dangers du mode unique, à savoir la dépendance en cas de *« panne »* sociale ou climatique, les risques de congestion, les problèmes environnementaux ou encore ceux liés à la sécurité.

« Les grandes dorsales – Barcelone-Montpellier-Lyon-Turin-Vérone – ont été conçues quasi exclusivement sur la base du trafic voyageurs. Au début des années 90, on parlait très peu de fret. Or cette activité est en croissance fulgurante », affirme de son coté Noël Lebel, secrétaire général de la commission intergouvernementale pour la liaison ferroviaire Lyon-Turin. Ce spécialiste des liaisons alpines estime que l'idée forte et novatrice du projet arc sud-est d'avoir conçu un projet mixte marchandises-voyageurs, selon lui gage de future rentabilité. Et ce d'autant plus que les présidents de région envisagent de ne pas dissocier, à l'heure de la multimodalité, les liaisons maritimes (Barcelone, Marseille, Trieste) des liaisons ferroviaires. La prochaine rencontre des présidents de région, à Gênes, sera d'ailleurs consacrée au transport maritime.

Pour l'heure, les régions concernées suivent avec attention deux dossiers d'infrastructure à leurs yeux prioritaires. Il s'agit de la transalpine ferroviaire Lyon-Turin, laquelle sera à l'ordre du jour du sommet franco-italien de Chambéry, en octobre prochain, et du TGV Perpignan-Barcelone, qui, selon Jacques Blanc, président (UDF-PR) de la région Languedoc-Roussillon, *« devra s'intégrer dans une vision globale de l'espace sud-européen »*. De l'évolution de ces dossiers dépend l'avenir du projet de l'Entente.

Jean Menanteau

Le projet d'autoroute du moyen pays niçois est abandonné

LE RÉEXAMEN du programme autoroutier français se poursuit. Deux projets d'importance – l'autoroute Grenoble-Sisteron (A 51) et le doublement de l'actuelle A 8 entre Mandelieu et La Turbie, dans les Alpes-Maritimes, par l'autoroute *« bis »* A 58 – ont fait l'objet, mercredi 30 juillet, d'un entretien entre Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, et Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Dans le cadre de leur *« réunion régulière de concertation »*, les deux ministres se sont dits *« préoccupés d'apporter dans les meilleurs délais des réponses concrètes et effectives à l'ensemble des problèmes posés »*. Pour ce qui concerne l'A 51, M. Gayssot et Mme Voynet sont convenus de *« relancer l'étude de solutions alternatives au projet actuel, et ce dans une approche globale sur l'arc alpin. Les besoins de déplacement dans ce secteur seront étudiés dans une perspective multimodale. Ces études nourriront une large consultation préalable à toute prise de décision »*.

Le réexamen du tracé central des 149 kilomètres de l'autoroute qui fut qualifiée de *« plus chère de France »* se poursuit donc après l'annonce faite, le 9 juin dernier, par M. Gayssot de surseoir à l'ouverture de l'enquête publique qui aurait dû débuter le 10 juin. Forts d'un engagement de Lionel Jospin, les opposants au projet – élus locaux et écologistes – avaient demandé son annulation, en invoquant les contraintes techniques, environnementales et financières *« considérables »* qu'il présente.

RISQUE DE SURURBANISATION

En ce qui concerne l'A 58, en revanche, la décision prise par les ministres est tranchée. Des *« propositions alternatives »* ayant été présentées à l'Etat par des élus et des associations, ils ont décidé d'un commun accord de suspendre l'actuelle procédure de qualification de projet d'intérêt général (PIG) lancée par Bernard Pons, alors ministre de l'équipement et des transports.

Né il y a bientôt dix ans, ce projet d'autoroute *« bis »* était destiné à désengorger le trafic de l'A 8 entre Mandelieu et La Turbie, et donc le trafic automobile autour de Nice, Cannes et Antibes, en la doublant par un tracé à l'intérieur du moyen pays niçois. Philippe Marland, préfet des Alpes-Maritimes, plaidait en sa faveur (*Le Monde* du 29 mai), tandis que des élus locaux et des associations de défense s'élevaient contre un projet risquant d'accélérer le phénomène de sururbanisation de la Côte d'Azur.

En suspendant la procédure en cours, le nouveau gouvernement semble signifier que le projet d'A 58 est abandonné, tout au moins sous la forme jusqu'à présent envisagée, prenant ainsi en considération les arguments de ses opposants.

J. M.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Raymond Mineau

Après la publication, dans Le Monde *du 17 juillet, d'un article intitulé « Douze mille hectares de cognac seront arrachés ou reconvertis », nous avons reçu la lettre suivante de Raymond Mineau, président d'honneur du Modef :*

La crise du cognac n'est pas due à une production exagérée de vin. La France est même importatrice de moûts pour les jus de fruits et de vins, pour les mousseux, dont les produits charentais sont particulièrement recherchés. Elle vient de l'inorganisation du marché du cognac, dont les vins se paient en année normale en moyenne trois fois le prix des vins de table, alors qu'un ajustement de l'offre à la demande éviterait que des viticulteurs de plus en plus nombreux soient éliminés du marché ou contraints de vendre "à la casse", c'est-à-dire de céder leur vin ou leur eau-de-vie à moitié prix.

La solution est dans l'équilibre entre l'offre et la demande de vins et eaux-de-vie de cognac. Cet équilibre est rompu par le négoce. Alors qu'en trois ans ses ventes ont à peine chuté de 5 %, il a réduit ses achats de 20 %. En outre, cet équilibre est empêché à l'intérieur de la profession par le Bureau du cognac – dont les membres viticulteurs ne représentent qu'une minorité –, lequel s'oppose à ce que la demande soit répartie entre tous les viticulteurs en fonction de leur superficie en vignes.

RAZZIA SUR LES OBJETS D'ART

Le grand bazar chinois

6



SUR le bureau du superintendant des douanes de Hongkong, la maquette d'une vedette de contrebandiers avec ses quatre moteurs de 250 chevaux rappelle le bon vieux temps. *« Ils volaient sur l'eau »*, indique Vincent Poon Weung-kwong, qui se souvient d'avoir été largué plus d'une fois, lorsqu'il était jeune douanier au service de Sa Gracieuse Majesté, par ces pur-sang de la mer ravitaillant la Chine de Mao en produits de contrebande. Dans les années 70, des centaines d'embarcations semblables sillonnaient l'estuaire de la rivière des Perles, entre Hongkong et Macao. L'ouverture du continent les a condamnées. Désormais, les camions ont remplacé les vedettes et les jonques. Tout passe par eux. Le commerce régulier, mais aussi la contrebande. A commencer par celle qui a fait de Hongkong le plus grand marché mondial de l'art chinois.

Cette primauté, le visiteur la constate d'abord dans les innombrables magasins d'antiquités de la ville. Ceux des grands hôtels et des galeries marchandes du centre ; ceux de Kowloon ; ceux du célèbre quartier d'Hollywood Road et des ruelles adjacentes. Là, à l'écart de la jungle de béton-verre-acier, et à deux pas du temple taoïste de Man Mo, une quantité de boutiques et d'ateliers forment un village pittoresque où se côtoient marchands, touristes et amateurs d'art plus ou moins fortunés. On y trouve quantité d'objets, souvent authentiques, mais parfois faux. Avec une préférence marquée pour l'« art des tombeaux » dont raffolent les Occidentaux : bronzes archaïques de la dynastie Shang ; figurines de terre cuite de l'époque Han ; cavaliers et chevaux de céramique Tang. La calligraphie, la peinture et les porcelaines, très prisées des Chinois, ne sont pas oubliées. Pas plus que les bouddhas, les bois sculptés et les meubles anciens.

Les prix vont de 100 à 100 000 dollars. Les pièces de choix sont discrètement proposées dans les arrière-boutiques aux clients fortunés de Londres, Singapour, New York ou Tokyo. A l'autre bout de l'échelle, il n'est pas rare de trouver des copies fabriquées à la chaîne à Macao ou à Zuhai, près de Canton. Achetées au kilo et habilement vieillies, elles se revendent ici jusqu'à cent fois leur prix. Quant aux objets achetés sur le continent et livrés à Hongkong, ils réservent parfois des surprises. Un antiquaire parisien s'est ainsi retrouvé avec un lot de terres cuites dont la moitié avaient été remplacées par des faux. Le marchand a mis l'entourloupe au compte des douaniers chinois : *« Non seulement il faut les arroser, mais en plus ils nous roulent ! »*

Dans les rues, c'est la noria des camionnettes ; dans certains magasins, l'effervescence est permanente. *« C'est Rungis*, ironise le Parisien. *Les grossistes sont branchés sur de grosses filières. Les fax et les téléphones n'arrêtent pas. Souvent, la camelote arrivée le matin repart le soir même pour l'Europe, l'Amérique ou le Japon. »* Cent mille objets anciens sortent ainsi officiellement tous les ans du Grand Entrepôt. Tout à fait légalement. Vus de Pékin, ils sont pourtant le fruit d'une activité criminelle quasiment industrielle.

Grâce à sa situation et à ses liens avec la « mère patrie », Hongkong tire le plus grand profit du pillage auquel est soumis le patrimoine culturel chinois en général et l'art funéraire en particulier. Cela ne date pas d'hier, et les pilleurs de tombes, les *dao mu zei*, sont connus depuis les origines de l'empire du Milieu. Mais de nos jours, le phénomène a atteint des proportions alarmantes dans les régions du Centre. Au Henan, au Guansu et au Ningxia mais plus encore au Shaanxi, dans la région de Xian, l'ancienne capitale impériale devenue célèbre depuis qu'un paysan a découvert, en 1974, l'immense nécropole du premier empereur, Shi Huang-ti, enterré il y a deux mille ans, avec huit mille guerriers de terre cuite.

Dans le Shaanxi, onze dynasties ont laissé plus d'un million de tombeaux, mausolées et tertres funéraires remplis de statuettes, de bronzes, de bijoux. Certains, comme les tombes impériales des Han et des Tang, au nord et à l'ouest de Xian, sont entretenus et protégés par le Bureau des reliques d'Etat, chargé du patrimoine. Mais cela coûte cher, et bien des tombes sont laissées à elles-mêmes. Voilà d'où sortent les petits trésors fraîchement exhumés que les boutiquiers de la porte de l'Est, à Xian, proposent aux étrangers pour quelques centaines de dollars.

DEUX types de prédateurs piochent dans ce prodigieux filon que les archéologues et les autorités n'ont, souvent, ni le temps ni les moyens d'exploiter. Côté amateurs, on trouve une armée de paysans dont le revenu annuel moyen – 2 000 yuans (1 280 francs) – équivaut au prix d'une statuette. Les tombeaux étant souvent à portée de main, il est tentant d'aller les visiter malgré les risques et les superstitions.

Côté professionnels, des centaines de bandes ont su s'adapter à l'évolution de la demande. Parfois fortes d'une centaine de membres, elles sont bien outillées et disposent de beaucoup d'argent pour corrompre. En 1995, dans la province de Shaanxi, une organisation secrète, connue sous le nom explicite de « Famille des policiers et des voleurs », a été démantelée. En liaison avec les paysans et les officiels chinois qui leur signalent les bonnes affaires, mais aussi avec les marchés de Hongkong, de Macao et de Taïwan, ces gangs travaillent souvent à la demande. *« Les commandes pour des vols ciblés viennent du monde entier par des réseaux très sophistiqués »*, précise le superintendant Vincent Poon. Pour satisfaire la clientèle, les gangs n'hésitent pas à s'attaquer aux musées provinciaux ou aux sites archéologiques, comme ce cimetière royal d'un millier de tombes découvert, au début des années 80, à Houma, dans le sud du Shaanxi. Cinq ans plus tard, alors que les archéologues avaient dû cesser leurs activités faute de crédits, plus une seule tombe n'était intacte.

Plusieurs milliers de sépultures sont ainsi vidées tous les ans. Et irrémédiablement saccagées. Sans doute le Bureau des reliques et la police lancent-ils régulièrement des coups de filet. Des objets sont saisis, des trafiquants et des officiels arrêtés. Certains sont même condamnés à mort et exécutés pour l'exemple. Ainsi un policier qui était parvenu à subtiliser la tête d'un des six généraux de l'« armée morte » de Shi Huang-ti a-t-il été décapité. *« Une tête en a remplacé une autre »*, indique un fonctionnaire du Bureau des reliques, qui raconte l'anecdote. Mais cette sévérité pèse peu face à l'appât du gain. *« Les fonctionnaires locaux, mal payés et ignorants de la valeur du patrimoine culturel, sont souvent impliqués dans ces trafics »*, reconnaît un cadre de Pékin, qui précise : *« Certaines autorités provinciales sont allées jusqu'à justifier leur refus d'intervenir en nous affirmant que notre loi n'était pas la leur. »* Un expert français met les points sur les « i » : *« Dans un Etat policier comme la Chine, on n'expédie pas le contenu de milliers de tombeaux à l'étranger sans la complicité des autorités civiles et militaires. »* Un antiquaire londonien, John W., affirme pour sa part que *« les camions de l'Armée populaire servent régulièrement au transport des objets volés »*.

Sur cette toile de fond, une situation singulière s'est développée le long de la frontière qui séparait, jusqu'au 1er juillet, Hongkong de la Chine. D'un côté, une loi draconienne interdit la sortie de tout objet d'art de deux cents ans et plus, sous peine de mort. De l'autre, la contrebande de biens culturels n'est même pas considérée comme un délit. Au pis, un convoyeur pris avec un lot d'antiquités sera poursuivi pour *« non-déclaration de marchandises »*. Ce laissez-faire, auquel Hongkong doit sa fortune, n'encourage guère le zèle des douaniers. D'autant que le contrôle des 26 000 véhicules qui empruntent, tous les jours, les trois postes-frontières relève de l'impossible.

Une visite à Lok Man Chau, où piaffe une longue file de camions, permet de s'en convaincre. Arrivés au contrôle, les chauffeurs tendent leur manifeste. L'opérateur tape quelques données. Quarante secondes plus tard, le camion repart. Au suivant !

Les vérifications sont aussi rares que les saisies. En 1995, il y en a eu cinq, pour un total de 2 200 objets estimés à 4 millions de dollars. Dans le lot, des vases de porcelaine, des têtes de bouddhas et des céramiques de la région de Xian. 1996 a vu deux saisies portant sur 2 000 objets estimés à 2 millions de dollars. Les chauffeurs s'en sortent généralement avec une amende, et les douanes restituent les pièces. Plus de 8 000 ont ainsi été rendues aux autorités de Pékin. Dans le lot, un bouddha en bronze du Xe siècle volé, en 1994, dans un temple du nord de la Chine valait à lui seul 10 millions de francs.

Les saisies sont donc rares, mais substantielles. Avec les vitrines d'Hollywood Road, elles donnent la mesure d'une hémorragie qui fait de Hongkong la capitale incontestée du commerce de l'art chinois. Loin devant Taïwan et Singapour. Les trésors dérobés alimentent aussi les grandes ventes aux enchères internationales. Dans les années 70, anticipant l'engouement pour l'art oriental, Sotheby's et Christie's ont pris pied sur l'île. Peu après, une nouvelle génération de collectionneurs chinois fortunés est venue ajouter sa passion à celle de l'Occident.

« Pour passer le temps, les riches Chinois ont toujours eu le choix entre les concubines et les antiquités », explique Kamuel Chow, collectionneur et expert auprès des douanes de Hongkong. Il ajoute : *« Ma mère était trop fière pour que mon père envisage la première solution. Voilà pourquoi j'ai commencé très tôt à m'intéresser à l'art chinois. »* Cette montée en puissance d'une clientèle locale a coïncidé avec une offre accrue venant de Chine, où la course à l'enrichissement, la corruption et de nouvelles découvertes archéologiques ont relancé la dynamique du pillage et la contrebande. Dans les années 80 et 90, l'hémorragie atteint des sommets. Les chiffres d'affaires suivent. A Hongkong, on se frotte les mains. A Pékin, on proteste officiellement. En vain.

CELA, c'était hier. Depuis le 1er juillet, la Chine a recouvré sa souveraineté sur Hongkong. Peut-elle y tolérer un trafic qu'elle punit dans le reste du pays ? A-t-elle les moyens de le faire cesser ? Va-t-elle favoriser un statu quo qui arrangerait beaucoup de monde tout en s'efforçant de le contrôler ? Comme bien des collectionneurs, Kamuel Chow est inquiet. Il n'imagine pas que Pékin *« puisse favoriser le pillage d'un patrimoine qui a déjà tant souffert, depuis le début du siècle »* – guerre des Boxers, invasion japonaise, guerre civile, révolution culturelle. Depuis des mois, une quinzaine de grandes collections de porcelaines, de jades et de bronzes ont quitté la colonie. Plusieurs ont été prêtées à des musées de Singapour et des Etats-Unis, ce qui est une façon élégante de les mettre à l'abri. Sur les grands marchés étrangers, à Londres, New York ou Tokyo, on n'a jamais vu arriver autant d'objets d'art chinois d'une telle qualité.

A l'opposé, beaucoup sont persuadés que le pragmatisme et la loi du marché vont, une fois encore, l'emporter. Le superintendant Vincent Poon fait partie de ceux-là. Il est confiant. Conformément à l'accord qui fait de l'ancienne colonie une région administrative spéciale, avec sa liberté commerciale et douanière, *« rien ne devrait changer pendant les cinquante prochaines années »*. D'ailleurs, en février 1997, après des mois d'incertitude, et alors que les envois d'objets d'art et d'antiquités à l'étranger s'accéléraient, Pékin a fini par donner au marché de l'art des assurances officielles allant dans ce sens.

Depuis, les affaires vont mieux. En mai, lors d'une vente aux enchères, Giuseppe Eskenazi, le premier marchand d'art chinois de Londres, a acheté à Hongkong une série d'antiquités de toute première qualité, dont un bol de la dynastie Qing (XVIIIe siècle) qu'il a payé 2,8 millions de dollars (16 millions de francs). Un record. D'ailleurs, Sotheby's et Christie's, dont le chiffre d'affaires local a encore augmenté, en 1996, dans un marché qui a approché les 100 millions de dollars (600 millions de francs), ont fait le pari de rester. Bref, sous le drapeau rouge comme hier sous l'Union Jack, c'est *business as usual*. Les 26 000 camions qui ravitaillent la nouvelle zone administrative spéciale ne sont pas plus contrôlés aujourd'hui qu'hier. Les douaniers, d'ailleurs, n'ont pas changé.

Roland-Pierre Paringaux et Emmanuel de Roux
Dessin : Pierre Le Tan

PROCHAIN ARTICLE
Le syndrome
de Rackam le Rouge

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La vérité sur l'immigration

« TOUTES les vérités ne sont pas bonnes à dire », avait répondu Alain Juppé, il y a quelques mois, au politologue Patrick Weil, venu lui présenter les propositions exposées dans le rapport que celui-ci a remis, jeudi 31 juillet, à Lionel Jospin. Ces « vérités » sont simples. Oui, la France est un vieux pays d'immigration dont l'intérêt autant que le prestige commandent d'accueillir des réfugiés, des étudiants, des investisseurs étrangers et de permettre le regroupement des familles de résidents. Non, sa situation économique autant que politique ne lui permettent pas d'ouvrir en grand ses portes aux travailleurs, hormis quelques spécialistes. Non, il n'est pas humainement possible de reconduire à la frontière des personnes dont toutes les attaches sociales et affectives sont en France.

Pour avoir refusé d'entendre ces évidences, le gouvernement précédent s'était englué dans l'affaire des sans-papiers, se laissant emporter dans une spirale répressive de nature à alimenter la xénophobie. La majorité de gauche réussira-t-elle mieux sur ce terrain miné ? Le rapport Weil ne peut que l'y aider. En ancrant ses propositions sur les réalités de l'immigration et non sur un objectif politique d'« abrogation » des lois existantes, en dosant ouverture sélective et répression ciblée, en assenant en douceur au pays quelques-unes de ces « vérités », la mission Weil pose les jalons d'un débat apaisé, comme le laisse espérer la modération des premières réactions de l'opposition républicaine. Quel acteur sensé de la vie politique pourrait-il s'opposer à l'une de ses propositions principales, qui consiste en la création d'un titre de séjour délivré directement en référence au *« droit à la vie familiale et privée »* ? Une telle disposition est destinée à désamorcer la situation malsaine et socialement explosive de ces familles écartelées entre l'évidence de l'intégration et la cécité de la loi à leur égard. Riches, nourries d'expérience et de sens pédagogique, les propositions Weil n'en constituent pas pour autant une réforme « clé en main ».

Quelques réserves peuvent être faites. La formule suggérée à propos de la nationalité est sans doute une habile synthèse, mais il aurait été peut-être plus simple – et plus courageux – de permettre, sans aucun obstacle, à tous les enfants d'immigrés de devenir français et donc de revenir au droit du sol tel qu'il existait avant 1993. L'idée d'allonger à quinze jours la durée de rétention des étrangers est peut-être contestable. La réflexion sur les moyens pour renforcer les liens entre immigration et coopération est sans doute insuffisante. Celle mettant en rapport immigration illégale et chômage ne doit pas conduire à l'amalgame.

Le rapport Weil constitue, en définitive, un document sérieux et équilibré pour le débat parlementaire de l'automne et ouvre une occasion pour la France de définir une politique de l'immigration conforme à ses traditions et à la réalité économique et sociale de l'époque.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Urbanisme au Grand Palais

APRÈS avoir examiné les divers stands européens riches en tableaux récapitulatifs et en photographies géantes, les visiteurs de l'exposition du Grand Palais auront sans doute été sensibles au double souci qui semble caractériser la section française : faire œuvre de propagande et non pas seulement d'information, et aussi présenter l'enchaînement des problèmes sans rien dissimuler de leur complexité.

Le plan d'André Lurçat pour Maubeuge a été mis en évidence parce qu'il illustre bien ce qu'on peut raisonnablement obtenir dans les cas où l'urbaniste sait faire accepter son rôle de pilote par les intéressés. Le public doit se persuader que les besoins de l'habitat sont des besoins vitaux et qu'ils ne sont pas impossibles à satisfaire : le circuit proposé autour du grand escalier s'efforce d'être convaincant. Le but est sommairement défini dans l'aile gauche qui montre la lumière et l'hygiène dans la maison. Le moyen d'arriver aux réalisations est exposé à droite par l'analyse du « remembrement », qui est l'art des compensations et des sacrifices intelligents.

Les villes font partie d'un ensemble : on n'arrive pas à les perfectionner si l'on définit mal les rapports qu'elles entretiennent avec le reste du pays. Aussi n'est-ce pas sans raison que M. Auzelle a placé au fond de son exposition, dans une sorte de tabernacle, les tableaux du plan national, image saisissante de nos besoins. C'est de là qu'on peut mesurer le sens de la tâche nationale de reconstruction et de son avenir.

A. C.

(2 août 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

L'insupportable silence sur les disparus d'Uruguay

par Rafaël Michelini

LE 1er août, c'est, en Uruguay, le jour où nous commémorons la disparition, il y tout juste vingt ans, de Julio Castro, instituteur, écrivain et journaliste, survenue pendant la dictature militaire (1973-1985). Aujourd'hui, nous ne savons toujours pas ce qu'il est devenu : sa mort n'a été confirmée ni durant la dictature ni après le rétablissement de la démocratie. Son cas n'a jamais donné lieu à une enquête. Le cas de Julio Castro n'est, malheureusement, pas isolé. Dans mon pays, considéré pendant des décennies comme la Suisse de l'Amérique latine, nous sommes sans nouvelles de plus de cent quarante personnes, disparues pendant les douze années de la dictature militaire. Il ne s'agit pas seulement d'adultes, hommes et femmes, mais également d'enfants, dont certains sont encore vivants, c'est une certitude.

La disparition forcée est plus terrible que la mort, car elle impose aux familles une recherche permanente et interminable de leurs êtres chers. La douleur et l'angoisse sont toujours présentes et ne permettent pas d'assumer un deuil nécessaire. En 1985, avec le retour de la démocratie, il devenait possible d'établir la vérité sur les crimes de la dictature, sur la situation des disparus et de traduire en justice les responsables des violations des droits de l'homme. Rien de tout cela n'a été accompli, tout au contraire.

L'actuel président uruguayen, Julio Maria Sanguinetti, qui exerçait déjà cette fonction dans la période de rétablissement de la démocratie, en invoquant des raisons d'Etat, proposa d'adopter la loi de « caducité de la prétention punitive de l'Etat », qui accordait l'impunité aux militaires coupables de violations des droits de l'homme.

Cette loi, votée par le Parlement uruguayen en décembre 1986, ne s'est pas prononcée sur les crimes et n'a pas amnistié leurs auteurs. Elle a simplement énoncé que les coupables ne seraient pas poursuivis par l'Etat. En avril 1989, à l'occasion d'un référendum, le peuple uruguayen a décidé de ne pas abroger cette loi, ce qui a écarté toute possibilité de juger les crimes commis par les militaires. Toutes les forces politiques et sociales qui avaient soutenu l'organisation de cette consultation ont accepté ce résultat. Cela étant, la nécessité de faire la lumière sur le sort des citoyens disparus – ce que cette même loi de caducité recommandait – est restée entière. Jusqu'à ce jour, l'Etat uruguayen n'en a pas tenu compte ; le gouvernement n'a pas appliqué la loi qui l'oblige à enquêter sur le sort des disparus.

En tant que sénateur de la République, j'ai eu une série de réunions avec le commandant en chef de l'armée et des généraux afin d'échanger nos points de vue sur les violations des droits de l'homme et sur les crimes contre l'humanité pendant la période militaire. Ces responsables militaires n'ont pas nié ces violations, et je les ai donc exhortés à reconnaître publiquement ce qu'ils ne niaient pas en privé. A l'issue de ces entretiens, ils m'ont dit que je devais m'adresser au président de la République lui-même, puisqu'il s'agit d'un problème politique.

A la fin de l'année 1996 et au début de cette année, nous avons demandé au président Sanguinetti de créer une « commission pour la vérité », destinée à éclairer les conditions dans lesquelles se sont produites les disparitions et donner aux familles une explication digne de foi sur le sort de leurs proches. Cette commission constituait une mesure institutionnelle appropriée pour reconnaître officiellement que les disparus étaient morts entre les mains des forces armées, la plupart d'entre eux sous la torture. Elle pouvait aussi permettre la restitution aux familles des restes de ceux susceptibles d'être retrouvés.

A l'initiative du président de la République, nous avons eu un contact direct avec les militaires. Concrètement, un général à la retraite qui avait assumé des responsabilités importantes pendant la dictature nous révéla que, dans deux établissements militaires, se trouvaient les sépultures de plusieurs victimes. Tout laissait supposer que l'Etat, et en particulier le président de la République, qui était au courant de ces informations, prendrait les mesures nécessaires pour établir la vérité.

Des motifs humanitaires et l'obligation de respecter les termes de la loi nous permettaient de penser qu'une voie s'ouvrait pour apporter une réponse définitive aux familles des victimes et pour que les blessures causées pendant la plus sombre période de notre histoire récente puissent se refermer. Malheureusement, jusqu'à ce jour, rien n'a été fait.

Face au silence du pouvoir exécutif, nous avons fait appel à la justice uruguayenne pour obtenir la restitution des dépouilles mortelles qui pouvaient se trouver dans les établissements militaires signalés. Le juge Alberto Reyes, chargé du dossier, a ordonné l'ouverture d'une enquête, mais la Cour d'appel s'y est opposée en arguant qu'il appartenait au seul pouvoir exécutif d'enquêter sur les faits et de faire la lumière sur le sort des disparus.

> **Le président connaît ceux qui savent, et beaucoup de ceux qui savent sont ses subordonnés**

Dans le même temps, les familles de ces derniers ont présenté, une fois de plus, à l'exécutif une requête pour obtenir une réponse sur le sort de leurs proches. Leur pétition, adressée le 16 avril, n'a toujours pas obtenu de réponse du président. Pourtant, la société uruguayenne a accompagné cette demande : des dirigeants politiques, des ministres, et même le vice-président de la République, toutes les communautés religieuses, les syndicats et les organisations sociales l'ont jugée légitime. Tous ont exprimé leur soutien à la proposition de médiation formulée par l'évêque de la ville de San José, Mgr Pablo Galimberti. Les sondages d'opinion indiquent que plus de 60 % de la population uruguayenne veulent qu'une réponse soit apportée à ce problème.

Le 20 mai, pour la seconde année consécutive, 50 000 personnes ont manifesté à Montevideo pour réclamer la vérité, à l'occasion du vingt et unième anniversaire de l'assassinat, à Buenos Aires, par des commandos militaires uruguayens, de mon père, Zelmar Michelini, sénateur de la République, du président de la Chambre des députés, Hector Gutierrez Ruiz, et de deux jeunes compatriotes. Les deux législateurs sont devenus un symbole de la défense de la démocratie et des droits de l'homme en Uruguay.

Ce réveil de la société uruguayenne coïncide avec la situation actuelle en Argentine, où la recherche des disparus reçoit des soutiens officiels. Au Chili, également, la justice a obtenu des résultats importants. En Bolivie, trente ans après, les restes de Che Guevara ont été retrouvés grâce aux informations données par des militaires. L'ex- dictateur Hugo Banzer, qui est sur le point d'assumer à nouveau le pouvoir, a même annoncé qu'il facilitera les recherches de la dépouille du leader socialiste Marcelo Quiroga de Santa Cruz, assassiné pendant les années de la dictature.

Les droits de l'homme dépassent les frontières des pays concernés : même les Etats-Unis collaborent avec le Guatemala pour faire le jour sur les violations des droits de l'homme qui ont eu lieu dans ce pays. Ces initiatives répondent à une nouvelle approche de la communauté internationale sur les droits de l'homme. Dans ce contexte, l'attitude de l'exécutif uruguayen semble incompréhensible ; elle méconnaît le souhait de nombreux militaires, qui attendent une initiative qui réconcilie les forces armées et la société civile ; elle ne tient pas compte des engagements pris par l'Uruguay au niveau international, en particulier celui pris devant les Nations unies, en décembre 1996, d'enquêter sur toutes les disparitions.

Il y a quelques jours, le président Sanguinetti a déclaré, dans un entretien sur la chaîne de télévision nord-américaine CBS, que, si les autorités uruguayennes savaient où se trouvent les restes des personnes disparues, elles feraient le nécessaire pour qu'ils soient rendus à leurs familles. C'est la première fois, au cours de ces derniers mois, que le président aborde ce thème et s'engage moralement vis-à-vis de la communauté internationale. Le président connaît ceux qui savent, et beaucoup de ceux qui savent sont ses subordonnés : tout dépend donc de lui et de sa conscience.

Rafaël Michelini *est sénateur de la République de l'Uruguay ; il est le fils de Zelmar Michelini, sénateur assassiné en Argentine en 1976.*

Les couacs de la chanson française

Suite de la première page

Dans une tribune publiée par *Libération*, le 15 juillet, et intitulée « La musique peut-elle être populaire ? », six présidents de structures subventionnées par le ministère de la culture mettaient en cause le manque de moyens dégagés par la direction de la musique et de la danse (DMD) pour les variétés et le jazz : 55,2 millions de francs en 1996 pour un secteur mollement dénommé « Les musiques actuelles », contre 630 millions de francs pour le seul Opéra de Paris. Une semaine plus tard, dans *Les Inrockuptibles*, c'est au tour de Bruno Lion, ex-« M. Rock » de Jack Lang, de s'en prendre, dans une libre opinion titrée : « Y aurait-il une vie entre Boulez et 2 Be 3 ? » – autrement dit : la musique populaire de qualité a-t-elle encore des chances d'exister en France ? –, au ministère de la culture, défaillant, et à *« l'establishment musical* [qui] *ramène la valeur de IAM à celle de la* Macarena ».

Jack Lang avait voulu apporter du sang neuf au secteur du spectacle vivant, par la loi de 1985 sur la copie privée (des taxes sur les cassettes vierges, vidéo, etc.). La gestion de cet argent public avait été confiée à des organismes d'obédience syndicale (Adami, Spedidam, contrôlés par le Syndicat français des artistes (SFA), cégétiste). Puis la création d'une taxe parafiscale sur le spectacle vivant (environ 25 millions de francs chaque année) vint alimenter le fonds de soutien des variétés et du jazz, organisme paritaire chargé de redistibuer cet argent sous forme d'aides au spectacle. Enfin, le ministère créa des associations *« satellites »*, un exercice très en vogue dans la France des années 80, chargé d'aider les jeunes talents ou d'informer sur la musique de variété.

Douze ans plus tard, cet appareil original est en crise. D'abord parce que le contrôle financier de cette manne (215 millions de francs collectés, en 1995, par la seule Adami, qui a fait l'objet d'un audit remis à la section financière du parquet de Paris, le 11 avril, et demeuré secret jusqu'à ce jour) n'est pas assuré avec rigueur, par la Cour des comptes par exemple. Ensuite, parce que ce système a permis aux successeurs de Jack Lang, Jacques Toubon et Philippe Douste-Blazy, d'abandonner aux « professionnels » le soin de gérer les affaires, donc l'avenir, des variétés. Les innombrables intermédiaires – agents, tourneurs, managers, qui ont peu à peu remplacé les compositeurs, metteurs en scène, orchestrateurs, etc. – nécessaires à l'éclosion d'un artiste ont occupé le terrain. Cet « establishment » siège dans toutes les commissions qui décident des enveloppes budgétaires. Il organise un état de fausse concurrence à base de cooptation. Face aux poids lourds de la variété, les majors du disque et les producteurs, l'Etat a pris l'habitude de la complaisance. Même le *« chargé »* de chanson de Jacques Toubon, Yves Duteil n'avait pu opposer un quelconque contrepoids.

Si les directeurs de centres d'information (IRMA), d'aide aux jeunes talents (FAIR, FCM) ou de formation (Studios des variétés) ont signé un appel à la résistance – un peu mou – dans *Libération*, c'est qu'ils craignent d'être pris en otage par ceux qui se définissent comme les seuls véritables *« professionnels »*, prenant des risques, investissant, et générant l'argent. Le 1er juillet, Yves Bigot, président du Fonds d'action et d'initiative rock (FAIR) et alors encore directeur du label Mercury chez PolyGram, expédiait à Catherine Trautmann une missive en forme de lance-flamme. L'ancien journaliste de *Libération* y accuse le fonds de soutien de *« terroriser tous ses partenaires »* et de vouloir *« contraindre les pouvoirs publics à lui confier la tutelle »* du FAIR, et pourquoi pas celle de tous les autres « satellites » ministériels. Comment telle brèche a-t-elle pu être ouverte ?

LES DÉFAILLANCES DE L'ÉTAT

Dans le secteur des musiques populaires, l'Etat a sans doute failli à des tâches qu'il s'est attribuées dans d'autres secteurs de la culture : patrimoine, enseignement et soutien à la création. La chanson est absente des conservatoires de musique, le patrimoine va enfin être pris en compte par le Hall de la chanson qui s'ouvrira, fin 1998, dans le parc de La Villette. La DMD y investira, si tout va bien, 3,2 millions de francs en 1997. C'est peu. Les talents s'étouffent. Les jeunes artistes de variétés désireux de répéter un spectacle pendant plusieurs mois, comme il se devrait, sont bien démunis. On les incite plutôt à bâcler des premières parties, financées avec l'argent de la taxe parafiscale et qui font marcher la buvette à l'entr'acte.

Telle jeune chanteuse ayant fait ses premières scènes avec succès après un disque lancé en grande pompe, puis enterré, chez BMG, envisage de prendre un pseudonyme pendant l'été pour tirer les tarots par téléphone. Telle autre, ex-vainqueur des Victoires de la musique, catégorie révélations, auteur d'un album honorable publié chez Barclay, se réjouit des 500 francs reçus de l'Adami pour ses prestations d'interprète depuis un an. Ceux-là, et les autres, méritent des conditions de travail décentes, et non des aides sporadiques.

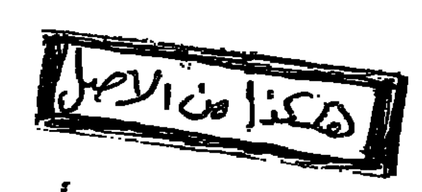
Le Syndicat des producteurs a récemment évoqué *« l'inquiétude légitime des professionnels destabilisés par la création d'une profession "bis" »*, entendez les fonctionnaires et apparentés, par opposition aux producteurs-entrepreneurs. Une profession « bis », soucieuse de cultiver les arts plutôt que les images et la rentabilité à court terme, voilà pourtant ce dont la chanson française a besoin pour se sortir de ses pâles langueurs et d'un conformisme que jamais ni Barbara, ni Gréco, ni Ferré, ni Bécaud n'auraient accepté à leurs débuts. Dire que les musiques populaires font 94 % des ventes de disques n'est pas un argument pour demander à Mme Trautmann de donner davantage, ce serait même le contraire. Mais faut-il rappeler à l'Etat qu'il n'est point de son ressort de déterminer, par des arbitrages budgétaires déséquilibrés, si un art est mineur ou non, si l'opéra vaut mieux que le rock, tandis qu'il est de son devoir de servir l'intérêt du public, démocratiquement, sans préjugés de classe ?

Véronique Mortaigne

RECTIFICATIF

SCIENTOLOGIE

Une erreur nous a fait écrire, dans *Le Monde* du 31 juillet, que le ministère de l'intérieur et des cultes peut accorder le statut d'*« association culturelle »* à toute association satisfaisant un certain nombre de critères. Il s'agissait évidemment du statut d'*« association cultuelle »*.



MONNAIES Le deutschemark faisait preuve d'une grande faiblesse, *vendredi matin* 1er août, face au billet vert. Il cotait 1,8470 mark pour 1 dollar. ● LES OPÉRATEURS DE MARCHÉ ne croient pas pour l'instant aux menaces de la Bundesbank. Plusieurs de ses membres ont pourtant évoqué la possibilité d'une hausse des taux pour enrayer la dépréciation du mark et éviter des tensions sur les taux à long terme ● EN RELEVANT le niveau de ses prises en pension *(repo)*, fixé à 3 % depuis le mois d'août 1996, la banque centrale allemande chercherait aussi à déjouer les anticipations d'un euro faible. ● DE NOMBREUX EXPERTS estiment qu'une hausse des taux en Allemagne, dans le contexte actuel de reprise économique fragile sur le Vieux Continent, serait perçu comme une provocation par les gouvernements européens et il compromettrait la création de l'euro.

La faiblesse persistante du mark pourrait amener la Bundesbank à réagir

La devise allemande a touché cette semaine son plus bas niveau face au dollar depuis le mois de novembre 1989. Plusieurs membres du conseil de la banque centrale allemande ont agité au cours des derniers jours la menace d'une hausse des taux

L'ACCÈS de faiblesse actuel du deutschemark place la Bundesbank, gardienne de la monnaie, dans une situation très délicate. La devise allemande est tombée, lundi 28 juillet, à son plus bas niveau depuis le mois de novembre 1989 face au billet vert à 1,8485 mark pour 1 dollar. Vendredi 1er août dans la matinée, la monnaie allemande restait très faible à 1,8470 pour un billet vert. Elle a cédé 6 % en un mois et 16 % depuis le 1er janvier.

Jusqu'à présent, la Bundesbank s'était contentée, par la voix de son président Hans Tietmeyer, de réclamer une stabilisation des cours du billet vert. Ces avertissements n'avaient eu aucun impact. Au contraire, le dernier appel lancé début juillet par M. Tietmeyer avait été suivi par une envolée de la monnaie américaine.

Devant une telle inefficacité, la Bundesbank a décidé de durcir le ton. Au cours des derniers jours, plusieurs de ses membres se sont exprimés afin de mettre en garde les opérateurs contre leurs excès. C'est d'abord Otmar Issing, le chef économiste de la banque centrale qui, jeudi 24 juillet, s'est dit *« préoccupé par la rapidité et par l'ampleur de l'affaiblissement du mark »*. Reimut Jochimsen a renchéri le lendemain en soulignant que la baisse du mark obligeait *« la banque centrale allemande à naviguer à vue »*.

« La Bundesbank doit agir et agira très prudemment pour résoudre le dilemme entre une conjoncture faible et un mark faible », vient pour sa part d'affirmer Hans-Jürgen Köbnick. *« Mais elle s'en tiendra clairement à son devoir de stabilité si les prix à l'importation continuent à augmenter »*, a-t-il averti.

MENACE OU COUP DE BLUFF ?

La Bundesbank ne s'est toutefois pas contentée de menaces verbales. Lors de son dernier conseil avant la pause estivale, elle a techniquement préparé le terrain à un resserrement de sa politique monétaire. Au lieu de reconduire pour quatre semaines, comme prévu, le taux de ses prises en pension *(repo)* au niveau de 3 %, elle a décidé de ne le fixer que pour seulement deux semaines. Cette mesure offre la possibilité à la banque centrale de durcir sa politique dès le 12 août.

Faut-il prendre cette menace au sérieux ou faut-il plutôt la prendre comme un coup de bluff uniquement destiné à impressionner les marchés ? Les analystes se montrent divisés. Ceux de la banque Dresdner Kleinwort Benson estiment tout à fait possible une hausse du *repo* dès le mois d'août. Sur le plan technique, cette hausse prendrait la forme d'un retour à des opérations à taux variable, procédure abandonnée *depuis le début de l'année 1996* pour celle du taux fixe. Le taux d'escompte et le taux Lombard, fixés respectivement à 2,5 % et 3,5 % *depuis avril 1996*, resteraient quant à eux inchangés.

« La Bundesbank doit défendre le mark. Et sa maxime est qu'il vaut mieux prévenir plutot que guérir », rappelle Peter Pietsch, économiste à la Commerzbank. La Bundesbank pourrait aussi arguer de la récente dégradation des rendements obligataires allemands par rapport à leurs homologues américains (l'écart de taux dix ans s'est réduit de 1,2 % à 0,7 %) : les investisseurs internationaux exigent une prime sur les emprunts de l'Allemagne en raison de la dépréciation du mark. Elle pourrait enfin justifier sa décision en expliquant que la hausse du dollar crée de l'inflation *importée en Allemagne*, la plupart des matières énergétiques étant libellées en billet vert. L'indice des prix à l'importation a affiché une hausse de 3,3 % en glissement annuel en juin outre-Rhin, après 2,8 % en mai. Pour M. Köbnick, cette progression constitue *« un signe avant-coureur »* à prendre au sérieux.

D'autres analystes, comme ceux de la banque Goldman Sachs, ne croient guère au scénario d'une hausse des taux en Allemagne. Ils le jugent politiquement impossible. Un relèvement du *repo* allemand, dans le contexte actuel de reprise économique fragile sur le Vieux Continent et de politiques *budgétaires restrictives, provoquerait* un séisme politique et financier dans l'ensemble de l'Europe et prendrait des allures de provocation. Compte tenu du rôle directeur joué la Bundesbank, elle entraînerait des tensions monétaires dans l'ensemble de l'Europe et obligerait notamment la Banque de France à l'imiter. Une hausse des taux allemands mettrait par là même en danger le projet monétaire européen et donnerait de nouveaux arguments à ceux qui considèrent que l'institut d'émission allemand cherche par tous les moyens à saboter l'euro. La Bundesbank est-elle prête à endosser *la responsabilité d'un échec de* l'Union monétaire ?

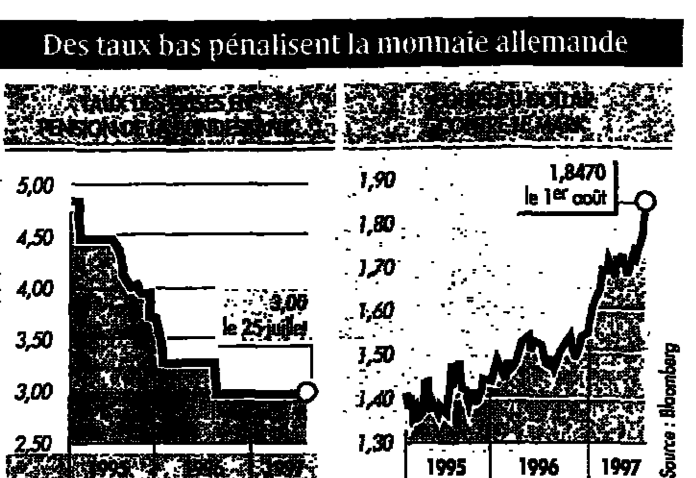
Il n'est pas certain, enfin, que le gouvernement allemand, responsable en dernier ressort de la politique de change et qui voit dans la dépréciation du mark le meilleur moyen de faire baisser le taux de chômage, soit disposé à accepter un durcissement monétaire. Bonn pourrait notamment mettre en avant le caractère contre-productif d'une hausse des taux. En pesant sur la croissance allemande, elle affaiblirait le mark au lieu de le renforcer. Rolf Peffekoven, l'un des conseillers économiques du gouvernement allemand, déclare à ce *sujet qu'un relèvement du repo* pour soutenir la devise ne serait pas adapté compte tenu de la faiblesse de l'économie allemande, *mais qu'une intervention concertée* sur le marché des changes des banques centrales du G 7 pourrait être envisagée.

De nombreux experts estiment que la Bundesbank n'a pas aujourd'hui les moyens de s'opposer à la baisse du mark. Tout juste peut-elle espérer freiner le mouvement de repli du mark et surtout faire en sorte que celui-ci s'effectue en bon ordre plutôt que dans une atmosphère de crise et de panique. Les analystes du courtier américain Merrill Lynch notent que si le mark a retrouvé aujourd'hui un niveau conforme à la théorie des parités de pouvoir d'achat (qui égalisent les prix des biens et des *services entre les pays), l'Allemagne* a besoin d'une monnaie sous-évaluée pour compenser le manque de compétitivité structurelle de son économie, notamment à l'égard des Etats-Unis. Ils parient que le dollar atteindra 1,98 mark à la fin de l'année 1998 (soit environ 6,70 francs).

Les marchés partagent ce sentiment. Ils ne croient pas que Francfort mettra ses menaces à exécution et ils continuent à vendre des marks. Peut-être négligent-ils la détermination de la Bundesbank à déjouer les anticipations d'un euro faible et à démontrer une dernière fois, avant le lancement de l'Union monétaire, dans un baroud d'honneur, *qu'elle est un modèle* d'indépendance et d'orthodoxie.

Pierre-Antoine Delhommais

Des taux bas pénalisent la monnaie allemande



La Bundesbank pourrait chercher à rendre le mark plus attractif en relevant ses taux directeurs.

Volvo se retire de Renault

LE PROJET de fusion entre Renault et Volvo, lancé en 1990 et abandonné en février 1994, n'est plus qu'un lointain souvenir. Jeudi 31 juillet, le constructeur suédois a vendu les 11,38 % du capital de l'ex-Régie qui lui restaient. L'opération, réalisée à Londres, a porté sur plus de 27,2 millions de titres : elle a rapporté à Volvo 5,9 milliards de couronnes suédoises (environ 4,6 milliards de francs), avec une plus-value de 750 millions de couronnes.

L'ensemble des titres a été cédé à la banque suisse UBS, dont le président du conseil d'administration, Robert Studer, est administrateur de Renault. L'UBS va les placer auprès d'investisseurs internationaux. *« Nos statuts prévoient que tout investisseur qui acquiert plus de 1 % du capital doit se déclarer »*, précise Renault.

Volvo – qui avait décidé, après son divorce avec Renault, de se concentrer sur son métier de base, l'automobile – n'avait pas pu vendre ses titres plus tôt en raison de la faiblesse de leur cours. Introduite en Bourse en novembre 1994 à 165 francs, l'action Renault n'a jamais retrouvé ce niveau entre août 1995 et le 22 juillet 1997. Le 20 décembre 1996, elle touchait son niveau le plus bas, à 104 francs. Le 25 juillet 1997, elle a battu tous ses records avec un cours de 182 francs.

Renault, qui détient encore 3,01 % du capital et 7,75 % des droits de vote de Volvo, n'envisage pas *« à court terme »* de céder sa participation, valorisée au cours actuel, à plus de 2 milliards de francs. Les accords de coopération technique (moteurs, boîtes de vitesses) entre les deux groupes ne sont pas remis en cause par le désengagement de Volvo, qui était le deuxième actionnaire de Renault derrière l'Etat.

L'envolée du titre Renault depuis le début de l'année permet à ceux qui le souhaitent de vendre. La semaine dernière, *Elf* a annoncé son intention de céder sa participation de 1,2 % : le groupe pétrolier devrait ainsi réaliser une plus-value d'environ 500 millions de francs. L'Etat, qui détient encore 46 % de Renault, pourrait aussi être tenté de profiter de cette embellie. L'actionnaire public n'avait pas osé privatiser Renault en une fois en novembre 1994 et s'était ensuite retrouvé dans l'incapacité de mener à terme son retrait du groupe automobile.

Le 3 juillet 1996, il avait fait basculer Renault dans le privé, en cédant 6 % de son capital, au cours de 139 francs l'action, à plusieurs investisseurs institutionnels. *« Une troisième étape du processus de privatisation de l'entreprise, qui interviendra ultérieurement en fonction des conditions de marché, verra l'Etat céder le reste de sa participation dans le cadre d'une opération de placement auprès des particuliers, des investisseurs institutionnels et des salariés de l'entreprise »*, indiquait alors le ministère de l'économie dans un communiqué.

Les conditions de marché sont aujourd'hui au rendez-vous et valorisent la participation de l'Etat dans Renault à 18,9 milliards de francs. En cas de cession, la commission de privatisation devra être consultée : la loi de privatisation prévoit que cette procédure est obligatoire tant que l'actionnaire public détient plus de 10 % de son capital. Il faudra aussi probablement attendre que l'affaire Vilvorde, l'usine belge de Renault qui a fermé ses portes le 31 juillet, soit oubliée.

Virginie Malingre

Remontée du titre



L'Etat fait la paix avec la direction et les actionnaires d'Eramet

APRÈS UN AN de manœuvres et de batailles, la situation est en train de s'apaiser chez Eramet. L'assemblée générale du groupe minier, jeudi 31 juillet, a marqué la fin du conflit qui opposait l'Etat, actionnaire à 55 % d'Eramet *via* la holding publique ERAP, les actionnaires minoritaires et la direction, au sujet de sa politique en Nouvelle-Calédonie. Toutes les résolutions ont été adoptées à une large majorité. Yves Rambaud, PDG d'Eramet, a été reconduit dans ses fonctions à l'unanimité par le conseil d'administration. En Bourse, l'action terminait, jeudi, en hausse de 3,7 % à 335 francs.

Un tel dénouement était imprévisible il y a encore deux mois. Le FNLKS (indépendantiste) avait exigé la tête d'Yves Rambaud, considéré comme l'obstacle à toutes les discussions sur le développement minier de la Nouvelle-Calédonie. L'ancien premier ministre Alain Juppé et Jean-Jacques de Perretti, son ministre de l'outre-mer, étaient décidés à la leur donner. Après avoir nommé Rémy Chardon, ancien directeur de cabinet de Jacques Chirac, à la mairie de Paris, à la tête de l'ERAP, ils avaient prévu d'installer Thierry Chambolle, directeur délégué à la Lyonnaise des eaux, à la présidence d'Eramet. Le changement de gouvernement a modifié le scénario.

A peine arrivé, le nouveau gouvernement a choisi de remettre à plat tout le dossier. Décidé à mettre un terme *« à la gestion passionnelle »* qui a prévalu pendant des mois, il entend examiner toutes les solutions pour assurer le développement de la Nouvelle-Calédonie, en séparant clairement l'économie et le politique. *« Une solution en Nouvelle-Calédonie ne peut naître de la confusion, de l'amalgame, en piétinant au passage le droit des sociétés »*, explique-t-on à Bercy. Le gouvernement a chargé Philippe Essig, ancien président de la SNCF, d'une mission sur la question minière en Nouvelle-Calédonie. Il doit remettre, le 15 septembre, un rapport sur la construction d'une usine de retraitement de nickel dans la province Nord. Les indépendantistes soutiennent un projet défendu par la Société minière du Sud Pacifique et le canadien Falconbridge et réclament, pour cela, qu'Eramet échange sans condition, un de ses gisements. Les actionnaires d'Eramet, dont l'Erap, ont approuvé, lors de l'assemblée générale, une résolution permettant cet échange, à la condition *« qu'il soit clairement justifié au regard du rééquilibrage économique de l'île »*.

Le gouvernement a aussi décidé de reconduire M. Rambaud à la présidence d'Eramet. Il avait été proposé à deux néo-calédoniens, Paul Néaoutyne, membre du FNLKS, et Gaël Yanno, proche du RPCR, de devenir administrateurs du groupe, premier acteur économique de l'île. L'un comme l'autre ont refusé.

PRÉCÉDENT

Si les actionnaires minoritaires accueillent avec satisfaction le nouvel état d'esprit du gouvernement, ils restent cependant sur leurs gardes. Les fonds de pension anglo-saxons, qui détiennent 22 % d'Eramet, ont négocié, jusqu'au dernier moment, avec le ministère des finances, pour avoir des garanties écrites d'indépendance de la société.

S'appuyant sur le rapport Viénot sur le gouvernement d'entreprise, ils ont obtenu un équilibre entre actionnaires majoritaire et minoritaires au sein du conseil d'administration. Celui-ci compte, à coté du président, huit représentants de l'Etat, six membres indépendants dont trois étrangers, et trois salariés. Chaque membre est désormais tenu de déclarer au conseil d'administration les éventuels conflits d'intérêts. En cas de conflit, il a un devoir d'abstention. Cette disposition devrait limiter le pouvoir d'intervention de l'Etat, par le biais de ses administrateurs, dans la gestion de la société.

« Nous avons obtenu un cadre minimum d'indépendance », dit Sophie l'Hélias, présidente de Franklin Global Investor, qui représentait les intérêts des fonds Cref, SocGen et Scottish Widows chez Eramet. Forte de ce précédent, elle souhaite imposer ces dispositions dans toutes les sociétés où l'Etat est majoritaire. *« Les investisseurs internationaux ont pris conscience, avec Eramet, des risques politiques et sociaux plus élevés dans les sociétés publiques. Ils veulent des garanties »* explique-t-elle. L'Etat perdrait peu à les leur accorder, selon elle. En contrepartie, la décote qui frappe les entreprises françaises à capitaux publics depuis l'affaire Eramet, serait réduite.

Martine Orange

Le nouvel Airbus dame le pion au Boeing 747

DES AIRBUS A-340 POURRAIENT BIENTÔT REMPLACER tous les *Boeing 747 utilisés par Air Canada. La compagnie canadienne devait an*noncer, vendredi 1er juillet, le remplacement de ses neuf super-jumbo Boeing par les nouvelles versions du quadrimoteur Airbus A-340 prélancées au dernier Salon du Bourget. Air Canada a signé une lettre d'intention, qui sera confirmée en *mars 1998, portant sur l'achat de quarante*-trois Airbus A-330 et A-340, dont trente options et quinze appareils de la nouvelle génération, pour un montant total évalué à 32 milliards de francs aux prix catalogue.

Air Canada deviendrait ainsi le premier client d'Airbus pour les versions élargies (l'A-340/600 transportera environ quatre cents passagers) et à rayon d'action étendu (l'A-340/500 assurera la liaison Toronto-Hongkong sans escale) du quadrimoteur européen. De source proche du dossier, Virgin devait commander, le même jour, des A-340/600.

DÉPÊCHES

■ **VENDÔME : le groupe de luxe suisse** (Cartier, Dunhill, Montblanc) a annoncé, jeudi 31 juillet, un accord de principe pour l'acquisition pour 1,36 milliard de francs du maroquinier français Lancel.

■ **CRÉDIT AGRICOLE : la banque française** va investir 5 milliards de francs d'ici à l'an 2 000 pour maintenir à 30 % sa part dans la banque italienne Ambroveneto, qui doit fusionner avec la Cariplo de Milan.

■ **ABBEY NATIONAL : la banque britannique**, pour se développer en France dans le crédit à la consommation, a racheté Eole Finance, filiale de la Banque Harwanne.

■ **CRÉDIT FONCIER : le groupe français a cédé sa filiale** de promotion immobilière privée dans le secteur du logement Foncier Habitat au groupe américain Highbridge Partners.

■ **RATP : les tarifs de bus, métro et RER en région parisienne** ont été augmentés en moyenne de 3,9 % vendredi 1er août (*Le Monde* du 11 juillet). La hausse est plus élevée pour le carnet de dix tickets (4,35 % à 48 francs) et la carte Orange zones 1-2 (4,9 % à 255 francs). ■ **BULL : le groupe informatique français** a annoncé jeudi 31 juillet son *premier résultat net semestriel* positif depuis 1988 : 64 millions de francs à fin juin 1997. Les ventes ont crû de 5 % à 11,34 milliards.

■ **APPLE : Larry Ellison, PDG du fabricant américain de logiciels** Oracle, indique, dans un entretien paru dans *La Tribune* du vendredi 1er août, vouloir faire partie de la nouvelle direction d'Apple et être prêt à investir. Steve Jobs, cofondateur d'Apple, a indiqué avoir refusé le poste de PDG.

■ **ALCATEL ALSTHOM : le groupe français** a annoncé jeudi 31 juillet des ventes consolidées en hausse de 17 % à 86,9 milliards de francs au premier semestre 1997.

■ **AMDAHL : certains actionnaires du groupe informatique américain** ont attaqué en justice, jeudi 31 juillet, l'offre de rachat lancée par le japonais Fujitsu sur les 58 % d'Amdahl qu'il ne détient pas encore.

■ **LA BOURSE de Tokyo a chuté de 2,59 %, vendredi 1er août. Pour la première fois depuis le 14 juillet, l'indice Nikkei est repassé sous les 20 000 points, à 19 804,38 points.**

■ **L'OR a ouvert en baisse, vendredi 1er août, à Hongkong. L'once de métal jaune s'échangeait à 324,20-324,50 dollars contre 325,80-326,10 dollars la veille en clôture.**

■ **LE DOLLAR se maintenait au-dessus des 118 yens vendredi, il s'échangeait en fin séance sur le marché des changes de Tokyo à 118,61-63 yens.**

■ **LES VALEURS françaises ont progressé de 0,21 % à 3 075,67 points, jeudi 31 juillet à la Bourse de Paris. Elles ont atteint un nouveau record historique de 3 107,31 points.**

■ **LA BOURSE de Francfort a battu, jeudi 31 juillet, un deuxième record consécutif. L'indice DAX s'est inscrit au terme des échanges en hausse de 0,39 %, à 4 438,93 points.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

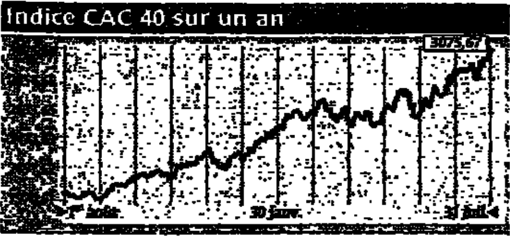
NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris marque une pause

LA BOURSE DE PARIS, qui avait ouvert en hausse vendredi 1er août, dans un marché porté par la vigueur du dollar et l'afflux de liquidités, cédait du terrain après deux heures de transactions. En hausse de 0,62 % au début des échanges, l'indice CAC 40 perdait 0,39 %, à 3 063,68 points, peu après la mi-journée.

« Le marché se tient plutôt bien. C'est presque surprenant après les records enregistrés jeudi », commentait un opérateur qui s'attendait à de massives prises de bénéfice. Le volume d'affaires était moins étoffé par rapport aux quasi-records de transactions de la veille, avec 3,5 milliards de francs échangés sur le règlement mensuel, dont 3 milliards sur les quarante valeurs de l'indice vedette. Selon le même opérateur, *« le marché se calme un petit peu »* dans l'attente, dans l'après-midi, d'une batterie d'importantes statistiques américaines, au premier rang desquelles les chiffres du chômage, pour voir leur effet sur les différents marchés financiers.

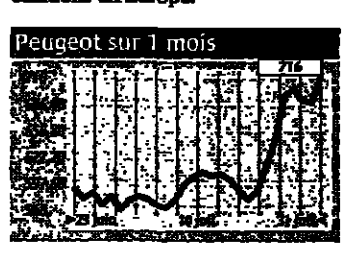
Du côté des valeurs, Alcatel « tirait » le marché à la hausse, après l'annonce d'un chiffre d'affaires de 86,9 milliards de francs pour le premier semestre (+ 17 % sur un an). Le titre gagne 8 % (plus forte hausse de la cote), à 874 francs, avec des échanges portant sur 1,6 million de titres.



CAC 40/5 jours

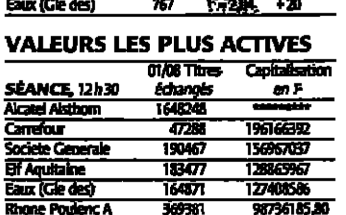
Peugeot, valeur du jour

BONNE SÉANCE, jeudi 31 juillet, à la Bourse de Paris pour Peugeot, qui a terminé la séance à son plus haut niveau de l'année. Le titre du constructeur automobile a gagné 4,1 % à 716 francs (contre 744 francs au plus haut du jour). Les échanges ont porté sur 626 000 titres. Cette progression s'est effectuée après que Peugeot eut annoncé une hausse plus forte que prévu (+ 6,3 %) de son chiffre d'affaires au premier semestre. Les observateurs n'ont pas manqué de relever que les opérateurs avaient vendu les valeurs automobiles il y a quelques semaines à l'annonce d'une chute des immatriculations en Europe.



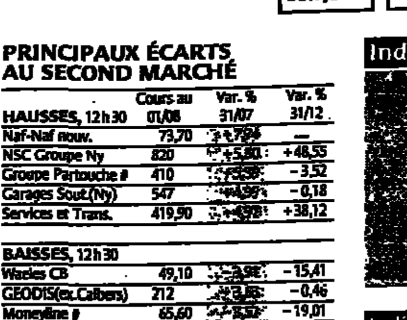
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 01/08	Var. % 31/07	Var. % 31/12
Alcatel Alsthom	874	[illegible]	+109,69
Eiffage	332	[illegible]	+61,95
C.C.F.	321,80	[illegible]	+34,08
Coflexip	425	[illegible]	+54,54
Rhone Poulenc A	267,90	[illegible]	+51,44
Europe 1	1400	[illegible]	+27,27
Eurafrance	2610	[illegible]	+16,41
Christian Dalloz	2550	[illegible]	+37,76
BIS	515	[illegible]	−3,37
Metaleurop	95	+1,93	+125,38
BAISSES, 12h30			
Clarins	781	[illegible]	+2,62
Sanofi	629	[illegible]	+21,89
Canal +	1162	[illegible]	+1,39
Immeubl.France	321,10	[illegible]	+4,93
B.N.P.	287,60	[illegible]	+43,22
AGF-Ass.Gen.France	217,60	[illegible]	+29,91
DMC (Dollfus Mi)	94,20	[illegible]	−25,11
Dev.R.N-P.Cal Li #	45	−2,17	+3,44
Pathe	1202	[illegible]	−3,84
Eaux (Gle des)	767	[illegible]	+20



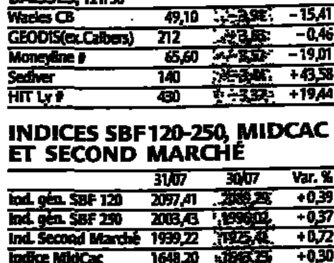
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	01/08 Titres échangés	Capitalisation en F
Alcatel Alsthom	1648248	[illegible]
Carrefour	47288	196166392
Societe Generale	190467	156967037
Elf Aquitaine	183477	128865967
Eaux (Gle des)	164871	127408586
Rhone Poulenc A	369381	98736185,80
C.C.F.	278306	89255279,60
Axa	213805	86930251,30
Canal +	65780	76929576
Total	118472	73900856

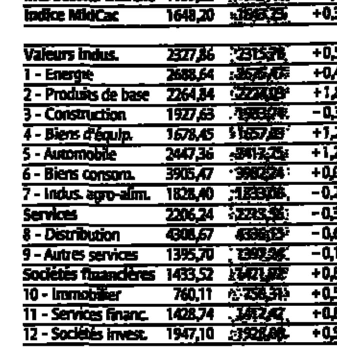


PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 01/08	Var. % 31/07	Var. % 31/12
Naf-Naf nouv.	73,70	[illegible]	—
NSC Groupe Ny	820	+5,80	+48,55
Groupe Partouche #	410	[illegible]	−3,52
Garages Sout.(Ny)	547	[illegible]	−0,18
Services et Trans.	419,90	[illegible]	+38,12

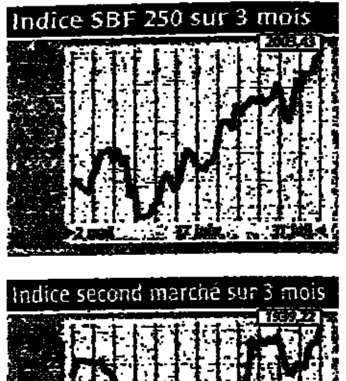


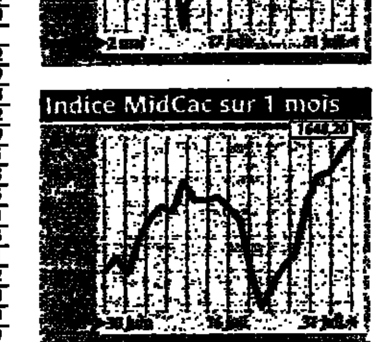
BAISSES, 12h30	Cours au 01/08	Var. % 31/07	Var. % 31/12
Waeles CB	49,10	[illegible]	−15,41
GEODIS(ex.Calbers)	212	[illegible]	−0,46
Moneyline #	65,60	[illegible]	−19,01
Sediver	140	[illegible]	+43,58
HIT Ly #	430	−3,37	+19,44



INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	31/07	30/07	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2097,41	[illegible]	+0,39
Ind. gén. SBF 250	2003,43	[illegible]	+0,37
Ind. Second Marché	1939,22	1925,41	+0,72
Indice MidCac	1648,20	[illegible]	+0,30
Valeurs indus.	2327,86	[illegible]	+0,52
1 - Energie	2688,64	[illegible]	+0,49
2 - Produits de base	2264,84	[illegible]	+1,84
3 - Construction	1927,63	[illegible]	−0,32
4 - Biens d'équip.	1678,45	[illegible]	+1,29
5 - Automobile	2447,36	[illegible]	+1,25
6 - Biens consom.	3905,47	[illegible]	+0,08
7 - Indus. agro-alim.	1828,40	[illegible]	−0,25
Services	2206,24	[illegible]	−0,33
8 - Distribution	4308,67	[illegible]	−0,63
9 - Autres services	1395,70	[illegible]	−0,11
Sociétés financières	1433,52	[illegible]	+0,82
10 - Immobilier	760,11	[illegible]	+0,50
11 - Services financ.	1428,74	[illegible]	+0,80
12 - Sociétés invest.	1947,10	[illegible]	+0,99





Indice MidCac sur 1 mois

Tokyo repasse sous les 20 000 points

LA BOURSE de Tokyo a chuté vendredi 1er août, sous l'effet de ventes de contrats à terme sur actions au profit des obligations. L'indice Nikkei a terminé en baisse de 527,05 points, soit 2,59 %, à 19 804,38 points. L'indice n'était pas repassé sous le seuil des 20 000 points depuis le 14 juillet.

La veille, Wall Street s'était accordée une pause, terminant en baisse d'une trentaine de points sous la pression de prises de bénéfice après avoir établi trois records consécutifs et dépassé pour la première fois mercredi le niveau des 8 200 points. La bonne tenue du marché obligataire, après la publication de nouvelles statistiques, a permis de contenir le recul de la grande Bourse new-yorkaise. L'indice Dow Jones a cédé 32,28 points (− 0,39 %), à 8 222,61 points. En Europe, la Bourse de Londres a également terminé en baisse à l'issue d'une séance morose. L'indice Footsie a perdu 19,8 points, à 4 907,5 points, soit un repli de 0,39 %. En revanche, la Bourse de Francfort a inscrit un deuxième record de clôture consécutif. L'indice DAX gagnant 0,39 %, à 4 438,93 points.

INDICES MONDIAUX

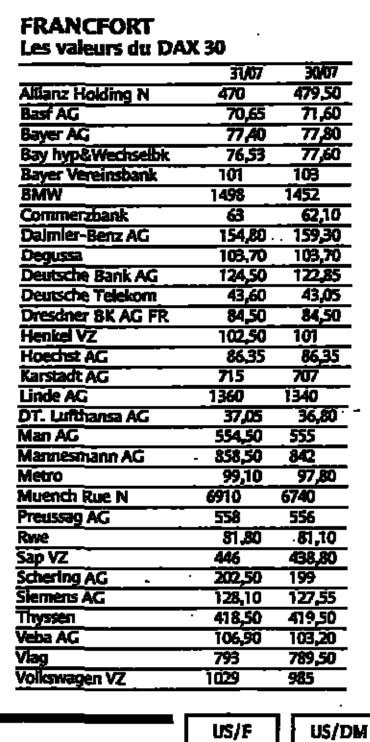
	Cours au 31/07	Cours au 30/07	Var. en %
Paris CAC 40	3088,72	3089,38	+0,63
New-York/DJ indus.	8246,07	8254,90	−0,11
Tokyo/Nikkei	20331,40	20212,88	+0,58
Londres/FT100	4934,80	4927,30	+0,15
Francfort/Dax 30	4438,93	4421,72	+0,39
Frankfort/Commer.	1468,79	1468,79	—
Bruxelles/Bel 20	3172,40	3172,40	—
Bruxelles/Général	2586,89	2596,36	−0,37
Milan/MIB 30	1126	1126	—
Amsterdam/Gé. Cbs	666,40	659,80	+0,99
Madrid/Ibex 35	601,77	602,71	−0,16
Stockholm/Affarsal	2628,57	2628,57	—
Londres FT30	3103,20	3098,40	+0,15
Hong Kong/Hang S.	16365,70	15983,20	+2,34
Singapour/Strait t	1967,14	1966,41	+0,04

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	31/07	30/07
Alcoa	88,50	87,93
Allied Signal	92,12	93,56
American Express	83,50	82,81
AT & T	36,87	37
Boeing Co	58,68	58,50
Caterpillar Inc.	57,87	59,50
Chevron Corp.	78,87	79,68
Coca-Cola Co	69,18	69,93
Disney Corp.	81,31	80,93
Du Pont Nemours&Co	66,50	67,93
Eastman Kodak Co	66,68	68,31
Exxon Corp.	64,25	63,93
Gén. Motors Corp.H	61,81	60
Gén. Electric Co	70	70,62
Goodyear T & Rubbe	64,31	66,12
Hewlett-Packard	70,25	67,93
IBM	106,50	106
Intl Paper	56,81	57,68
J.P. Morgan Co	115,56	116
Johnson & Johnson	62,43	61,50
Mc Donalds Corp.	53,81	54,68
Merck & Co.Inc.	103,93	103,81
Minnesota Mng.&Mfg	94,75	95,06
Philip Moris	45,06	45,93
Procter & Gamble C	152,50	153
Sears Roebuck & Co	63,25	63,18
Travelers	72	71,68
Union Carb.	55,50	55
Utd Technol	84,68	85,12
Wal-Mart Stores	37,50	37,81

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	31/07	30/07
Allied Lyons	4,34	4,37
Barclays Bank	12,87	12,86
B.A.T. industries	5,20	5,19
British Aerospace	13,30	13,44
British Airways	6,65	6,53
British Petroleum	8,39	8,34
British Telecom	4,27	4,30
B.T.R.	1,90	1,90
Cadbury Schweppes	5,90	5,77
Eurotunnel	0,74	0,74
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	13,04	13,25
Granada Group Plc	8,37	8,27
Grand Metropolitan	6,03	6,05
Guinness	5,90	5,90
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,28	6,21
H.S.B.C.	21,44	21,19
Impérial Chemical	10,07	9,73
Legal & Gen. Grp	4,36	4,30
Lloyds TSB	6,86	6,86
Marks and Spencer	5,93	5,76
National Westminst	8,79	8,85
Peninsular Orienta	6,21	6,04
Reuters	6,64	6,65
Saatchi and Saatch	1,31	1,33
Shell Transport	4,53	4,48
Tate and Lyle	4,14	4,15
Univeler Ltd	17,76	17,53
Zeneca	20,31	20,31



FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	31/07	30/07
Allianz Holding N	470	479,50
Basf AG	70,65	71,60
Bayer AG	77,40	77,80
Bay hyp&Wechselbk	76,53	77,60
Bayer Vereinsbank	101	103
BMW	1498	1452
Commerzbank	63	62,10
Daimler-Benz AG	154,80	159,30
Degussa	103,70	103,70
Deutsche Bank AG	124,50	122,85
Deutsche Telekom	43,60	43,05
Dresdner BK AG FR	84,50	84,50
Henkel VZ	102,50	101
Hoechst AG	86,35	86,35
Karstadt AG	715	707
Linde AG	1360	1340
DT. Lufthansa AG	37,05	36,80
Man AG	554,50	555
Mannesmann AG	858,50	842
Metro	99,10	97,80
Muench Rue N	6910	6740
Preussag AG	558	556
Rwe	81,80	81,10
Sap VZ	446	438,80
Schering AG	202,50	199
Siemens AG	128,10	127,55
Thyssen	418,50	419,50
Veba AG	106,90	103,20
Viag	793	789,50
Volkswagen VZ	1029	985



Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

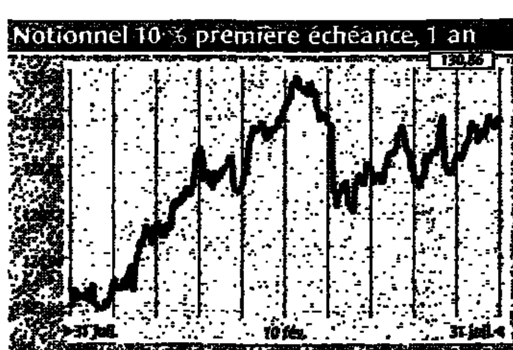
Repli du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en baisse, vendredi 1er août. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 20 centièmes, à 130,66 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,46 %, soit 0,08 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en hausse, les opérateurs ayant été soulagés par la publication des statistiques de croissance américaine au deuxième trimestre, qui ont confirmé le ralentissement de l'activité. Le rendement du titre à 30 ans s'était inscrit à 6,30 % en clôture.

La Banque de France a laissé inchangé, vendredi matin, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 31/07	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,15	5,42	6,14	1,70
Allemagne	3,10	5,50	6,18	1,80
Grande-Bretagne	6,81	6,89	NC	2,80
Italie	6,88	6,43	7,06	2,60
Japon	0,53	2,37	NC	0,50
Etats-Unis	5,72	6,05	6,33	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 31/07	Taux au 30/07	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,29	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 31/07	Vente 31/07	Achat 30/07	Vente 30/07
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,21	3,31	3,22	3,34
3 mois	3,30	3,42	3,28	3,38
6 mois	3,38	3,50	3,37	3,47
1 an	3,52	3,64	3,53	3,65
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3379	—	3,3340	—
Pibor Francs 3 mois	3,3730	—	3,3809	—
Pibor Francs 6 mois	3,4707	—	3,4688	—
Pibor Francs 9 mois	3,5625	—	3,5625	—
Pibor Francs 12 mois	3,6250	—	3,6250	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3177	—	4,3125	—
Pibor Ecu 6 mois	4,3750	—	4,3568	—
Pibor Ecu 12 mois	4,4349	—	4,4375	—

MATIF

Échéances 31/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	117238	130,86	131,14	130,84	130,98
Déc. 97	2057	99,92	99,96	99,88	99,88
Mars 98	2	99,28	99,28	99,28	99,28
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	9920	96,51	96,53	96,51	96,52
Déc. 97	4835	96,41	96,44	96,41	96,42
Mars 98	3485	96,32	96,35	96,31	96,33
Juin 98	2663	96,21	96,24	96,21	96,22
ÉCU LONG TERME					
Sept. 97	761	97,80	98,04	97,80	97,82

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 31/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juillet 97	19915	3103	3103	3067,50	3082
Août 97	19148	3081	3114	3073	3092
Sept. 97	1968	3091	3120	3084,50	3100
Déc. 97	300	3124	3124	3115	3105

LES MONNAIES

US/F ↘ 6,1741 | US/DM ↗ 1,8386 | US/¥ ↗ 118,6000 | DM/F ↗ 3,3716 | £/F ↗ 10,1060

Progression du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en hausse, vendredi matin 1er août, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 1,8470 deutschemark, 6,2240 francs et 119,01 yens.

La veille, la publication des chiffres de croissance aux *Etats-Unis* (+ 2,2 % au deuxième trimestre en rythme annuel) n'avait guère eu d'impact sur les cours du billet vert. Les statistiques *« ont été conformes aux prévisions des économistes et elles n'ont donc pas eu d'impact sur le marché des changes »*, a indiqué Paul Lambert, analyste à l'Union de banques suisses (UBS). *« Le dollar est ainsi resté confiné dans des marges étroites »*, a-t-il ajouté.

Le franc était stable, vendredi matin, face à la monnaie allemande, à 3,3705 francs pour 1 deutschemark. La livre gagnait du terrain à 10,21 francs et 3,03 deutschemarks.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 31/07	% 30/07	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,1600	[illegible]	326	350
Ecu	6,6440	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	6,1741	−0,65	5,8900	6,4900
Belgique (100 F)	16,3280	+0,88	15,8200	16,8200
Pays-Bas (100 fl)	299,3400	+0,02	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4540	[illegible]	3,2200	3,7200
Danemark (100 krd)	88,4800	[illegible]	84,2500	94,2500
Irlande (1 iep)	8,9945	[illegible]	8,6100	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	10,1060	[illegible]	9,7200	10,5700
Grèce (100 drach.)	2,1570	[illegible]	1,9200	[illegible]
Suède (100 krs)	77,6100	−0,18	74,1000	84,1000
Suisse (100 F)	409,5600	[illegible]	395	419
Norvège (100 k)	81,2800	−0,29	78,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,9170	[illegible]	46,4500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9925	[illegible]	3,7100	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3350	[illegible]	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	4,4737	[illegible]	4,1800	4,7800
Japon (100 yens)	5,2257	[illegible]	5,0100	[illegible]
Finlande (mark)	113	[illegible]	109	120

PARITÉS DU DOLLAR

	01/08	31/07	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,8386	[illegible]	+0,09
TOKYO : USD/Yens	118,6000	[illegible]	+0,08

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	6,1828	[illegible]	6,1942	6,1932
Yen (100)	5,2501	[illegible]	5,2223	5,2393
Deutschemark	3,3714	[illegible]	3,3712	[illegible]
Franc Suisse	4,0957	[illegible]	4,0738	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4607	[illegible]	3,4584	3,4550
Livre sterling	10,1484	[illegible]	10,1019	10,0947
Peseta (100)	3,9941	[illegible]	3,9976	3,9961
Franc Belge (100)	16,344	[illegible]	16,331	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,29	[illegible]	3,43
Eurodollar	5,47	5,56	5,66
Eurolivre	6,87	6,95	7,14
Eurodeutschemark	3,07	3,14	3,18

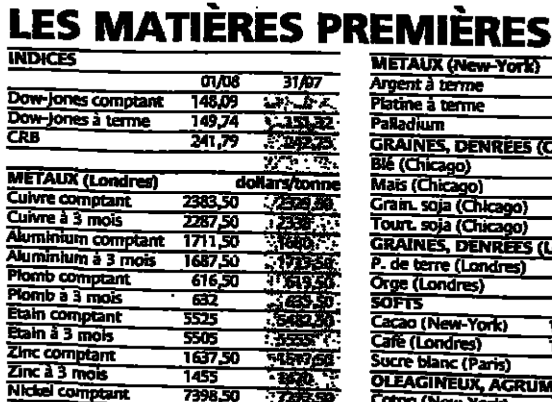
L'OR

	cours 31/07	cours 30/07
Or fin (k. barre)	65100	64900
Or fin (en lingot)	64900	65250
Once d'Or Londres	327,55	326,35
Pièce française(20f)	374	372
Pièce suisse (20f)	374	373
Pièce Union lat(20f)	374	373
Pièce 20 dollars us	2500	2500
Pièce 10 dollars us	1350	1350
Pièce 50 pesos mex.	2415	2370

LE PÉTROLE

En dollars	cours 01/08	cours 31/07
Brent (Londres)	19	18,95
WTI (New York)	20,27	19,81
Light Sweet Crude	20,25	20,12

LES MATIÈRES PREMIÈRES

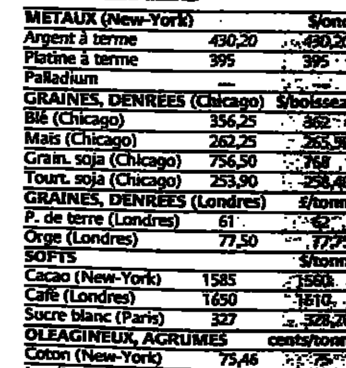


INDICES

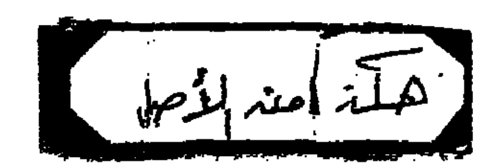
	01/08	31/07
Dow-Jones comptant	148,09	[illegible]
Dow-Jones à terme	149,74	151,32
CRB	241,79	242,25



METAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2383,50	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2287,50	2338
Aluminium comptant	1711,50	1680
Aluminium à 3 mois	1687,50	1719,50
Plomb comptant	616,50	619,50
Plomb à 3 mois	632	635,50
Etain comptant	5525	5482,50
Etain à 3 mois	5505	5555
Zinc comptant	1637,50	1647,50
Zinc à 3 mois	1455	1620
Nickel comptant	7398,50	7275,50
Nickel à 3 mois	7365	7485



METAUX (New-York)	$/once	
Argent à terme	430,20	430,20
Platine à terme	395	395
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)	**$/boisseau**	
Blé (Chicago)	356,25	362
Maïs (Chicago)	262,25	265,50
Grain. soja (Chicago)	756,50	768
Tourt. soja (Chicago)	253,90	258,40
GRAINES, DENREES (Londres)	**£/tonne**	
P. de terre (Londres)	61	62
Orge (Londres)	77,50	77,75
SOFTS	**$/tonne**	
Cacao (New-York)	1585	1560
Café (Londres)	1650	1610
Sucre blanc (Paris)	327	328,20
OLEAGINEUX, AGRUMES	**cents/tonne**	
Coton (New-York)	75,46	75
Jus d'orange (New-York)	75,80	75,55



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 1er AOUT

Liquidation : 22 août
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,32 %
CAC 40 : 3065,98

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	990	[illegible]	—	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	925	[illegible]	− 0,97	1000
Renault (T.P.)	1748	[illegible]	− 0,11	1000
Rhone Poulenc(T.P)	2226	[illegible]	+ 1,07	1000
Saint Gobain(T.P.)	1280	[illegible]	+ 1,56	1000
Thomson S.A (T.P) ■	985,55	[illegible]	− 0,36	1000
Accor	932	[illegible]	+ 0,53	100
AGF-Ass.Gen.France	222,50	[illegible]	− 2,20	50
Air Liquide	986	[illegible]	− 0,60	70
Alcatel Alsthom	809	[illegible]	+ 8,03	40
Axa	405,10	[illegible]	− 0,02	60
Axime	691	[illegible]	− 0,14	40
Bail Investis.	718	[illegible]	+ 0,97	100
Bancaire (Cie)	771	[illegible]	− 0,64	100
Bazar Hot. Ville	575	[illegible]	—	50
Bertrand Faure	348,10	[illegible]	+ 0,54	5
BIC	511	[illegible]	+ 0,39	25
BIS	503	[illegible]	+ 2,38	[illegible]
B.N.P.	295	[illegible]	− 2,50	25
Bollore Techno.	776	[illegible]	− 0,38	[illegible]
Cred.Fon.France	63,30	63,90	+ 0,94	100
Credit Lyonnais CI	342,40	341,90	− 0,14	100
Cred.Nat.Natexis	378,50	382	+ 0,92	100
CS Signaux(CSEE)	219	215,20	− 1,73	100
Damart	4750	4750	—	50
Danone	978	973	− 0,51	10
Dassault-Aviation	1400	1400	—	50
Dassault Electro	565	568	+ 0,53	80
Dassault Systemes	407	409	+ 0,49	10
De Dietrich	240	240,30	+ 0,12	25
Degremont	459	458,90	− 0,02	80
Deveaux(Ly)#	732	724	− 1,09	20
Dev.R.N-P.Cal Li #	46	45	− 2,17	100
Dexia France	614	611	− 0,48	100
DMC (Dollfus Mi)	96,30	94,20	− 2,18	75
Dynaction	144	143,10	− 0,62	25
Eaux (Gle des)	783	767	− 2,04	100
Eiffage	315,90	332	+ 5,09	50
Elf Aquitaine	707	694	− 1,83	50
Eramet	335	338	+ 0,89	20
Eridania Beghin	881	884	+ 0,34	65
Essilor Intl	1744	1742	− 0,11	20
Essilor Intl.ADP	1595	1580	− 0,94	20
Esso	525	520	− 0,95	50
Eurafrance	2548	2610	+ 2,43	200
Euro Disney	9,05	9	− 0,55	5
Europe 1	1366	1400	+ 2,48	100
Eurotunnel	7,60	7,50	− 1,31	—
Fimalac SA	519	523	+ 0,77	100
Finextel	106	—	—	100
Fives-Lille	404	407	+ 0,74	50
Fromageries Bel	4219	4185	− 0,80	50
Galeries Lafayette	2400	2412	+ 0,50	100
GAN	150,10	152,90	+ 1,86	10
Gascogne (B)	550	559	+ 1,63	80
Ciments Francais	231,50	[illegible]	− 0,64	[illegible]
Cipe France Ly #	740	[illegible]	—	20
Clarins	809	[illegible]	− 3,46	[illegible]
Club Mediterranee	500	[illegible]	− 1	25
Coflexip	412,50	[illegible]	+ 3,03	18
Colas	795	[illegible]	− 0,50	40
Comptoir Entrep.	10,85	[illegible]	—	10
Comptoirs Mod.	3000	[illegible]	− 0,50	100
CPR	490	[illegible]	− 0,40	50
Klepierre	790	[illegible]	—	[illegible]
Labinal	1600	1625	+ 1,56	[illegible]
Lafarge	436,10	435	− 0,25	[illegible]
Lagardere	184,70	[illegible]	− 1,57	[illegible]
Lapeyre	389,10	382,10	− 1,79	[illegible]
Lebon	216	216,20	+ 0,09	[illegible]
Legrand	1249	1255	+ 0,48	[illegible]
Legrand ADP	823	[illegible]	− 0,85	30
Legris indust.	270	[illegible]	− 0,03	[illegible]
Locindus	790	790	—	150

L'Oreal; LVMH Moet Hen.; Marine Wendel; Metaleurop; Metrologie Inter.; Michelin; Moulinex #; Nord-Est; Nordon (Ny); NRJ #; Olipar; Paribas; Pathe; Pechiney; Pernod-Ricard; Peugeot; Pinault-Print.Red.; Plastic-Omn.(Ly); Primagaz; Promodes; Publicis #; Remy Cointreau; Renault; Rexel; Rhone Poulenc A; Rochette (La); Rue Imperiale(Ly); Sade (Ny); Sagem SA; Saint-Gobain; Salomon (Ly); Salvepar (Ny); Sanofi; Sat; Saupiquet (Ns); Schneider SA; … Suez Lyon.des Eaux; Synthelabo; Technip; Thomson-CSF; Total; UFB Locabail; UIF; UIS; Unibail; Union Assur.Fdal — [values illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
Vaal Reefs #	325,50	322,90	− 0,79	[illegible]
Volkswagen A.G #	4650	4709	+ 1,26	50
Volvo (act.B) #	169	168,10	− 0,53	5
Western Deep #	140	139	− 0,71	2
Yamanouchi #	167	161,60	− 3,23	50
Zambia Copper	15,10	15,25	+ 0,99	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 1er AOUT

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	109,65	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	123,50	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,65	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	120,60	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	106,81	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	100,68	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	118,07	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,07	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	102,50	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	124,30	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	118,15	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	107,05	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,46	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	119,68	[illegible]
Finansder 9%91-06#	125,98	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	115,32	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	100,60	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	105,06	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,93	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	107,34	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	110,82	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	105	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	115,23	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	103,76	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,85	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	130,33	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	131,04	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	106,56	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	969	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	65	[illegible]
Baccarat (Ny) ◆	649	[illegible]
Bains C.Monaco	681	[illegible]
Bque Transatlantl. ◆	188	[illegible]
B.N.P.Intercont.	831	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	436,50	[illegible]
Champex (Ny) ◆	24,20	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	413	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2125	[illegible]
Concorde-Ass Risq	1300	[illegible]
Continental Ass.Ly.	559	[illegible]
Darblay ◆	501	[illegible]
Didot Bottin	802	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	3700	[illegible]
Ecia	1135	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1410	[illegible]
Fichet Bauche ◆	78	[illegible]
Fidel	37	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	340	340
Commerzbank AG	204	204
Fiat Ord.	22,70	22,95
Gevaert	515	515
Gold Fields South	144	144
Solvay SA	3620	3801

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Pechiney Intl		125,30	126,10
Poliet		490	485
Sabeton (Ly)		825	835
Samse (Ly)		853	840
Sechilienne (Ly)	◆	1200	1280
Sucr.Pithiviers		3468	3475
Tanneries Fce (Ny)	◆	248	248
Teleflex L. Dupont		91,90	93,30
Union Gle Nord(Li)	◆	220	220

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 1er AOUT

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	58,50	[illegible]
AFE #		461	[illegible]
Aigle #		317	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	222,50	[illegible]
Altran Techno. #		1999	[illegible]
Arkopharma#		330	[illegible]
Montaignes P.Gest.		3320	[illegible]
Assystem #		316	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	697	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		344,90	[illegible]
Bque Vernes	◆	106	[illegible]
Beneteau #		931	[illegible]
B I M P	◆	80	[illegible]
Boiron (Ly) #		350	[illegible]
Boisset (Ly)#	◆	580	[illegible]
But S.A.		300	[illegible]
Cardif SA		819	[illegible]
C.E.E #		145	145
CFPI #	◆	380	[illegible]
Change Bourse (M)		212	[illegible]
CNIM CA#		237	[illegible]
Codetour		349	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		543	[illegible]
Confiandey S.A.		298	[illegible]
C.A.Haute Normand.		309	[illegible]
C.A. Paris IDF		807	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine		332	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)		325	[illegible]
C.A.du Nord (Li)		555	[illegible]
C.A. Oise CCI		318	[illegible]
Devanlay		618	[illegible]
Devernois (Ly)	◆	560	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	◆	85	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#		406	[illegible]
Expand s.a		560	[illegible]
Factorem		688	[illegible]
Faiveley #		218	[illegible]
Finacor		74	[illegible]
Fininfo		750	[illegible]
Fructivie		684	[illegible]
Gautier France #		251	252
Gel 2000		47	[illegible]
GFI Industries #		1029	[illegible]
Girodet (Ly) #	◆	30,20	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 1er AOUT

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		53	53
Belvedere		899	899
BVRP		197,50	197
Coil		220	220
Electronique D2		920	880
FDM Pharma n.		210,50	213,40
Genset	◆	447	447
Guyanor action B	◆	13,20	13,20
High Co.	◆	175	175
Infonie		94	93,10
Joliez-Regol	◆	80	80
Mille Amis		94,85	93,90
Naturex		90	90
Olitec		1303	1320
Picogiga	◆	194,50	194,50
Proxidis		26,50	29
R21 Santé		455	460
Stelax		6,05	6,25

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 1er AOUT

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	745	745
Crédit Gén.Ind.	◆	12,15	12,15
Générale Occidentale	◆	111	111
Mumm	◆	1055	1055
Sté lecteurs du Monde	◆	125,10	125,10

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 31 juillet

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	150,17	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	131,53	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2449,97	[illegible]
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14229	[illegible]
Natio Epargne	2228,19	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	92578,46	92578,46
Oblig. ttes caté.	275	[illegible]
CDC-GESTION		
Livret Bourse Inv. D	896,16	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C ◆	2687,55	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D ●	2539,45	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	313,73	[illegible]
Patrimoine Retraite D	304,24	[illegible]
Sicav Associations C	2426,69	[illegible]
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19692,38	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	19362,30	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	302,09	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2428,11	2388,50
CM Option Dynamique	140,24	138,34
CM Option Equilibre	270,23	267,22
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	167,64	163,15
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	925,48	925,48
Créd.Mut.Ep.Ind. C	155,80	151,63
Kaleis Dynamisme	1161,91	1138,33
Kaleis Équilibre	1102,05	1080,44
Kaleis Sérénité	1056,25	1045,79
Latitude C	148,80	148,80
Latitude D	135,56	135,56
Oblitys D	627,26	617,99
Plénitude D PEA	222,47	217,04
Poste Gestion C	14894,21	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5324,43	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / SAMEDI 2 AOÛT 1997

ATHÈNES 97 Un hymne composé par Vangelis devait être joué vendredi 1er août dans le stade de marbre d'Athènes lors de la cérémonie d'ouverture des sixièmes championnats du monde d'athlétisme. Un nombre record de délégations (200) et de sportifs (1 980) se sont engagés, dont les plus fameux devaient s'affronter, dimanche 3 août, en finale du 100 m.



Cette fois, les champions recevront une rétribution pour leur performances, un titre valant 60 000 dollars (environ 370 000 francs) et un record du monde en rapportant 100 000 (plus de 620 00 francs). Même s'ils n'ont pas été sélectionnés par leurs fédérations, les tenants des titres de 1995 ont été invités à venir les défendre.

Primo Nebiolo convie l'athlétisme mondial à l'exploit permanent

Le juriste italien, qui préside la Fédération internationale (IAAF) depuis 1981, a obtenu la rétribution des performances et la modification des critères de sélection pour s'assurer la présence de toutes les stars du stade à des championnats planétaires

ATHÈNES
de notre envoyé spécial

Un premier record a été établi avant même le coup d'envoi des sixièmes championnats du monde d'athlétisme, qui ont lieu dans la capitale grecque du 1er au 10 août : celui de la participation. Le président de la Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF), Primo Nebiolo, n'était pas peu fier de l'annoncer, jeudi 31 juillet, lors d'une conférence de presse donnée dans un grand hôtel. En confirmant sa présence à la dernière minute, l'Irak permet à ces championnats d'atteindre la barre symbolique des 200 délégations ayant engagé au moins un athlète. Deux cents, c'est plus que lors des précédents championnats de 1995 à Göteborg, en Suède (191) et c'est surtout plus que lors des Jeux olympiques du centenaire disputés à Atlanta, aux Etats-Unis (197).

Champion de la représentativité sportive toutes catégories confondues, Primo Nebiolo aura aussi la médaille d'or de l'audience télévisée : les images des *championnats doivent être diffusées* dans 212 pays, 173 les recevant en direct et l'Afrique en obtenant la mise à disposition gratuitement.

AUDIENCE : PLUS DE 3 MILLIARDS

Ainsi plus de 3 milliards de personnes n'ignoreront rien des exploits réalisés dans le stade par les meilleurs des quelque 1 980 athlètes sélectionnés (un autre record). En clair, sous l'impulsion d'un juriste italien qui, en vieillissant, s'identifie de plus en plus aux personnages de Mario Puzzo (l'auteur du *Parrain*), l'athlétisme – sport premier, qui curieusement n'apparut sur la scène mondiale qu'à la seule occasion des Jeux olympiques jusqu'en 1980 – est devenu un sport complètement autonome en moins de vingt ans.

Cette autonomie a un prix, et d'abord celui qu'il faut payer aux athlètes pour qu'ils consentent à s'aligner dans ces championnats du monde. Largement rémunérées pour leurs participations aux *meetings*, les vedettes avaient fait savoir avant les championnats 1993 à Stuttgart qu'elles n'accepteraient plus de concourir dans les épreuves de l'IAAF pour la simple gloire. La générosité du sponsor local, Mercedes, avait alors permis de contourner l'obstacle : outre une médaille d'or, les vainqueurs étaient gratifiés d'une splendide limousine.

L'exercice ne pouvait être répété indéfiniment. Primo Nebiolo a donc convaincu l'IAAF de négliger le mot « amateur » présent dans sa raison sociale. Désormais une première place au lancer du poids ou au 400 m haies vaut 60 000 dollars (environ 370 000 francs) et un record du monde au saut en hauteur ou du 100 m rapportera 100 000 dollars (près de 620 000 francs).

« JUSTE RÉCOMPENSE »

Dialecticien expert, le président de l'IAAF ne voit pas là une rétribution bassement assimilable à un salaire, mais la juste récompense versée aux plus *méritants d'une jeunesse qui a brûlé* sur le stade ses plus belles années.Primo Nebiolo sait trop bien qu'on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre. L'audience télévisée dont il se flatte a rapporté 6 millions de dollars (37 millions de francs) à l'IAAF en 1996. Pour qu'elle reste à un niveau compatible avec ces droits, il pense que les téléspectateurs veulent voir leurs héros familiers, ceux dont les médias rapportent les aventures tout au long des olympiades. Au prix d'une modification acrobatique des règlements, cela a donc été rendu possible : tous les champions en titres ont été invités à Athènes, même s'ils n'ont pas répondu aux critères de sélections fixés par leurs fédérations.

L'Américain Michael Johnson peut ainsi tenter de rester le roi du 400 m alors qu'après s'être blessé lors d'une exhibition de foire sur 150 m contre le Canadien Donovan Bailey, il n'avait pas pu obtenir sa participation aux championnats d'Athènes sur *la piste d'Indianapolis*.

En dépit de ces largesses et de ces facilités, il y eut encore quelques champions, tel l'Ethiopien Haile Gebreselassie ou la Française Marie-Jo Pérec, pour n'être pas décidés à faire le voyage dans l'Attique, préférant se réserver pour les meetings de fin de saison où la chasse aux records est beaucoup plus lucrative. Au prix d'un discret rappel au règlement, tout est miraculeusement entré dans l'ordre.

LES REBELLES SE SONT RENDUS

Depuis 1987, année des championnats du monde disputés à Rome dont la présidence du comité d'organisation était assurée par Primo Nebiolo, l'IAAF a la possibilité de suspendre deux mois un athlète qui n'a pas répondu positivement à la sélection de sa fédération. Dès que cet alinéa est revenu en mémoire des rebelles, ils ont rendu les armes. Fussent-elles boiteuses, toutes les stars seront à Athènes.

Même en y mettant le prix, Primo Nebiolo sait qu'il demande trop à des athlètes qui sont désormais sans arrêt sous pression, conviés à l'exploit permanent sans possibilité d'année sabbatique ou de trêve des braves. Il n'a donc pas eu beaucoup de mal à convaincre la commission médicale d'enterrer un projet de règlement visant à renforcer les contrôle antidopage sur les lieux d'entraînement. Et trois membres du conseil de l'IAAF sur quatre ont estimé qu'il était plus sage d'infliger un simple avertissement lors du constat de la première incartade dans la boîte à pharmacie (au lieu de trois mois de suspension) et de ne pas dépasser deux ans de suspension dans les cas les plus graves (au lieu de quatre).

Avec des athlètes bien « soignés », tous les espoirs et tous les exploits sont permis, y compris passer sous la barre des 9 s 80 sur 100 m comme naguère un certain Ben Johnson.

Alain Giraudo

La longue course d'Haile Gebreselassie vers Athènes

ATHÈNES
de notre envoyé spécial

Cet homme est un sourire. Il sourit à tous et à tout, aux gens qui l'entourent, aux petits matins grecs de soleil et de brise, et aux bénins accidents d'un vie d'athlète. Haile Gebreselassie sourit sans cesse. On l'aurait imaginé grimaçant, contrarié, en colère peut-être. Il sourit encore. Et son visage est oubli, pardon, indifférence. Car Haile Gebreselassie ne devrait pas être là. Il ne voulait pas venir à Athènes. Il craignait que son corps, ses pieds, souffrent une *nouvelle fois d'une piste trop dure pour un* homme aux semelles de vent. La fédération éthiopienne d'athlétisme n'a pas entendu sa plainte. Elle l'a prié, supplié, pour qu'en Grèce encore il soit l'Ethiopien que tout le monde admire. Le petit Haile vaut de l'or.

« Gebre » s'est exécuté presque de bon cœur, et voilà sa fine silhouette débarquant d'Addis Abeba. « *Moi, je me serais énervé, j'aurais été dégoûté,* raconte Jos Hermens, son agent. *Il est resté tranquille, a dit, c'est bon, OK, j'y vais. Il a même ajouté pour moi : ne t'inquiète pas.* »

Haile Gebreselassie est donc venu pour la plus grande gloire de son pays et pour vaincre, comme en 1993 ou en 1995. Le 10 000 m des championnats du monde se courra avec son roi. Tant pis si son programme en est perturbé, et notamment sa participation au 5 000 m de la réunion de Zurich, le 13 août, promesse d'une fabuleuse course au record du monde. Tant pis si le risque de blessures, de cloques aux pieds le menace jusqu'au dernier des cinquante tours de piste auxquels l'obligeront les séries et la finale. Là encore, le champion préfère l'insouciance. Réelle ou mimée, il en fait son arme favorite.

PISTE PLUS SOUPLE

Son jugement sur la qualité de la piste est déjà moins tranché. Il hésite, il tergiverse, pour lâcher au bout du compte qu'il n'en dira pas plus tant qu'il n'aura pas essayé le revêtement. A Atlanta, capitale de toutes les disgrâces pour les coureurs de demi-fond, la piste, conçue pour les performances des sprinters, semblait en béton. A Athènes, la matière synthétique qui la recouvre la rend plus souple. Sans la chaleur coutumière du mois d'août, elle serait presque idéale, reconnaît Jos Hermens.

Haile Gebreselassie souffre aussi d'un handicap de plus que ses adversaires. Sa manière de courir, sur la pointe des pieds, s'apparente à celle des sprinters. Dans les épreuves de longue distance, lui seul possède ce style. Il contribue sans doute aux incroyables fins de course dont il a fait sa marque, et à son allure d'athlète qui survole la piste sans donner l'impression d'y toucher. Ils le rendent aussi plus fragile. Dans cette mauvaise histoire de pieds, le coureur éthiopien croyait pourtant avoir trouvé une parade. Il s'était fait fabriquer par son fournisseur des paires de chaussures spéciales, susceptibles de mieux encaisser les chocs. Finalement, il n'est plus trop sûr de les utiliser. Il aurait de meilleures sensations avec les anciennes.

Une preuve qu'Haile Gebreselassie est dans la course, que ce 10 000 m imposé est devenu *un 10 000 m qu'il se promet de gagner. N'a-t-il* pas déjà établi un plan de course ? Sa tactique ne s'embarasse guère de subtilités. Il mise sur des séries tranquilles, menées à un train de sénateur, puis sur une finale plus dure, mais sans record du monde. Dans son pays, une nouvelle victoire le rapprocherait un peu plus d'Abebe Bikila, le double champion olympique du marathon (1960, 1964) aux pieds nus, disparu en 1973. Son souvenir occupe toujours les mémoires de l'Ethiopie. Rien que pour lui rendre hommage, Haile Gebreselassie se ferait encore plus redoutable. Ses pauvres adversaires en tremblent déjà. Et si « Gebre » se mettait à leur sourire ?

Pascal Ceaux

Quatorze ans d'exploits aux championnats du monde

■ **Helsinki 1983.** A un an des Jeux de Los Angeles, où il gagnera quatre médailles d'or, Carl Lewis est déjà au sommet : il gagne le 100 m, le saut en longueur et le 4x100 m. Les sprinteuses est-allemandes triomphent, avec les victoires de Marlies Goehr et Marita Koch sur 100 m et 200 m. La Tchécoslovaque Jarmila Kratochvilova fait le *doublé 400 m-800 m*, avec, en prime, un record du monde sur 400 m. Et le Soviétique Sergeï Bubka obtient son premier titre mondial à la perche.

■ **Rome 1987.** Un Mondial marqué par la victoire du Canadien Ben Johnson, qui bat Carl Lewis et le record du monde sur 100 m (9 s 83). Mais il sera déchu de son titre au profit de son rival après avoir été convaincu de dopage aux Jeux olympiques de Séoul (1988). Autre événement majeur : la domination des Kenyans sur les longues distances, avec les victoires de Konchellah (800 m), Kipkoech (10 000 m) et Wakiihuri (marathon).

■ **Tokyo 1991.** Le vieux record de Bob Beamon au saut en longueur tombe, à la suite d'un duel devenu mythique entre les Américains Carl Lewis et Mike Powell, qui l'emporte (8,95 m). Lewis se console avec un record du monde sur 100 m, en 9 s 86. L'Est-Allemande Katrin Krabbe réalise le doublé 100 m-200 m (elle sera convaincue de dopage quelques mois plus tard).

■ ***Stuttgart 1993.*** *Le Britannique* Linford Christie confirme son titre olympique de Barcelone en remportant le 100 m. Ses compatriotes Colin Jackson et Sally Gunnell battent les records du monde du 110 m haies et du 400 m haies. La Jamaïcaine Merlene Ottey obtient – enfin ! – son premier titre majeur sur 200 m.

■ **Göteborg 1995.** Deux athlètes ont survolé la compétition : l'Américain Michael Johnson réalise le doublé 200 m-400 m, tandis que le Britannique Jonathan Edwards pulvérise le record du monde du triple saut (18,29 m). L'Américaine Kim Batten bat le record du monde du 400 m haies.

Comment les athlètes luttent contre la pollution d'Athènes

IL S'APPELLE NEFOS. Il ne court pas, ne saute pas, ne lance pas. Et, pourtant, il risque de faire parler de lui, lors des championnats du monde. Le nefos, c'est cette espèce de brouillard gris qui plombe le ciel d'Athènes, résultat toxique des pollutions industrielles et automobiles. C'est l'été que, *chaleur aidant (environ* 30 °C en ce moment), le phénomène culmine et fait de la capitale grecque – bâtie au fond d'une cuvette, donc mal aérée – une ville cinq fois plus polluée que Paris. Dans ces conditions, comment protéger les athlètes ? Le docteur Hervé de Labareyre, médecin de l'équipe de France, répond.

■ **La préparation des athlètes.** « Sur le plan préventif, il n'y a rien à faire. Sur place, seul le port de masques pourrait préserver des poussières ou des particules qui volent dans l'air. Mais il ne protégerait pas de tout ce qui est gazeux et il est inadapté à la pratique de l'athlétisme. »

■ **Le traitement des affections respiratoires.** « La pollution peut incommoder les asthmatiques de manière plus aiguë qu'à l'accoutumée. Nous avons deux cas déclarés en équipe de France – l'heptathlonienne Marie Collonvillé et la coureuse de 1 500 m Frédérique Quentin –, elles seront obligées d'augmenter leur traitement habituel. »

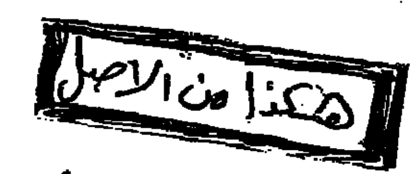
■ **Les risques de déshydratation.** « Des problèmes de ce type sont évidemment à craindre. L'encadrement sera suffisamment présent sur la piste pour inciter les athlètes à s'hydrater plus que d'habitude. Les marcheurs qui passent régulièrement à des points fixes seront faciles à surveiller, *mais les marathoniens ne* sont plus contrôlables une fois le départ donné. A cause de la chaleur à affronter pendant 42,195 km, les hommes pourront perdre quatre à cinq kilos et les femmes deux à trois kilos. Ils ne boiront pas assez pendant l'épreuve pour compenser cette perte. Or, une déshydratation de 2 % par rapport au poids du corps peut générer une baisse de rendement mécanique de 20 %. J'ai donc recommandé aux marathoniens de ne sauter aucun des ravitaillements disposés tous les cinq kilomètres, de prendre toute la boisson proposée. Mais je les ai surtout engagés à s'entraîner quelques semaines à l'avance à augmenter leur charge maximale en eau au départ d'une course : certains devraient pouvoir avaler jusqu'à un demi-litre sans ressentir dans l'estomac cette pesanteur qui peut nuire à la performance. »

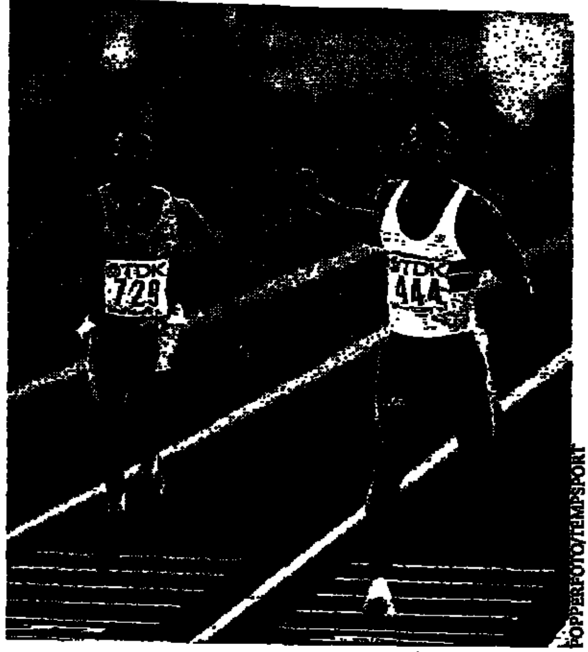
Propos recueillis par P. J.

GILBERT IUNDT/TEMPSPORT

Et l'hymne emplit le stade de marbre...

LA CÉRÉMONIE *d'ouverture des sixièmes championnats du monde d'athlétisme doit avoir lieu vendredi 1er août dans le stade Panathinaïkon, construit pour les premiers Jeux olympiques modernes en 1896. Dans cette enceinte de marbre qui a la forme allongée et étroite d'un stade de l'Antiquité, le compositeur grec Vangelis doit faire jouer un hymne à l'athlétisme. Au cours d'un programme électronique conçu par l'auteur de la musique du film Les Chariots de feu », la cantatrice espagnole Montserrat Caballe et sa fille Marti se produiront pour les représentants des 200 délégations participantes.*





Roi du monde à Stuttgart..

UN AN *après le couronnement olympique de Barcelone (1992), Linford Christie devient champion du monde à Stuttgart (1993), le dimanche 15 août. Cette fois, il a le bonheur de battre Carl Lewis, de devancer trois Américains et de s'emparer du record d'Europe en 9 s 87, approchant d'un centième le record du monde. Sa victoire sur le roi Carl a goût de miel pour qui a dû longtemps se contenter de courir dans l'ombre du géant texan. La victoire sur le trio – André Cason, Dennis Mitchell, Carl Lewis – dépêché à Stuttgart a des airs de revanche pour celui qui luttait depuis des années contre l'arrogante suprématie des bolides de l'Oncle Sam.*



...dieu de l'Olympe à Barcelone...

BIEN SÛR, *on pourra toujours avancer que Carl Lewis n'était pas là. Mais qui pouvait empêcher Linford Christie, plus volontaire, plus hargneux, tout simplement révolté, de devenir champion olympique à Barcelone, le 1er août 1992 (9 s 96) ?*



... et ange déchu à Atlanta

CHAMPION *olympique sortant, Linford Christie, trente-six ans, était venu à Atlanta (1996) sans autre conviction que son envie de gagner et de battre les Américains. En réalisant le meilleur temps de sa saison en série (10 s 03), il s'était donné l'illusion de pouvoir briller en finale, le samedi 27 juillet. Mais l'Anglais n'eut pas droit à une nouvelle apothéose : il s'inclina prématurément après avoir été jugé coupable de deux faux départs, un de trop. Chose unique dans les annales olympiques, le champion en titre était disqualifié avant la course. Il assista impuissant, en simple spectateur, à la victoire du Canadien Donavan Bailey, qui décrochait en même temps le record du monde du 100 m (9 s 84). Le seul honneur qui échappa au véloce sujet de la reine d'Angleterre.*

Linford Christie, champion olympique 1992 et champion du monde 1993

« Le 100 m, ça vous met dans le même état qu'un combat de boxe »

A bientôt trente-sept ans, le Britannique d'origine jamaïcaine, champion olympique et champion du monde du 100 m, a décidé de mettre un terme à sa carrière. Il sera cependant à Athènes pour les championnats du monde en sa double qualité d'entraîneur de ses jeunes compatriotes Jaimie Baulch (400 m) et Darren Campbell (100 m), et de consultant pour la *télévision*.

« Que ressentirez-vous quand le starter donnera le départ de la finale du 100 m ?

– D'une certaine manière, je me sentirai soulagé. Mais j'aurai toujours cette montée d'adrénaline, cette nervosité qui habite les coureurs avant l'épreuve. Je serai toujours comme ça. C'est la vie, il faudra bien que cette course parte sans moi. Ça devait bien arriver un jour. Je serai probablement dans la cabine des commentateurs de la BBC, et j'aimerais que mon ami Frankie Fredericks gagne.

– Carl Lewis a également décidé de prendre sa retraite, est-ce la fin d'une époque du sprint mondial ?

– Oui, en quelque sorte. Les forces dominantes ne sont plus les mêmes. Je suis toujours un athlète actif, je réalise de bons chronomètres. Mais j'ai tiré un trait sur le circuit des meetings et les grands championnats.

– Avez-vous le sentiment d'avoir été apprécié et soutenu, en Grande-Bretagne, à la hauteur de vos performances ?

– Les athlètes noirs doivent toujours accomplir un peu plus que les autres pour recevoir l'accolade. J'ai toujours été davantage apprécié en dehors de mon pays. Lors de la Coupe d'Europe de Munich *[ndlr : sa dernière compétition internationale]*, tout le monde a été très gentil. Mais, en Grande-Bretagne, les gens ont toujours pris mes performances pour acquises. J'ai pourtant été au sommet de ma profession pendant dix ans. J'ai vraiment marqué l'histoire. J'espère que mon pays le réalisera un jour.

– Les coureurs de 100 m sont-ils vraiment des athlètes à part ?

– Oui. Ils sont plus fougueux que les autres athlètes. Parce que la course ne dure guère plus de dix secondes. Le 100 m ça vous met dans le même état qu'un combat de boxe. On a besoin de se débarrasser d'une incroyable dose d'agressivité qui monte dès qu'on est à la chambre d'appel. Avant la course, on a l'impression que le cœur va nous sortir de la poitrine, qu'on va mourir sur place. Le coup de pistolet du starter nous libère. La ligne d'arrivée, c'est le soulagement suprême. Dans le 100 m, rien n'est jamais sûr, personne ne domine jamais vraiment. C'est épuisant mentalement et physiquement. Les autres athlètes se mesurent au chronomètre ou aux obstacles. Nous, nous nous battons les uns contre les autres.

– Avez-vous développé au fil des années une approche mentale particulière de la course ?

– Ma qualité principale n'était pas d'être le plus rapide, je n'ai d'ailleurs jamais battu le record du monde. Mais je suis parvenu à convaincre mes adversaires que j'étais meilleur. Mon physique en impose. Cela touche le mental des adversaires et peut permettre de les battre quand même lorsqu'ils sont au mieux de leur forme et qu'on n'est qu'à 80 %.

– Détestiez-vous réellement vos adversaires, ou la « haine » qui vous habitait était-elle une condition nécessaire à la performance ?

– Ce n'était pas de la haine au sens propre du terme, mais la vie du sprinter est une vie de sacrifices et quelqu'un devait payer pour tous ces entraînements durs et ces longues périodes que je passais loin de chez moi. Alors, je le faisais payer à mes adversaires en m'efforçant de les battre sur la piste.

– Le 100 m peut-il être couru beaucoup plus vite qu'actuellement ?

– Le record du monde est de 9 s 84 et Ben Johnson a couru en 9 s 79 *[ndlr : son record du monde des Jeux olympiques de Séoul en 1988, rayé des tablettes après qu'il eut été convaincu de dopage]*. Dans les cinq années à venir, on en sera très près. Il suffit de regarder la progression des chronomètres du dixième meilleur sprinteur mondial. L'année dernière, il se situait à 10 s 01 et l'année d'avant à 10 s 07. La progression est faramineuse car les athlètes réalisent qu'il leur faut courir régulièrement autour de 9 s 90.

– Comment les athlètes y parviendront-ils ?

– En essayant des techniques différentes, en améliorant certaines parties de leur course, en poussant leur corps encore plus près de ses limites. Mais il y a tellement de compétitions maintenant que ces athlètes ne pourront pas durer bien longtemps.

– Que vous inspirent les exhibitions du type de celle qui a opposé Donovan Bailey à Michael Johnson sur 150 m pour le titre d'« Homme le plus rapide du monde » ?

– C'est pour les publicitaires et pour les athlètes qui y participent. Cela leur rapporte beaucoup d'argent. Mais c'est mauvais pour le sport et tourne au numéro de cirque. Le duel de Toronto était une farce. C'est le 100 m qui compte, et Donovan n'aurait pas eu à se présenter à Toronto s'il avait été Américain. Quand Carl Lewis était le numéro un mondial, personne ne discutait. Quand j'ai gagné les Jeux olympiques de Barcelone, il n'était pas là, et j'ai dû me justifier, prouver que j'étais le meilleur en acceptant une revanche.

– Que pensez-vous de l'instauration récente par la Fédération internationale d'athlétisme amateurs d'invitations aux championnats du monde pour les tenants du titre ?

– Cela n'aurait jamais existé s'il s'était agi de favoriser un autre pays que les Etats-Unis. Ces invitations n'avantagent qu'eux. Aux championnats du monde, chaque pays a droit à trois athlètes par discipline. Pourquoi les Américains pourraient-ils en présenter quatre ? Ils ont peut-être besoin de quatre athlètes par discipline pour battre les petites nations européennes. Les championnats du monde eux-mêmes ont été créés *[ndlr : en 1983]* pour les Américains, qui n'avaient, contrairement aux autres continents, aucun grand championnat pour s'illustrer, à part les Jeux olympiques, bien sûr.

– Est-ce pour donner un jour une leçon à Michael Johnson, principal bénéficiaire de ces invitations, que vous entraînez Jaimie Baulch sur 400 m, une distance qui n'est pas votre spécialité ?

– Non *(il rit)*... J'ai de l'athlétisme une expérience considérable que je veux transmettre et qu'on ne trouve pas dans les manuels. J'aimerais que Jaimie gagne et batte Johnson, mais on n'en est pas encore tout à fait là. Moi, j'ai réalisé mon rêve et j'aimerais simplement aider Jaimie et d'autres à réaliser le leur. L'athlétisme a fait de moi un homme riche, mais la vérité est que je suis issu de la classe ouvrière, que nous vivions à six dans deux pièces, qu'on dormait à cinq dans le même lit. C'est difficile de découvrir qu'on est différent à l'âge de sept ans quand *on se fait traiter de nègre à l'école*. Si je n'étais pas né pour être ce que je suis devenu, si je n'étais pas très fort, je me serais sans doute suicidé. En fait, cela m'a simplement déterminé davantage pour atteindre mon but. »

Propos recueillis par Patricia Jolly

Quatre étoiles et un outsider pour l'épreuve reine

La finale du 100 m homme aura lieu dimanche 3 août

ATHÈNES
de notre envoyé spécial

Donovan Bailey ne manque pas d'assurance. Le sprinter canadien est persuadé d'être l'homme le plus rapide du monde : *« Je suis sûr que je peux courir beaucoup plus vite que je ne l'ai fait jusqu'à présent*, a proclamé le recordman du monde du 100 m (9 s 84), depuis sa victoire aux Jeux olympiques d'Atlanta. *Je ne fais pas vraiment attention à mes adversaires. Je connais mes faiblesses, et je sais que si je réalise une course parfaite personne ne peut me battre. »*

A vingt-neuf ans, Donovan Bailey s'applique à progresser sans cesse. Dan Pfaff, son entraîneur, partage avec lui un souci minutieux du détail, de la perfection technique qui, dans la folie d'un sprint, vaut le centième de la gagne. A Austin, au Texas, ils ont soigneusement préparé le grand rendez-vous de la saison. En 1997, Donovan Bailey n'a pas fait mieux que 9 s 94, la huitième performance de l'année. Le Canadien ne s'inquiète pas. Il sait que c'est sur la piste rapide d'Athènes qu'il se doit d'aller vite.

Maurice Greene, voilà l'homme qui porte sur ses larges épaules les espoirs de renaissance du sprint court américain. Pour le jeune athlète de vingt-trois ans, l'enjeu n'est pas mince. Il s'agit tout simplement de succéder à Carl Lewis, le dernier champion du monde à la bannière étoilée, à Tokyo, en 1991. Depuis, les Américains ont successivement vécu et subi le règne du Britannique Linford Christie, puis celui de Donovan Bailey. Cette fois, Maurice Greene croit en ses chances. Le travail que lui a imposé John Smith, son entraîneur, l'a rendu régulier sous les dix secondes. Vainqueur des sélections nationales à Indianapolis en 9 s 90, le 13 juin, il a réussi le même temps, quelques jours plus tard, à la réunion de Lausanne.

Mais, cette année, personne n'a *couru plus vite qu'Ato Boldon. Le* sprinter de Trinidad s'est montré le plus rapide sur 100 m (9 s 89) et 200 m (19 s 77). Lui qui ne manque jamais de rappeler sa fierté d'être trinitéen et le plaisir qu'il prend à battre les Américains accède au rang de favori. Sa victoire ne paraît plus impossible. Il succéderait ainsi au seul et unique héros de Trinité-et-Tobago, Haseley Crawford, médaille d'or du 100 m aux Jeux olympiques de Montréal en 1976.

Ato Boldon s'entraîne avec Maurice Greene à Los Angeles, sous la responsabilité de John Smith. Puissance explosive, mental de vainqueur sont ses deux principales qualités. Elles suffisent parfois à compenser une technique un peu fruste. A vingt-trois ans, le double médaillé de bronze d'Atlanta sur *100 m et 200 m s'est découvert sur* le tard une vocation de sprinter.

Au départ du 100 m d'Athènes, Frankie Fredericks ferait presque figure de vétéran. A vingt-neuf ans, *le Namibien a le même âge que* Donovan Bailey, mais pas le même palmarès. Dans une carrière déjà longue, il ne compte qu'une seule médaille d'or remportée sur 200 m aux championnats du monde de Stuttgart (1993). Mais sa régularité exemplaire lui a valu une médaille d'argent sur 100 m et 200 m aux Jeux olympiques de Barcelone (1992) et d'Atlanta (1996). D'ordinaire moins « grande gueule » que ses concurrents, il s'est laissé aller : *« Mon but est de gagner deux médailles d'or, sur 100 m et 200 m. »* Pour cela, il peut compter sur une technique quasi impeccable, qui en *fait un artiste au milieu* d'une bande de déménageurs.

Le petit dernier est presque un inconnu. Cela n'empêche pas Tim Montgomery, vingt-deux ans, de *croire à son destin*. A la sortie du 100 m des sélections américaines, il avait lâché : *« Voilà, c'est l'heure de la relève. »* Il commentait, à sa manière, la victoire de Maurice Greene et sa deuxième place. L'athlétisme, il y est venu par accident, une fois que sa mère lui eut interdit le football américain après *une fracture du bras*. A Atlanta, il avait participé au relais 4 x 100 m des Etats-Unis lors des séries et de la demi-finale, avant d'être écarté en finale. Avec 9 s 92, il a signé le quatrième meilleur temps de la saison.

P. Ce.

Neuf performances sous les 10 s en 1997

Depuis le début de la saison, neuf performances à moins de 10 s ont été enregistrées par des sprinters sélectionnés pour Athènes :

9 s 89 par Ato Boldon (Trinité et Tobago) à Modesto le 10 mai
9 s 90 par Maurice Greene (Etats-Unis) à Indianapolis le 13 juin
9 s 91 par Frankie Fredericks (Namibie) à Lausanne le 2 juillet
9 s 92 par Jon Drummond (Etats-Unis) à Indianapolis le 12 juin
9 s 92 par Tim Montgomery (Etats-Unis) à Indianapolis le 13 juin
9 s 94 par Donovan Bailey (Canada) à Nuremberg le 13 juin
9 s 97 par Seun Ogunkoya (Nigeria) à Fermia le 10 juillet
9 s 97 par Mike Marsh (Etats-Unis) à Indianapolis le 12 juin
9 s 98 par Percival Spencer (Jamaïque) à Kingston le 20 juin

L'Américain Kar Streete-Thompson, qui a réalisé 9 s 96 à Indianapolis, le 12 juin, n'a pas été sélectionné pour l'épreuve du 100 m.

LE PROGRAMME

Sur la piste

- **Vendredi 1er août :** cérémonie d'ouverture.
- **Samedi 2 août :** finales du lancer de poids hommes et du 20 km marche.
- **Dimanche 3 août :** demi-finales du 100 mètres hommes et femmes, du 400 m femmes et du 400 m haies hommes. Finales du marteau, du 100 m femmes, du 100 m hommes.
- **Lundi 4 août :** demi-finales 400 m hommes ; finales du triple saut femmes, du 400 m femmes, et du 400 m haies hommes.
- **Mardi 5 août :** finales du javelot hommes, saut en longueur hommes, du 1 500 m femmes, du 10 000 m femmes, du 400 m hommes.
- **Mercredi 6 août :** demi-finales 110 m haies et du 400 m haies femmes. Finales du saut en hauteur hommes, du 3 000 m steeple, du 1 500 m hommes, du 10 000 m hommes.
- **Jeudi 7 août :** demi-finales du 200 m femmes et hommes. Finales du disque femmes, du lancer de poids femmes, du 110 m haies, du 50 km marche hommes, et du 10 000 m marche femmes.
- **Vendredi 8 août :** finales du triple saut hommes, du 200 m femmes, du 200 m hommes, du 800 m hommes, du 400 m haies femmes.
- **Samedi 9 août :** finales du 800 m femmes, du saut en longueur femmes, du javelot femmes, du 5 000 m femmes, du 4 x 100 m femmes et du *marathon femmes*.
- **Dimanche 10 août :** finales du saut à la perche hommes, du saut en hauteur femmes, du disque hommes, du 5 000 m hommes, du 4 x 100 m hommes, du 4 x 400 m femmes, du 100 m haies, du 4 x 400 m hommes et du marathon hommes.

A la télévision

France Télévision assurera environ six heures de direct par jour. A France 3 les épreuves du matin, à France 2 les grands évènements du soir.

- **Samedi 2 août :** 6 h 50-10 h 15 (F3), 16 h 55-19 h 30 (F2)
- **Dimanche 3 août :** 6 h 50-9 heures et 16 h 50-18 h 50 (F3), 18 h 50-19 h 50 (F2), 20 heures-21 h 35 (F3)
- **Lundi 4 août :** 8 h 40-9 h 45 (F3), 17 h 30-19 h 50 (F2), 20 heures-20 h 45 (F3)
- **Mardi 5 août :** 6 h 50-9 heures (F3), 16 h 40-19 h 50 (F2)
- **Mercredi 6 août :** 6 h 50-11 h 10 (F3), 16 h 45-19 h 55 (F2), 19 h 55-20 h 30 (F3)
- **Jeudi 7 août :** 8 h 30-9 h 35 (F3), 17 h 30-19 h 50 (F2), 20 h 05-20 h 25 (F3)
- **Vendredi 8 août :** 17 h 15-19 h 55 (F2), 20 heures-20 h 30 (F3)
- **Samedi 9 août :** 7 heures-9 h 35 (F3), 17 heures-19 h 55 (F2), 19 h 55-20 h 15 (F3)
- **Dimanche 10 août :** 7 heures-9 h 30 et 16 h 25-18 h 50 (F3), 18 h 50-19 h 55 (F2)

Eurosport retransmettra toutes les épreuves en direct, en prenant l'antenne dès 7 heures le matin. Chaque jour à 13 heures et 23 heures, la chaîne sportive proposera les temps forts de la journée.

DANS LE STADE

■ **Gwen Torrence renonce aux championnats du monde.** La sprinteuse, tenante du titre sur 100 m, a informé de son retrait le coordinateur de l'équipe américaine, jeudi 31 août, sans fournir d'explications. Gwen Torrence, qui n'avait pas pris part aux sélections américaines en juin dernier, bénéficiait d'une des nouvelles invitations de la Fédération internationale, destinées aux champions du monde en titre. A trente-deux ans, l'Américaine compte deux titres mondiaux et trois titres olympiques à son palmarès.

■ **L'Algérien Noureddine Morceli pourrait passer du 1 500 m au 5 000 m.** Triple champion du monde et médaillé d'or aux Jeux d'Atlanta, le coureur de demi-fond dont le duel avec le Marocain El Gerrouj sera un des temps forts des championnats du monde d'Athènes a confié au quotidien *L'Equipe* qu'il envisageait de changer de distance et d'essayer d'obtenir le titre et le record mondial sur 5 000 m.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 61 du mercredi 30 juillet.**
Premier tirage : 1, 4, 15, 19, 21, 42 ; numéro complémentaire : 7 ; rapports pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 27 525 F ; pour 5 numéros : 4 720 F ; pour 4 numéros : 114 F ; pour 3 numéros : 13 F.
Second tirage : 4, 15, 22, 29, 34, 39 ; numéro complémentaire : 23 ; pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 220 600F ; pour 5 numéros : 8 580 F ; pour 4 numéros : 169 F ; pour 3 numéros : 17 F.

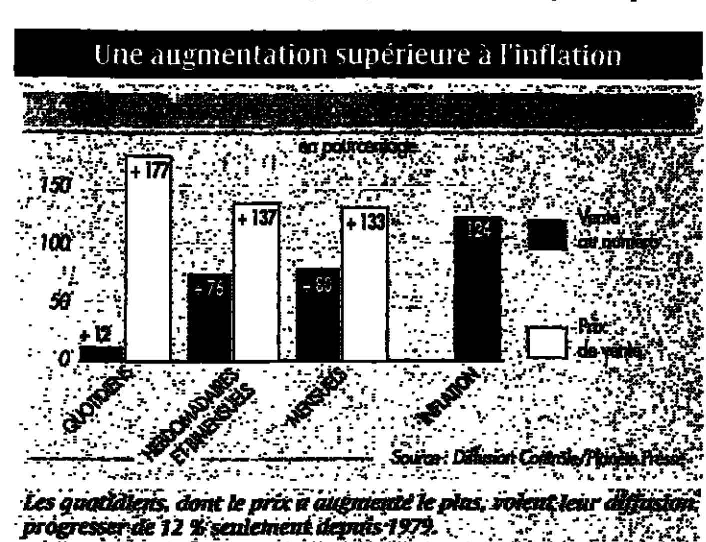
Le chiffre d'affaires de la presse a progressé de 1 % sur un an

Des études de l'agence Carat et de Planète Presse sont optimistes sur l'avenir des journaux et magazines. La prospérité des quotidiens et des news magazines dépendra de leur capacité à s'adapter au marché

Le chiffre d'affaires de l'ensemble de la presse a été de 59,66 milliards de francs en 1996, en augmentation de 1 % par rapport à 1995, selon l'enquête rapide du Service juridique et technique de l'information (SJTI). Il s'agit de la troisième année de hausse consécutive, mais celle-ci n'est pas homogène. La presse spécialisée augmente de 3,1 %, la presse magazine de 2 %, et la presse régionale de 1,9 %, tandis que la presse nationale d'informations générales a perdu 2,9 % par rapport à 1995. Des études de l'agence Carat et de la société Planète Presse sont toutefois optimistes sur l'avenir de l'ensemble de la presse, qui maintient sa part de marché de premier support publicitaire avec près de 50 % des investissements. La prospérité des quotidiens comme des news magazines dépendra de leur capacité à adapter leur prix au marché.

LES EXPERTS de l'agence d'étude des médias Carat sont optimistes quant à la presse. *« Nous pouvons regarder les choses avec une vraie confiance dans le présent et l'avenir de la presse »*, a déclaré Luciano Bosio, directeur de Carat Presse, en présentant récemment l'édition 1997 du Maxibook Presse de l'agence. Pour Carat, *« l'industrie de la presse est le premier média publicitaire, avec près de 50 % des investissements publicitaires dans les grands médias ». « On assiste à une stabilisation des parts de marché par rapport aux autres médias, comme c'est le cas aux Etats-Unis, depuis plusieurs années »*, explique Luciano Bosio. *« La conquête des parts de marché de la télévision, pendant les années 80, est pratiquement terminée »*, a-t-il ajouté. Pour le directeur de Carat Presse, *« les années noires sont derrière nous »*.

En 1996, le chiffre d'affaires de l'ensemble de la presse a été de 59,66 milliards de francs, en progression de 1 % par rapport à 1995, selon l'enquête rapide du Service juridique et technique de l'information (SJTI). Il s'agit de la troisième année de hausse consécutive, mais l'évolution est contrastée selon les formes de presse. Si la presse spécialisée augmente de 3,1 %, la presse magazine de 2 %, et la presse régionale de 1,9 %, la presse nationale d'informations générales souffre davantage, perdant 2,9 % par rapport à 1995.



Les quotidiens, dont le prix a augmenté le plus, voient leur diffusion progresser de 12 % seulement depuis 1979.

La presse nationale a vu ses recettes diminuer de 1,6 % en 1996, avec une forte chute des recettes de ventes au numéro (– 4 %). La baisse est encore plus forte pour les news magazines (– 3,2 %), avec notamment une chute de 5,2 % des recettes publicitaires. Luciano Bosio souligne que *« la force des magazines est dans la diffusion. Ce n'est qu'en relançant la diffusion – et d'abord la vente au numéro – que les quotidiens nationaux (et les news) s'en sortiront »*.

« La presse quotidienne se trouve encore au milieu du gué, souligne Carat, *à la différence de la plupart des pays d'Europe, où les quotidiens ont su reprendre et garder l'initiative, les journaux français, trop souvent sous-capitalisés, n'ont pas su mettre au service d'une qualité journalistique, qui reste indiscutable, les moyens industriels et promotionnels nécessaires à conquérir un plus large public. Pour résister à la crise, ils se sont réfugiés dans une politique de prix inflationniste qui a provoqué une certaine désaffection tant des lecteurs que des annonceurs. »*

PROBLÈME DE PRIX

De 1990 à 1996, l'indice des prix a augmenté de 13 %, tandis le prix des quotidiens subissait une hausse de 22,2 %. Les magazines affichent eux une progression de 8,6 %, inférieure à l'inflation. Pour Luciano Bosio, *« il y a un problème de prix »*, pour les quotidiens : *« On n'achète plus le journal tous les jours, mais une, deux ou trois fois par semaine, le quotidien devient quelque chose qui s'apparente à un produit de luxe, à un produit pour les élites »*.

La société de conseil en marketing de presse, Planète Presse, fait le même diagnostic que Carat sur le prix des journaux. Dans une étude spécifiquement consacrée *« à la diffusion et* [au] *prix de la presse en France de 1979 à 1995 »*, Planète Presse montre que les prix des quotidiens ont très fortement augmenté depuis 1979, beaucoup plus que ceux des hebdomadaires et des mensuels, qui sont légèrement au-dessus de l'inflation. L'étude montre aussi que la diffusion des quotidiens n'a augmenté que de 12 % depuis 1979, tandis que celle des hebdomadaires et des mensuels progressait respectivement de 76 % et 80 %.

Si Planète Presse met en évidence la relation entre prix et diffusion, son directeur, Philippe Dève, estime qu'*« il n'y a pas de recette-miracle ». « Il faut trouver le juste prix, qui n'est pas forcément le plus bas, en tenant compte du secteur de concurrence, du caractère plus ou moins spécialisé du contenu, du prix de vente moyen au sein de la famille de presse »*, explique le directeur de Planète Presse, qui se demande, dans le cas de *Marianne*, *« si un prix légèrement supérieur ne permettrait pas d'avoir la même diffusion, tout en bénéficiant de recettes supplémentaires, et d'une meilleure image qu'avec un tarif hors norme par rapport au secteur »*. *VSD* vient ainsi de passer discrètement à 12 francs, au cours de la dernière semaine de juillet.

EMBELLIE PUBLICITAIRE

« Si le rapport qualité/prix est compétitif, il n'y a pas de fatalité au déclin de la presse quotidienne », estime Luciano Bosio. Le regain de la publicité que connaît la presse quotidienne depuis le début de l'année 1997 semble en témoigner. Sur les quatre premiers mois, les investissements dans la presse ont augmenté de 15,8 %, alors que la progression était de 9,3 % pour la télévision et que la radio affichait un recul de 0,7 %, selon l'analyse des recettes brutes de l'institut Secodip.

Mais c'est la presse quotidienne qui mène le train, avec une progression de 25,3 %. *« Il s'agit d'un rattrapage*, explique Luciano Bosio. *Depuis trois ans, la presse quotidienne nationale a été désinvestie, beaucoup trop ; on s'aperçoit que les publicitaires ne peuvent pas faire l'impasse sur la presse nationale. »* Reste à savoir si ce nouveau « printemps » de la presse sera durable.

Alain Salles

Young & Rubicam pourrait être introduit à la Bourse de New York

LE GROUPE PUBLICITAIRE d'origine américaine Young & Rubicam, qui comprend outre l'enseigne publicitaire du même nom, les réseaux Wunderman Cato Johnson (services marketing), Landor Associates (conseils en identité et design) et Burson Marsteller (relations publiques), pourrait être introduit à la Bourse de New York d'ici deux ans. *« C'est une des solutions envisagées »*, confirme Etienne Boisrond, le patron de Y & R France, qui précise néanmoins que d'autres solutions permettant la recapitalisation du groupe pourraient être trouvées.

Le groupe n'aurait plus, dans sa forme actuelle, les moyens de financer sa croissance. Détenu majoritairement par ses dirigeants, il a amorcé sa recapitalisation à l'automne 1996 en cédant à la société américaine d'investissement Hellman & Friedman 20 % de son capital pour un montant de 200 millions de dollars (*Le Monde* du 4 septembre 1996).

DÉPÊCHES

■ **RADIO : Radio-France Internationale (RFI) a terminé l'année 1996 dans le rouge**, avec un déficit de 53,8 millions de francs, alors que Radio-France a été légèrement bénéficiaire (0,9 million de francs, contre 2,4 millions en 1995), selon le bilan annuel des sociétés nationales de radiodiffusion publié jeudi 31 juillet par le CSA. Ce dernier s'est montré cependant *« préoccupé de la situation actuelle et de l'évolution du groupe Radio-France »* et s'alarme notamment des *« conséquences en interne »* de la refonte des grilles de France-Inter et de France-Culture, ainsi que du lancement du *Mouv'*, la radio de service public destinée aux jeunes.
De son côté, le PDG de Radio-France, Michel Boyon, affirme, dans un entretien à *Midi libre* du 31 juillet, *« avoir exercé son mandat dans l'indépendance jusque-là »* et ajoute qu'il continuera *« au moins jusqu'à son terme normal, en novembre 1998 »*.

■ **ITALIE : le groupe Kirch a commencé, depuis quelques jours**, de vendre sa participation de 5,56 % dans le groupe Mediaset, contrôlé par Silvio Berlusconi. Deux paquets de titres, estimés chacun à 0,4 % de la part de Kirch, auraient déjà été échangés. – *(AFP.)*

■ **TÉLÉVISION : M 6 a annoncé**, jeudi 31 juillet, que le refus de diffuser un spot publicitaire de Canal Plus *« n'est en aucune façon lié à la participation de M 6 dans Télévision par satellite (TPS) »*. Selon M 6 Publicité, Canal Plus, *« qui diffuse des plages en clair sur un réseau hertzien national, est en concurrence directe avec M 6 aussi bien pour l'audience que pour la publicité »*. La chaîne cryptée a porté plainte contre l'ensemble des chaînes généralistes après leur refus de diffuser un spot publicitaire pour Canal Plus (*Le Monde* du 30 juillet).

■ **Via Digital, bouquet numérique espagnol** contrôlé par Telefonica, opérateur du téléphone, par la télévision publique TVE et par Televisa, groupe mexicain de communication, sera lancé en septembre. Il proposera 35 programmes pour environ 100 francs. Via Digital concurrencera Canal Satélite Digital (Canal Plus Espagne), qui rassemble déjà 100 000 abonnés. – *(AFP.)*

■ **PRESSE : le groupe américain Conde Nast a annoncé, jeudi** 31 juillet, un accord de joint-venture avec l'éditeur russe SK Communication International pour lancer, au printemps 1998, une édition russe de *Vogue*.

■ **PUBLICITÉ : le groupe français Publicis**, classé premier réseau en Europe par l'hebdomadaire anglais *Campaign*, a pris le contrôle (51 %) des agences de publicité Ariely et Pelled en Israël. Un partenariat unissait depuis une quinzaine d'années Publicis à l'agence Pelled. L'acquisition d'Ariely, société cotée au Nasdaq (New York), a coûté 6,3 millions de dollars (environ 39 millions de francs).

Le gouvernement rejette le plan de rapprochement entre RMC et Sud Radio

LE RAPPROCHEMENT entre Radio Monte Carlo et Sud Radio a fait long feu. A l'issue d'une réunion interministérielle, jeudi 31 juillet, la proposition d'« association » entre les deux stations a été rejetée. Les pouvoirs publics ont estimé que le montage capitalistique proposé par les deux groupes était *« déséquilibré »*, en la défaveur de la Sofirad, la holding publique qui détient à 83 % le groupe RMC.

Les responsables de RMC et de Sud Communication, la société appartenant au laboratoire Pierre Fabre qui détient Sud Radio, avaient entamé au début de l'année (*Le Monde* des 9-10 février et 24 mai) un long marathon de négociations dans le but de réunir leurs forces. Encouragé par le ministre de la culture de l'époque, Philippe Douste-Blazy, ce rapprochement devait être une première étape sur le chemin d'une privatisation de RMC, qui avait *déjà capoté par trois fois*. Le projet n'avait pu être bouclé et remis au gouvernement qu'entre les deux tours des élections législatives. Ce sont donc les services du gouvernement Jospin qui l'ont instruit. Malgré la complexité du dossier, ils l'ont fait au pas de charge. En effet, le projet mis au point par Georges Vanderschmitt, président de la Sofirad et administrateur délégué de RMC, et Pierre-Yves Revol, PDG de Sud Radio, impliquait un rapprochement des antennes dès le mois de septembre (émissions communes, complémentarité des grilles, regroupements de moyens, etc.).

A cette urgence, s'ajoutait une autre : la mise en commun des forces publicitaires des deux radios. Sud Radio avait dénoncé son contrat avec la régie IP (Havas Intermédiation), en décembre 1996, afin de rejoindre, à la fin de cette année, la régie Gem, qui commercialise RMC. La station de Toulouse ne pouvait rester dans l'expectative jusqu'à l'expiration de son contrat avec IP. Cette idée d'une synergie commerciale et d'une harmonisation des antennes entre les deux stations n'a d'ailleurs pas posé de problème au gouvernement, qui en a reconnu la pertinence.

C'est sur le montage capitalistique que les services des ministères de la culture, et de l'économie et des finances, ainsi que Matignon, ont exprimé, ces dernières semaines, *« les plus vives réticences »*, avant de le refuser en bloc, jeudi, au cours d'un dernier arbitrage. Il était prévu que les deux sociétés seraient détenues à 100 % par une holding, baptisée Société monégasque de communication, dont la Sofirad aurait conservé la majorité du capital. Le reste devait être partagé entre Sud Radio (près de 30 %) et la Principauté de Monaco (entre 15 et 20 %). Un tel montage présentait l'avantage de panser immédiatement les plaies de trésorerie de RMC. Le groupe Pierre Fabre et la Principauté auraient injecté quelque 60 millions de francs.

Intéressante à court terme, cette construction n'a pas été considérée par les services gouvernementaux comme une véritable *« solution de développement »*. Ils se sont inquiétés, en revanche, des conditions de la privatisation de RMC, qui était programmée après une *« respiration »* de plusieurs mois destinée à améliorer la santé économique des deux entités. Un proche du dossier évoque *« des conditions de sortie trop favorables »* à Sud Radio. Une clause prévoyait, au cas où la privatisation ne se ferait pas, une indemnisation de 120 millions de francs pour le groupe Fabre. Selon le scénario le plus pessimiste échafaudé par certains, l'Etat pouvait alors se retrouver avec deux radios sur les bras, la privatisation de RMC se transformant de fait en une nationalisation de Sud Radio...

LA PRINCIPAUTÉ INTÉRESSÉE

Après trois tentatives infructueuses de privatisation et ces fiançailles rompues avec l'autre station du sud de la France, RMC se retrouve à la case départ, aux prises avec ses difficultés financières, son statut ambigu de radio nationale diffusée partiellement sur le territoire et une part d'audience qui continue de s'éroder (3,3 % selon Médiamétrie entre avril et juin, contre 3,5 % sur la même période de 1996). La Sofirad a-t-elle dans ses cartons des solutions de rechange qu'elle pourrait réactiver ? *« Nous sommes condamnés à l'action »*, estime-t-on du côté de RMC, où le projet de rapprochement avec Sud Radio avait été accueilli plutôt favorablement par les personnels au mois de mai. L'autorité de tutelle, en tout cas, compte prendre des initiatives pour trouver une issue rapide à ce dossier complexe.

On fait savoir, au ministère de la culture et de la communication, que l'on reste *« ouvert à toutes les hypothèses concernant la transformation des statuts de RMC »*. Il s'agit, sans prononcer le mot de privatisation, de bien affirmer la volonté de l'Etat de ne pas conserver forcément RMC dans le giron public. La nouvelle approche pour une quatrième tentative de privatisation sera définie à l'automne. Sud Communication sera-t-il à nouveau partant, dans des conditions *« moins floues »* ? Parmi les (rares) candidats qui pourraient s'intéresser au rachat des 83 % de l'Etat dans RMC, on cite la Principauté de Monaco elle-même. Elle aurait interrogé les autorités françaises, il y a quelques semaines, sur les modalités d'une augmentation de sa participation au-delà des 20 % plafonnés par la loi, voire jusqu'à 100 %, dans le capital de cette radio que l'on qualifie déjà souvent, par commodité de langage, de *« monégasque »*.

Jean-Jacques Bozonnet

Un million de francs pour l'audit des fréquences FM

Maintes fois repoussé, l'audit des fréquences radio FM pourra enfin débuter grâce à *« un déblocage budgétaire décidé par le gouvernement »*, d'un montant d'un million de francs pour 1997, a annoncé le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), jeudi 31 juillet. La première étape de l'audit consistera en une expertise de l'utilisation des fréquences FM sur la région Rhône-Alpes, déclarée zone test. Selon le CSA, la conduite complète de l'audit a fait l'objet d'*« une estimation minimum de 2 millions de francs »*. Pour réunir cette somme, le CSA a sollicité à nouveau le gouvernement pour obtenir 1 million de francs supplémentaire sur le budget 1998. Toutefois, des *« financements privés »* pourraient compléter l'aide des pouvoirs publics.

Outre l'audit, le CSA lancera, conformément aux procédures des marchés publics, un appel d'offres, publié au *Journal officiel*, pour l'attribution des fréquences FM. La prochaine réunion de la Commission d'audit se tiendra début septembre.

La carte postale publicitaire fête ses dix ans

L'ŒIL attiré par son graphisme, on s'en empare le plus souvent d'un geste furtif en sortant d'un café, d'un restaurant ou d'un théâtre avant de l'afficher sur les murs de son appartement ou de l'envoyer à quelque ami éloigné. Certains en ont fait une habitude et les conservent de nombreuses semaines. D'autres ont à peine remarqué le présentoir. La carte postale publicitaire qui fêtera, au mois d'août, ses dix années d'existence en France, prospère dans la discrétion. Elle trouve peu à peu sa place parmi les nouveaux supports publicitaires. Cette année, plus de 30 millions de cartes postales vantant une marque, une exposition ou un événement culturel ont ainsi été mises gratuitement à la disposition des habitants des grandes agglomérations françaises par Cart'Com, importateur du concept et premier opérateur français.

La carte postale publicitaire « à la française » est d'origine catalane. Philippe Casen, directeur de Cart'Com, découvre lors d'un séjour à Barcelone l'utilisation des graphismes de Mariscal, Peret ou Ceesepe sur des cartes postales destinées à promouvoir les lieux branchés de la ville. Persuadé que l'idée peut être dupliquée, il entreprend, à son retour, la tournée des restaurants-bars parisiens, un présentoir sous le bras. Une vingtaine d'établissements (Le Diable des Lombards, le Café de la Jatte, 4e sans ascenseur, etc.) se laissent convaincre par ce qui se résume, à l'époque, en *« un échange de bons procédés »* : chaque restaurant accueille dans son présentoir les cartes des autres établissements. La diffusion est alors modeste – il faut plus d'un mois pour écouler 5 000 cartes, – mais le réseau se construit progressivement.

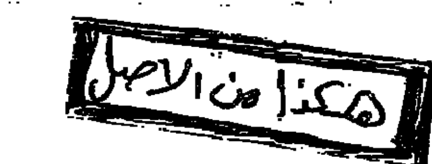
En 1989, les choses s'accélèrent. *« Nous nous sommes rendu compte que le système pouvait intéresser d'autres annonceurs que les restaurateurs »*, explique Philippe Casen. Des théâtres, des lieux d'expositions temporaires, des discothèques entrent dans le circuit. Puis des musées leur emboîtent le pas. Fin 1990, le circuit de distribution compte trois cents emplacements. Il ne faut plus que quinze jours pour écouler dix mille exemplaires. Cart'Com peut alors partir à la conquête des marques de parfums, vêtements, accessoires, boissons, disques, etc.

UNE IMAGE GRAPHIQUE ORIGINALE

Ce faisant, elle affine son marketing. Trois circuits distincts sont créés (Impérial pour les cafés-brasseries, Must pour les lieux branchés et Préférence pour les lieux dédiés à la connaissance et à l'art). Cette approche lui permet de toucher des cibles précises alors que le réseau a désormais la capacité d'écouler en moyenne 200 000 cartes chaque semaine. En octobre 1996, Cart'Com diligente une enquête pour parfaire la connaissance de son public : l'audience se révèle jeune (68 % ont moins de trente ans), surreprésentée parmi les étudiants et les gros consommateurs de loisirs urbains (cinéma, théâtres, concerts, restaurants...). Il n'en fallait pas plus pour attirer les Coca-Cola, Kookaï et Levi's. D'autant que le ticket d'entrée oscille entre 10 000 et 100 000 francs, une *« queue de budget pour ces grands annonceurs »*.

Mais même pour ce prix l'opération doit être efficace. Les publicitaires adaptent les techniques issues du marketing direct (numéro de téléphone, carte-réponse) et découvrent avec surprise des taux de remontée performants : de 6 % à 20 %, alors qu'un *mailing* classique dépasse rarement les 5 % de retours. La clé du succès ? *« L'adaptation de la création au format recto-verso »* : une image graphique originale d'un côté et des informations reléguées au verso. Aussi publicitaire soit-elle, la carte postale ne doit pas moins rester un plaisir des yeux.

Florence Amalou



Grisaille au nord, soleil au sud

L'ANTICYCLONE des Açores se développe en direction de l'Europe occidentale. Il maintient des conditions estivales au sud. Au nord de la Loire, les masses nuageuses qui s'échappent des perturbations atlantiques circulant sur le nord de l'Europe ne laisseront que peu de place au soleil samedi.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Du val de Loire à la Vendée, le soleil se glissera entre les nuages. Les autres régions, Bretagne, Normandie et nord des Pays de Loire, passeront la journée sous la grisaille. Il ne fera que 20 degrés en bord de Manche, alors que le thermomètre atteindra 23 à 27 ailleurs.

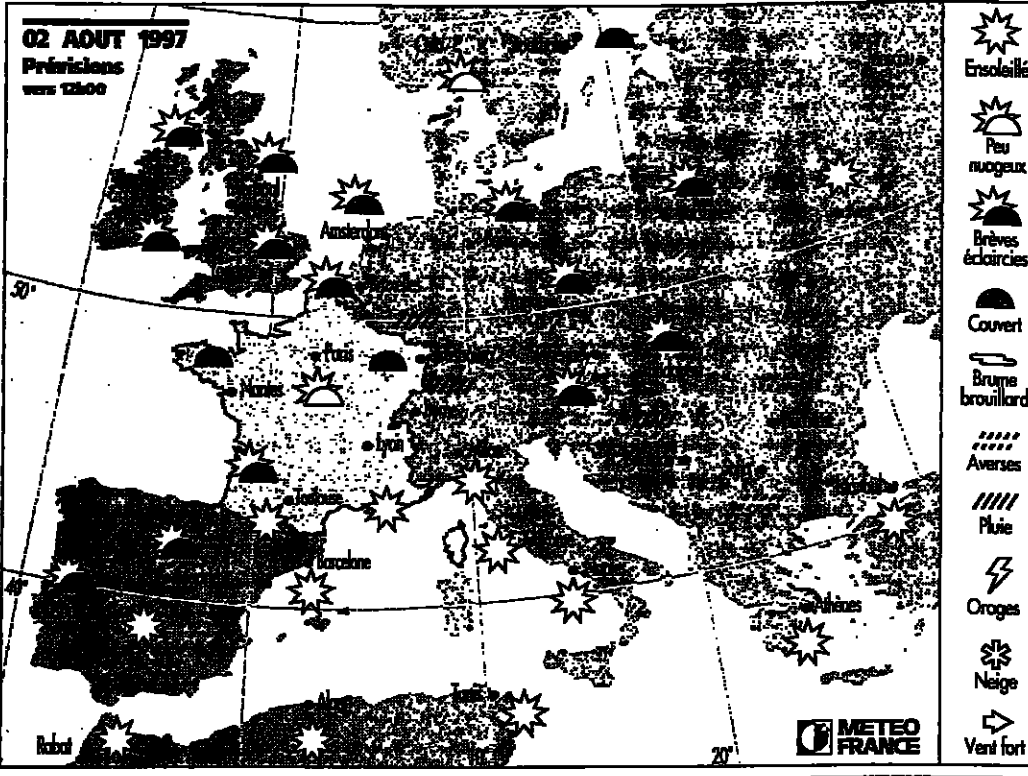
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Seul le Berry pourra profiter de bons rayons de soleil. Plus au nord, le soleil sera discret. Les températures seront contrastées, de 20 à 23 degrés sur le Nord-Picardie, jusqu'à 27 au sud de la Loire.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – En Bourgogne et sur le sud de la Franche-Comté, les nuages dominants en matinée seront suivis de belles éclaircies. La journée débutera parfois sous de petites pluies. Il fera de 22 à 25 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le soleil brillera sans discontinuer. Seul le Poitou pourra voir quelques nuages. Il fera chaud sans excès, de 25 à 29 degrés du nord au sud.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – De la Limagne à la région lyonnaise et au Genevois, les nuages présents en matinée se feront plus discrets l'après-midi. Plus au sud, le soleil ne sera pas contesté. Il fera de 25 à 30 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence - Alpes - Côte d'Azur, Corse. – Soleil et canicule au programme. Les brises limiteront le mercure à 29 degrés sur les plages. Dans les terres, il pourra grimper jusqu'à 35 degrés. A signaler, en matinée, un mistral résiduel en vallée du Rhône.



PRÉVISIONS POUR LE 02 AOUT 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	22/27 S	KIEV	19/25 S	VENISE	17/26 S	LE CAIRE	24/33 S
				POINTE-A-PIT.	24/31 S	LISBONNE	20/30 S	VIENNE	12/23 S	MARRAKECH	19/26 S
				ST-DENIS-RÉ.	20/26 N	LIVERPOOL	15/21 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	13/22 C
				EUROPE		LONDRES	18/23 N	BRASILIA	11/27 S	PRETORIA	10/23 S
				AMSTERDAM	14/21 S	LUXEMBOURG	14/21 P	BUENOS AIR.	7/13 S	RABAT	19/26 S
FRANCE métropole		NANCY	15/24 C	ATHENES	23/31 S	MADRID	22/38 S	CARACAS	24/30 N	TUNIS	22/29 S
AJACCIO	18/28 S	NANTES	15/27 N	BARCELONE	21/28 S	MILAN	18/29 S	CHICAGO	21/29 N	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	17/25 S	NICE	21/27 S	BELFAST	12/17 S	MOSCOU	16/25 P	LIMA	19/26 S	BANGKOK	27/33 C
BORDEAUX	17/29 S	PARIS	15/25 N	BELGRADE	12/20 P	MUNICH	11/20 P	LOS ANGELES	18/25 N	BOMBAY	28/30 P
BOURGES	15/27 N	PAU	16/26 S	BERLIN	13/25 S	NAPLES	21/29 S	MEXICO	13/26 N	DJAKARTA	25/30 C
BREST	13/22 C	PERPIGNAN	20/31 S	BERNE	13/21 P	OSLO	15/19 N	MONTREAL	17/24 P	DUBAI	30/39 S
CAEN	16/20 C	RENNES	14/26 C	BRUXELLES	16/22 S	PALMA DE M.	20/31 S	NEW YORK	22/30 C	HANOI	26/30 P
CHERBOURG	14/22 C	ST-ETIENNE	14/27 S	BUCAREST	19/26 P	PRAGUE	10/21 S	SAN FRANCS.	14/21 S	HONGKONG	27/28 P
CLERMONT-F.	15/28 S	STRASBOURG	14/25 C	BUDAPEST	14/23 S	ROME	17/27 S	SANTIAGO/CHI	0/12 C	JERUSALEM	23/31 S
DIJON	15/26 N	TOULOUSE	17/29 S	COPENHAGUE	16/21 S	SEVILLE	23/33 S	TORONTO	20/27 N	NEW DEHLI	28/30 P
GRENOBLE	15/28 S	TOURS	15/26 S	DUBLIN	12/16 S	SOFIA	12/23 P	WASHINGTON	21/34 C	PEKIN	21/30 S
LILLE	15/22 C	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	14/22 P	ST-PETERSB.	16/24 N	**AFRIQUE**		SEOUL	25/31 N
LIMOGES	15/25 S	CAYENNE	22/30 S	GENEVE	15/26 S	STOCKHOLM	15/21 C	ALGER	16/31 S	SINGAPOUR	28/32 P
LYON	16/28 N	FORT-DE-FR.	25/29 S	HELSINKI	15/24 N	TENERIFE	16/21 N	DAKAR	25/29 N	SYDNEY	7/16 N
MARSEILLE	19/31 S	NOUMEA	16/20 S	ISTANBUL	21/27 S	VARSOVIE	15/21 S	KINSHASA	16/30 S	TOKYO	25/31 S

Situations le 1er août à 0 heure TU

Prévisions pour le 3 août à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** La SNCF va mettre près de 450 trains supplémentaires en service au départ ou à l'arrivée à Paris samedi 2 et dimanche 3 août, à l'occasion du chassé-croisé des vacanciers. Plus d'un million de voyageurs sont attendus dans les gares parisiennes durant ce week-end, l'un des plus chargés de l'année, selon la SNCF, qui mettra en service à cette occasion près de 2 000 trains dont plus de 1 000 TGV. Un service « spécial grands départs » mobilisera de nombreux employés exclusivement chargés de venir en aide aux voyageurs et reconnaissables à leur gilet rouge.

■ **AFRIQUE.** L'aéroport international de Johannesburg est devenu l'aéroport le plus fréquenté d'Afrique, avec 8,2 millions de passagers en 1996. Il détrône l'aéroport du Caire. A ce jour, 75 compagnies aériennes desservent l'Afrique du Sud *via* Johannesburg.

PRATIQUE

Beaubourg ouvre l'univers de Fernand Léger aux enfants

DES SILHOUETTES de couleurs vives gisent, pêle-mêle, sur le sol. D'autres éclaboussent un mur blanc, formant une fresque joyeuse et mouvementée. Dans l'atelier pour enfants mis en place par le Centre Georges-Pompidou, à l'occasion de la rétrospective Fernand Léger, le peintre est mis *« sens dessus dessous »*. A eux d'observer, de comprendre l'imbrication des corps et l'harmonie des couleurs pour mieux reconstituer les tableaux. Il saisiront ainsi, près d'un demi-siècle plus tard, la méthode de travail de cet artiste qui se plaisait à dire : *« Mon boulot, je le monte étude après étude, pièce après pièce, comme on monte un moteur ou une maison. »*

Les Grands Plongeurs noirs (1944) ont inspiré trois dispositifs de jeu. Un puzzle aux pièces géantes permet de recomposer la toile dans son format réel. Des silhouettes grandeur nature, découpées dans un matériau souple, peuvent se combiner selon différentes règles fixées. Les enfants ont la possibilité de les poser les unes sur – ou sous – les autres et de parvenir ainsi à recomposer le tableau en retrouvant la place exacte de chaque élément. Ils ont aussi la liberté de les agencer comme bon leur semble sur une grande toile de fond. Autour de *La Danse* (1942), des *Deux Cyclistes* (1951), de *La Grande Parade* (1954), qui, comme le dit lui-même le peintre, *« tirent la couleur hors du dessin »*, il s'agit cette fois de recolorier les œuvres.

Sur des écrans posés au sol apparaissent les contours noirs de personnages chers à Fernand Léger (cyclistes, acrobates, clowns...). Après avoir librement placé des formes colorées sur l'image projetée, les enfants comparent leur composition avec celle de la peinture originale. L'ultime étape de cet atelier conduit les « petits » vers l'exposition où ils vont pouvoir découvrir les « vraies » toiles. En ces jours d'été et donc de vacances qui offrent plus de liberté, ils ont bien du mal à ne pas toucher.

Difficile, après une heure de manipulation, de ne plus regarder *« qu'avec les yeux »*, comme les y oblige Elisabeth Amzallag-Augé, responsable du projet avec Isabelle Frantz-Marty. Dans l'ensemble, la confrontation avec l'œuvre du peintre ne les impressionne pas. Les jeux les ont familiarisés avec l'univers de l'artiste. En revanche, ils relèvent les différences. *« Les couleurs des personnages en plastique qu'on avait en bas étaient plus claires »*, lance une petite fille d'une dizaine d'années. *« Sur la toile, on voit les coups de pinceau »*, enchaîne une autre.

Les Grands Plongeurs noirs suscite foule de reflexions. *« Les taches bleues, on dirait la mer »*, remarque un petit garçon aux lunettes rondes. *« On voit que ce sont des nageurs parce qu'ils sont dans tous les sens, des fois même avec la tête en bas. Il n'y a que dans l'eau qu'on peut être comme ça »*, continue-t-il. *« Ou dans l'espace »*, corrige son voisin en se tortillant, fier de sa remarque.

Avec leurs mots à eux, les enfants *« réagissent toujours juste »*, souligne Elysabeth Amzallag-Augé. *« Sans avoir le vocabulaire plastique, ils décrivent correctement ce qu'ils ont devant les yeux, ils voient les perspectives et perçoivent ce que la toile dégage. Si j'avais un message à délivrer aux parents, il serait : « Laissez vos enfants réagir. »*

Véronique Cauhapé

Des animations tout l'été

L'atelier pour enfants du Centre Georges-Pompidou, baptisé « Fernand Léger, sens dessus dessous », s'adresse aux enfants âgés de cinq à douze ans.
● **Dates et horaires : l'atelier est ouvert** tous les jours sauf le mardi, jour de fermeture du musée, et jours fériés, jusqu'au lundi 29 septembre. Les animations sont proposées à 14 h 30 au prix de 30 francs par enfant. Les parcours parents-enfants ont lieu de 16 heures à 18 heures, le tarif est de 15 francs par enfant et par adulte.
● **Adresse :** l'entrée s'effectue par le rez-de-chaussée du Centre Georges-Pompidou, 19, rue Beaubourg, 75004 Paris. Conçu pour être itinérant, cet atelier peut, sur demande, se déplacer en province. Renseignements au 01-44-78-49-17.
● **Bibliographie : pour en savoir plus** sur l'oeuvre du peintre, les enfants peuvent se faire offrir deux livres que l'atelier a spécialement réalisés pour eux : *Les Grands Plongeurs noirs de Léger*, de Sophie Curtil (80 F), *L comme Léger*, d'Elysabeth Amzallag-Augé (85 F).

DÉPÊCHES

■ **AUTORAIL GASTRONOMIQUE : créé en 1996** entre Sarlat et Bergerac par le conseil régional d'Aquitaine, la SNCF et plusieurs autres partenaires, l'autorail *Espérance* reprend son service jusqu'au 14 septembre et propose désormais une correspondance vers Périgueux. Des commentaires sur la région traversée et une dégustation de produits du terroir sont inclus dans la prestation. Les billets aller et retour sont libellés... en euros (adultes : 10 euros = 64 F, enfants de 4 à 12 ans, 2 euros = 12,8 F).
★ **Renseignements et réservations : gare de Sarlat, tél. : 05-53-31-61-05.**

■ **DÉCOUVERTE DE LA BOURGOGNE : pour la quatrième année,** la Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône et le conseil régional de Bourgogne se sont associés pour, dans un premier temps, faire connaître et aimer cette région sans quitter l'autoroute. Sur cette « Autoroute culturelle », sont proposées diverses animations, notamment une découverte des marchés de Bourgogne les 17 et 31 août sur l'aire des Lochères. Est également diffusée une brochure (jusqu'au 30 août au péage de Limas et dans les stations-essence) avec des entrées gratuites dans sept sites culturels et touristiques régionaux.

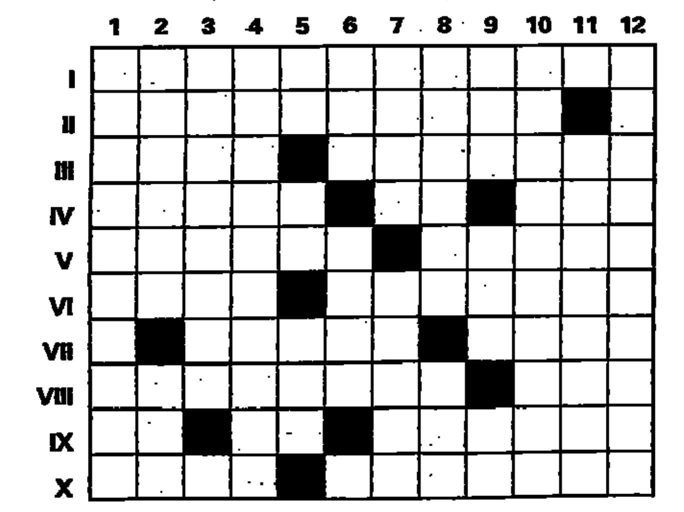
■ **LES MÉTIERS DE LA MER : à l'heure des vacances** et des images de Grande Bleue, l'attention se porte sur les nombreux secteurs concernés : la construction navale, l'activité portuaire, la marine marchande, la marine nationale, la gendarmerie et les douanes maritimes, la pêche, l'aquaculture, l'océanographie, les sports nautiques (plongée et voile), le tourisme (croisières) et la santé (thalassothérapie). La brochure de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep) consacrée à la mer (revue *Avenirs*, nº 484, 148 p., 65 F.) présente ses différents métiers, les débouchés, ainsi que les formations.

■ **PHOTOGRAPHIER LES ANIMAUX : un guide pratique** d'Albert Visage et Claude Jardel (Bordas, 159 p., 199 F.) présente toutes les astuces, des plus simples au plus sophistiquées, pour bien photographier les animaux. Par exemple, utiliser un petit char photographique réalisé à l'aide d'un jouet télécommandé. Il donne aussi des conseils de cadrage. Le tout est illustré par les œuvres de trente-huit photographes animaliers. Certaines sont étonnantes (le serpent mangeur d'œufs de Daniel Heuclin), d'autres irrésistibles (un couple de marmottes croqué par Marko Masterl).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 97163

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Aujourd'hui, ses flèches ne sont pas toujours appréciées. – II. Sur les traces de Baden-Powell. – III. Ses faïences sont recherchées. Fis comme sœur Anne. – IV. L'amour en mouvements. En fête. Son curé l'a rendu célèbre. – V. Imposent le silence. Suralimente le moteur. – VI. Rasé n'importe comment. Président autrichien. – VII. Préparai le sauvageon. Images franco-allemandes. – VIII. C'est un manque de bon sens manifeste. Savoir-faire. – IX. Piégé. Bout d'habit. Limitât les moyens. – X. Arrive parmi nous. Italie du Nord.

VERTICALEMENT

1. N'est pas du tout concerné par la crise de la « vache folle ». – 2. Bien sur terre. Mit délicatement en couleurs. – 3. Famille du jasmin, de l'olivier et du lilas. – 4. Prenait tout son temps. – 5. Nouvelle mesure à Hongkong. Un par jour. Peut faire tout péter. – 6. Des dunes dans le désert. Ersatz du cuir. – 7. Doublé pour une vieille voiture. Un décimètre cube. – 8. Protège les fosses pendant la déglutition. Homme de robe. – 9. Levant. Nouveau Monde. Germanium. – 10. Efface les traces suspectes. – 11. Rendis une sentence. – 12. Passe du four à la table.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU Nº 97162

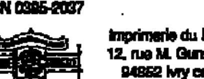
HORIZONTALEMENT

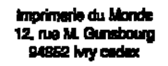
I. Scaphandrier. – II. Ultra. Erafla. – III. Rotative. Sen. – IV. Luit. Lest. PC. – V. Rite. Déchu. – VI. Coaccusés. An. – VII. Ni. Su. Uni. – VIII. Actes. Clarté. – IX. Niçoise. – X. Poissonnière.

VERTICALEMENT

1. Sur-le-champ. – 2. Clou. CIO. – 3. Attirant. – 4. Praticiens. – 5. Hat. Tc. Sis. – 6. Iléus. Co. – 7. Névé. Suçon. – 8. Dresde. Lin. – 9. Râ. Tes. Asi. – 10. Ifs. Urée. – 11. Eléphant. – 12. Rancunière.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437.
ISSN 0395-2037


Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex




Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

Les plus beaux timbres de 1996

PLUS de 90 000 abonnés aux services des nouveautés de La Poste ont participé à l'élection du plus beau timbre de l'année 1996, organisée du 24 mars au 23 mai. Les résultats sont issus d'une étude statistique réalisée par Ipsos à partir d'une sélection de 2 999 bulletins de participation.

Le choix des abonnés s'est porté à une large majorité, 28 % des suffrages exprimés, sur la série « Nature de France » consacrée aux parcs naturels nationaux (Cévennes, Mercantour et Vanoise). Ces trois timbres, signés par Guy Coda et mis en page par Odette Baillais, sont imprimés en héliogravure.

Ils précèdent *Le Pont de Narni*, tableau de 1826 de Jean-Baptiste Camille Corot (16 %) et les quatre valeurs de la série Coupe du monde de football dessinées par Louis Briat (7 %).

En queue du peloton des trente-neuf timbres ou séries en compétition arrivent, avec un seul suffrage en leur faveur, le *Congrès national de la Fédération française des associations philatéliques* (!), *L'Imaginaire irlandais* et le *50e anniversaire du Conseil économique et social*. Noter que vingt-quatre d'entre eux ne dépassent pas la barre de... 1 %.



Les collectionneurs semblent avoir privilégié thèmes populaires et vivacité des couleurs au détriment des timbres « institutionnels » ou autres célébrités austères (Jacques Marette, Jacques Rueff, Descartes).

P. J.

EN FILIGRANE

■ **Le téléphone en chansons.** Le Musée d'histoire des PTT d'Alsace à Riquewihr propose, jusqu'au 11 novembre, « Le téléphone en chansons, petite histoire du télégraphe et du téléphone par la chanson ». Au programme : Maurice Chevalier, Ouvrard, Tino Rossi, Claude François, Michel Jonasz... (rens. au 03-89-47-93-80).

■ **Papouasie.** Le Club philatélique franco-britannique vient d'éditer une étude très documentée de Michel Demont, *Les « Lakatoi » de Papouasie*, consacrée à ce type de timbres semi-modernes émis par la British New Guinea, puis par le Territory of Papua, entre 1901 et 1932. Le « lakatoi » est un canoë équipé de deux voiles qui permettait le cabotage et transportait marchandises et passagers (44 pages, 100 F port compris. Michel Demont, résidence Château-Folie, 06130 Grasse).

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Georges Peyronne, préfet hors cadre, a été nommé préfet de la région Aquitaine, préfet de Gironde lors du conseil des ministres du mercredi 30 juillet. Il remplace Bernard Landouzy, qui a été nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire et qui était en poste à Bordeaux *depuis juillet* 1992.

[Né le 21 septembre 1935 à Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne), Georges Peyronne est d'abord attaché d'administration au ministère des finances. A sa sortie de l'ENA, en 1971, il est affecté au secrétariat général du gouvernement. Il est ensuite successivement secrétaire général de la préfecture du Gers (1975), sous-préfet de Brignoles (1977), puis secrétaire général de la préfecture de l'Ain (1978) et enfin chef de la mission régionale auprès du préfet de la région Champagne-Ardenne (1980). Devenu sous-préfet de Dunkerque en 1982, Georges Peyronne est nommé en 1984 préfet délégué pour la police dans le Rhône. Il est ensuite préfet de l'Eure (1985), puis préfet de la Manche (1987), avant de devenir en mai 1988 directeur adjoint du cabinet de Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur. En mai 1989, il est nommé préfet de la région Franche-Comté, puis préfet de la région Bourgogne, en juin 1991. De juin à décembre 1993, il a été préfet de la région Lorraine. Il a été mis ensuite en position hors cadre, avant d'être nommé, en avril 1997, inspecteur fédéral des finances en service extraordinaire.]

DÉFENSE

Le conseil des ministres du mercredi 30 juillet a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Terre**. – Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, les généraux de division **Patrick Boucher** et **Xavier de Lambert**.

Sont promus : général de brigade, les colonels **François Delhumeau, Jacques Ricard, Guy du Plessis de Grenedan, Bruno Gillet** et **Jean-Jacques Florimond**.

Sont nommés : directeur central des télécommunications et de l'informatique, le général de division **Gwenaël Rolland** ; adjoint au général commandant le 3e corps d'armée à Lille, le général de division **Jean Glévarec** ; adjoint au général gouverneur militaire de Metz, le général de division **Maurice Quadri** ; adjoint au général commandant le 3e corps d'armée à Lille, le général de division **Jean-Michel de Widerspach-Thor** ; commandant la 27e division d'infanterie de montagne à Grenoble, le général de brigade **Marc Allamand** ; adjoint au général commandant la région militaire de défense Atlantique et la circonscription militaire de défense de Bordeaux, le général de brigade **Daniel Clée** ; commandant la 9e division d'infanterie de marine à Nantes, le général de brigade **Bernard Thorette** ; adjoint au général commandant les organismes de formation de l'armée de terre, le général de brigade **Xavier de Courrèges** ; mis à la disposition du chef d'état-major des armées, le général de brigade **Yves Chaminades** ; adjoint au général commandant la 6e division légère blindée à Nîmes, le général de brigade **Bernard Grall** ; commissaire général adjoint aux transports, le général de brigade **Jean Chambrion** ; directeur général de l'économat de l'armée, le commissaire général de brigade **Jean-Pierre Martin**.

● **Air**. – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne **Gérard Resnier**.

Est promu général de brigade aérienne, le colonel **Guy Raynal**.

Est nommé : sous-chef d'état-major « opérations-logistique » de l'état-major de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne **Bertrand Dumont**.

● **Marine**. – Sont promus contre-amiral, les capitaines de vaisseau **Stanislas d'Arbonneau** (placé en service détaché auprès du premier ministre) et **Alain Dannhauer**.

Est mis à la disposition du chef d'état-major de la marine, le contre-amiral **Paul Habert**.

● **Service des essences**. – Sont nommés : directeur de l'établissement administratif et technique du service des essences de Nancy, l'ingénieur général de 2e classe **Georges Jonnekin** ; directeur adjoint à la direction centrale du service des essences de Malakoff, l'ingénieur général de 2e classe **Michel Schmitz**.

● **Délégation générale pour l'armement**. – Est nommé adjoint au directeur des relations internationales, l'ingénieur général de 2e classe **Jean-Paul Panié**.

EDUCATION NATIONALE

Joseph Losfeld, professeur d'informatique à l'université des sciences et techniques de Lille-I, a été nommé recteur de l'académie de Nancy-Metz, lors du conseil des ministres du 30 juillet. Il remplace **William Marois**, nommé recteur de l'académie de Rennes, où il succède à Pierre Lostis, qui part en retraite. **Daniel Bloch**, président de l'université Joseph-Fourrier (Grenoble-I), a également été nommé recteur de l'académie de Nantes. Il remplace Jean-Claude Maestre, qui part lui aussi en retraite.

[Né le 2 mai 1943 à Mouvaux (Nord), Joseph Losfeld, docteur ès sciences et docteur d'Etat en mathématiques, a été, de 1969 à 1977, maître-assistant à l'IUT de la faculté des sciences de Lille, puis au Centre université économie d'éducation permanente (Cueep). Nommé professeur à l'université Lille-I en 1977, il devient directeur du Cueep en 1980. En 1988, il occupe les fonctions de chef de la mission académique de formation permanente des personnels de l'éducation permanente (Mafpen) de l'académie. En 1990, il est nommé directeur de l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Lille. Entre 1985 et 1991, il a été chargé de mission à l'informatique et aux nouvelles technologies.]

[Né le 13 novembre 1954 à Orléans (Loiret), William Marois, docteur ès sciences économiques (1979) et agrégé (1981), a été maître-assistant à l'université Paris-I (1980), puis professeur à l'université de Niamey (Niger), avant d'être nommé, en 1983, professeur à l'université d'Orléans. Directeur du département de sciences économiques et de gestion en 1984, il a été élu président de l'université entre 1987 et 1992. Il a été nommé recteur de l'académie de Metz-Nancy en novembre 1992.]

[Né le 19 octobre 1938 à Remiremont (Vosges), licencié ès sciences et docteur ès sciences physiques, Daniel Bloch est ingénieur de l'Institut national polytechnique de Grenoble (INPG). Il a été professeur à l'INPG puis élu président entre 1981 et 1987. Recteur de l'académie d'Orléans-Tours de 1988 à 1991, il a ensuite été nommé directeur des enseignements supérieurs jusqu'en 1993. Il a également présidé la mission école-entreprise de 1984 à 1986 et le Haut Comité éducation-économie de 1986 à 1988. Nommé professeur de physique à l'université Joseph-Fourrier (Grenoble-I), il en est élu président en mars 1994.]

EPISCOPAT

Mgr Jacques Faivre, évêque auxiliaire de Lyon, a été nommé évêque du Mans, mardi 29 juillet, par le pape Jean Paul II. Il succède à Mgr Georges Gilson, devenu archevêque de Sens-Auxerre en août 1996.

[Né le 11 août 1934 à Lyon, Jacques Faivre a fait ses études au séminaire et à la faculté de théologie de Lyon. Licencié en théologie et ordonné prêtre en 1960, il est resté depuis dans le diocèse de Lyon, où il a été successivement vicaire à Saint-Martin-d'Ainay (1960-1969), aumônier du lycée Ampère, annexe Saxe (1969-1978), puis du lycée Ampère-Bourse (1978-1984), curé des paroisses Notre-Dame Saint-Vincent et Saint-Paul (1984-1989), vicaire général, archidiacre de l'agglomération lyonnaise (1989-1994). Nommé évêque auxiliaire du diocèse de Lyon en 1992, Jacques Faivre était coordonnateur des organismes pastoraux diocésains depuis août 1994.]

PREMIER MINISTRE

Bernard Candiard, conseiller maître à la Cour des comptes, a été nommé chef du service d'information et de diffusion (SID) du premier ministre, par décret paru au *Journal officiel* du 25 juillet.

[Né le 3 août 1947 à Tunis (Tunisie), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et d'études supérieures de droit public, Bernard Candiard a d'abord été affecté au ministère de l'agriculture en 1976, où il a occupé, en 1982 et 1983, la fonction de conseiller technique de Mme Cresson, puis de M. Rocard, avant d'être, en 1985, chargé de mission, puis, à partir de 1988, conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République. Directeur de la communication au ministère de l'économie de 1990 à 1992, administrateur de l'Institut national de l'audiovisuel, Bernard Candiard a été nommé conseiller maître à la Cour des comptes au tour extérieur en octobre 1992].

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 26 juillet sont publiés :

● **Loto Foot** : le règlement général du Loto Foot, jeu qui succède au Loto sportif, et les règlements particuliers des jeux Scores et Matches (*Le Monde* du 1er août).

Au *Journal officiel* du jeudi 31 juillet est publié :

● **Accords internationaux** : un décret portant publication du traité d'entente, d'amitié et de coopération entre la République française et la République de Moldova, fait à Paris le 29 janvier 1993.

Au *Journal officiel* du vendredi 1er août est publié :

● **Loto** : un nouveau règlement du Loto, applicable à partir du tirage du mercredi 15 octobre 1997.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Natacha TATU
et
Thierry GADAULT
ont la joie d'annoncer la naissance de

Thomas Simon Dimitri,

le 26 juillet 1997.

248, rue de Rivoli.
75001 Paris.

Mariages

Mme Louise GASPARD,
Mme Gisèle PROCH,
M. et Mme Michel HIRSCH,
ont le plaisir de faire part du mariage de leurs petits-enfants et enfants,

Michel et Deborah,

qui a eu lieu à la mairie de Metz (Moselle), le 26 juillet 1997.

Décès

– Tours.

M. François Barret,
son époux,
Alice Barret,
Edith et Claude Beguin,
ses enfants,
Anne et Claudio Parisi,
Laurence, Bruno, Thomas,
ses petits-enfants,
Juliette,
son arrière-petite-fille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Senta, Dorothée BARRET,
née **KOLK**,

survenu le 28 juillet 1997.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 30 juillet.

61, rue Néricault-Destouches,
37000 Tours.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Frédéric BROUSSOUS

est décédé le 24 juillet 1997, dans un hôpital parisien.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 28 juillet, au funérarium du Père-Lachaise.

De la part de sa famille :
Nathalie Micaud,
sa compagne,
Et Elise Broussous,
leur fille,
Claude Broussous,
son père,
Claudie Boivin-Broussous,
sa sœur,
Pascal Boivin,
son beau-frère.

« Ce qu'un homme aura semé, il le moissonnera aussi. »
Epître aux Galates 6,7.

7, place de la Bastille,
75004 Paris.
Impasse des Mûriers,
Chemin de la Tour-Magne,
30000 Nîmes.

– L'équipe d'Euroconsultants
a la tristesse de faire part du décès de

Frédéric BROUSSOUS,
son président-directeur général,

survenu le 24 juillet 1997.

Elle adresse à sa famille l'expression de ses condoléances attristées.

6, rue de la Chaussée-d'Antin,
75009 Paris.
24, avenue des Arts,
1040 Bruxelles.

– Paris.

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean CASTAN,
médecin,
inspecteur honoraire
de la Santé publique,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
officier du Ouissam Alaouite,

dans sa quatre-vingt-quinzième année.

– Les familles Christidis et Steinberg ont la grande douleur d'annoncer la disparition subite de leur bien-aimé,

Yani CHRISTIDIS,

survenue à Mytilène (Lesbos), le 24 juillet 1997.

Il repose à Athènes, auprès de sa famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Afin d'honorer sa mémoire, des dons peuvent être adressés à :
Institut Curie, 26, rue d'Ulm, Paris-5e.

55, boulevard de la Villette,
75010 Paris.

– M. et Mme Charles Azria,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Cohen Tanugi
et leurs enfants,
M. Michel Boccara
et ses enfants,
Mlle Geneviève Boccara,
M. Frédéric Boccara
et sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henriette COHEN TANUGI,
née **BERREBI**,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu le 26 juillet 1997.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

5, rue Pauline-Borghèse,
92200 Neuilly.
152, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

– Les volontaires
Et permanents d'AIDES Ile-de-France,
Ses amis,
Et les auxiliaires de vie,
ont la douleur de faire part du décès de

Patrick GRANGER,

survenu à Paris, le 28 juillet 1997.

Volontaire depuis 1995, il fut un des cofondateurs du groupe « Clin d'Œil » en direction des personnes touchées par le CMV.

Les obsèques auront lieu le mardi 5 août, à 9 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

– Mme Dominique Lafon,
sa fille,
M. Sylvain Simard,
son gendre,
Eugénie, Alexandrine et Pierre-Antoine,
ses petits-enfants,
Mme Jeanne Lafon,
sa belle-mère,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Denise LAFON,

survenu le 29 mai 1997, à Paris, à la suite d'une longue maladie.

Une cérémonie religieuse précédera, lundi 4 août, l'inhumation au cimetière de Sainte-Illide (Cantal), auprès de son époux,

Guillaume LAFON.

Les Raronies,
15140 Saint-Paul-de-Salers.

– Mme Joseph Leegenhoek-Stéfani,
son épouse,
M. et Mme Marie-Thérèse Vincke,
M. et Mme Jacques Leegenhoek,
M. et Mme Michèle de Klopstein,
M. et Mme Isabelle Wade,
ses enfants,
Chantal, Françoise, Julien, Aude, June, Louis et Sébastien,
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Ses belles-sœurs,
Ses beaux-frères,
Ses neveux, nièces et filleuls,
Et tous ses proches,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Joseph Oscar Victor Marie LEEGENHOEK,
restaurateur et expert
en tableaux anciens,
spécialiste des écoles du Nord,
primus à l'académie
des Beaux-Arts de Bruges,
palme d'or de la couronne
de Belgique,
chevalier de l'ordre
du Saint-Sépulcre de Jérusalem,

survenu le 30 juillet 1997, à Paris, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 4 août, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-16e, suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille, au cimetière du sud Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, quai Voltaire,
75007 Paris.

– Janine Roubelet,
Isabelle et Philippe Conil,
ainsi que Fanny, Clémentine et Florent,
Michel et Michèle Roubelet,
Vincent et Patricia Roubelet,
ainsi que Julien,
Christophe Roubelet,
sont tristes d'annoncer le décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Marie-Louise ROUBELET,
née **LACOMBE** en 1900.

Ses obsèques ont eu lieu ce vendredi 1er août 1997, en l'église abbatiale Saint-Pierre, à Moissac (Tarn-et-Garonne), où elle a tant prié.

– Danielle Vernet,
sa fille,
Karim-Cyril et Leslie,
ses petits-enfants,
Parents et amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Katia VERNET,
née **HIRSHMAN**,

survenu le 22 juillet 1997, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

1, place Lionel-Terray,
38100 Grenoble.

Anniversaires de décès

Bernard CLÉMENT
3 août 1996.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée particulière pour lui en ce jour anniversaire.

– Il y a trois ans, au cœur de l'été,

Waldemar KURI,
(2 juillet 1930-1er août 1994)

quittait les siens.

Nous le gardons dans notre cœur.

CARNET DU MONDE

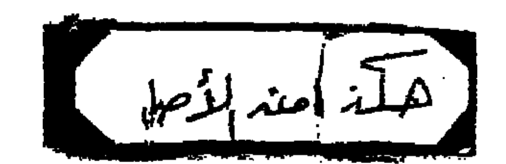
21 *bis*, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05

Renseignements :
01-42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42
Télécopieur : 01-42-17-21-36

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 105 F
Abonnés et actionnaires .... 95 F
Thèse étudiants .... 85 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.



L'ÉTÉ FESTIVAL

Un New-Yorkais cultivé, anarchiste mystique et amateur de base-ball : un homme qu'on aurait aimé rencontrer. Né en 1905, Barnett Newman est mort en 1970. Son engagement de citoyen qui s'était présenté (sans succès) à vingt-huit ans à l'élection municipale pour la mairie de New York, a été constant. Son œuvre de peintre et de sculpteur, dont on présente une rétrospective à Düsseldorf, témoigne, elle, d'un autre engagement : une tentative, à travers l'abstraction et la monumentalité, de rendre compte du pouvoir de la couleur. Plus d'un quart de siècle après sa mort, Newman demeure l'un des artistes américains les plus passionnants. C'est à l'exact opposé de cette création, de cette recherche de sens, que se situent les musiques pseudo-exotiques enregistrées pour l'été par quelques groupes qui s'affublent de pseudonymes à consonances latines pour faire danser la France.

LA PHOTOGRAPHIE DE GÉRARD RONDEAU

Avignon, suite et fin

Ce fut une année russe à Avignon et l'on but beaucoup de vodka. Ivan Popovski, élève de l'atelier Fomenko et metteur en scène d'« Une aventure » (de Marina Tsvetaeva) est en conversation nocturne et animée avec Bernard Faivre d'Arcier, directeur du Festival, qui se termine samedi 2 août.



Barnett Newman, anarchiste, mystique et amateur de base-ball

Düsseldorf/Art. Une rétrospective du peintre et sculpteur américain montre l'étendue des préoccupations d'un des premiers humanistes new-yorkais

BARNETT NEWMAN, PEINTURES, SCULPTURES ET ŒUVRE GRAPHIQUE, Kunstsammlung Nordrhein Westfalen, Grabbeplatz 5, 40213 Düsseldorf. Tél. : (00-49) 211-83-810. Jusqu'au 10 août. Catalogue, à paraître.

Chicago, août 1968 : la police réprime violemment une manifestation contre la guerre du Vietnam, lors de la convention démocrate. Un sénateur du Connecticut qui protestait contre le matraquage est traité de « youpin » par le maire de la ville, Richard J. Dailey. Les artistes n'apprécient pas. En octobre, ils organisent une exposition, le « Mayor Dailey Show », à la Richard Feigen Gallery : Barnett Newman y présente *Lace Curtain for Mayor Dailey* (Rideau de dentelle pour le maire Dailey). Il s'agit d'un cadre d'acier, tendu de fils de fer barbelés entrecroisés. Présente à la rétrospective organisée à Düsseldorf, la pièce rappelle fort à propos deux caractéristiques de l'art de Barnett Newman : engagé, et résolument moderne.

Juif new-yorkais, pétri d'une éducation qui faisait défaut à beaucoup de ses contemporains, et pas seulement américains, Newman se fit remarquer dès 1933 en se présentant comme candidat à la mairie de New York, avec un manifeste intitulé « De la nécessité d'une action politique des hommes de culture ». Il était âgé de vingt-huit ans, pouvait réciter des tirades entières du *Cid* et fréquentait les milieux anarchistes. Il ne fut pas élu, il s'en faut, mais certains points de son programme, comme la création d'écoles d'art gratuites et d'un opéra municipal, furent réalisés par le nouveau maire, Fiorello La Guardia...

Si l'homme fut un citoyen actif, l'œuvre ne le reflète guère. Résolument abstraite, la peinture de Barnett Newman est apparemment située aux antipodes du réalisme, à mille lieues des tableaux d'histoire. Cependant, les toiles conservent, ou retrouvent, le format démesuré des grandes machines des siècles passés. Il ne s'agit plus d'exalter un monarque, mais de rendre compte d'un pouvoir : celui de la couleur.

Qui a peur du rouge, du jaune et du bleu ?, demande Barnett Newman dans le titre d'une série de tableaux, tous caractérisés par de gigantesques châssis. La quatrième version, exposée à Düsseldorf, mesure 6,10 mètres de long. Un tel format dépasse le champ visuel du spectateur, qui est enveloppé, plongé dans la couleur.

S'APPROCHER DE LA TOILE

Cela, le visiteur non averti de l'exposition ne s'en rendra peut être pas compte, s'il écoute les gros malins qui conseillent doctement de prendre du recul devant une œuvre, et parce que les organisateurs ont réuni les travaux monumentaux dans une salle aux allures de nef de cathédrale. Il ne faut pas hésiter à s'approcher de la toile, à prendre un bain de rouge : à cette condition, la frayeur peut sourdre, et le plaisir agir.

Vu de l'entrée, *Broken Obelisk* ressemblerait presque à un dessus de cheminée. Il faut se tenir à côté pour en recevoir tout le choc, et sentir le paradoxe peu banal de trois tonnes d'acier s'équilibrant par miracle : une pyramide soutient en son sommet la pointe d'un obélisque renversé, et le point de contact dégage une énergie extraordinaire.

Le critique américain Clement Greenberg voyait en Barnett Newman un peintre majeur, car ses champs immenses de peinture colorée étaient selon lui un jalon supplémentaire dans la longue marche vers la modernité. Cette vision, exclusivement formaliste, n'était pas exacte, ou pas suffisante. Newman haïssait l'abstraction vidée de tout contenu, au point de titrer un de ses tableaux, malheureusement absent de l'exposition, *Pagan Void* (Vide païen). Le vide, pour lui, confinait au contraire au divin. Ainsi, le « Zip », comme il nommait la bande verticale étroite qui traverse la majorité de ses tableaux, dévoile-t-il des préoccupations mystiques bien surprenantes de la part d'un admirateur de Kropotkine.

UNE LIGNE DANS L'ESPACE

Newman divise ses toiles comme Dieu sépara la lumière des ténèbres, en traçant une ligne dans l'espace. Même si la lumière peut être noire. C'est le cas d'*Abraham* (1949), un hommage à son père mort deux ans plus tôt, où la bande, légèrement décentrée vers la gauche, est peinte en un noir brillant qui se détache sur le noir mat des deux côtés. C'est aussi le cas de *Cathedra*, un tableau de 1951 titré d'après la vision d'Isaïe (V,1) où le Seigneur est assis sur un trône, la traîne de son manteau remplissant le temple. Le concept central de l'art de Barnett Newman s'inspire du Tsimtsum, une idée émise par un rabbin kabbaliste du XVe siècle, Isaac Luria de Safed : Dieu est tout, il n'y a que lui, et rien d'autre. Pour la création, il faut faire de la place. Dieu se contracte, ouvrant un vide. Le « Zip » de Barnett Newman est une matérialisation de cette contraction divine.

Newman en explorera systématiquement les formes. *The Wild* (L'État sauvage), par exemple, se résume à un châssis étroit de 242 centimètres de haut sur 4 centimètres de large, soit les dimensions habituelles d'un Zip. Presque aussi épaisse que large, elle a l'allure d'un haut relief peint, et conduit naturellement Newman vers la sculpture. La première s'intitule *Here 1* (Ici 1), et date de 1950. Elle reprend les proportions de *The Wild*, et sa texture même. Le Tsimtsum, que Newman écrivait « *Zim zum* », donna aussi leur titre à deux sculptures monumentales, chacune composée de deux murs d'acier en zigzag, séparés par un espace suffisant pour laisser pénétrer un visiteur.

GIGANTESQUE CONTRACTION

L'impression ressentie dans ce couloir en accordéon est difficilement descriptible : les mystiques juifs y percevront peut-être un écho atténué des émois du premier homme ; les autres apprécieront les angoisses et les bonheurs de cette gigantesque contraction. Cette forme dérive directement d'un projet jamais réalisé, mais dont on peut voir la maquette à Düsseldorf : il s'agit d'une synagogue, que Newman présenta en 1963 au Jewish Museum de New York, aux côtés de projets d'architectes comme Richard Meier ou Frank Lloyd Wright. Eclairée sur deux de ses façades par des verrières en zigzag, elle combine la tradition la plus orthodoxe, comme les douze fenêtres symbolisant les tribus d'Israël, avec des éléments spécifiquements américains, comme les « *dugouts* », ces abris pour les joueurs attendant leur tour, et les tribunes en usage sur les terrains de base-ball.

La culture, l'engagement dans la cité, les grands formats, le mysticisme et le base-ball : après Jackson Pollock, mais avant Andy Warhol, Barnett Newman a été le prototype de l'artiste américain. Plus d'un quart de siècle après sa mort, survenue le 4 juillet 1970, il demeure l'un des plus fascinants.

Harry Bellet

« Il n'y avait strictement rien »

En 1950, le peintre Franz Kline fut abordé par un amateur qui sortait furieux d'une exposition de Barnett Newman : *« Il n'y avait rien, strictement rien ! »* Kline demanda combien il y avait de toiles. *« Dix ou douze,* répondit l'amateur, *mais toutes pareilles. » « De la même taille ? »*, demanda alors Franz Kline. *« Non, de tailles différentes. » « Toutes de la même couleur ? » « Non, il y avait des couleurs différentes, mais unies, et avec cette bande au milieu... » « Et toutes les bandes étaient de la même couleur et de la même largeur ? »* L'amateur hésita... *« Non, certaines devaient avoir deux centimètres de large, d'autres dix... » « Et toutes étaient verticales ? » « Non, il y en avait d'horizontales. » « Et étaient-elles plus foncées, ou plus claires que le fond ? Et la bande était peinte sur le fond, ou le fond autour de la bande ? »* L'amateur commençait à être mal à l'aise : *« Il me semble que c'était l'une ou l'autre manière, ou les deux à la fois peut- être... » « Je ne sais pas,* conclut Kline, *mais pour une exposition où il n'y a rien, tout cela me paraît diablement compliqué... »*

Lumière venue d'Afrique

Tanlay/Art. De la tradition à l'expression la plus contemporaine

LUMIÈRE NOIRE, Château de Tanlay, 89 Tanlay. Tél. : 03-86-75-76-33. Jusqu'au 5 octobre.

C'est la dernière d'une longue série d'expositions de haut niveau organisées dans l'Yonne par Louis Deledicq, appelé à diriger la Fondation Dubuffet. Celle-ci explore la « lumière noire » qui vient d'Afrique, la traditionnelle et celle des arts contemporains.

Aux visiteurs d'apprécier s'il y a continuité ou rupture entre les statuettes, les masques – des chefs-d'œuvre que Bernard Delon a prélevés dans les collections publiques et privées françaises ou belges, dont un masque admirable de type betcham – et les peintures, sculptures, dessins, photographies d'artistes africains actuels que Michel Nuridsany a remarqués au cours de ses voyages.

Même les « magiciens », comme les Ethiopiens Gédéon (des labyrinthes ésotériques) ou Gera (des tableaux talismans), revendiquent une part d'invention personnelle dans les symboles, et Cyprien Tokoudagba, le Béninois, apporte aux personnages de la mythologie vaudoue une verve originale de créateur villageois. Béninois aussi, Romuald Hazoumé utilise le vocabulaire de la pratique divinatoire pour aboutir à un art dépouillé du signe qui donne à ses peintures raffinées un caractère universel. Il s'agit là, sans doute, de l'œuvre majeure de cette exposition. Naturellement, l'art populaire a sa place : peintures politiques du Zaïrois Cheik Ledy, sculptures en matériaux de récupération du Béninois Calixte Dakpogan, sous-verre sur des thèmes médicaux du Sénégalais Mallo Sow.

Avec les personnages en papier mâché de l'Ethiopien Mickaël Bethe Sélassié, l'art de tradition populaire engendre des formes et des couleurs beaucoup plus élaborées. Quant au Camerounais Pascal Marthine Tayou, il échappe aux classifications traditionnelles pour s'inscrire dans une expression nouvelle de l'art contemporain. En tout cas, qu'il soit contestataire, utilitaire, mystérieux, l'art africain d'aujourd'hui affirme une vitalité éclatante.

Jean-Jacques Lerrant

À L'AFFICHE

Im Puls-Tanz in Wien
Anna Teresa de Keersmaeker, Maguy Marin, les Sankai Juku, Jonathan Burrows, Ismael Ivo, Meg Stuart, et surtout Raimund Hoghe dans *Meinwärts*, le choc de la saison, découvert, à Paris, au Théâtre de la Bastille. Cette pièce rare fut conçue par l'ancien scénographe de Pina Bausch. Ce festival organise aussi des « master classes » de haut niveau. Aux commandes cette année : Mathilde Monnier, Lloyd Newson, Malou Airaudo, Josef Nadj, entre autres.
Jusqu'au 10 août. Neustiftgasse 3-12. A-1070 Wien. Tél. : (00-43-1) 523-55-58.

Théâtre au Festival de Bonaguil
Le théâtre est mis à l'honneur au château-fort de Bonaguil, avec *La Tempête*, de William Shakespeare, mise en scène par Jean-Luc Revol, avec Michel Duchaussoy. Milan Kundera a su faire revivre avec une nouvelle ampleur l'œuvre de Diderot, *Jacques et son maître*, mise en scène par Nicolas Briançon. Ou encore pour les cent ans de *Cyrano de Bergerac*, d'Edmond Rostand, Pierre Santini s'est inspiré du *Cyrano* de Maurizio Scaparro et Pino Micol, proche de l'atmosphère de la Commedia dell'arte. La mise en scène est de Jean Darnel.
La Maison du Festival, 13? place du Postel, 47 Fumel. Du 5 au 12 août. Tél. : 05-53-71-17-17.

ET SUR INTERNET
Le journal des Festivals, nos photographies et reportages : www.lemonde.fr/festivals

Quand les ringards chantent l'été

Les pseudo-exotiques qui aident à rendre les vacances plus supportables

RODRIGO, Rodriguinho (le petit Rodrigue), Christiano et Heber, *« quatre garçons amis d'enfance »* (c'est la règle d'or pour les Boys Band), ont reçu l'importante mission de *« faire vibrer des centaines de GM (Gentils Membres) cet été et d'enflammer les pistes de danse de quelques villages du Club Med au cours d'une tournée live »* (Ibiza, Palmyre, Djerba la Fidèle et Djerba la Douce, etc.).

Domino – c'est le nom du groupe – a édité un disque, chez BMG, multinationale qui n'a pas toujours les idées longues, en coproduction avec le Club Méditerranée. Les trois titres, *Radio Edit, Carioca Mix, Club Mix*, sont les *déclinaisons d'une danse-concept : La Dança do Nombril.* L'appellation a au moins le mérite d'être polyglotte : l'article en espagnol, le nom en portugais, le complément en français. Les paroles *(Baïla, baïla comigo, baïla, baïla mi amor...)* hissent le contorsionnement de nombril en bord de piscine au rang de *« vraies valeurs de la vie : l'amour et la jeunesse »*.

L'été, on a envie de ne rien faire, juste de surfer sur une onde de *Felicidade*, comme la chante Dam Dam Deo, groupe dont la vocation est de créer du *« bonheur »* à coups de cymbales synthétiques qui déchirent le tympan à petit feu. Le Français moyen a la réputation, auprès des producteurs de loisirs à bon marché, d'être un peu plus idiot que d'habitude pendant l'été, tout absorbé qu'il est par la (re) découverte de son corps et de sa sexualité. Début juillet se lève l'armée des artistes pseudo-exotiques. Chanteurs, auteurs, compositeurs, souvent français, parfois américains en exil ou italiens, s'affublent de noms à consonances latines et viennent grossir la grande vague de la *dance* clinquante, qui a décidément détrôné le slow. Hier, on dansait sur *Mona* ; aujourd'hui on gigote sur *Il est vraiment phénoménal* (version *Adam Edit Mix*) ou *Elle est vraiment phénoménale* (version *Eve Edit Remix*) par le Phenomenal Club.

Le titre de la danse, de l'album, du tube et du groupe ne fait qu'un : c'est plus facile à retenir

Les directeurs de marketing nous simplifient beaucoup la tâche. Désormais, plus de *Lambada* par le groupe Kaoma. Le titre de la danse, de l'album, du tube, du groupe ne fait qu'un : c'est plus facile à retenir, *« plus de confusion possible »*, explique l'argumentaire de vente de Rita et les Chicanos (chez Mic Mac Music/Versailles, usine à nanars du groupe Sony). Ce qui en dit long sur le respect des soldats de la vente pour leurs poulains.

Dam Dam Deo, très bien placé dans les classements de vente de single, à l'instar de Domino, et bien diffusé sur les radios jeunes, chante donc *Dam Dam Deo* (sous-titre : *Felicidad*). Certains ont quand même réussi à sauver quelques titrailles auxquelles ils tenaient, comme Rita – celle *« qui mate les boys du beach-volley, et c'est chaud »* –, avec *Que calliente el sol.*

Pour lancer sur les pistes torrides de l'été les quelques niaiseries, toutes à base de dance, dont il est ici question, il n'est pas besoin de flambantes coproductions avec des télévisions et des marchands de produits alimentaires. *L'été s'ra chaud* d'Emiko (chez Arcade) a dû coûter moins cher à Didier Barbelivien et à Eric Charden, qui ont fourni concept et chanson (*« L'été s'ra chaud dans les maillots, d'la Côte d'Azur à Saint-Malo »*) que *Uno, Dos, Tres*, de Ricky Martin, tube bien ficelé aux allures de salsa new-yorkaise mâtinée de percussions bahianaises. La salsa est de mise. Même le plus français des Boys Band, les 2 Be 3, s'y sont essayés (*La Salsa*, chez EMI). De leur côté, Los Machucambos reviennent avec un *Pepito 97* (chez Arcade). Serait-ce le symptôme d'une *Génération Latino*, telle que définie par Los del Sol (inconnus au bataillon, spécialistes du pot-pourri) ? On imagine aisément les contrats léonins que les crocodiles de la dance ont passés avec ces travailleurs de l'ombre, quart-monde d'un bizness en mal de *Danse du canard.*

Véronique Mortaigne

HORS CHAMP

■ Le prix Erasme 1998 aurait dû revenir au compositeur français **Pierre Boulez** (*notre photographie*), et non au compositeur argentino-allemand **Mauricio Kagel**, a affirmé un ancien membre du conseil d'administration de la Fondation Erasme dans une lettre adressée à son président, **Alexander Rinnooy Kan**, parue dans la presse néerlandaise. *« Le conseil d'administration avait déjà décidé le 22 mai 1995 à l'unanimité*


PHILIPPE GONTIER

d'attribuer le prix à Pierre Boulez », a affirmé la Néerlandaise **Etty Mulder**, qui enseigne la musicologie à l'université de Nimègue. M[me] Mulder a attribué la volte-face de la Fondation Erasme en faveur de Mauricio Kagel à des démarches du directeur du Concertgebouw d'Amsterdam, **Martijn Sanders**, également membre du conseil d'administration de la Fondation. Interrogé au sujet de ces allégations, le directeur du Concertgebouw a démenti avoir *« manipulé »* le conseil d'administration de la Fondation pour voir son favori récompensé. *« Toute cette polémique est déplorable, Kagel a indéniablement mérité son prix »*, s'est-il contenté de déclarer. Pour marquer le 40[e] anniversaire de la Fondation Erasme, le prix 1998 a été attribué exceptionnellement à deux personnalités, qui recevront chacune 300 000 florins (environ 900 000 francs) : Mauricio Kagel et le metteur en scène de théâtre américain **Peter Sellars**, lui sans contestation.

■ La Haute Cour d'Irlande vient d'interdire les deux concerts du groupe de rock U2 prévus les 30 et 31 août à Dublin, au motif qu'ils seraient en infraction avec le règlement qui régit le fonctionnement du stade de rugby où ils devaient avoir lieu. Cette décision, dont les avocats du groupe ont fait appel, intervient alors que quatre-vingt mille billets ont été vendus. Si elle était confirmée, les organisateurs devraient rembourser 18 millions de francs aux admirateurs de U2.

■ **Liam Neeson**, acteur qui a forgé ses armes sur les scènes irlandaises et anglaises avant de devenir l'une des stars d'Hollywood, retrouvera les planches le 17 février 1998 pour la création d'une nouvelle pièce de David Hare consacrée à Oscar Wilde, *Le Baiser de Judas*. Richard Eyre assurera la mise en scène de cette production de l'Almeida Theater, qui sera présentée au Studio Théâtre d'Islington, au nord de Londres. La dernière apparition sur une scène de Liam Neeson avait eu lieu en 1992 à Broadway pour une reprise d'*Anna Christie*, en compagnie de l'actrice **Natasha Richardson**, qu'il devait épouser peu après la dernière représentation.

Le cours d'interprétation de Byron Janis

La Roque-d'Anthéron/Musique. Un géant du clavier a conseillé deux jeunes pianistes et Leif Ove Andsnes a montré la détermination et la précision de son jeu

Cours public d'interprétation de Byron Janis. QUATRIÈME CONCERTO, de Beethoven, par Leif Ove Andsnes, le Collegium Musicum, Michael Schonwandt (direction). Le 31 juillet, 18 heures et 21 h 30.

Le parc du château de Florans ne s'ouvre pas au public seulement le soir venu. Des mélomanes s'y promènent l'après-midi après avoir acheté leur billet au bureau de location ; les artistes invités viennent y répéter sur la scène, dans un appenti bien frais... ou sur un plateau tiré par un tracteur jusque sous l'un des trois cent soixante-cinq platanes plantés au lendemain de la Révolution française qui enserrent une grande étendue herbeuse.

C'est dans cette oasis de verdure et de fraîcheur – un microclimat fait qu'une température inférieure d'au moins 5 degrés à celle qui écrase le village y règne en permanence – que Byron Janis donnait un cours public d'interprétation à deux jeunes pianistes envoyés par le Conservatoire national supérieur de musique de Paris. Environ cinq cents personnes suivaient cette leçon de maître avec attention.

Le premier à entrer en lice s'appelle Robert Telian. Né en 1973, il est dans la classe de Gérard Fremy, mais donne déjà des concerts. Il a choisi le Premier Livre des *Variations sur un thème de Paganini*, de Brahms. On remarque tout de suite que cela ne va pas. La sonorité de ce jeune pianiste est trop ténue, floue, ses tempos fluctuent en fonction de la nature des difficultés techniques abordées : quand elles tombent bien pour sa main, il court la poste ; quand elles lui résistent, il ralentit.

Robert Telian ne manque pas d'atouts. Son jeu est fluide, jamais cogné et s'impose par une envie manifeste de l'artiste de vaincre et de briller. Dans une telle œuvre, cela est judicieux. Que va lui dire Byron Janis ? *« Votre jeu manque de structure ; chaque variation a un point culminant dont on s'approche avant de s'en éloigner ; vous jouez tout sur le même plan ; vous ne phrasez pas assez la musique ; vous ne faites pas attention au tempo et aux relations de tempos entre chaque variation. Vous jouez comme un lac ; or la musique est comme une rivière. Elle vient de quelque part et va quelque part. »*

Byron Janis dit cela sans aucune dureté, mais avec la fermeté sereine de celui qui ne doute en aucune façon. Il ne cherche pas à imposer sa conception, mais à montrer la façon objectivement la meilleure de réaliser un morceau semé d'embûches techniques et pourtant assez simple musicalement.

François Vaysse-Kniter, qui prend la place de Robert Telian, est plus jeune de deux ans. Grand *mince*, de longs cheveux lui tombant sur les épaules, il est élève de Michel Béroff et reçoit depuis de nombreuses années les conseils de Krystian Zimerman... qui ne perdrait pas son temps à aider un pianiste sans talent. Les *Funérailles*, de Liszt, viennent confirmer les qualités que l'on suppose à ce jeune pianiste. Il sait créer un climat poétique, soigne ses phrasés, cherche derrière les notes la vérité expressive d'une œuvre composée par Liszt au lendemain de la mort de Frédéric Chopin, en 1849.

TROP TÔT, TROP TARD

Mais un jeu un peu frêle, à la surface du clavier, manquant de vrai *legato*, encore un peu scolaire, interdit à François Vaysse-Kniter de réaliser ce qu'il souhaite. Byron Janis lui explique comment s'y prendre. Immédiatement mis en pratique, ses conseils densifient le jeu de ce jeune collègue.

Que peut apporter une leçon d'une petite heure, même donnée par un géant du clavier ? Si ces deux jeunes pianistes sont parvenus à prendre conscience de l'importance de maîtriser une vraie technique pianistique puis d'approfondir leur approche du clavier, ils seront sauvés. Il n'empêche que l'on s'interroge sur ce qu'on leur a appris jusque-là. Il fut un temps où l'on sortait du conservatoire à un âge où l'on ne peut pas encore y entrer de nos jours. Entre le trop tôt d'hier et le trop tard d'aujourd'hui, il y a malheureusement un manque qu'il convient de combler urgemment.

Leif Ove Andsnes n'est âgé que de vingt-quatre ans, mais un monde le sépare de ses deux jeunes collègues. Lui est en possession d'une technique absolument complète, sinon invisible. Il joue au fond du clavier, avec un poids, une densité sonore admirables, une précision jamais prise en défaut. Son interprétation du *Quatrième Concerto*, de Beethoven, épate à la fois par la qualité du dialogue qu'il noue avec Michael Schonwandt et son formidable Collegium Musicum et par une détermination, une projection, qui donnent à cette œuvre la fraîcheur d'un chef-d'œuvre que l'on semble redécouvrir.

Il y a du jeune Pollini, du Richter des années 60, dans ce jeu clair, découpé au laser, parfois excessivement articulé mais dont l'alacrité, l'effervescence, ne nous font pas trop regretter la poésie ineffable, la vision cosmique qu'avaient de ce concerto un Wilhelm Kempff et une Guiomar Novaes, qu'a encore de nos jours un Nelson Freire. Avec ces géants, on était au paradis ; avec Andsnes, on le regarde de la porte d'entrée.

Alain Lompech

La marque du chef d'orchestre Michael Schonwandt

Fondée en 1981, le Collegium Musicum est une formation danoise constituée des meilleurs musiciens de l'Orchestre de la Radio danoise et de l'Orchestre royal danois. Cela s'entend : cette formation Mozart sonne avec une *plénitude qui montre* l'engagement de ses musiciens. Après la *Quatrième Symphonie* de Ludwig van Beethoven, il donnait une *Sixième Symphonie* de Franz Schubert qui restera dans les mémoires par sa perfection de mise en place et une gaieté, une verve pimpante rares chez Schubert. Michael Schonwandt n'est pas pour rien dans cette performance. Voilà un chef qui sait imprimer sa marque à une musique qu'il ne s'approprie pas pour autant.

Eric Rohmer plein écran

Cinéma/Paris. Projection de l'intégrale de la série « Comédies et proverbes »

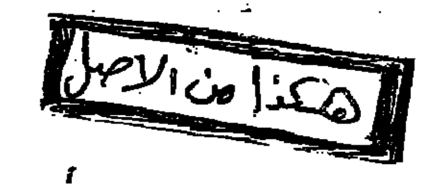
CYCLE ERIC ROHMER, Comédies et Proverbes. 14 Juillet Hautefeuille, Paris 6[e]. Tél. : 01-46-33-79-38.

Eric Rohmer aura pratiqué une démarche unique dans la manière de concevoir son œuvre de cinéaste. Soit un ensemble de films dont chacun existe pour lui-même, et simultanément un jeu d'inscription dans des ensembles plus vastes. La première série, les six « Contes moraux », était entièrement écrite avant d'être tournée – de 1962 à 1972. Rohmer sembla reprendre son élan avec deux « hors série », ses seules adaptations et ses seuls films en costumes, *La Marquise d'O...* (1976) et *Perceval le Gallois* (1979). Puis le cinéaste sauta dans les « Comédies et proverbes », dont le 14 Juillet Hautefeuille présente l'intégrale à ce jour.

Il s'agit d'une série ouverte, susceptible d'être augmentée au gré du réalisateur. Un mot peut résumer l'enjeu de ces films, « liberté ». Liberté de point de vue et de narration dans ce songe éveillé et critique qu'est l'admirable *Femme de l'aviateur* (1981) avec lequel s'ouvre la série, et liberté souveraine de la mise en scène qui jongle avec les personnages de *L'Ami de mon amie* (1987), sur laquelle la série s'est *pour l'heure interrompue*. Liberté économique de production accordée à la liberté artistique de récit dans *Pauline à la plage* (1983) et plus radicalement encore dans *Le Rayon vert* (1986), permettant l'ultra-sensibilité psychologique à laquelle parvient la mise en scène ; liberté du personnage, lui-même mise en jeu à chaque film par les poncifs sociaux – notamment dans *Le Beau Mariage* (1982) – et les codes de la fiction, de façon exemplaire autour de Pascale Ogier dans *Les Nuits de la pleine lune* (1984).

Léger, charmeur, amusant et brillant, le cinéma de Rohmer n'est pas seulement d'une profondeur et d'une finesse infinies : la précision de sa mise en scène, sous son apparente modestie, fait aussi de chaque film un irremplaçable appareil de compréhension de la réalité sociale.

Jean-Michel Frodon



UNE SOIRÉE À PARIS

Jérôme Ducros
Les premières impressions se confirment : le pianiste Jérôme Ducros, deuxième prix du concours Umberto-Micheli de Milan, joue beaucoup mieux que Gianluca Cascioli, qui a reçu le premier. D'aucuns jugeront le programme de ce récital un peu risqué pour un jeune homme, les musiciens savent qu'il n'y a pas d'âge pour bien jouer Schubert, même ses œuvres ultimes.
Schubert : *Impromptu pour piano D. 946, Wanderer Fantaisie D 760, Sonate pour piano D 960.*
Sceaux (92). Orangerie, parc de Sceaux. Mº Bourg-la-Reine. 17 h 30, le 2 août. Tél. : 01-46-60-07-79. De 100 F à 140 F.

Orchestre des jeunes Gustav Mahler
Fondée par Claudio Abbado, cette formation excellente au point d'en remontrer à quelques orchestres constitués de longue date est ici entre les mains de Boulez. Il serait donc étonnant que le résultat ne soit pas ébouriffant.
Concert de musique de chambre pour ensemble de cuivres.
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e.
Mº Porte-de-Pantin. 18 h 30, le 2 août. Tél. : 01-44-84-44-84. Entrée libre.

Cloud Gate Danse Theatre
La « porte des nuages » serait la plus ancienne danse connue en Chine, elle daterait de 5 000 ans. C'est ainsi que le chorégraphe taïwanais, Lin Hwainin a choisi d'appeler la première compagnie de danse moderne fondée en Chine en 1973. Sa dernière création, *Songs of the Wanderers*, met en scène seize danseurs et s'inspire, comme toutes ses pièces, des mythes, légendes et folklore de l'Asie ancienne.
Dans le cadre de Paris, Quartier d'Eté. Cour d'Orléans du Palais-Royal, 13, rue de Rivoli, Paris 1er. Mº Palais-Royal. 22 heures, les 1er, 2, 3 et 4 août. Tél. : 01-49-87-50-50. 120 F.

Steve Lacy Trio
Comme Archie Shepp, qui a pris l'habitude de passer quelques jours au New Morning, Steve Lacy s'installe régulièrement au Sunset. Absent de Paris durant plusieurs mois en raison d'une résidence à Berlin, le saxophoniste soprano américain n'a pour autant jamais perdu contact avec la ville qui l'a adopté. Il revient en trio, une forme exigeante qui l'amène à l'essentiel de sa musique. Jean-Jacques Avenel est à la contrebasse et John Betsch à la batterie.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 1er et 2 août. Tél. : 01-40-26-46-60. Location Fnac, Virgin. 78 F.

Payou Rabalat'
Un Gitan retrouve ses origines en Inde et sa musique se colore de toutes les racines du voyage, orientales, andalouses... Payou Rabalat' cherche en lui ses propres métissages pour affirmer et faire découvrir une identité enrichie, anoblie et construite de ses découvertes. Il est entouré de Figue Escoudé (sitar), Lola Escoudé (percussions), André Stocchetti (flûte), Agnès Stocchetti (violoncelle), Pascal Chollet (clavier), Christophe Vareille (batterie), Ridha Beghila (guitare/basse), François Mathian (violon).
Dans le cadre de Paris, Quartier d'Eté. Piazza Georges-Pompidou, 20 heures, les 1er et 2 août. Tél. : 01-44-83-64-40. Concerts gratuits.

Cinéma à La Villette
Dans le cadre du 8e Festival de cinéma en plein air consacré cette année au thème « Les Dessous de la ville », deux films noirs français : *Série noire* (1979) d'Alain Corneau et *Bob le flambeur* (1956) de Jean-Pierre Melville.
Parc de La Villette, prairie du Triangle, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 22 heures, le 1er août. Tél. : 01-40-03-75-75. Entrée libre, location d'un transat et d'une couverture : 40 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ALBINO ALLIGATOR (*)
Film américain de Kevin Spacey, avec Matt Dillon, Faye Dunaway, Gary Sinise, William Fichtner, Viggo Mortensen, John Spencer (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, dolby, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; La Pagode, dolby, 7e (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 +).

CONTRE-ATTAQUE
Film américain de Stanley Tong, avec Jackie Chan, Jackson Lou, Chen Chunwu, Bill Tung, Youri Petrov, Grishajeva Nonna (1 h 25).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; UGC George-V, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Gobelins, 13e ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

DEUX JOURS À LOS ANGELES
Film américain de John Herzfeld, avec Dany Aiello, Jeff Daniels, Glenne Headly, Paul Mazursky, James Spader, Teri Hatcher (1 h 45).
VO : Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).

HAUTE TRAHISON
Film américain de George P. Cosmatos, avec Charlie Sheen, Donald Sutherland, Linda Hamilton, Ben Gazzara, Sam Waterson (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC George-V, 8e.
VF : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Convention, 15e.

MÉMOIRES SUSPECTES (*)
Film américain de John Dahl, avec Ray Liotta, Linda Fiorentino, Peter Coyote, Christopher McDonald, David Paymer, Duncan Fraser (1 h 57).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).
VF : UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+).

MEURTRE À LA MAISON-BLANCHE
Film américain de Dwight Little, avec Wesley Snipes, Diane Lane, Alan Alda, Daniel Benzali, Ronny Cox, Dennis Miller (1 h 46).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, dolby, 8e ; UGC Maillot, 17e.
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

PALERME-MILAN, ALLER SIMPLE
Film italien de Claudio Fragasso, avec Giancarlo Giannini, Raoul Bova, Ricky Memphis, Francesco Benigno, Romina Mondello, Valerio Mastandrea (1 h 47).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

LE TEMPS DES MIRACLES
Film yougoslave de Goran Paskaljevic, avec Predrag Miki Manojlovic, Dragan Maksimovic, Svetozar Cvetkovic, Mirjana Karanovic, Danilo Bata Stojkovic, Mirjana Jokovic (1 h 38).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

THE BRAVE
Film américain de Johnny Depp, avec Johnny Depp, Marlon Brando, Marshall Bell, Elpidia Carrillo, Frederic Forrest, Clarence Williams III. (2 h 03).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
VF : UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+).

UN ÉLÉPHANT SUR LES BRAS
Film américain de Howard Franklin, avec Bill Murray, Janeane Garofalo, Linda Fiorentino, Keith David, Pat Hingle, Matthew McConaughey (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23) (+).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

RÉGIONS

Une sélection musique, danse, théâtre et art

MUSIQUE CLASSIQUE

BEAUNE
Serse
de Haendel. Susan Bickley (Serse), Brian Asawa (Arsamene), Hilary Summers (Amastre), Alison Hagley (Romilda), Sandrine Piau (Atalanta), Christopher Purves (Ariodate), Stephen Richardson (Elviro), Gabrieli Consort and Players, Paul McCreesh (direction).
Hospices, rue de l'Hôtel-Dieu, 21 Beaune. 21 heures, le 2 août. Tél. : 03-80-26-21-30. De 80 F à 300 F.

MENTON
Abdel Rahman El-Bacha (piano)
Beethoven : *Sonate op. 13 « Pathétique », Sonate op. 53 « Waldstein ».* Chopin : *Polonaises op. 26, Impromptu op. 29, Mazurkas op. 33, Scherzo op. 31, Nocturnes.*
Parvis Saint-Michel, 06 Menton. 21 h 30, le 4 août. Tél. : 04-93-35-82-22. De 60 F à 200 F.
Trio Wanderer
Rachmaninov : *Trio élégiaque pour piano et cordes nº 1.* Brahms : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 101.* Schubert : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 100.*
Parvis Saint-Michel, 06 Menton. 21 h 30, le 8 août. Tél. : 04-93-35-82-22. De 30 F à 150 F.

MONTPELLIER
The Rape of Lucretia
de Britten. Sara Fulgoni (Lucretia), Kathryn Harries (chœur de femmes), Ian Caley (chœur d'hommes), Peter Rose (Collatinus), Peter Savidge (Junius), Christopher Maltman (Tarquinius), Alexandra Papadjiakou (Bianca), Barbara Hannigan (Lucia), Philharmonique de chambre de Montpellier, Steuart Bedford (piano, direction).
Corum-Opéra Berlioz, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. 21 heures, le 2 août. Tél. : 04-67-02-02-01. De 110 F à 220 F.
The English Concert
Bach : *Messe BWV 232.* Susan Chilcott (soprano), Catherine Wyn-Rogers (mezzo-soprano), John Mark Ainsley (ténor), Gerald Finley (baryton), Trevor Pinnock (direction).
Corum-Opéra Berlioz, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. 21 heures, le 3 août. Tél. : 04-67-02-02-01. De 110 F à 220 F.

ORANGE
Turandot
de Puccini. Giovanna Casolla (Turandot), Vladimir Galouzinz (Calaf), Barbara Hendricks (Liu), Simon Estes (Timur), Chœurs de la Sociedad Coral de Bilbao, du Théâtre des Arts de Rouen-Opéra de Normandie, de l'Opéra de Marseille et de l'Opéra de Vaucluse, Maîtrise de l'Opéra d'Avignon et des pays de Vaucluse, Ballet de l'Opéra d'Avignon et des pays de Vaucluse, Orchestre national du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction), Charles Roubaud (mise en scène), Alphonse Poulin (chorégraphie).
Théâtre antique, place Frères-Mounet, 84 Orange. 21 h 30, les 2 et 5 août. Tél. : 04-90-34-24-24. De 90 F à 890 F.
Angela Gheorghiu (soprano), Roberto Alagna (ténor), Orchestre du Capitole de Toulouse
Œuvres de Gounod, Charpentier, Verdi, Puccini, Rossini, Mascagni, Catalani et Bizet. Michel Plasson (direction).
Théâtre antique, place Frères-Mounet, 84 Orange. 21 h 30, le 4 août. Tél. : 04-90-34-24-24. De 50 F à 490 F.

PRADES
Quatuor Athenaeum-Enesco
(1) Brahms : *Trio pour piano, violon et cor op. 40, Sonate pour violoncelle et piano op. 38, Quintette op. 88.* Gérard Poulet (violon), Bruno Pasquier (alto), Christophe Henkel (violoncelle), Marie-Louise Neunecker (cor), Jean-François Heisser, Marie-Josèphe Jude (piano).
(2) Fauré : *Sonate pour violon et piano op. 13.* Brahms : *Quatuor à cordes op. 67.* Ginastera : *Quintette pour soprano et cordes.* Susan Roberts (soprano), Mauric Hasson (violon), Marie-Josèphe Jude (piano).
(3) Brahms : *Sonate pour violoncelle et piano op. 99.* Franck : *Quintette pour piano et cordes.* Rheinberger : *Nonett.* Maxence Larrieu (flûte), Maurice Bourgue (hautbois), David Schifrin (clarinette), Amaury Wallez (basson), Marie-Louise Neunecker (cor), Gil Sharon (violon), Pierre-Henri Xuereb (alto), Arto Noras, Philippe Muller (violoncelle), Marc Marder (contrebasse), Pavel Gililov, Jean-Philippe Collard (piano).
Abbaye Saint-Michel de Cuxa, 66 Prades. (1) 21 heures, le 2 août. (2) 21 heures, le 7 août. (3) 21 heures, le 8 août. Tél. : 04-68-96-33-07. De 130 F à 160 F.
Grands Trios
Haydn : *Trio pour piano, violon et violoncelle nº 42.* Beethoven : *Sérénade op. 25.* Brahms : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 87.* Marie-Annick Nicolas, Cho Liang Lin, Gil Sharon (violon), Bruno Pasquier (alto), Raphaël Sommer, Arto Noras (violoncelle), Maxence Larrieu (flûte), Marie-Josèphe Jude, Itamar Golan (piano).
Abbaye Saint-Michel de Cuxa, 66 Prades. 21 heures, le 3 août. Tél. : 04-68-96-33-07. De 130 F à 160 F.
Quatuor Talich
Brahms : *Sonate pour violon et piano op. 78, Sextuor à cordes op. 18.* Schubert : *Introduction et variations sur « Trockne Blumen ».* Maxence Larrieu (flûte), Marie-Annick Nicolas (violon), Pierre-Henri Xuereb (alto), Philippe Muller (violoncelle), Itamar Golan, Jean-François Heisser (piano).
Abbaye Saint-Michel de Cuxa, 66 Prades. 21 heures, le 4 août. Tél. : 04-68-96-33-07. De 130 F à 160 F.
Schubertiades
Chopin : *Introduction et polonaise brillante.* Mendelssohn : *Sextuor pour piano et cordes.* Schubert : *Le Pâtre sur le rocher, Quintette pour piano et cordes op. 114 « La Truite ».* Susan Roberts (soprano), David Schifrin (clarinette), Marie-Annick Nicolas, Cho Liang Lin (violon), Pierre-Henri Xuereb, Hatto Beyerle (alto), Raphaël Sommer, Philippe Muller, Christoph Henkel (violoncelle), Marc Marder (contrebasse), Marie-Josèphe Jude, Jean-Philippe Collard, Denis Weber, Jean-François Heisser (piano).
Abbaye Saint-Michel de Cuxa, 66 Prades. 21 heures, le 6 août. Tél. : 04-68-96-33-07. De 130 F à 160 F.

REIMS
Quatuor Kandinsky
Schoenberg : *Verklärte Nacht.* Tchaïkovski : *Sextuor pour cordes op. 70 « Souvenir de Florence ».*
Manège, 2, boulevard du Général-Leclerc, 51 Reims. 18 heures, le 3 août. Tél. : 03-26-47-30-40. Entrée libre.
Eric Ruske (cor), Boris Belkin (violon), Georges Pludermacher (piano)
Œuvres de Mozart : *Sonate pour violon et piano.* Brahms : *Sonate pour violon et piano op. 108, Trio pour piano, cor et violon op. 40.*
Cirque, 2, boulevard du Général-Leclerc, 51 Reims. 19 heures, le 7 août. Tél. : 03-26-77-45-25. Entrée libre.

LA ROQUE-D'ANTHÉRON
Jean Goverts (pianoforte)
Œuvres de Chopin.
Abbaye de Silvacane, 13 La Roque-d'Anthéron. 18 heures, le 2 août. Tél. : 04-42-50-51-15. De 85 F à 260 F.
Orchestre Collegium Musicum
Bartok : *Concerto pour piano et orchestre nº 3.* Mozart : *Concerto pour piano et orchestre KV 595.* Grieg : *Peer Gynt, suite nº 1.* Deszo Ranki (piano), Michaël Schonwandt (direction).
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 h 30, le 2 août. Tél. : 04-42-50-51-15. De 85 F à 260 F.
Abdel Rahman El-Bacha (piano)
Beethoven : *Sonates pour piano op. 13 « Pathétique » et op. 53 « Waldstein ».* Schubert : *Klavierstüke D 946.* Schumann : *Sonate pour piano « Concert sans orchestre ».*
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 h 30, le 3 août. Tél. : 04-42-50-51-15. De 85 F à 260 F.
Orchestre Collegium Musicum
Kuhlau : *Concerto pour piano et orchestre op. 7.* Schubert : *Rosamunde, ouverture.* Beeethoven : *Concerto pour piano et orchestre nº 3, Concerto pour violon, violoncelle, piano et orchestre op. 56.* Nielsen : *Pan et Syrinx.* Ibert : *Divertissement.* Olivier Charlier (violon), Marc Coppey (violoncelle), Ralf Gothoni, Amalie Malling, Brigitte Engerer (piano), Michaël Schonwandt (direction).
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 20 heures, le 5 août. Tél. : 04-42-50-51-15. De 85 F à 260 F.
Peter Rösel (piano)
Schubert : *Moments musicaux, Wanderer Fantaisie.* Brahms : *Rapsodies op. 79, Variations sur un thème de Haydn.*
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 h 30, le 6 août. Tél. : 04-42-50-51-15. De 85 F à 260 F.
Michel Béroff (piano)
Beethoven : *Sonate pour piano op. 109.* Brahms : *Klavierstücke op. 118.* Schubert-Liszt : *Standchen.* Moussorgski : *Les Tableaux d'une exposition.*
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 h 30, le 8 août. Tél. : 04-42-50-51-15. De 85 F à 260 F.

SAINT-CÉRÉ
L'Heure espagnole
de Ravel : *précédé d'un spectacle autour de Satie, Chabrier, Ravel, Verlaine.* Miriam Boucris (Conception), Fernand Fredonic (Gonzalve), Thierry Cantero (Torquemada), Paul-Alexandre Dubois (Ramiro), Florian Westphal (don Inigo Gomez), Marc Bleuse (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).
L'Usine, 46 Saint-Céré. 21 h 30, les 4, 7 et 12 août. Tél. : 05-65-38-28-08. De 100 F à 160 F.

SAINT-MARTIN-DE-CRAU
Orchestre national du Capitole de Toulouse
Chopin : *Concertos pour piano et orchestre nº 1 et 2.* Schubert : *Symphonie nº 8 « Inachevée ».* François-René Duchable (piano), Michel Plasson (direction).
Domaine des Aulnes (grange), 13 Saint-Martin-de-Crau. 21 h 30, le 7 août. Tél. : 04-90-47-17-29. De 100 F à 210 F.

SALON-DE-PROVENCE
Musique à l'Empéri
(1) Prokofiev : *Quintette pour hautbois, clarinette, violon, alto et contrebasse op. 39.* Schulhoff : *Concertino pour flûte, alto et contrebasse.* Mozart : *Quatuor pour hautbois et cordes KV 370.* Hermann : *Quintette pour clarinette et cordes.* Copland : *As It Fell Upon a Day.* Schubert : *Le Pâtre sur le rocher.* Haydn : *Trio pour flûte, violon et violoncelle.* Schoenberg : *Symphonie de chambre op. 9.*
(2) Brahms : *Trio pour piano, violon et cor op. 40.* Rota : *Trio pour flûte, violon et piano.* Schubert : *Œuvre pour piano à quatre mains.* Yun : *Images.* Reger : *Sérénade op. 77.* Mendelssohn : *Octuor op. 20.*
(3) Martinu : *Quatuor pour clarinette, cor, violoncelle et tambour.* Milhaud : *Sonate pour flûte, clarinette, hautbois et piano op. 47.* Brahms : *Quatuor pour piano et cordes op. 26.* Bowles : *Concerto pour deux pianos, vents et percussions.* Bernstein : *West Side Story, danses symphoniques.* Fontaine : *Création.*
(4) Schubert : *Trio pour piano, violon et violoncelle D 929.* Caplet : *Le Masque de la mort rouge.* Sermet : *Création.* Dvorak : *Quintette pour piano et cordes op. 81.* Damase : *Trio pour flûte, alto et harpe.* Ravel : *Introduction et allegro.*
Château de l'Empéri, 13 Salon-de-Provence. (1) 20 h 45, le 2 août. (2) 20 h 45, le 3 août. (3) 20 h 45, le 5 août. (4) 20 h 45, le 7 août. Tél. : 04-90-56-27-60. 110 F.

DANSE

ROSNAY
CCN de Montpellier
Seydou Boro et Salia Sanon : *Le Siècle des fous.*
Maison du parc, 36 Rosnay. 22 heures, le 3 août. Tél. : 02-54-28-52-42. De 30 F à 40 F.

THÉÂTRE

AMBERT
Festival d'Ambert
avec « Arthurin » (Lulubelle Cie), « Toque-O-Fonie » et « De ville en ville » (Teater Taptoe), « Boucle d'or » (Cie Jeanne Bouillotte), « Glub ! Glub ! » (Cie Yllana), « Igloo » (Le Petit Théâtre), « Le Bonhomme de paille » (Cie Didascalie), « Maux d'ogres » (Cie Brakabrik Théâtre), « Tahiti » (Cie Wurre Wurre), « Pyrame Thisbée » (Ton und Kirschen Wandertheater), « La Danse des poules » (Cie Abel et Gordon).
Sur les places et en salle, 63 Ambert. Spectacles à 14 h 30, 16 heures, 17 h 30, 18 h 30, 21 heures et 22 h 30, du 2 au 5 août. Tél. : 04-73-82-68-43. 40 F et 80 F.

AVIGNON
La Maman et la Putain
de Jean Eustache, mise en scène de Thierry Lavat.
Théâtre de l'Escalier-des-Doms, 1bis, rue des Escaliers-Sainte-Anne, 84 Avignon. 17 h 50, le 2 août. Tél. : 04-90-14-07-99. Durée : 1 h 30. 60 F et 85 F. Dernière.*
Quartett
de Heiner Müller, mise en scène de Benoît Lavigne.
Théâtre des Halles, 4, rue Noël-Biret, 84 Avignon. 16 h 30, le 2 août. Tél. : 04-90-85-52-57. Durée : 1 h 15. 65 F et 90 F. Dernière.*
Eclipse
de Bartabas, mise en scène de l'auteur.
Chateaublanc-Parc des expositions, 84 Avignon. 22 heures, le 2 août. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 2 heures. 150 F et 180 F. Dernière.*
Dédale
de Philippe Genty, mise en scène de l'auteur.
Cour d'honneur du Palais des Papes, 84 Avignon. 22 heures, le 2 août. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 2 heures. De 110 F à 190 F.*

BERGERAC
Cyrano de Bergerac
d'Edmond Rostand, mise en scène de Pierre Debauche.
Quai Salvette, 24 Bergerac. 21 heures, du 6 au 10 août. Tél. : 05-53-74-66-63. Durée : 3 heures. De 30 F à 80 F. Dernières.*

BUSSANG
La Forêt
d'Alexandre Ostrovski, mise en scène de Jean-Claude Berruti.
Théâtre du Peuple, rue du théâtre, 88 Bussang. 15 heures, les 2, 4, 7, 8, 9, 10 et 11 août. Tél. : 03-29-61-50-48. Durée : 3 h 30. De 60 F à 100 F.*

GRIGNAN
Grignan, les miroirs de l'amour
d'après Tabarin, Jean de La Fontaine, le mythe de Dom Juan, Evaristo Gherardi, Carlo Gozzi, Jean-Baptiste Lully et Marianna Alcoforado, mise en scène de Jean-Denis Vivien, Emilie Valantin et Alberto Nason, avec le Théâtre du Fust, le Théâtre des Asphodèles, les compagnies Talon Pointe et Barbaroque, le Théâtre de la Sapience et Catherine Sparta.
Château, 26 Grignan. 21 h 30, du 2 au 22 août. Relâche lundi. Tél. : 04-75-46-59-94. Durée : 2 h 30. De 25 F à 100 F.*

MONTÉLIMAR
Un Cid
d'après Pierre Corneille, mise en scène d'Emilie Valantin.
Château des Adhémar, 26 Montélimar. 21 h 30, du 8 au 11 août. Tél. : 04-75-46-59-94. Durée : 1 heure. 60 F et 80 F.*

PÉRIGUEUX
Mimos
avec la Cie Mossoux-Bonté, Le Colombier, Décor sonore, La Cie Spirli-Deschamps, Slava Polunin, A und P Theater, Le Diable par la queue, Los de Abajos, La Société des Mimes cinglés, Maboul Distorsion, La Cie du Revoir, La Cie d'Ailleurs, Ariadone, Marco Carolei, Mitsuyo Uesugi et Iris.
Nouveau Théâtre, 1, avenue d'Aquitaine, 24 Périgueux. 17 heures, les 4, 6 et 8 août ; 12 h 30, les 7 et 9 ; 12 heures, le 10. Tél. : 05-53-53-18-71. 70 F et 100 F.*

VAOUR
L'Eté de Vaour
avec Laura Herts, L'Attrape-Théâtre, Ton und Kirschen Wandertheater, Les Amuse-Girls, le groupe En/Vers Théâtre, Rufus, BP Zoom, les Théâtres de cuisine, « Trézène mélodies », Les Micos, Peter Wyssbrod, Carcara Producteur, L'Apprentie Compagnie, Bolek Polivka.
Spectacles en salle, 81 Vaour. 20 h 30 et 22 h 30, les 2, 4, 5, 7, 8 et 10 août ; 21 h 30 et 22 h 30, les 3 et 9. Tél. : 05-63-56-36-87. De 30 F à 90 F.*

VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON
Ismène, du poète Yannis Ritsos
de Yannis Ritsos, mise en scène d'Yves Thouvenel.
Chapelle des Pénitents-Gris, rue de la République, 30 Villeneuve-lès-Avignon. 17 heures, le samedi. Tél. : 04-90-85-07-29. Durée : 1 heure. 55 F et 80 F. Dernière.*
Milarepa, l'homme de coton
d'Eric-Emmanuel Schmitt, mise en scène de Bruno Abraham-Kremer.
Cloître de la Collégiale, 30 Villeneuve-lès-Avignon. 22 heures, le samedi. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 20. 80 F et 100 F. Dernière.*

ART

ALÈS
Ida Karskaya
Musée-bibliothèque Pierre-André-Benoît, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30 Alès. Tél. : 04-66-86-98-69. De 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 septembre. Entrée libre.

ANGERS
François Morellet, peintre-amateur 1945-1968
Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée, 49 Angers. Tél. : 02-41-88-64-65. De 9 heures à 18 h 30. Jusqu'au 12 octobre. 10 F.

ANTIBES
La Côte d'Azur et la modernité : à l'épreuve de la lumière
Musée Picasso, château Grimaldi, place Mariéjol, 06 Antibes. Tél. : 04-92-90-54-20. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 septembre. 30 F.

ARLES
Rencontres internationales de la photographie, Arles 1997
Palais de l'Archevêché, abbaye de Montmajour, galeries arlésiennes, La Maison des rencontres, 10, rond-point des Arènes, 13 Arles. Tél. : 04-90-96-76-06. Jusqu'au 17 août. De 20 F à 35 F.

BIOT
La Côte d'Azur et la modernité : éloge de la fuite
Musée national Fernand-Léger, 15, chemin du Val-de-Pôme, 06 Biot. Tél. : 04-92-91-50-30. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 38 F.

BORDEAUX
Richard Baquié, Jack Pierson
CAPC-Musée d'Art contemporain, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 05-56-00-81-50. De 12 heures à 18 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 septembre. 30 F.
Rosa Bonheur (1822-1899)
Musée des Beaux-Arts-galerie des Beaux-Arts, place du Colonel-Raynal, 33 Bordeaux. Tél. : 05-56-10-17-49. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures ; nocturne mercredi de 21 heures à 23 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 août. 20 F.

CÉRET
Picasso, dessins et papiers collés Céret 1911-1913
Musée d'Art moderne, 8, boulevard du Maréchal-Joffre, 66 Céret. Tél. : 04-68-87-27-76. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 septembre. 35 F.

DIJON
Prague 1900-1938, capitale secrète des avant-gardes
Musée des Beaux-Arts, palais des Etats-de-Bourgogne, 21 Dijon. Tél. : 03-80-74-52-09. De 10 heures à 18 heures. Ouverture exceptionnelle le 15 août. Fermé mardi. Jusqu'au 13 octobre. 20 F.

LYON
4e Biennale de Lyon d'art contemporain
Halle Tony-Garnier, 20, place Antonin-Perrin, 69 Lyon. Tél. : 04-72-40-26-26. De 12 heures à 19 heures ; nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 24 septembre. 60 F.
Un combat pour l'art moderne, hommage à René Deroudille
Musée des Beaux-Arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69 Lyon. Tél. : 04-72-10-17-40. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 15 à 18 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 17 août. 25 F.

MEYMAC
Henri Cueco
Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19 Meymac. Tél. : 05-55-95-23-30. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 20 octobre. 25 F.

NANTES
James Reilly
Musée des Beaux-Arts, salle blanche, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 02-40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 22 septembre. Entrée libre.

NICE
La Côte d'Azur et la modernité : des modernes aux avant-gardes
-Musée d'Art moderne et d'Art contemporain, 1er étage, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 04-93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 20 octobre. 25 F.
-Musée Matisse, 164, avenue des Arènes-de-Cimiez, 06 Nice. Tél. : 04-93-81-08-08. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 20 octobre. 25 F.

NÎMES
Giuseppe Penone
Carré d'art-Musée d'Art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30 Nîmes. Tél. : 04-66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 7 septembre. 24 F.

RENNES
Caravage : les Tricheurs et la Diseuse de bonne aventure
Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola, 35 Rennes. Tél. : 02-99-28-55-85. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 septembre. 20 F.

ROCHECHOUART
Richard Deacon : Show and Tell
Musée départemental d'Art contemporain, château, 87 Rochechouart. Tél. : 05-55-03-77-77. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 28 septembre. 15 F.

SAINT-TROPEZ
Robert Delaunay (1885-1941)
Musée de l'Annonciade, place Grammont, 83 Saint-Tropez. Tél. : 04-94-97-04-01. De 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 octobre. 30 F.

SENS et TROYES
Dmitrienko
-Musée municipal, palais synodal, place de la Cathédrale, 89 Sens. Tél. : 03-86-64-15-27. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 29 septembre. Entrée libre.
-Musée d'Art moderne, place Saint-Pierre, 10 Troyes. Tél. : 03-25-76-26-80. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 30 F.

(*) Tarifs réduits.

VENDREDI 1er AOUT

TF 1

20.45

1, 2, 3, SÉRIES

20.45 Walker Texas Ranger. ○ Mission de paix.
21.30 Les Dessous de Palm Beach. Baiser d'adieu.
22.25 La Ville du grand secret.

23.20

DE PLUS EN PLUS

Magazine présenté par Carole Rousseau. Invitée : Inès de La Fressange. Sujets : le plus vieil étudiant ; La plus jeune commissaire ; La famille de danseurs ; Le plus gros bébé ; L'école la plus Jet set ; Les mains, les seins, etc. les plus chers ; Le coiffeur le plus rapide ; L'éleveur des plus gros légumes ; Le chat le plus cher... (85 min). 8767555

0.45 et 1.50, 3.00, 4.05, 4.45 TF1 nuit.
0.55 Très chasse, très pêche.

2.00 et 3.10, 4.15, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire. 4.55 Musique (20 min).

France 2

20.55

LE COUP DU SORT

Téléfilm ○ de Raphaël Moléon, avec Anna Galiena (95 min). 3742178

Un homme découvre, dans une voiture abandonnée, des bijoux auprès d'un cadavre. Il s'en empare et se réfugie chez une Italienne...

22.35

LA CAVALE D'UN PÈRE

Téléfilm de Chuck Bowman, avec Cris North, Loryn Locklin (85 min). 6663975

0.00 Journal, Météo.
0.20 Les Routiers. Série.

1.10 Dieu par-dessus bord. Téléfilm de Ross Kramer, avec Bill Paterson. 2.35 Descentes. Documentaire. 3.00 Aratitype. Documentaire. 3.30 Tonnerre de Zeus. Documentaire. 3.55 Viida, l'aventure lapone. Documentaire. 4.20 Sentier d'ombres. Documentaire. 4.45 Pari sur l'inconnu. Documentaire. 5.10 Les Fous du cirque. Documentaire. 5.30 Tchac l'ean des Mayas. Documentaire (30 min).

France 3

20.50

THALASSA

Magazine. Les inconnus du Pacifique (55 min). 5553807

A l'extrême sud de la Polynésie, Rapa est une petite île volcanique de cinq cents habitants. Loin du continent, c'est un vieux cargo qui vient les ravitailler tous les deux mois.

21.45

FAUT PAS RÊVER

Magazine. Sujets : Papouasie : la grande famille ; France : les porteurs de géants ; Chili : les ascenseurs de Valparaiso (45 min). 209807

22.30 Journal, Météo.
22.55 L'Heure d'en rire : Elle voit des nains partout. Pièce de Philippe Bruneau (90 min). 619246
0.25 La Guerre et les Hommes. Documentaire. [3/3] Soleil noir, l'histoire de la bombe (55 min). 3367289

1.20 Les Brûlures de l'Histoire. Documentaire (65 min.).

Arte

20.45

LA FUITE

Téléfilm de Mark Schlichter, avec Corinna Harfouch, Peter Lohmeyer (1996, 90 min). 999994

Une jeune avocate s'éprend de son client, un tueur professionnel, qu'elle pense victime d'une machination. Lorsqu'elle apprend que son client est menacé à l'intérieur même de la prison, elle décide de le faire évader.

22.15

GRAND FORMAT : HEUREUX HIER, SATISFAITS AUJOURD'HUI

Documentaire (1997, 90 min). 4110449

Auteur d'un reportage sur les communautés installées à la campagne dans les années 70, Pavel Schnabel a retrouvé vingt ans plus tard ces anciens babas cool.

23.45 Rheingold ■ ■ Film de Niklaus Schilling, avec Elke Haltaufderheide, Rüdiger Kirchstein (1977, v.o., 90 min). 4118538

1.35 Le Dessous des cartes. L'environnement géopolitique de l'Europe (rediff.). 1.25 Beautiful Losers. Documentaire de Diethard Küster (rediff., 95 min).

M 6

20.45

FX, EFFETS SPÉCIAUX

Série, avec Kevin Dobson (120 min). 510401

Secrets militaires.
French Kiss.
De l'assassinat d'un passionné d'ovnis à une histoire de drogue et de gros sous....

22.45

LE CAMÉLÉON

Le grand plongeon. Série (55 min). 4077517

Un important témoin est menacé par des officiers de l'armée américaine. Jarod doit assurer sa protection...

23.40 Incitation au meurtre. Téléfilm △ de Worth Keeter, avec Jack Scalia (100 min). 4461913

2.20 Fréquenstar. Olivier de Kersauson. 3.10 Les Piégeurs (rediff.). 3.30 Mister Biz - Best of (rediff.). 3.55 Jazz 6 (rediff.). 4.50 Culture pub (rediff.), 5.05 Turbo (rediff.). 5.30 Fan de - Best of (rediff., 30 min).

Canal +

20.15

FOOTBALL

Bordeaux - Monaco. En direct. Championnat de France de D1 (135 min). 5033449

Cette saison, à l'approche de la Coupe du Monde 98 : 18 clubs au lieu de 20 sur une période de neuf mois.

22.30 Les KO de Canal +.
22.50 Flash d'information.

23.00

ASSASSINS

Film de Richard Donner, avec Sylvester Stallone (1995, 124 min). 6147468

1.05 Un soir au music-hall ■ ■ Film d'Henri Decoin (1956, 100 min). 9103821
2.45 Ils sont parmi nous. Documentaire (140 min). 13781192
5.35 Les Hirondelles ne meurent pas à Jérusalem ■ Film de Ridha Behi (1994, 84 min). 8224043

Radio

France-Culture

20.50 Du Jazz pour tout bagage.
21.10 D'un théâtre l'autre. 1964 - 1971 [5/5].
22.10 Les Chemins de la connaissance (rediff.).
22.40 Nocturne.

0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Coda. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.36 Concert. Festival des forêts. Donné le 10 juillet, par l'Orchestre de Picardie, dir. Alain Pâris : Œuvres de Ravel, Dukas, Mozart, Mendelssohn.
21.00 Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Concert donné en direct de la salle Pasteur. Winterreise D 911, de Schubert.

0.00 Les Mots et les Notes (rediff.). 2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Entre Baroque et Romantisme. Œuvres de CPE Bach ; Benda ; Haydn ; Mozart ; Vanhal.

22.30 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Jeux sans frontières. (France 2 du 21/7/97).
21.30 Grand tourisme.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Vue sur la mer. (France 2 du 23/7/97).
23.30 Viva. Magazine.

Planète

20.35 Rhodes nostalgie.
21.35 Gang de babouins au Kénya.
22.30 C'était le début d'une autre vie.

Histoire

21.00 De l'actualité à l'histoire. Magazine.
22.00 Quand la Chine s'éveillera. [3/4]. L'enchaînement du malheur.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.25 Avec Starmania.
22.40 Fidelio. Opéra en deux actes de Beethoven enregistré au festival de Glyndebourne en 1980. Solistes : Elizabeth Söderstrom, Anton de Ridder (140 min). 17185941

France Supervision

20.30 et 23.50 Coup de cœur. Invité : Angelo Petronio, bluesman.
20.45 Festival d'humour au Mans : Denis Wetterwald.
21.55 Festival Chopin : Scherzos. Concert enregistré à l'Orangerie (55 min). 40456130
22.50 La Maison des artistes. De Milka Assaf.
0.00 Thelonious Round Monk.

Téva

20.55 Nos meilleures années.
22.30 Téva interview.
23.00 Clair de lune. Série.
23.45 Le Droit de mourir. Téléfilm de George Schaefer, avec Bette Davis (1983, 75 min). 506727555

Ciné Cinéfil

20.30 Monsieur Personne ■ Film de Christian-Jaque (1936, N., 85 min). 18474401
21.55 Reveille With Beverly ■ Film de Charles T. Barton (1943, N., v.o., 75 min). 90089081

Ciné Cinémas

21.00 Man Trouble ■ Film de Bob Rafelson (1992, 100 min). 22749888
22.40 Les Maris, les Femmes, les Amants ■ ■ Film de Pascal Thomas (1988, 115 min). 44871401

Festival

20.30 Les Joyaux de la couronne. Téléfilm [1/5] de Christopher Morahan et Jim O'Brien, avec Susan Wooldridge, Art Malik (155 min). 80254338
23.05 L'homme qui revient de loin. Téléfilm [2/6] de Michel Wyn, avec Louis Velle, Marie-Hélène Breillat (55 min). 51390081

Série Club

20.45 Two. Sous les feux de la rampe.
21.35 et 1.30 Un juge, un flic. Un alibi en béton.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Un verre, ça va.
23.00 Les Incorruptibles, le retour. Apocalypse à Chicago.
23.45 Lou Grant. Conflit de générations (50 min).

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Guerre et magie.
21.20 Destination séries.
21.50 Game On. Col en V ou col roulé (v.o.).
22.25 Chronique du front.
22.30 Dream On (v.o.).
23.00 Seinfeld (v.o.).
23.25 Top bab. Magazine.
0.00 La Semaine sur Jimmy.
0.10 New York Police Blues. (50 min).

Disney Channel

20.10 Parole de chien.
20.35 Juste pour rire.
21.35 Sinbad.
22.05 Les Cent vies de Black Jack Savage.
22.50 La Fosse aux lions du Ngorongoro. De Hugo Van Lawick et Barbara Jampel.
23.45 Sylvie et compagnie.

Eurosport

19.00 Motocyclisme. En direct. Championnat du monde de vitesse. Grand Prix du Brésil (60 min). 522212
20.00 Athlétisme. En direct. Championnats du monde. (90 min). 155371
23.00 Cesta Punta (60 min).

Voyage

20.35 Suivez le guide.
22.30 Au-delà des frontières.
23.00 Chez Marcel. Invité : Alain Woodrow.

Muzzik

21.05 A Night in New Orleans. Concert (60 min). 507939848
22.05 Cassandra Wilson à Montréal. Concert (60 min). 505776807
23.05 Cuivres débridés. De Johan Van der Keuken et Rob Bonnzajer Flaes.

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Artissimo.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

SAMEDI 2 AOUT

TF 1

16.50 Hercule. Série.
17.40 Les Vacances de l'amour. Série.
18.40 Ali Baba. Jeu.
19.05 Animo-Gag.
19.55 Comme une intuition.
20.00 Journal, Images du sport, Tiercé, Météo, Trafic infos.
20.42 Simple comme....

20.45

SLC - SALUT LES CHOUCHOUS

Divertissement présenté par Dave. Invités : Charles Aznavour, Didier Barbelivien, Gilbert Montagné, Hervé Vilard (140 min). 803685

23.05

HOLLYWOOD NIGHT

Surveillance rapprochée. Téléfilm ○ de Rafal Zielinski, avec Robert Davi, Gale Hansen (105 min). 9777463

Un policier pense que son ancien coéquipier et ami n'est pas mort accidentellement comme on le prétend. Son supérieur lui ordonne d'abandonner cette affaire et lui adjoint un nouvel équipier sans expérience.

0.50 Formule foot. (35 min). 5290319

1.25 et 2.30, 3.40 TF1 nuit. 1.35 Très chasse. Documentaire. 2.40 et 3.55, 4.45, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire. 5.10 Musique (5 min).

France 2

15.25 Tiercé.
15.45 Le Renard. Série.
16.55 Athlétisme. En direct d'Athènes. Championnats du monde (145 min). 14606395
19.20 Qui est qui ? Jeu.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Image du jour, A Cheval !, Météo.

20.50

FORT BOYARD

Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Invités : Jackson Richardson, Stéphane Stoecklin, Christian Gaudin, Brigitte Lesage, Caroline Delmer, Axelle Guiguet (110 min). 617376

22.40

UN COUPLE INFERNAL

Pièce de théâtre de Carol Brenner, mise en scène d'Isabelle Nanty, avec Martin Lamotte, Carol Brenner. Enregistrée au Théâtre du Splendid (85 min). 6763963

0.05 Journal, Météo.
0.15 Déjà la dernière. (30 min). 38393
0.45 Le Dernier Retour. (30 min). 5986086

1.20 Les Gens d'en face. Documentaire. 2.15 L'Ecrivain public. Documentaire. 3.05 Chercheurs de disparus. Documentaire. 4.05 Rio Loco. Documentaire. 4.30 Profession pilote. Documentaire. 4.55 Années 1900. Documentaire. [4/4] Dernier vertige (65 min).

France 3

17.50 Sur un air d'accordéon.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

L'HISTOIRE DU SAMEDI

Un alibi en or. Téléfilm de M. Ferrand, avec C. Aznavour (90 min). 185802

Des malfaiteurs dévalisent une banque, lorsque l'alarme est donnée. L'un deux est arrêté, l'autre prend la fuite avec le butin...

22.20

TURANDOT

Opéra en trois actes de Giacomo Puccini, mise en scène de Charles Roubaud, direction musicale : Michel Plasson, avec Giovanna Casolla, Barbara Hendricks. Retransmission en stéréophonie sur France-Musique (actes 1 et 2, 85 min). 6704043

23.45 Journal, Météo.
0.10 Turandot. Opéra de Puccini (acte 3, 85 min). 8762154
1.35 Cap'tain Café. Magazine. Invités : Touré Kunda, Muriel Moreno, David Linx, Idéal J (60 min).

La Cinquième

18.10 Les Grandes Biographies. Harry Truman.
18.55 Le Journal du temps.

Arte

19.00 French & Saunders. Série.
19.30 Histoire parallèle. Magazine. Semaine du 2 août 1947. Invité : André Kaspi.
20.15 Le Dessous des cartes.
20.26 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

L'AVENTURE HUMAINE : LA LÉGENDE DES SCIENCES

Documentaire de Robert Pansard-Besson et Michel Serres [8/12] Mêler (Transformer : les mots de la terre) (1996, 55 min). 4575821

Des acteurs jouent des scènes replaçant Lavoisier, Mendeleiev dans leur contexte pour raconter l'histoire de la chimie.

21.40

LE PHARE

Téléfilm [1/3] de Pieter Verhoeff, avec Hans Heerschop (1994, 60 min). 8125918

L'éducation amoureuse d'un jeune garçon dans la Hollande des années 50. Fipa d'Or 1995 des mini-séries.

22.40 Metropolis. Aragon ; Egypte [5/5] : Semsemiyya ; Chéri Samba ; Biennale de Venise ; Photographies en Arles : Photomontage (60 min). 4170482
23.40 Jazz Collection : Fats Waller. Documentaire (1996, 55 min). 843918
0.35 Une société cousue de fil blanc. Téléfilm de Konrad Sabrautzky, avec Sophie von Kessel (1995, 90 min). 5553777
2.05 Cartoon Factory (rediff., 30 min).

M 6

18.15 Extralarge : Cible mouvante. Téléfilm d'Enzo Girolami Castellari (99 min). 7834078
19.54 Six minutes.
20.00 Fan de, best of. Spécial séducteurs.
20.35 Les Samedis fantastiques. Magazine.

20.45

BURNING ZONE : MENACE IMMINENTE

Série (110 min). 816024

La ballerine.
Une ballerine tombe dans le coma...
Le dernier été. ○
Une épidémie au pays des surfers...

22.35

FAUSSE RESSEMBLANCE

Téléfilm ○ de Jack Sholder, avec C. Thomas Howell, Lisa Zane (100 min). 7187395

Après avoir sympathisé avec un homme lui ressemblant étrangement, un père de famille apprend que le médecin qui a accouché sa mère a été associé à un spécialiste des clones...

0.15 Un flic dans la mafia. Série. L'homme qui a perdu ses billes.
1.05 La Nuit des clips (440 min).

Canal +

17.45 VTT. Tour VTT : (1re étape).
18.10 Les Superstars du catch. Magazine.
19.00 Décode pas Bunny.
19.30 Superman. Dessin animé. Le motard du cosmos [1/2].
19.55 Flash d'information.
20.05 Les Muppets. Invitée : Whoopi Goldberg.

20.35

CASCADEURS

Documentaire. Acrobates du ciel (40 min). 5233192

Des acrobaties aériennes de toute sorte.

21.15 Pétanque. Trophée Canal + à Barcelone.
22.05 Flash d'information.
22.15 Jour de foot.

23.00

R.E.M. ROAD MOVIE

Concert enregistré à Atlanta, en 1996 (55 min). 37111

Les Américains de R.E.M. signaient en 1996 une nouvelle série de concerts.

0.00 Le Journal du hard.
0.05 Nuits brûlantes. Film classé X (1978, 90 min). 2085999
1.35 Comment je me suis disputé... ■ ■ Film d'A. Desplechin (1996, 170 min). 72988086
5.10 Toto le héros ■ ■ ■ Film de J. Van Dormael (1990, 91 min). 7007672

Radio

France-Culture

19.35 Fiction : Radio Noire.
21.30 Fiction : Avignon 97. Paroles de l'image-Micro Zoom. Le Journal d'Aix-Cléo Roubaud.
22.35 Ravel - Gershwin.

0.05 La Roulotte. Cinq déclinaisons du mot révolte. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.36 Concert. Les Prom's. Donné le 29 juillet, au Royal Albert Hall de Londres, par le Hallé Orchestra, dir. Kent Nagano : Œuvres de Debussy, Chostakovitch.
22.30 Opéra. Chorégies d'Orange. Donné en direct du Théâtre Antique et émis simultanément sur France 3, par le Chœur des Opéras de Région et l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson : Turandot, (opéra en trois actes, livret d'Adami et Simoni), de Puccini, Giovanna Casolla (Turandot), Barbara Hendricks (Liù)...

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 La Tempête de Shakespeare. La Tempête, extraits, de Purcell ; La Tempête, de Sibelius, Sonate nº 17, La Tempête, de Beethoven ; Lélio, Fantaisie sur La Tempête, de Berlioz ; La Tempête, de Tchaïkovski ; An Silvia, de Schubert ; La Tempête, de Chausson ; Œuvres de Williams, Honegger, Martin.

22.35 Da Capo. Œuvres de Mendelssohn, Beethoven. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Ces beaux messieurs de Bois-Doré. Téléfilm [1/5] de Bernard Borderie, avec Georges Marchal, (90 min). 32950729
21.30 Perfecto. Magazine.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Etonnant et drôle. (France 2 du 5/4/97).
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Brave New World.
21.30 Vacances pour tous.
21.55 15 jours sur Planète.
22.20 Des choix pour demain. [3/4]. Rompre avec le passé.
23.15 Rhodes nostalgie.
0.15 Gang de babouins au Kenya (50 min).

Histoire

20.00 L'Histoire de la Révolution française. [6/6]. Le Consulat et l'Empire.
21.00 Le Magazine de l'Histoire.
22.00 Thibaud ou les Croisades. Le seigneur du Hauran ; Pour les yeux d'Isabelle.
23.00 Hitler-Staline, liaisons dangereuses. [3/3]. L'affrontement (60 min).

Paris Première

20.30 Trial Master de Bercy.
22.35 Arno. De Véro Garcia et Carlo Natalioni.
23.05 Arno & the Subrovnicks. Concert enregistré aux Séquentielles de Lyon, en 1995 (65 min). 56805395
0.10 Le JTS des festivals.

France Supervision

20.45 Music From the Crathes. Concert enregistré à la bibliothèque Signet d'Edimbourg (30 min). 13454686
21.15 Music From the Signet : Quartet of Aberdeen. Concert enregistré à Edimbourg (35 min). 51061163
21.50 Cap'tain Café. Magazine. Invité : Cheb Mami.
22.45 Festival interceltique 1996 : Sharon Shannon. Concert (90 min). 32059840
0.15 Festival d'humour au Mans : Denis Wetterwald (70 min).

Téva

20.55 Flamingo Road. Ouragan. La victime.
0.00 Cités et Merveilles. De Daniel Lafarge. Madras.
0.50 Téva spectacle (90 min).

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. Magazine. Invité : Pascal Thomas.
22.00 Hollywood Backstage.
23.00 Tendresse ■ ■ Film de George Stevens (1948, N., v.o., 135 min). 34395668
1.15 Pension d'artistes (Stage Door) ■ ■ Film de Gregory La Cava (1937, N., v.o., 95 min). 65508048

Ciné Cinémas

20.30 Seul face au crime : L'Affaire Rampoldi. Téléfilm [1/2] de Giorgio Capitani, avec Sergio Castellitto (100 min). 9568937
22.10 Le Cinéma allemand : Alexander Kluge.
23.05 Lune de miel. Film de Patrick Jamain (1985, 100 min). 81556734

Festival

19.55 Une vague idée de la mer. Court métrage.
20.30 Un privé au soleil : Compliments de l'auteur. Téléfilm de Philippe Niang, avec Pierre Aknine, Sylvie Orcier (95 min). 10048531
22.05 Le Temps d'Anaïs. Téléfilm de Jacques Ertaud, avec Roger Souza, Juliet Berto (60 min). 54446821
23.05 Le Renard. Fausse conclusion (55 min).

Série Club

20.45 Banacek. Une collection impressionnante.
22.00 Loïs et Clark. La folie des grandeurs.
22.45 Section contre-enquête. Le petit génie.
23.35 Mission impossible.
0.25 Panique aux Caraïbes. Cassandra (50 min).

Canal Jimmy

20.30 Sinatra.
21.25 Spin City. Malentendus.
21.50 Bob Marley & The Wailers : Caribbean Nights.
23.15 Chronique du Pacifique. Magazine.
23.20 Traffic. Concert enregistré en 1972 (70 min). 42871647
0.30 T'as pas une idée ? Invité : Philippe Caubère.
1.30 Seinfeld (v.o., 25 min).

Disney Channel

20.10 Planète Disney.
21.10 Super Baloo.
21.35 Animalement vôtre.
22.00 Pas de répit sur la planète Terre.
22.45 Sinbad.
23.10 La Courte échelle. Secrets d'Afrique.
23.35 Duplex. Téléfilm de Michel Lang, avec Alain Doutey (1990, 85 min). 6948005

Eurosport

7.00 17.00 et 21.30 Athlétisme. En direct. Championnats du monde (195 min). 19412685
14.00 Triathlon. En direct. Grand Prix international (120 min). 622686
19.30 et 0.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Montréal (1re demi-finale) (90 min). 266260
21.00 Boxe. Combat des poids super-moyens. Yuri Filipko (Rus.) - Sven Ottke (All.).
23.00 Pole Position (30 min).

Voyage

20.30 Suivez le guide.
22.30 Rough Guide : Alaska.
23.25 Chronique Meunier.
23.30 Aux 4 coins du monde : Norvège.
0.30 Au-delà des frontières.

Muzzik

19.40 Symphonie nº 3 «Héroïque» de Beethoven. Concert (50 min). 505466802
20.30 Symphonie nº 8, de Beethoven. Concert (30 min). 500000060
21.00 Pablo Casals. D'Anna Benson Gyles. Le chant des oiseaux.
22.10 Madame Butterfly. Opéra en trois actes de Giacomo Puccini (150 min). 502572005

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. 20.30 Computer Connection. 21.00 Moneyweek. 21.30 Science and Technology. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Diplomatic Licence. 1.00 Pinnacle. 1.30 Travel Guide.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click. 20.15 90° Est. 20.45, 23.45, 1.15 No Comment. 21.15 Hi Tech. 21.45, 23.15 Art Collection. 22.15 Visa. 0.15 Mag. 0.45, 1.45 Sport.

LCI

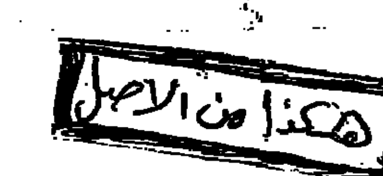
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Evénement de la semaine. 22.44 D'une semaine à l'autre. 23.45 Multimédia.

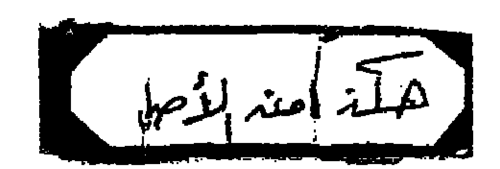
Les films sur les chaînes européennes

TSR

20.31 Panic sur Florida Beach. Film de Joe Dante (1992, 97 min). Avec John Goodman, Cathy Moriarty, Simon Fenton. *Comédie.*
20.32 Le Feu sur la glace. Film de Paul Michael Glaser (1993; 97 min). Avec Moira Kelly, Roy Dotrice. *Comédie dramatique.*
20.33 Fais comme chez toi. Film de Frank Oz (1992, 97 min). Avec Steve Martin, Goldie Hawn, Dana Delany. *Comédie.*

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.





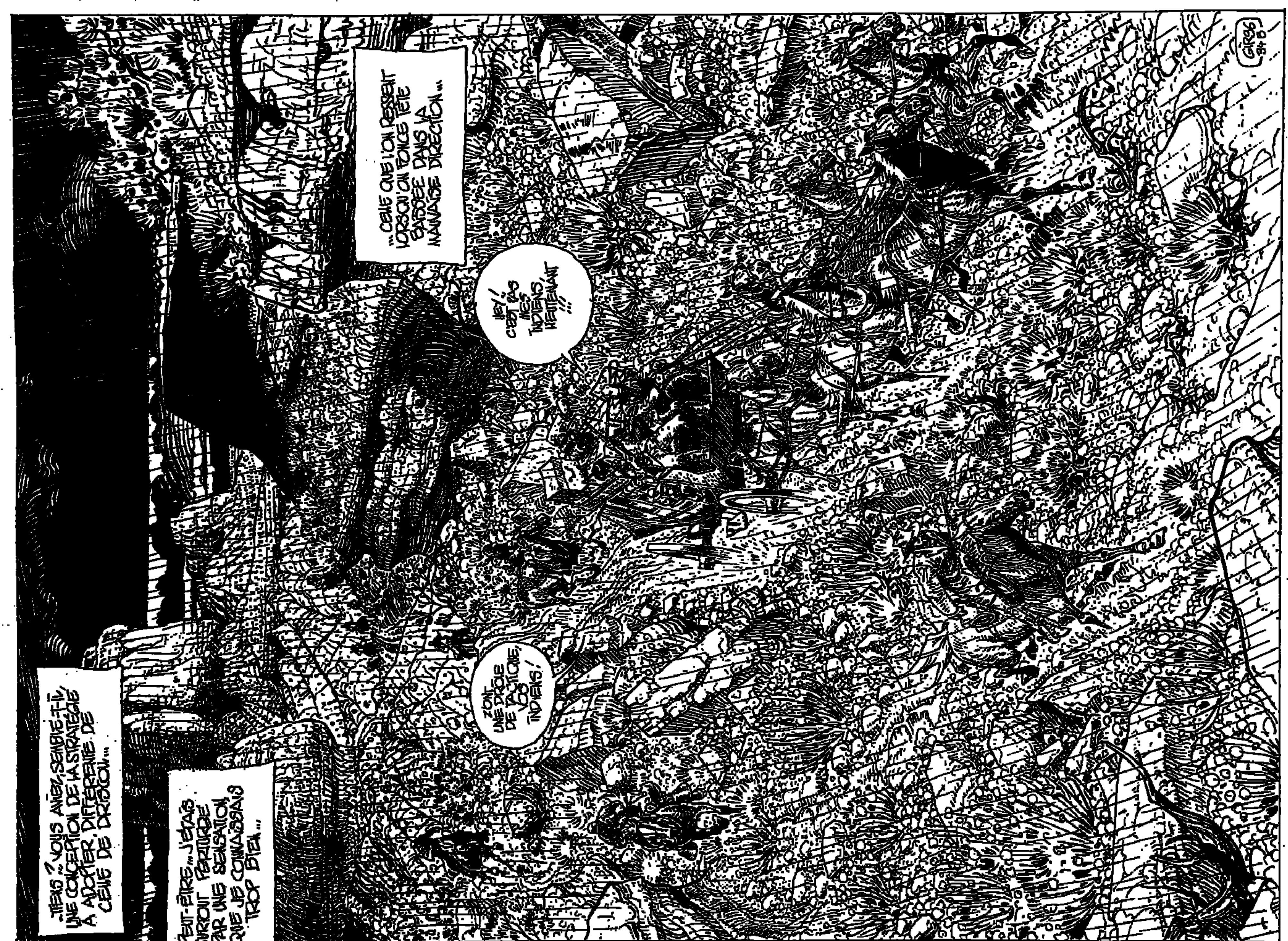
17e ÉPISODE

Blueberry *« Ombres sur Tombstone »*

par Giraud

● **Résumé.** – Suite du récit de Blueberry : le lieutenant se souvient des circonstances de l'attaque, par les Indiens, de la diligence dans laquelle il voyageait en direction de Fort Mescalero, en compagnie du révérend Younger et de sa fille, et les raconte au romancier Campbell. Bizarrement, les Indiens restent à distance de la diligence.





L'opposition réagit modérément aux propositions de la mission Weil

Plusieurs associations de défense des immigrés dénoncent le maintien de la logique des lois Pasqua-Debré

SATISFACTION à gauche, modération à droite. Les rapports du politologue Patrick Weil sur la nationalité et l'immigration remis à Lionel Jospin, jeudi 31 juillet, n'ont provoqué que peu de réactions dans le monde politique. En revanche, ses propositions sont violemment dénoncées par certaines associations de défense des immigrés, qui y voient une *« légitimation de la logique des lois Pasqua-Debré »*.

L'ancien ministre de l'intérieur Jean-Louis Debré (RPR) s'est déclaré, vendredi 1er août, *« satisfait »* des conclusions du rapport Weil sur l'immigration irrégulière, mais *« plus inquiet »* de ses propositions en matière de droit d'asile. Le premier ministre Lionel Jospin *« avait expliqué qu'il fallait supprimer intégralement les lois de 1993 et 1997. Il n'en est plus question aujourd'hui »*, a-t-il souligné au micro de RTL.

Selon M. Debré, *« M. Jospin doit être très ennuyé d'avoir demandé un rapport »*. *« Ce rapport, à part le problème du droit d'asile, va tout à fait dans le sens de la loi que j'ai fait voter en 1997 et qui a été combattue par le PS »*, a-t-il dit. En ce qui concerne le droit d'asile, le député de l'Eure a exprimé ses réserves sur un élargissement de la notion de réfugié politique. *« Ces dispositions sont sympathiques, généreuses, mais totalement utopistes et dangereuses (...). On ne va pas accueillir en France toutes les ethnies persécutées »*, a-t-il dit.

Si l'ancien ministre de l'intérieur Charles Pasqua n'a pas souhaité faire de commentaires, Eric Raoult, ancien ministre délégué à la ville et à l'intégration, a estimé qu'*« en refusant l'abrogation pure et simple des textes Pasqua-Debré, Patrick Weil en reconnaît le bien-fondé et la nécessité »*. M. Raoult redoute néanmoins le risque d'une *« relance d'une polémique sur la nationalité que le Parlement avait su apaiser »*. M. Raoult, membre de la direction collégiale du RPR, juge qu'en matière d'immigration, *« les 130 propositions d'un rapport ne sont pas la définition d'une politique »*, ajoutant qu'elles *« devront maintenant être précisées dans des textes législatifs à la rentrée »*.

S'exprimant au nom de l'UDF, l'ancien ministre des affaires étrangères Hervé de Charette a prévenu que *« si le consensus est recherché sur la voie du laxisme, on ne l'aura pas »*. Il s'est notamment élevé contre la suppression de *« la règle qui oblige un jeune étranger résidant en France et qui veut devenir Français »* à en manifester la volonté. Il a également estimé qu'assouplir les règles du regroupement familial serait *« dangereux pour la cohésion et l'équilibre de la société française »*, et exprimé la crainte que sur le droit d'asile, *« l'on fasse de graves erreurs »*.

Dès avant la publication du rapport, le Front national a, quant à lui, dénoncé un rapport *« partisan »* et *« sectaire »* affirmant qu'il constitue *« une pompe aspirante supplémentaire »*. Le parti de Jean-Marie Le Pen estime que *« mis à part quelques artifices, comme l'expulsion des délinquants, qui ne seront pas plus appliqués concrètement sous la gauche que sous la droite, ce rapport est exactement aux antipodes du programme défendu par le Front national »*. Le FN estime qu'il *« faut en finir avec les aberrations du droit du sol et les folies du regroupement familial »*.

A gauche, le PS s'est *« félicité de l'approche nouvelle développée »* dans ce rapport, qui *« propose une refonte équilibrée de la politique d'immigration et d'intégration »* et qui va *« dans le sens des propositions adoptées par le Parti socialiste en avril »*. Pour les socialistes, le texte constitue *« une importante contribution à la préparation du débat législatif qui s'ouvrira à l'automne au Parlement »*.

Les critiques les plus acerbes viennent des syndicats ou associations de gauche. La Ligue des droits de l'homme (LDH) fait part de sa réaction *« mitigée »*. Si Henri Leclerc, son président, approuve les propositions portant sur la nationalité, il s'inquiète, par exemple, de *« la vision très répressive »* des dispositions concernant la « double peine ». Regrettant que la mission Weil n'ait pas procédé à une *« nouvelle approche »* de la politique d'immigration, la LDH estime que les députés, à l'Assemblée nationale, *« devront aller plus loin »*. Même son de cloche au Syndicat de la magistrature (SM) qui a critiqué, jeudi 31 juillet, de nombreuses dispositions du rapport, évoquant notamment *« le malaise suscité par le renforcement de l'arsenal répressif à l'encontre des étrangers en situation irrégulière, qui s'inscrit dans la continuité des lois Pasqua et Debré »*.

Le Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI) se déclare *« atterré »* par les conclusions de Patrick Weil. Jean-Pierre Allaux, l'un de ses responsables, estime que les propositions sur la nationalité *« vont dans le bon sens, à condition de maintenir la possibilité pour les parents de demander des papiers pour les enfants avant seize ans »*, mais juge que le rapport *« est une légitimation de la loi Pasqua : Weil est plus intelligent que Pasqua sur son propre terrain »*. Le Gisti, qui prône une totale ouverture des frontières, avec une régulation naturelle des flux migratoires, s'insurge contre le maintien de l'exigence de la régularité de l'entrée en France pour l'attribution du droit au séjour. *« Il y a toute une problématique de la méfiance et l'obsession de la fraude reste. Il n'a réfléchi qu'en fonction de l'intérêt de la France »*, renchérit Danièle Lochak, présidente de l'association. Seuls l'ouverture sur le droit d'asile et l'attribution aux immigrés retraités d'une carte permettant des aller-retours entre la France et leur pays d'origine trouvent grâce aux yeux du Gisti.

Pour SOS-racisme, le rapport Weil *« va dans le bon sens, notamment sur la réglementation du regroupement familial, du droit d'asile et du statut des étudiants étrangers »*. Toutefois, l'association, favorable au droit du sol intégral, regrette *« la timidité des propositions »* sur la nationalité et souligne *« qu'il ne s'agit pas de la refonte totale de la politique d'immigration nécessaire à l'établissement d'une loi juste, simple et unique (...) mais d'un toilettage de plus de l'ordonnance de 1945 »*.

Deux projets de loi seront déposés à l'automne

Lionel Jospin a confirmé, jeudi 31 juillet, le dépôt *« à l'automne »* sur le bureau des deux Assemblées de deux projets de loi, l'un sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France et l'autre sur *« l'application du droit du sol »* pour l'attribution de la nationalité française. Le premier texte devrait être défendu par Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, et le second par Elisabeth Guigou, garde des sceaux. Les services des deux ministères ont déjà commencé le travail de préparation, en collaboration avec les autres secteurs concernés. Dans un communiqué diffusé par Matignon, M. Jospin *« salue le travail accompli par Patrick Weil »* à qui il avait demandé, début juillet, de faire des propositions au gouvernement avant le 31 juillet sur l'immigration et le droit du sol.

Lire aussi notre éditorial page 10

Surmortalité par leucémie près de centrales nucléaires

Les résultats d'une étude britannique l'indiquent

SELON une étude publiée dans le *British Medical Journal* (daté du 2 août), un nombre anormalement élevé de décès par leucémie touchant des enfants de moins de quatorze ans a été observé près de plusieurs sites nucléaires britanniques. Ce travail du docteur Chris Busby, spécialiste des audits dans le champ de l'environnement, constitue un prolongement d'une étude officielle conduite par un comité chargé d'étudier les conséquences médicales des expositions aux émanations radioactives induites par les industries du nucléaire. A partir de modélisations mathématiques, ce comité avait, compte tenu des sites nucléaires existant en Grande-Bretagne, localisé plusieurs zones géographiques pouvant être considérées comme potentiellement à risque cancérigène dans la mesure où la population vivant à proximité pouvait être au contact de substances nocives répandues par voie aérienne ou aquatique.

Reprenant ces travaux, le docteur Chris Busby explique avoir travaillé à partir des données officielles sur la mortalité par leucémie dans différents districts géographiques d'Oxford, de Reading et de Newbury pour la période allant de 1981 à 1995. Il a ensuite comparé ces données aux moyennes nationales cherchant de la sorte à trouver l'existence ou non d'une surmortalité dans ces zones. Ses conclusions ne peuvent manquer de retenir l'attention. Il découvre que, dans le secteur qui était considéré comme potentiellement le plus exposé (le district de South Oxfordshire) par le comité officiel, le risque relatif de mourir d'une leucémie avant l'âge de quatorze ans est 2,45 fois plus élevé que la moyenne. Dans le secteur classé en seconde position, ce risque (celui de Newbury) est de 1,93. Dans ces deux zones géographiques, on a recensé 23 décès par leucémie, quand on aurait dû n'en compter que 10. Une telle différence, statistiquement significative, apparaît d'autant moins imputable au hasard qu'elle vient confirmer les modélisations faites par un comité officiel. Elle est d'autant plus importante que ce travail n'a porté que sur les décès, alors même que, grâce aux progrès thérapeutiques réalisés en cancérologie pédiatrique, on réussit à guérir une large fraction de ces leucémies. Un tel résultat apporte également de nouveaux arguments à ceux qui estiment que l'exposition à de faibles doses d'émanations radioactives n'est pas, à l'échelon collectif, sans danger.

« Ce travail me semble très intéressant. La démarche est originale, et les conclusions obtenues sont frappantes, a déclaré au *Monde*, sous le couvert de l'anonymat, un épidémiologiste spécialiste des rapports entre le nucléaire et l'environnement. *Il fournit une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il peut y avoir à conduire des enquêtes statistiques dans ce domaine. »* Un tel excès de mortalité par leucémie avait déjà été mis en évidence en France par l'étude du professeur Viel autour du centre de retraitement des déchets nucléaires de la Hague. Mais les spécialistes d'épidémiologie soulignent que les observations sont d'autant plus difficiles à établir qu'il n'existe pas, dans un pays qui a pourtant massivement investi dans l'industrie nucléaire, de registre national de l'incidence de cette maladie.

Jean-Yves Nau

CORRESPONDANCE

Une lettre de Paul-Loup Sulitzer

***À LA SUITE** de la publication de notre article sur les pratiques contestables du groupe Valois* (Le Monde *du 30 juillet), l'écrivain Paul-Loup Sulitzer nous a envoyé la lettre suivante :*

S'il est parfaitement exact que, par plusieurs conventions parfaitement régulières, le groupe Valois a chargé ma société de participer à la stratégie et à la promotion de son image commerciale et industrielle, en France et aux Etats-Unis, il est parfaitement inexact que son président, M. Coencas, m'ait demandé d'intervenir auprès de quelque autorité judiciaire ou politique que ce soit. En particulier, je vous affirme ce qui vous a déjà été indiqué par les intéressés. Je n'ai jamais demandé à Mme Lise Toubon ni à quiconque d'intervenir auprès de M. Benmakhlouf, procureur général auprès de la cour de Paris, et celui-ci ne m'a donc jamais reçu pour cette affaire.

Dans ces conditions, je ne comprends pas ma mise en cause dans des termes qui ne correspondent à aucune réalité.

Washington menace de bloquer l'alliance entre Air France, Delta et Continental

LA GUERRE du ciel entre la France et les Etats-Unis n'est pas finie. Jeudi 31 juillet, Charles Hunnicut, sous-secrétaire d'Etat au ministère américain des transports, a annoncé, lors d'une audition au Congrès, que les Etats-Unis s'opposeront à l'alliance entre Air France et ses deux partenaires d'outre-Atlantique, Delta et Continental, tant qu'un accord sur le transport aérien ne sera pas trouvé avec la France. En 1992, le gouvernement français, trouvant que l'accord en vigueur désavantageait la France, l'avait dénoncé. Depuis, il n'a pas été remplacé : chaque saison, Français et Américains négocient au cas par cas les créneaux horaires de décollage et d'atterrissage attribués aux compagnies américaines en France et à Air France outre-Atlantique.

« L'objectif des Etats-Unis est de conclure un accord de ciel ouvert, et nous avons proposé une période de transition de trois ans pour y parvenir », a précisé M. Hunnicut. Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports du gouvernement d'Alain Juppé, proposait une période de transition de neuf ans pour arriver à la libéralisation des relations aériennes transatlantiques entre les deux pays. Mais elle ne souhaitait pas permettre aux compagnies américaines de poursuivre leurs liaisons au-delà de la France, ce qu'autorise normalement un accord de ciel ouvert.

ACCORD DE CIEL OUVERT

L'alliance entre Air France, Delta et Continental, conclue en octobre 1996, est partiellement entrée en vigueur depuis le 1er avril. Delta et Continental, qui étaient installées à Orly, ont rejoint Air France sur son « hub » de Roissy. Les programmes de fidélisation ont été mis en commun. *« On n'avait besoin d'aucune autorisation. En revanche, pour pouvoir faire du partage de codes de réservation, nous avons toujours su et dit qu'il fallait qu'un accord entre la France et les Etats-Unis soit préalablement signé »*, explique Air France. *« Tant que nous n'aurons pas un accord bilatéral acceptable, nous ne sommes pas prêts à autoriser des relations de partage de systèmes de réservation ou des alliances stratégiques pour les compagnies françaises, ou à les autoriser à augmenter leur capacité de façon significative »*, a affirmé M. Hunnicut.

Les Etats-Unis ont signé un accord de ciel ouvert avec l'Allemagne lorsque United et Lufthansa ont voulu s'allier, et avec les Pays-Bas lorsque Northwest et KLM se sont associées. Aujourd'hui, en Europe, seules la France et la Grande-Bretagne n'ont pas signé d'accord de ciel ouvert. L'alliance annoncée entre British Airways et American Airlines pourrait faire avancer les choses outre-Manche.

V. Ma.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT **3615 LEMONDE**

Cours relevés le vendredi 1er août, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19804,38	−2,59	+2,29
Honk Kong index	16387,30	+0,13	+21,83

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 01/08	Var. en % 31/07	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	3094,24	+0,60	+33,62
Londres FT 100	4914,60	+0,14	+19,33
Zurich	1956,04	−0,34	+48,05
Milan MIB 30	22256	—	+41,79
Francfort Dax 30	4438,93	—	+53,67
Bruxelles	14694	—	+39
Suisse SBS	2754,88	−0,42	+47,02
Madrid Ibex 35	6810,89	—	+32,13
Amsterdam CBS	664,80	—	+52,02

Tirage du *Monde* daté vendredi 1er août 1997 : 493 483 exemplaires 3